

CEE-ONU

Nations Unies
Commission économique pour l'Europe



Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

Bulletin du bois
Volume LVIII (2005)

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS

2004-2005



NATIONS UNIES

Commission économique des Nations Unies
pour l'Europe/Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

CEE-ONU



Section du bois, Genève, Suisse

Bulletin du bois – Volume LVIII (2005)

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS 2004-2005



NATIONS UNIES
Genève, 2005

NOTE

Les conclusions présentées dans les contributions n'engagent que leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celles du Secrétariat ou aux vues officielles des pays des auteurs. Par ailleurs, les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le Bulletin du bois était auparavant composé de six numéros publiés sur support papier. Désormais, seul un numéro (la présente revue annuelle) continue d'être ainsi publié. Les numéros ne sont donc plus numérotés et seuls les volumes le sont.

RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2004-2005* de la CEE/FAO contient des données générales et statistiques sur les marchés des produits forestiers et les politiques qui s'y rapportent dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Le premier chapitre, qui donne un aperçu général, est suivi d'une description des grandes orientations gouvernementales qui ont une incidence sur les marchés des produits forestiers. Après un exposé de la situation économique et de la demande correspondant au secteur de la construction dans la région, cinq chapitres qui s'appuient sur des statistiques annuelles fournies par les pays sont consacrés à la matière première bois, aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois et aux papiers et cartons. D'autres chapitres analysent les marchés des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux. Chaque chapitre passe en revue la production, le commerce et la consommation, et fournit des données concernant des marchés particuliers. Les tableaux et graphiques qui figurent dans le corps du texte apportent des informations sommaires. Des tableaux statistiques supplémentaires sont affichés sur le site Web du Service d'information sur les marchés dans le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, à l'adresse: <http://www.unece.org/trade/timber/>.

ECE/TIM/BULL/2005/3

PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ISSN 0259-4323

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<i>Préface.....</i>	
<i>Remerciements.....</i>	
<i>Liste des collaborateurs.....</i>	
<i>Liste des correspondants pour les statistiques</i>	
<i>Sources des données</i>	
<i>Notes explicatives</i>	
<i>Symboles conventionnels et abréviations</i>	
Chapitre 1 Les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE réagissent de manière positive à la mondialisation: aperçu des marchés et des orientations, 2004-2005.....	
1.1 Évolution du marché des produits forestiers et des orientations dans ce domaine entre 2004 et 2005	
1.2 Évolution des marchés par secteur	
1.3 Références	
Chapitre 2 Questions de fond influant sur les marchés des produits forestiers en 2004 et 2005	
Introduction du secrétariat	
2.1 Aperçu général du chapitre	
2.2 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux	
2.3 Initiatives visant à promouvoir l'utilisation de produits du bois issus d'une exploitation durable	
2.4 Politiques de développement du secteur forestier.....	
2.5 Politiques concernant les changements climatiques	
2.6 Politiques concernant la dendroénergie	
2.7 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris les mesures phytosanitaires.....	
2.8 Entrée en scène de la Chine en tant qu'acteur majeur de la fabrication de produits ligneux.....	
2.9 Références.....	
Chapitre 3 La reprise économique mondiale se poursuit et stimule la construction de logements: facteurs économiques exerçant une influence sur les marchés des produits forestiers en 2004 et 2005	
Introduction du secrétariat	
3.1 Évolution de la situation économique.....	
3.2 Évolution du secteur de la construction	
3.3 Références	

Chapitre 4	Les abattages de bois ronds ont atteint des niveaux records sous l'impulsion d'une demande accrue de pâtes et de sciages: marchés de la matière première bois, 2004-2005.....
	Introduction du secrétariat
	4.1 Introduction.....
	4.2 Europe.....
	4.3 CEI
	4.4 Amérique du Nord
	4.5 Prix des matières premières
	4.6 Références.....
Chapitre 5	Dépassant les prévisions du Comité du bois, les marchés des sciages résineux ont atteint des niveaux records: marchés des sciages résineux, 2004-2005
	Introduction du secrétariat
	5.1 Introduction.....
	5.2 Europe.....
	5.3 CEI
	5.4 Amérique du Nord
	5.5 Références.....
Chapitre 6	Les marchés des sciages feuillus de la région de la CEE ont été sérieusement touchés par l'évolution du commerce mondial: marchés des sciages feuillus, 2004-2005
	Introduction du secrétariat
	6.1 Introduction.....
	6.2 Europe.....
	6.3 Amérique du Nord
	6.4 CEI
	6.5 Le marché des sciages feuillus en 2005
	6.6 Références.....
Chapitre 7	La reprise a été spectaculaire dans le secteur des panneaux en bois en 2004 et sera difficile à battre en 2005: marchés des panneaux dérivés du bois, 2004-2005.....
	Introduction du secrétariat
	7.1 Europe.....
	7.2 CEI
	7.3 Amérique du Nord
	7.4 Références.....
Chapitre 8	La demande et la production ont augmenté en 2004, mais la croissance faiblit en 2005: marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2004-2005.....
	Introduction du secrétariat
	8.1 Tendances mondiales et régionales.....
	8.2 Europe.....
	8.3 CEI
	8.4 Amérique du Nord
	8.5 Références.....

Chapitre 9	L'Europe occidentale certifie 50 % de ses forêts, et l'Amérique du Nord 30%: marchés des produits forestiers certifiés, 2004-2005.....
	Introduction du secrétariat
9.1	Introduction.....
9.2	Offre de PFC.....
9.3	Demande de PFC
9.4	Questions de politique générale.....
9.5	Références.....
Chapitre 10	Le secteur des produits du bois à valeur ajoutée met en œuvre des politiques visant à lui permettre de demeurer compétitif: marchés des produits du bois à valeur ajoutée, 2004-2005
	Introduction du secrétariat
10.1	Introduction.....
10.2	Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2003 et 2004.....
10.3	Marchés nord-américains des produits du bois de haute technologie.....
10.4	Références.....
Chapitre 11	Les exportations de produits tropicaux à valeur ajoutée dépassent celles de produits de première transformation: évolution du commerce des bois tropicaux, 2003-2004.....
	Introduction du secrétariat
11.1	Introduction.....
11.2	Évolution des exportations.....
11.3	Évolution des importations
11.4	Prix
11.5	Références.....
Annexe	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.1	Consommation apparente de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2000-2004.....
Tableau 2.3.1	Compatibilité de divers systèmes de certification des forêts avec les règles du Gouvernement britannique applicables au bois importé, 2005
Tableau 2.6.1	Énergie primaire dérivée du bois dans l'Union européenne, 2003.....
Tableau 3.1.1	Évolution annuelle du PIB réel en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, 2003-2005
Tableau 3.1.2	Évolution annuelle du PIB réel en Europe du Sud-Est et dans la CEI, 2003-2005
Tableau 3.2.1	Secteur du bâtiment et des travaux publics aux États-Unis: ouvrages achevés, 2003-2004
Tableau 3.2.2	Évolution du secteur du bâtiment et des travaux publics en Europe, 2003-2006 ..
Tableau 3.2.3	Prix du logement dans certains pays, 2003-2004.....
Tableau 4.2.1	Bilan des bois ronds en Europe, 2003-2004
Tableau 4.3.1	Bilan des bois ronds dans la CEI, 2003-2004
Tableau 4.3.2	Bilan des grumes de sciage et des bois de trituration dans la Fédération de Russie, 2003-2005.....
Tableau 4.4.1	Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2003-2004.....
Tableau 5.2.1	Bilan des sciages résineux en Europe, 2003-2004.....
Tableau 5.3.1	Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2003-2004
Tableau 5.3.2	Production, échanges et consommation de sciages résineux dans la Fédération de Russie, 2003-2005.....
Tableau 5.4.1	Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2003-2004
Tableau 6.2.1	Production de sciages feuillus en Europe, 2000-2004
Tableau 6.2.2	Bilan des sciages feuillus en Europe, 2003-2004
Tableau 6.3.1	Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2003-2004.....
Tableau 6.4.1	Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2003-2004.....
Tableau 7.1.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2003-2004
Tableau 7.2.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2003-2004.....
Tableau 7.3.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2003-2004.....
Tableau 8.2.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons en Europe, 2003-2004.....
Tableau 8.3.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons dans la CEI, 2003-2004
Tableau 8.4.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons en Amérique du Nord, 2003-2004
Tableau 9.2.1	Pourcentage de terres forestières certifiées par région, 2005
Tableau 10.2.1	Origine des importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004.....
Tableau 10.2.2	Origine des importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004
Tableau 10.2.3	Origine des importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004.....
Tableau 10.3.1	Consommation et production de bois lamellés-collés en Amérique du Nord, 2001-2005
Tableau 10.3.2	Consommation et production de poutres en I en bois en Amérique du Nord, 2001-2005
Tableau 10.3.3	Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord, 2001-2005
Tableau 11.1.1	Production et commerce des produits en bois tropicaux de première transformation, 2003-2004

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1.1	Exportations de produits du bois de première transformation dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 1.1.2	Consommation apparente de produits forestiers dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 1.1.3	Part de la région de la CEE dans la production mondiale de produits du bois de première transformation, 2004
Graphique 1.1.4	Part de la région de la CEE dans les exportations mondiales de produits du bois de première transformation, 2004
Graphique 1.1.5	Bilan des produits du bois de première transformation dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 1.2.1	Superficie des terres forestières certifiées dans la région de la CEE, 1999-2005 ..
Graphique 2.6.1	Consommation d'énergie aux États-Unis par type de combustible, 2003
Graphique 2.6.2	Consommation d'énergie renouvelable aux États-Unis, 2002
Graphique 2.6.3	Demande de combustibles fossiles et demande d'énergie renouvelable, 2005-2050
Graphique 3.1.1	Prix nominaux du pétrole, 1980-2005
Graphique 3.1.2	Taux de change de certaines monnaies par rapport au dollar des États-Unis, 2001-2005
Graphique 3.1.3	Taux de change de l'euro, janvier 2001-avril 2005
Graphique 3.1.4	Variations trimestrielles du PIB en volume, 2003-2005
Graphique 3.2.1	Mises en chantier aux États-Unis, 2002-2005
Graphique 3.2.2	PIB et production du secteur du bâtiment et des travaux publics en Europe, 2001-2007
Graphique 4.1.1	Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 4.1.2	Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 4.1.3	Échanges commerciaux de bois ronds industriels, 1999-2003
Graphique 4.5.1	Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Europe, 2000-2004
Graphique 4.5.2	Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Amérique du Nord, 2000-2004
Graphique 4.5.3	Prix à la livraison des grumes de sciage feuillues, 2000-2004
Graphique 4.5.4	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 2000-2004
Graphique 4.5.5	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 2000-2004
Graphique 5.1.1	Échanges commerciaux de sciages résineux, 1999-2003
Graphique 5.2.1	Exportations de sciages résineux de l'Europe et de la Fédération de Russie vers le Japon, 1999-2004
Graphique 5.2.2	Exportations de sciages de certains pays d'Europe vers les États-Unis, 1999-2004
Graphique 5.2.3	Prix à l'exportation des sciages résineux suédois, 2001-2005
Graphique 5.4.1	Mises en chantier en Amérique du Nord et en Europe, 1998-2005
Graphique 5.4.2	Prix des sciages résineux au Canada, au Japon et en Suède, 2003-2005
Graphique 5.4.3	Exportations de sciages résineux entre l'Amérique du Nord et l'Europe, 1991-2004
Graphique 6.1.1	Essences européennes de feuillus pour parquet, 2004
Graphique 6.1.2	Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2000-2004
Graphique 6.2.1	Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2001-2005
Graphique 6.2.2	Production européenne de parquet en bois dur, 1995-2004
Graphique 6.5.1	Prix des sciages feuillus aux États-Unis, 2001-2005
Graphique 6.5.2	Échanges commerciaux de sciages feuillus, 1999-2003

Graphique 7.1.1	Prix des OSB, des MDF et des panneaux de particules en Europe, 2001-2005
Graphique 7.3.1	Prix des panneaux structuraux aux États-Unis, 2000-2005
Graphique 7.3.2	Prix des panneaux de particules aux États-Unis, 1999-2005
Graphique 7.3.3	Échanges commerciaux des panneaux dérivés du bois, 1999-2003
Graphique 7.3.4	Prix des OSB aux États-Unis, 2000-2005
Graphique 8.1.1	Taux de croissance de la consommation apparente de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2001-2004
Graphique 8.1.2	Production de papiers et de cartons dans la région de la CEE, 1990-2004
Graphique 8.2.1	Échanges commerciaux de papiers et de cartons, 1999-2003
Graphique 8.2.2	Échanges commerciaux de pâtes de bois, 1999-2003
Graphique 8.3.1	Production et exportations de pâtes marchandes de la Russie, 1994-2004
Graphique 8.3.2	Production et exportations de papiers et de cartons de la Russie, 1994-2004
Graphique 8.3.3	Importations, exportations et balance commerciale des papiers et des cartons de la Russie, 2001-2004
Graphique 8.4.1	Indice de la production industrielle et achats de papiers et de cartons aux États-Unis, 1997-2005
Graphique 8.4.2	Prix des papiers et des cartons de récupération aux États-Unis, 2000-2005
Graphique 9.2.1	Superficie des terres forestières certifiées dans la région de la CEE, 1997-2005 ..
Graphique 9.2.2	Répartition de la superficie des terres forestières certifiées selon les principaux systèmes, 2005
Graphique 9.2.3	Superficie des terres forestières certifiées en pourcentage de la superficie totale des forêts, par région, 2005
Graphique 9.2.4	Superficie des terres forestières certifiées des huit principaux pays, 2004-2005...
Graphique 9.2.5	Répartition géographique des terres forestières certifiées, 2005
Graphique 9.3.1	Évolution du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde, 1997-2005
Graphique 9.3.2	Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2005
Graphique 9.3.3	Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2005
Graphique 9.3.4	Répartition des certificats de traçabilité FSC délivrés dans le monde par secteur industriel, 2005
Graphique 9.3.5	Répartition des certificats de traçabilité PEFC délivrés dans le monde par secteur industriel, 2005
Graphique 10.2.1	Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004
Graphique 10.2.2	Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004
Graphique 10.2.3	Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004
Graphique 10.2.4	Diminution de la consommation des principaux produits du bois aux États-Unis, 1990-2004
Graphique 10.3.1	Production de bois lamellés-collés en Amérique du Nord, 1999-2005
Graphique 10.3.2	Utilisations finales des bois lamellés collés en Amérique du Nord, 2004
Graphique 10.3.3	Planchers techniques des nouveaux logements en Amérique du Nord, 2004
Graphique 10.3.4	Part de marché des poutres en I, États-Unis, 1998-2005
Graphique 10.3.5	Production de poutres en I en Amérique du Nord, 1999-2005
Graphique 10.3.6	Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2004
Graphique 10.3.7	Production de lamibois en Amérique du Nord, 2005
Graphique 10.3.8	Utilisations finales du lamibois en Amérique du Nord, 2004

Graphique 11.2.1	Principaux pays exportateurs de grumes tropicales, 2002-2004
Graphique 11.2.2	Principaux pays exportateurs de sciages tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.2.3	Principaux pays exportateurs de placages tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.2.4	Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.3.1	Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2002-2004
Graphique 11.3.2	Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.3.3	Principaux pays importateurs de placages tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.3.4	Principaux pays importateurs de contreplaqués tropicaux, 2002-2004
Graphique 11.4.1	Évolution des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2003-mai 2005
Graphique 11.4.2	Évolution des prix des sciages tropicaux, 2003-mai 2005
Graphique 11.4.3	Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2003-mai 2005

LISTE DES FIGURES

Figure 2.2.1	Conséquences de l'abattage illégal
Figure 10.3.1	Poutres en bois lamellés-collés utilisées dans un bâtiment résidentiel
Figure 10.3.2	Poutres en I dans le toit d'un bâtiment non résidentiel
Figure 10.3.3	Poutres en I (membrures lamibois et âme OSB) attachées à une poutre en lamibois

PRÉFACE

La gestion durable des forêts dépend de la viabilité du marché des produits forestiers et inversement. Ces deux faces du secteur que sont les forêts et le marché doivent être viables à court et à long terme et reposent sur trois éléments, environnemental, social et économique. Le secteur tout entier fait l'objet d'un examen attentif consacré à la façon dont sont envisagées, du point de vue de ces trois éléments, l'exploitation, la production et la commercialisation. Fort heureusement, le secteur des forêts et de l'industrie forestière répond positivement aux demandes en faveur d'une gestion et d'un développement durables. L'industrie et les pouvoirs publics collaborent aux côtés de diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Malgré les qualités du bois, qui est par exemple renouvelable et recyclable, le secteur n'est pas exempt de certains maux à l'échelle de la planète, comme l'abattage illégal. Conscients de la gravité de ce problème, le Comité du bois et la Commission européenne des forêts, ont organisé en septembre 2004 un atelier sur son étendue et ses causes et les moyens d'y remédier.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* est la publication annuelle phare du programme intégré de la CEE/FAO dans le domaine du bois et des forêts pour le Comité du bois et la Commission européenne des forêts. Elle analyse l'évolution des marchés des produits forestiers dans le contexte de l'élaboration des politiques et de la conjoncture économique et repose sur les premières statistiques disponibles communiquées par les correspondants nationaux officiels pour les statistiques. Il s'agit de la première analyse complète disponible chaque année pour la région de la CEE. Elle constitue aussi un document de base fondamental pour les discussions annuelles du Comité du bois qui, en 2005, auront lieu en septembre.

En plus des participants à ces discussions, cette publication s'adresse aux spécialistes des marchés, aux décideurs et à d'autres responsables dans le secteur et en dehors. Conformément aux priorités de la CEE et de la FAO, le but de cette revue est de donner une analyse objective de l'évolution des marchés et des politiques et de susciter des débats constructifs au sein des instances internationales. Les questions de politique générale suivantes sont examinées en particulier dans la présente publication:

- Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux;
- Initiatives visant à promouvoir l'utilisation de produits du bois issus d'une exploitation durable;
- Politiques de développement du secteur forestier;
- Politiques concernant les changements climatiques;
- Politiques concernant la dendroénergie;
- Politiques commerciales, obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris les mesures phytosanitaires;
- Entrée en scène de la Chine en tant qu'acteur majeur de la fabrication de produits ligneux.

La présente *Revue* est le fruit du travail de 40 experts et de leurs collaborateurs. En outre, 100 autres collaborateurs ont fourni des informations et des statistiques. J'adresse mes remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'élaboration de cette *Revue annuelle du marché des produits forestiers* à l'intention des gouvernements et des parties prenantes dans toute la région.

La Secrétaire exécutive de la Commission économique
des Nations Unies pour l'Europe
Brigita **Schmögnerová**

REMERCIEMENTS

C'est avec un grand plaisir que les membres de l'équipe de Genève ont collaboré avec des spécialistes des marchés à l'élaboration de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005*. Au nom du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont rendu possible la publication de la présente livraison. Si nous citons ci-après le nom de certaines d'entre elles, nous sommes bien conscients d'être aussi redevables à d'autres personnes qui ont travaillé avec elles, ainsi qu'aux sociétés ou institutions qui ont donné de leur temps et fourni des fonds pour les frais de voyage. La plupart des contributions à la *Revue* l'ont été à titre gracieux. Quelques auteurs ont été dédommagés de leurs frais directs.

Outre ceux nommément cités ci-après, de nombreux autres experts ont aidé à élaborer diverses parties de la *Revue*. Leur nom est mentionné dans la liste des collaborateurs qui suit. L'analyse s'appuie sur les statistiques communiquées par les correspondants nationaux officiels, dont la liste suit également. Certaines données sur les produits forestiers certifiés ont été fournies par le Comité du bois et le réseau de correspondants nationaux officiellement désignés pour les marchés des produits forestiers certifiés et la délivrance de certificats de gestion forestière durable constitué par la Commission européenne des forêts. Les auteurs remercient sincèrement toutes ces personnes sans l'appui desquelles ils n'auraient pas été en mesure de réaliser cette *Revue*.

Chapitre par chapitre, les remerciements des auteurs vont d'abord aux collaborateurs de l'extérieur, puis à toutes les personnes du secrétariat qui ont apporté leur concours. De nombreux auteurs ont collaboré avec d'autres spécialistes dont le nom est donné avec celui des collaborateurs.

Le chapitre relatif aux questions de fond a été rédigé par MM. Jim Bowyer, professeur au Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis), et Ewald Rametsteiner, lui aussi expert des politiques forestières de l'Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles, à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées de Vienne (Autriche). Ce fut un plaisir d'analyser avec eux les politiques qui ont actuellement une incidence sur les marchés des produits forestiers. Tous deux font partie de l'équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Les auteurs remercient également M. Dieter Hesse, chef de la Section des études macroéconomiques et structurelles à la Division des analyses économiques de la CEE, qui a rédigé le chapitre exposant la situation économique. La partie de ce chapitre consacrée à la construction a été rédigée par M. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, Princeton, West Virginia, et M. Craig Adair, Directeur, Market Research, APA - The Engineered Wood Association, Tacoma, Washington. M. Schuler fait également partie de l'équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Tous deux ont cette année encore rédigé la section relative aux marchés des produits du bois de haute technologie, qui fait partie du chapitre sur les produits du bois à valeur ajoutée. La première partie de ce chapitre a été rédigée par M. Jukka Tissari, chef de la Section de veille économique et de recherche sur les marchés, Savcor Indufor Oy, Helsinki (Finlande). M. Tissari a été secondé par M. Tapani Pahkasalo,

également consultant auprès de Savcor Indufor, qui avait travaillé comme assistant pour l'élaboration de la *Revue* de 2003. Grâce à la précieuse collaboration de ces auteurs, il a été possible de compléter l'analyse des produits de première transformation en donnant des indications sur la demande liée aux produits de deuxième transformation.

Une fois de plus, les auteurs remercient M. Håkan Ekström, Président de Wood Resources International, d'avoir rédigé l'analyse du chapitre sur la matière première bois. M. Ekström est rédacteur en chef de *Wood Resources Quarterly* et de *North American Wood Fiber Review*, deux publications qui suivent l'évolution des marchés mondiaux de la fibre de bois, y compris les prix. M. Ekström s'est à son tour entouré d'experts et a inclus une contribution de M. Nikolai Bourdine, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom (Fédération de Russie), et ex-Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Qu'ils soient tous remerciés.

Les auteurs expriment leur gratitude pour l'analyse des sciages résineux à M. Bourdine, qui a rédigé l'analyse russe; à M. Arvydas Lebedys, spécialiste des forêts au service de statistique de la FAO, qui a fourni des informations sur les marchés des pays d'Europe centrale et orientale; à M. Antti Koskinen, consultant, Jakko Pöyry Consulting (Finlande), pour son analyse des marchés d'Europe occidentale et à M. Russel Taylor, Président de R. E. Tylor & Associates Ltd., Forest Industry Strategic Services et Directeur de publication à l'International WOOD Markets Research Inc., qui a analysé les marchés d'Amérique du Nord. M. Koskinen et M. Taylor collaborent depuis le début à la *Revue* et font partie de l'équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir fait profiter le lecteur de leur connaissance des marchés des sciages résineux.

Les auteurs remercient M. Michael Buckley, consultant de World Hardwoods, qui a rédigé l'analyse des sciages feuillus. Il est chef adjoint de l'équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Les auteurs remercient aussi ses collaborateurs et se félicitent de que ce chapitre ait pu à nouveau être établi grâce à leur coopération continue avec l'American Hardwood Export Council (AHEC). M. David Venables, Directeur d'AHEC pour l'Europe, fait également partie de l'équipe de spécialistes.

M^{me} Eva Janssens, conseillère économique à la Fédération européenne des fabricants de panneaux, a à nouveau coordonné la préparation du chapitre consacré aux panneaux dérivés du bois. Elle a bénéficié des informations fournies par M. Bourdine sur le marché russe. M. Ivan Eastin, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, a analysé les marchés d'Amérique du Nord. Les auteurs remercient tous ces auteurs, ainsi que leurs collaborateurs, et espèrent continuer de coopérer avec eux.

Les auteurs expriment leur reconnaissance aux quatre personnes qui, une fois de plus, ont analysé les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois: M. Peter J. Ince, chercheur forestier, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, qui a coordonné la réalisation du chapitre; M. Eduard L. Akim, PhD, de l'Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et de l'Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier; M. Bernard Lombard, Directeur du commerce et de la concurrence, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), qui a été aidé dans sa tâche, pour ce qui est des statistiques, par M. Eric Kilby et M^{me} Ariane Crevecœur (CEPI) et M. Tomás Parik, Directeur général, Wood and Paper, A.S. M. Ince travaille dans le service Timber Demand and Technology Assessment

Research Work, Forest Products Laboratory, USDA Forest Service, qui est dirigé par M. Ken Skog, que les auteurs tiennent aussi à remercier pour leur avoir permis de poursuivre cette collaboration. M. M. Ince, Akim et Parik font partie de l'équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers dont M. Akim est chef adjoint.

MM. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner, tous deux de l'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes à Laxenburg (Autriche) et experts des marchés des produits forestiers certifiés, ont analysé ce secteur. Qu'ils en soient remerciés.

L'évaluation des bois tropicaux a une fois de plus été réalisée grâce à nos collègues de l'OIBT: MM. Steve Johnson, statisticien et économiste forestier, Michael Adams, coordonnateur du service de l'information commerciale, Jairo Castaño, spécialiste de l'analyse des systèmes, et M^{me} Masaki Miyake, assistante statisticienne. Leur analyse s'appuie sur leur *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2004* qu'ils ont actualisée en fonction de l'évolution récente du marché. MM. Adams et Johnson font eux aussi partie de l'équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Les auteurs ont eu la chance de bénéficier de l'aide de deux assistants très capables pour la production de la *Revue*, MM. Mikko Kiiskinen et Outi Marin. Tous deux préparent une maîtrise au Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki. Ils ont réalisé des études de marché ainsi que tous les graphiques. Ce faisant, ils ont revu le système de production des graphiques, le manuel de production de la *Revue* et le système de planification pour la production de la *Revue*, ainsi que les sites associés. Ils ont apporté une contribution décisive pour que la publication soit produite dans les délais. Leurs stages ont été facilités par MM. Heikki Juslin, professeur, et Tomi Rinne, assistant au Département d'économie forestière (commercialisation des produits forestiers) de l'Université d'Helsinki.

Quarante personnes ont participé directement à l'élaboration de la *Revue*. M. Ed Pepke (Section du bois CEE/FAO) a dirigé les travaux. Les différents chapitres ont pour auteurs principaux: 1. Ed Pepke; 2. Jim Bowyer et Ewald Rametsteiner; 3. Dieter Hesse et Al Schuler; 4. Håkan Ekström; 5. Nikolaï Bourdine, Antti Koskinen, Arvydas Lebedys et Russell Taylor; 6. Michael Buckley; 7. Eva Janssens, Nikolaï Bourdine et Ivan Eastin; 8. Peter Ince, Eduard Akim, Bernard Lombard et Tomás Parik; 9. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner; 10. Jukka Tissari et Craig Adair; 11. Steve Johnson, Michael Adams, Jairo Castaño et Masaki Miyake.

M. Alex McCusker (Section du bois CEE/FAO) a validé et produit les statistiques réunies auprès des correspondants nationaux pour les statistiques. M. Ronald Jansen, de la Division de statistique de l'ONU, a fourni les toutes dernières statistiques sur le commerce des produits forestiers tirées de Comtrade et M. Bruce Michie, maître de recherche à l'Institut européen des forêts, a validé les données commerciales et produit la base de données qui a notamment servi pour l'établissement des graphiques et tableaux sur les courants d'échanges. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir créé la base de données statistiques les plus récentes possibles.

M. Matt Fonseca (Section du bois CEE/FAO) a été chargé de la mise en page. M^{me} Cynthia de Castro (Section du bois CEE/FAO) a mené à bien toutes les formalités administratives. M^{me} Sefora Kifle (Section du bois CEE/FAO) a préparé les données concernant les prix et assisté les auteurs en leur fournissant documents et périodiques. M. T. P. Cherman,

consultant, a été le principal lecteur-rédacteur. M^{me} Christina O'Shaughnessy (rédactrice, Division du développement du commerce et du bois) et M. Douglas Clark (Section du bois CEE/FAO) ont également participé à la préparation des textes et ont corrigé les épreuves de la publication. Qu'ils en soient tous remerciés.

Les premières vérifications techniques ont été effectuées par MM. Ed Pepke et Kit Prins (Section du bois CEE/FAO). Les auteurs remercient M. Osamu Hashiramoto, spécialiste des forêts-études sectorielles, Division de l'économie et des produits forestiers du Département des forêts de la FAO, d'avoir procédé à des vérifications supplémentaires.

Le manuscrit a été achevé le 25 juillet 2005. M. Ed Pepke tient à remercier personnellement tous les membres de l'équipe et les nombreux autres collaborateurs pour le zèle dont ils ont fait preuve au cours de l'élaboration du présent numéro de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et il remercie aussi leurs organisations de leur avoir permis de travailler avec nous.

M. Ed Pepke
Spécialiste de la commercialisation des produits forestiers
Section du bois CEE/FAO
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Courriel: info.timber@unece.org

LISTE DES COLLABORATEURS

Le secrétariat tient à remercier sincèrement les personnes dont les noms suivent, qui lui ont communiqué des informations et apporté leur concours pour élaborer la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Les données de base ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms sont mentionnés sur une liste distincte. Le secrétariat tient à s'excuser auprès de toutes les personnes dont il pourrait avoir involontairement omis le nom.

Martti Aarne, Fédération finlandaise des industries forestières, Finlande

Craig Adair, APA – The Wood Engineered Association, États-Unis

Michael Adams, OIBT, Japon

Mykola Afanasyav, Bureau national de statistique, Ukraine

Eduard L. Akim, Université technique d'État de Saint-Petersbourg, Fédération de Russie

Florian Borlea, Institut de recherche et de gestion forestières, Roumanie

Jim Bowyer, Université du Minnesota, États-Unis

Michael Buckley, World Hardwoods, Royaume-Uni

Nikolaï Bourdine, OAO NIPIEIllesprom, Fédération de Russie

Ariane Crevecœur, CEPI, Belgique

Pierre-Marie Desclos, consultant pour les produits forestiers, Italie

Ralf Dümmer, Zentrale Markt und Preisberichtsstelle, Allemagne

Ivan Eastin, Center for International Trade in Forest Products, Université de Washington, États-Unis

Håkan Ekström, Wood Resources International, États-Unis

Jean Fayes, retraité de l'Organisation européenne des scieries, France

Keith Forsyth, VELUX A/S, Royaume-Uni

Jameson French, Northland Forest Products, États-Unis

Carl-Éric Guertin, Quebec Wood Export Bureau, Canada

Ben Gunneberg, Pan European Forest Certification Council, Luxembourg

Eric Hansen, Université de l'État d'Oregon, États-Unis

Osamu Hashiramoto, Département des forêts, FAO, Italie

Dieter Hesse, CEE, Suisse

James Howard, USDA Forest Service, États-Unis

Peter Ince, USDA Forest Service, États-Unis

Hans Jansen, CEE, Suisse

Ronald Jansen, Division de statistique de l'ONU, États-Unis

Eva Janssens, Fédération européenne des fabricants de panneaux, Belgique
Steve Johnson, OIBT, Japon
Heikki Juslin, Université d'Helsinki, Finlande
Jari Kärnä, Metsäteollisuuden vientikaupan edistämissäätiö, Finlande
Emiko Kato, Centre japonais d'information et de recherche sur les produits forestiers, Japon
Mikko Kiiskinen, Université d'Helsinki, Finlande
Eric Kilby, CEPI, Belgique
Anne Kokkonen, Fédération finlandaise des industries forestières, Finlande
Erik Kosenkranius, Ministère de l'environnement, Estonie
Antti Koskinen, Jakko Pöyry Consulting, Finlande
Florian Kraxner, Institut de politique et d'économie forestières, Autriche
Jean-Jacques Landrot, Association technique internationale des bois tropicaux, France
Marcus Larsson, Agence suédoise de l'énergie, Suède
Arvydas Lebedys, Département des forêts, FAO, Italie
Nico Leek, Probos, Pays-Bas
Fengming Lin, Académie chinoise de foresterie, Chine
Bernard Lombard, CEPI, Bruxelles
Gyde Lund, Forest Information Update, États-Unis
Elina Maki-Simola, Eurostat, Luxembourg
Outi-Maria Marin, Université d'Helsinki, Finlande
Bruce Michie, Institut européen des forêts, Finlande
Masaki Miyake, OIBT, Japon
CTS Nair, Département des forêts, FAO, Italie
Rupert Oliver, hardwoodmarkets.com, Royaume-Uni
Lars Göran Olsson, Association suédoise du bois, Suède
Tapani Pahkasalo, Savcor Indufor, Finlande
Heikki Pajuoja, Metsäteho, Finlande
Tomás Parik, Wood and Paper, A. S., République tchèque
Lence Petrova, Institut national de statistique, Macédoine
Michael Poku-Marbora, Université d'Helsinki, Finlande
Ain Purge, Ministère de l'environnement, Estonie
Ewald Rametsteiner, Institut de politique et d'économie forestières, Autriche
Jukka-Pekka Ranta, Les scieries finlandaises, Finlande

John Read, Rossi American Hardwoods, États-Unis

Tomi Rinne, Université d'Helsinki, Finlande

Ryo Sasaki, Japan Wood-Products Information & Research Center, Japon

Annie Savoie, Ressources naturelles Canada, Canada

Dieter Schoene, Département des forêts, FAO, Italie

Al Schuler, USDA Forest Service, États-Unis

Jeff Serveau, Service canadien des forêts, Canada

Alexander Shalashov, Institut scientifique de recherche sur le bois, Fédération de Russie

Mark Siilivast, Ministère de l'environnement, Estonie

Ken Skog, USDA Forest Service, États-Unis

Russell Taylor, R. E. Taylor & Associates, Ltd., Canada

Jukka Tissari, Savcor Indufor, Finlande

Riitta Toivonen, Institut finlandais de recherches forestières, Finlande

David Venables, American Hardwood Export Council, Royaume-Uni

Richard Vlosky, Agricultural Center, Université de Louisiane, États-Unis

Nelson Y. S. Wong, International Forest List, Malaisie

Yves Zanatta, Eurostat, Luxembourg

Chuan Zhao, Japan Wood-Products Information & Research Center, États-Unis.

LISTE DES CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques dont les noms sont mentionnés ci-après sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et de leurs précieux efforts pour réunir et élaborer les données. Les coordonnées complètes de ces correspondants figurent dans *Statistiques des produits forestiers, 1999-2003*¹.

Ashot Ananyan, Service national de statistiques, Arménie

Djanbulat Baijumanovich, Comité national de la statistique, Kirghizistan

Ramazan Bali, Direction générale de la foresterie, Turquie

Anna Margret Björnsdottir, Statistics Iceland, Islande

Matthias Brück, Ministère fédéral de la protection des consommateurs, de l'alimentation et de l'agriculture, Allemagne

Aija Budreiko, Ministère de l'agriculture, Lettonie

Nikolaï Bourdine, OAO NIPIEIIesprom, Fédération de Russie

Josefa Carvalho, Instituto Nacional de Estatistica, Portugal

Lydia Denisova, Centre d'information et de calcul, Bureau de statistique de la République du Kazakhstan

Mira Dojcinovska, Service national de statistiques de la République de Macédoine, ex-République yougoslave de Macédoine

Branko Glavonjic, Université de Belgrade, Serbie-et-Monténégro

Hanne Haanaes, Statistics Norway, Norvège

Johannes Hangler, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, Autriche

Eugène Hendrick, COFORD (National Council for Forest R&D), Irlande

Aristides Ioannou, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Chypre

Constanta Istratescu, Institut national du bois (INL), Roumanie

Henrik Jorgensen, Ministère de l'environnement, Agence nationale de la forêt et de la nature, Danemark

¹ Certains numéros des *Statistiques des produits forestiers* sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.

Surendra Joshi, Conseil national de la foresterie, Suède

Andrius Kuliesis, State Forest Survey Service (SFSS), Lituanie

Nico A. Leek, Probos, Pays-Bas

Angelo Mariano, Ministère de la politique agricole et forestière, Italie

Anthony Mifsud, Ministère de l'agriculture, Malte

Zdenko Milinovic, Agence de statistiques de la Bosnie-Herzégovine, Bosnie-Herzégovine

Michel Morel, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, France

Darko Motik, Université de Zagreb – Faculté de la foresterie, Croatie

Mika Mustonen, Institut finlandais de recherches forestières, Finlande

Félix Näscher, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de la foresterie, Liechtenstein

Yuri M. Ostapchuk, Comité d'État de la statistique, Ukraine

Andras Pluzsik, Service des forêts, Hongrie

Jeffrey Serveau, Ressources naturelles Canada, Canada

Václav Stránský, Ministère de l'agriculture, République tchèque

Wladyslaw Strykowski, Institut technique du bois, Pologne

Rafael S. Suleymanov, Commission statistique de la République d'Azerbaïdjan, Azerbaïdjan

Roman Svitok, Institut de recherche forestière (LVU), Slovaquie

Irena Tomsic, Bureau de statistiques de la République de Slovénie, Slovénie

Dimitris Vakalis, Ministère du développement rural et de l'alimentation, Grèce

Mati Valgepea, Centre national estonien de la protection des forêts et de la sylviculture, Estonie

Roberto Vallejo Bombin, Ministère de l'environnement, Espagne

David Walker, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Suisse

Sheila Ward, Forestry Commission, Royaume-Uni

Thomas Westcot, Department of Agriculture, États-Unis

Frank Wolter, Direction des eaux et forêts, Luxembourg

SOURCES DES DONNÉES

Les données sur lesquelles est fondée l'analyse présentée dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sont recueillies auprès des correspondants nationaux officiels² par le biais du questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier, distribué en avril 2005. Dans la région de la CEE, qui comprend 55 pays, les données relatives aux 29 pays membres de l'UE et de l'AELE sont rassemblées et validées par Eurostat, et celles concernant les autres pays de la CEE, par la CEE /FAO à Genève.

Les statistiques utilisées pour la présente livraison de la *Revue* sont tirées de la base de données TIMBER. Comme cette dernière est constamment mise à jour, toute analyse de la publication, quelle qu'elle soit, n'en est qu'une photographie à un instant déterminé. La base de données et les questionnaires évoluent en permanence. La qualité des données varie selon les pays, les produits et les années. Le secrétariat s'emploie sans relâche à améliorer la qualité des données, se souciant tout spécialement des pays de la CEI et des pays d'Europe centrale et orientale. Tout comme les organisations partenaires et les correspondants nationaux, les auteurs de la *Revue* sont convaincus que la qualité de la base statistique internationale sur laquelle est fondée l'analyse du secteur des produits forestiers s'améliore régulièrement. Leur objectif est de disposer d'une base unique de données courantes et complètes validées par les correspondants nationaux, les chiffres devant être les mêmes, qu'ils viennent de la FAO à Rome, d'Eurostat à Luxembourg, de l'OIBT à Yokohama ou de la CEE/FAO à Genève. Ils sont persuadés que, depuis juillet 2005, la série de données utilisée dans la *Revue* est la meilleure qu'on puisse trouver. Les données figurant dans cette publication ne représentent qu'une petite partie des données disponibles. On trouvera toutes les données disponibles pour les années 2000-2004 dans le bulletin *Forest Products Statistics*. La base de données TIMBER peut être consultée sur le site Web commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts à l'adresse: <http://unece.org/trade/timber/mis.htm>.

Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants de lui avoir fourni des données concrètes pour 2004 et, en l'absence de statistiques officielles, leurs meilleures estimations. Partant, toutes les statistiques pour 2004 sont provisoires et sujettes à confirmation l'an prochain. Ce sont les correspondants nationaux qui ont pour mission de rassembler les informations concernant leur pays. Les données officielles qu'ils communiquent forment la grande majorité des données enregistrées. Dans certains cas, lorsque aucun chiffre n'était fourni ou que les données étaient confidentielles, le secrétariat a établi des estimations pour que les totaux par région ou par produit soient comparables et le restent dans le temps. Ces dernières sont signalées dans la présente *Revue*, mais seulement pour les produits au niveau d'agrégation le plus bas.

Outre les statistiques officielles rassemblées à l'aide du questionnaire, on a utilisé des données d'associations professionnelles et des statistiques gouvernementales pour mener à bien l'analyse concernant 2004 et le début de 2005. Les données complémentaires ont été communiquées par des experts, y compris les correspondants nationaux pour les statistiques, ou tirées d'un certain nombre de revues spécialisées et de sites Internet. La plupart de ces sources sont citées dans le texte, à la fin de chacun des chapitres, sur la liste des collaborateurs, et dans la liste des références figurant dans l'annexe.

² La liste des correspondants figure, avec leurs coordonnées complètes, dans le bulletin *Forest Products Statistics, 2000-2004*.

NOTES EXPLICATIVES

La «consommation apparente» d'un pays est sa production, plus ses importations et moins ses exportations. Les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks.

Le «solde» est la différence entre les exportations et les importations; il est positif lorsqu'il s'agit d'exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il s'agit d'importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données commerciales concernant les 25 pays de l'Union européenne comprennent le commerce intracommunautaire, qui fait souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats relatifs au commerce régional correspondent aux échanges commerciaux entre pays de la région.

Pour la subdivision des régions, le lecteur voudra bien se reporter à la carte qui figure dans l'annexe. Les références à l'UE correspondent aux 25 pays de l'Union européenne en 2004.

Tout au long du texte, le terme «résineux» est employé comme synonyme de «conifères», et le terme «feuillus» comme synonyme de «non-conifères» et «non-résineux». D'autres définitions apparaissent dans l'annexe de la version électronique.

La mention «tonne» ou «tonnes» renvoie dans tous les cas à l'unité de poids de 1 000 kilogrammes (kg).

Le mot «anhydre» (séché à l'étuve) est utilisé ici par rapport au poids d'un produit complètement sec; ainsi, une tonne de fibre de bois anhydre correspond à 1 000 kg de fibre de bois ne contenant aucune humidité.

SYMBOLES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS
**(Des abréviations peu utilisées explicitées dans le texte peuvent
ne pas figurer sur cette liste)**

...	chiffre non disponible
AELE	Association européenne de libre-échange
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ATFS	American Tree Farm System
BCE	Banque centrale européenne
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CO ₂	Dioxyde de carbone
CSA	Association canadienne de normalisation
EQ	équivalent de bois brut
FMI	Fonds monétaire international
f.o.b.	franco de bord
FSC	Forestry Stewardship Council
GES	Gaz à effet de serre
IED	Investissement étranger direct
m ²	mètre carré
m ³	mètre cube (volume réel de bois rond ou de produit transformé)
MDF	panneaux de fibres de densité moyenne
NIMP	Normes internationales pour les mesures phytosanitaires
ONG	organisation non gouvernementale
OSB	panneaux de grandes particules orientées
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PECO	pays d'Europe centrale et orientale
PIB	produit intérieur brut
PPA	parité de pouvoir d'achat
SAR	Région administrative spéciale de Hong Kong
SFI	Sustainable Forestry Initiative
t.m.	tonne métrique
USDA	United States Department of Agriculture
WWF	Fonds mondial pour la nature

CHAPITRE 1

LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION DE LA CEE RÉAGISSENT DE MANIÈRE POSITIVE À LA MONDIALISATION: APERÇU DES MARCHÉS ET DES ORIENTATIONS, 2004-2005

Faits saillants

- Grâce à une bonne conjoncture économique, associée au fait que des politiques promotionnelles ont été mises en œuvre avec succès par les pouvoirs publics et par la branche de production, les marchés des produits forestiers ont atteint des niveaux records en 2004 pour l'ensemble de la région de la CEE.
- Les importations de bois non transformé et de bois semi-ouvré de la région effectuées par la Chine de même que ses réexportations vers la CEE de produits à valeur ajoutée ont eu des effets inégaux, en fonction du degré d'adaptation des entreprises face à la mondialisation.
- L'abattage illégal représente moins de 1 % des coupes autorisées pour la plupart des pays de la région; pour certains d'entre eux cette proportion est cependant plus importante, ce qui entraîne d'importants coûts environnementaux, sociaux et économiques pour les États et a des effets pernicioeux dans l'ensemble du secteur.
- L'Amérique du Nord est devenue importatrice nette de sciages résineux en 2004 et ses importations ont pour la première fois été supérieures aux importations européennes car la consommation s'est raffermie grâce à plus de 2 millions de mises en chantier.
- Parmi les questions importantes concernant le secteur forestier en 2004 en Russie, on peut citer la ratification du Protocole de Kyoto, les débats sur la propriété privée des forêts, le recours aux satellites pour éviter les abattages illégaux et les différends portés devant la justice concernant la propriété et la gestion de certaines entreprises de bois et de papier.
- Les exportations de produits ligneux de transformation secondaire par les pays tropicaux ont, pour la première fois, dépassé la valeur des échanges de produits ligneux primaires en 2004, ce qui témoigne du succès des politiques visant à promouvoir les produits à valeur ajoutée.
- En Amérique du Nord et en Europe, les associations professionnelles se sont alliées pour promouvoir la transformation à valeur ajoutée ainsi que les forêts et les industries du bois en général.
- Le souci de s'assurer que les produits ligneux sont produits de façon légale et durable a poussé les gouvernements, la filière et les détaillants à mettre en œuvre des politiques d'achat de produits forestiers certifiés, ce qui a influencé tous les secteurs du marché.

- La superficie des forêts certifiées a dépassé 240 millions d'hectares, ce qui représente un accroissement d'un tiers par rapport à l'année précédente, et l'offre de produits forestiers certifiés augmente dans tous les secteurs du marché, des bois ronds aux produits ligneux à valeur ajoutée.
- On a enregistré un recul de la consommation de sciages feuillus dans la région, dû essentiellement aux compressions d'effectifs survenues dans l'industrie de l'ameublement aux États-Unis par suite de la progression des importations en provenance d'Asie; les exportations de feuillus à destination de l'Asie ont toutefois augmenté.

1.1 Évolution du marché des produits forestiers et des orientations dans ce domaine entre 2004 et 2005

Le présent chapitre offre un aperçu de l'évolution du marché des produits forestiers et des politiques forestières dans la région de la CEE³ (les trois sous-régions analysées ici étant la Communauté d'États indépendants (CEI), l'Europe et l'Amérique du Nord) et chez ses partenaires commerciaux. On trouvera présentés d'abord les résultats de l'analyse de cette année, puis un résumé des principaux faits intéressant chaque segment du marché. Des indications plus détaillées sur l'ensemble de la situation sont données dans les 10 autres chapitres de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* (la *Revue*) et dans les annexes électroniques de ses tableaux statistiques.

1.1.1 Évolution dans l'ensemble de la région

Les marchés atteignent des niveaux records

Grâce à une bonne conjoncture économique, alliée au succès de politiques promotionnelles mises en œuvre par les pouvoirs publics et par la branche de production, les marchés des produits forestiers ont atteint des niveaux records en 2004 pour l'ensemble de la région de la CEE. Bien que l'économie de certains pays d'Europe occidentale ait continué de montrer des signes de faiblesse, les marchés européens des produits forestiers sont dans l'ensemble restés fermes, avec des avancées plus importantes en dehors des 25 pays de l'Union européenne, pour des volumes il est vrai souvent moindres. La consommation apparente des pays de la CEI est restée faible mais leurs exportations de produits de première transformation ont dépassé de loin les volumes d'avant 1991, progressant plus rapidement que celles des autres sous-régions (graphique 1.1.1). Les exportations de l'ensemble de la région ont crû pour la troisième année consécutive (graphique 1.1.2). Celles de l'Amérique du Nord ont augmenté en 2004 mais les exportations des États-Unis ayant diminué, elles sont seulement revenues à leurs niveaux de 2000. En 2004, les exportations européennes de produits forestiers primaires, en hausse, ont représenté le double des exportations de l'Amérique du Nord.

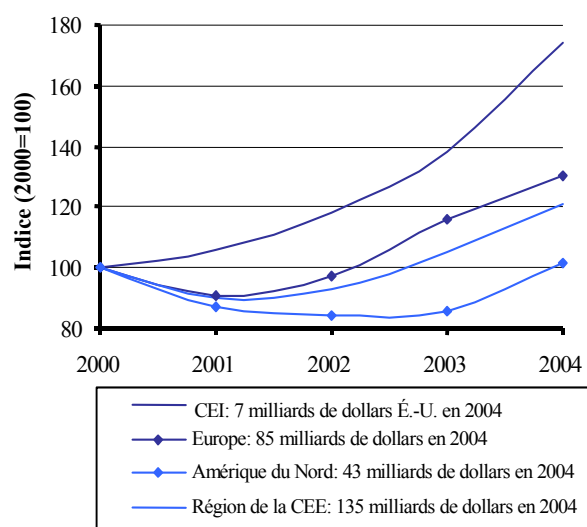
Dans l'ensemble de la région de la CEE, la consommation de produits forestiers a atteint des niveaux records en 2004, progressant de 3,9 % par rapport à 2003. La consommation de sciages, qui avait chuté en 2003, a crû de 4,3 % (tableau 1.1.1) tandis que celle de panneaux, avec une progression encore plus forte (6,2 %) a encore affiché un niveau élevé pour la troisième année consécutive. La consommation de papiers et de cartons, qui avait également chuté en 2003 pour la troisième année consécutive, s'est bien redressée, atteignant un nouveau record de 199 millions de tonnes métriques, soit une augmentation de 3,0 %. C'est dans la CEI que la consommation de tous les produits du bois de première transformation a augmenté le plus en pourcentage entre 2000 et 2004, mais il s'agissait de faibles volumes. Malgré des augmentations du PIB parmi les plus fortes du monde en 2004, la consommation de produits forestiers a peu

³ La liste des pays de la région de la CEE figure dans l'annexe à la présente publication. Depuis l'élargissement de l'Union européenne, passée de 15 à 25 pays en 2004, et dans la perspective d'un nouvel élargissement au cours des années à venir, la distinction, dans l'analyse de la situation en Europe, entre UE/AELE et «autres pays d'Europe» a été abandonnée, la situation en Europe centrale et orientale continuant de faire l'objet d'une attention particulière. L'évolution des marchés dans les 25 membres de l'Union européenne est systématiquement notée.

évolué dans cette sous-région. Les exportations génèrent apparemment davantage de profits que les marchés intérieurs et les excédents de production visent par conséquent les marchés étrangers. L'Amérique du Nord a surmonté la chute de sa consommation en 2003, égalant l'augmentation en pourcentage observée en Europe.

GRAPHIQUE 1.1.1

Exportations de produits du bois de première transformation dans la région de la CEE, 2000-2004

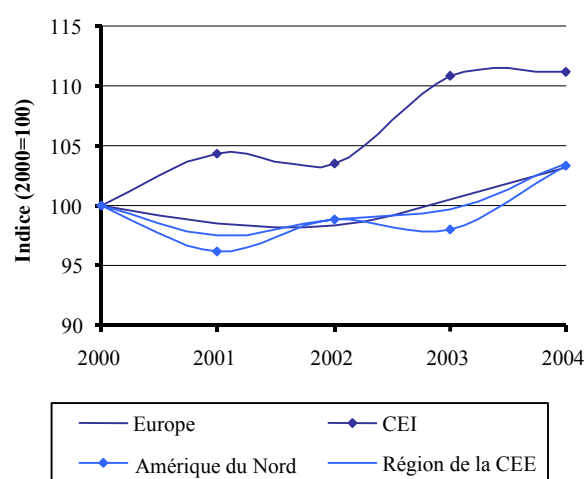


Note: Les produits du bois de première transformation comprennent les sciages, les panneaux, les papiers et les cartons, les pâtes et les bois ronds.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

GRAPHIQUE 1.1.2

Consommation apparente de produits forestiers dans la région de la CEE, 2000-2004



Note: Les produits forestiers comprennent les sciages, les panneaux, et les papiers et cartons.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

TABLEAU 1.1.1

Consommation apparente de sciages¹, de panneaux dérivés du bois² et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2000-2004

	Milliers d'unités	2000	2001	2002	2003	2004	Variation de 2003 à 2004	
							Volume	%
Europe								
Sciages	m ³	111 378	107 200	107 746	110 746	114 859	4 113	3,7
Panneaux	m ³	55 552	54 525	54 426	56 694	59 879	3 186	5,6
Papiers et cartons	t.m.	89 328	89 345	88 884	90 023	91 002	979	1,1
Total	m ³ EQ ³	569 911	561 641	560 792	573 082	588 078	14 996	2,6
<i>dont: Europe des 25</i>								
Sciages	m ³	98 084	94 806	93 844	96 525	99 301	2 776	2,9
Panneaux	m ³	50 023	49 621	48 831	50 128	52 223	2 095	4,2
Papiers et cartons	t.m.	82 552	82 788	81 772	82 852	83 784	932	1,1
Total	m ³ EQ ³	516 822	511 733	505 487	515 514	526 465	10 951	2,1
CEI								
Sciages	m ³	16 213	15 364	13 226	12 386	11 543	-842	-6,8
Panneaux	m ³	5 133	5 998	6 702	8 219	8 265	46	0,6
Papiers et cartons	t.m.	4 508	5 144	5 698	6 434	6 855	421	6,5
Total	m ³ EQ ³	49 435	51 617	51 201	54 777	54 932	155	0,3
Amérique du Nord								
Sciages	m ³	136 083	135 484	144 148	140 129	148 214	8 084	5,8
Panneaux	m ³	61 947	56 893	60 106	62 192	66 823	4 631	7,4
Papiers et cartons	t.m.	102 510	97 542	97 401	96 726	101 057	4 331	4,5
Total	m ³ EQ ³	664 358	638 470	656 995	651 616	686 641	35 025	5,4
Région de la CEE								
Sciages	m ³	263 674	258 048	265 120	263 261	274 616	11 354	4,3
Panneaux	m ³	122 632	117 416	121 234	127 105	134 968	7 863	6,2
Papiers et cartons	t.m.	196 346	192 031	191 982	193 183	198 914	5 731	3,0
Total	m ³ EQ ³	1 283 704	1 251 729	1 268 988	1 279 475	1 329 651	50 176	3,9

Notes: ¹ Non compris les traverses, ² Non compris les feuilles de placage, ³ Équivalent de bois brut: 1 m³ de sciages et de panneaux dérivés du bois = 1,6 m³, 1 t.m. de papier = 3,39 m³.

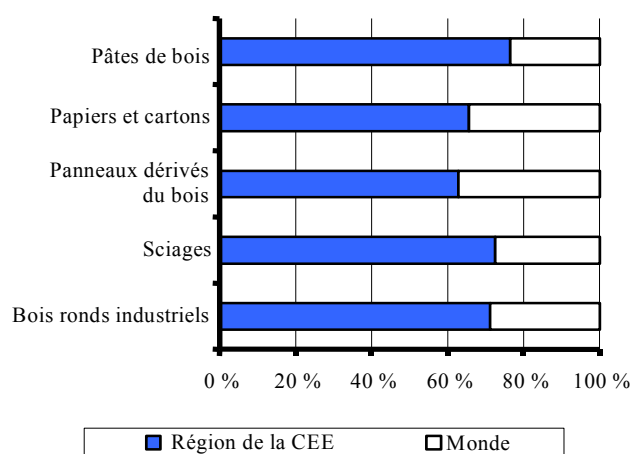
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

La région de la CEE dans le contexte mondial

Pour avoir une idée juste du niveau de la production et des échanges dans la région de la CEE et dans le reste du monde, il faut savoir qu'en 2004 la région a assuré 82 % de la production mondiale de bois ronds industriels, 73 % de celle de sciages, 63 % de celle de panneaux, 66 % de celle de papiers et cartons, 77 % de celle de pâtes et 67 % de la production mondiale de papier recyclé (graphique 1.1.3)

GRAPHIQUE 1.1.3

Part de la région de la CEE dans la production mondiale de produits du bois de première transformation, 2004

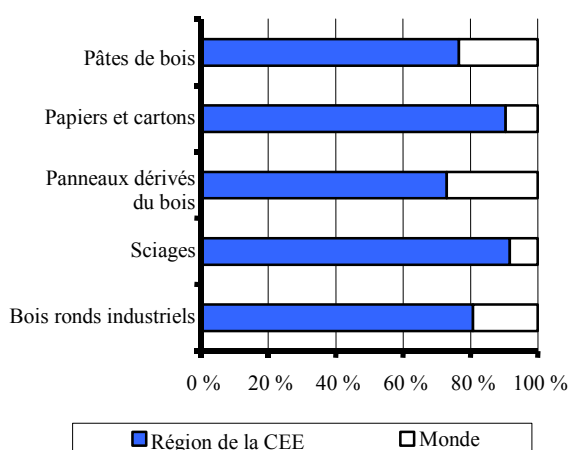


Note: Région de la CEE en 2004, monde en 2003 (statistiques les plus récentes disponibles).

Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, statistiques de la FAO, 2005.

GRAPHIQUE 1.1.4

Part de la région de la CEE dans les exportations mondiales de produits du bois de première transformation, 2004



Note: Région de la CEE en 2004, monde en 2003 (statistiques les plus récentes).

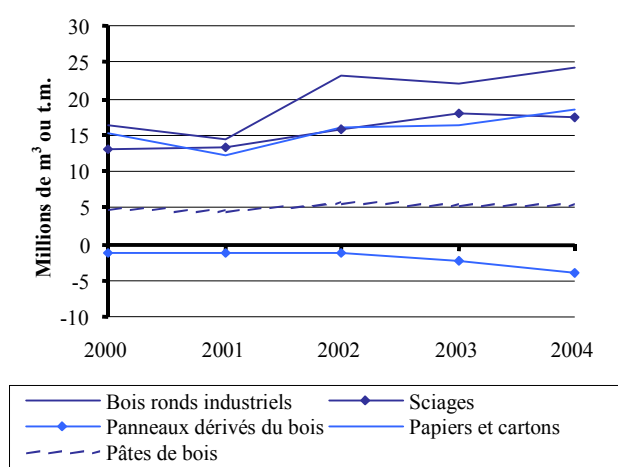
Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, statistiques de la FAO, 2005.

La région de la CEE assure de 75 à plus de 90 % des exportations mondiales de produits du bois de première transformation (graphique 1.1.4). La majorité des échanges a lieu à l'intérieur de la région.

Grâce à la poursuite des exportations, souvent vers l'Asie (graphique 1.1.5), le solde des échanges (exportations nettes) dans la région a été positif pour tous les produits, à l'exception des panneaux dérivés du bois. Des réductions ont cependant été enregistrées en 2004 pour les sciages et les panneaux, essentiellement en raison de l'importation par les États-Unis de produits d'Amérique du Sud, d'Océanie et d'Asie.

GRAPHIQUE 1.1.5

Bilan des produits du bois de première transformation dans la région de la CEE, 2000-2004



Note: Papiers, cartons et pâtes de bois en t.m.; autres en m³.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Éléments moteurs du marché en 2004 et 2005

La vigueur du marché de l'immobilier aux États-Unis ne s'est pas démentie en 2005 avec de nouveau, comme en 2004, la perspective de près de 2 millions de mises en chantier, dont 95 % de constructions à base de bois, ce qui a véritablement été le moteur du marché des produits forestiers dans la région de la CEE. Les États-Unis ont fortement accru leurs importations de leur principal partenaire commercial, le Canada, mais aussi de pays d'Europe, d'Asie et de l'hémisphère Sud, entraînant pour la première fois l'Amérique du Nord dans un déficit commercial net pour les sciages et creusant le déficit pour certains autres produits de première transformation.

En dehors de la région, la part de la Chine dans le commerce des produits du bois a été à la une de l'actualité. La Chine, qui domine désormais le marché des bois tropicaux, s'est de plus en plus orientée vers la production, à partir de grumes importées, de produits de première et de deuxième transformation. Par ailleurs, elle achète des bois de régions tempérées sous forme de grumes de sciage et de grumes de placage, essentiellement à la Russie et aux autres pays de

la CEI, mais aussi à des pays d'Amérique du Nord et d'Europe et à des pays extérieurs à la région comme la Nouvelle-Zélande.

Bien que la Chine consomme davantage de bois et de papiers, ses exportations de produits ligneux à valeur ajoutée ont provoqué des changements structurels ailleurs, notamment sur les marchés des États-Unis. Pour la production, la Chine utilise en partie des feuillus importés des États-Unis, mais aussi sur des panneaux produits sur place à partir de différents bois ronds industriels importés. Les exportations chinoises, vers les États-Unis, de meubles à la fois peu coûteux et d'une qualité croissante ont été la cause, en 2004 aux États-Unis, de la fermeture de 50 autres fabriques de meubles et du licenciement de 14 500 ouvriers. Certaines entreprises qui ont dû fermer des usines n'ont pas pour autant cessé leurs activités mais ont délocalisé leur production en Chine ou dans d'autres pays comme le Viet Nam, où les coûts de fabrication sont bas, et ont conservé leur position de force dans le domaine de la vente grâce aux filières qu'elles avaient mises en place. L'envolée des importations de meubles chinois a conduit le Gouvernement des États-Unis à voter des droits antidumping en 2004.

Le redressement de l'économie japonaise s'est accompagné de plus d'un million de mises en chantier, pour la moitié de constructions à base de bois, et les producteurs européens de sciages ont accru leurs ventes au Japon mais l'augmentation des importations japonaises de bois ronds et de sciages a surtout profité à la Russie. Le Japon a également accru, mais dans une moindre mesure, ses importations de bois ronds et de sciages en provenance de nombreuses sources extérieures à la région de la CEE ainsi que ses importations d'autres produits ligneux.

Les fluctuations monétaires ont affecté les marchés des produits forestiers en 2004. La forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro a entraîné une baisse des recettes des sociétés européennes sur les marchés des produits négociés en dollars, comme les papiers et les pâtes de bois. Toutefois, la bonne tenue de l'euro n'a pas empêché un afflux record de sciages européens aux États-Unis, où une demande accrue et des prix élevés ont contrebalancé les effets des fluctuations monétaires.

La croissance des forêts dépasse les coupes

Deux études de la CEE/FAO publiées en 2004 et 2005 ont confirmé la pérennité de l'offre de produits ligneux dans la région de la CEE. L'*Étude prospective sur le secteur forestier en Europe*⁴ (EFSOS) a confirmé la tendance à long terme selon laquelle les enlèvements de bois ronds en Europe et dans la CEI sont très inférieurs à l'accroissement forestier et prévoit que cette tendance se maintiendra jusqu'en 2020, comme le confirme l'évaluation des ressources forestières de la CEE/FAO actuellement en cours⁵. De fait, l'écart entre le renouvellement des forêts et les coupes est tel que si ces dernières n'augmentent pas, les forêts de la région pourraient perdre de leur vigueur et devenir plus vulnérables aux insectes, aux maladies, aux tempêtes et aux incendies.

⁴ www.unece.org/trade/timber/docs/sp/sp-20.pdf.

⁵ www.unece.org/trade/timber/WorkArea2.html.

Les auteurs de l'étude EFSOS notent que les pouvoirs publics et l'industrie devraient s'unir pour promouvoir la demande et faire en sorte que les terres forestières prennent de la valeur. De plus en plus, dans les pays développés comme dans les pays en développement, les coûts élevés de la main-d'œuvre conduisent à restreindre les opérations forestières et réduisent ainsi la rentabilité du secteur. Le remplacement du bois par d'autres produits reste une menace dans la construction et les secteurs des produits à valeur ajoutée comme celui de l'ameublement.

Le Protocole de Kyoto met en relief le rôle du secteur forestier

L'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, après sa ratification par la Russie en 2005, a favorisé la mise en œuvre, aux différents échelons de l'État, de programmes et de stratégies de réduction des émissions de CO₂, de méthane et d'autres gaz à effet de serre. De nombreux pays de la région de la CEE ont ratifié le traité, dont les membres de l'UE, mais le Gouvernement des États-Unis lui reste fermement opposé. Grâce au Protocole, les échanges de droits d'émissions et la création de registres du carbone basés sur les forêts se développent rapidement au sein de l'UE. Des échanges d'allocations ou de crédits d'émissions impliquant le secteur forestier ont débuté.

Avec le Protocole de Kyoto, le secteur forestier prendra davantage d'importance du fait de l'augmentation des crédits alloués à des projets sur le carbone et de la multiplication des échanges de droits d'émissions de carbone. Les incidences du Protocole seront très variables selon les pays, et notamment la superficie de terres disponibles pour des opérations de boisement, production de bioénergie comprise. Les politiques agricoles et énergétiques pourraient désormais dominer les politiques forestières et le secteur forestier traditionnel restés jusqu'ici en marge de ce phénomène.

L'envolée des prix du pétrole favorise l'énergie provenant du bois

Les prix de l'énergie ont connu une véritable flambée en 2004 et, au milieu de l'année 2005, le pétrole avait atteint des prix records supérieurs à 60 dollars⁶ le baril, d'où une contraction des recettes des industriels, dont les coûts de production et de transport ont explosé.

En même temps, cet état de choses favorise les sources d'énergie renouvelables, y compris les combustibles provenant du bois, dans la région de la CEE. Dans le cadre de la politique de l'UE qui vise à assurer aux énergies renouvelables une part de 12 % d'ici à 2010, des initiatives de production d'énergie à partir de la biomasse sont en cours dans de nombreux pays de l'Union. Ces dernières années, le commerce des plaquettes et pellets de bois s'est développé en Europe et en Amérique du Nord et la Russie exporte des pellets. Si les industries du bois produisent depuis longtemps de l'énergie à partir de résidus pour leurs propres besoins en chaleur et en vapeur, certaines sont également impliquées dans la cogénération d'électricité et vendent le surplus d'énergie produit.

La bioénergie est un moyen de contribuer à l'atténuation des changements climatiques: en effet, la combustion de biomasse produite de façon viable n'entraîne pas d'émissions nettes de

⁶ Sauf indication contraire, le terme «dollar» s'entend du dollar des États-Unis.

carbone et l'expansion des réserves forestières qui contribuent à la fixation du carbone peut, dans certaines circonstances, être prise en compte par rapport aux objectifs de réduction des émissions de carbone.

La contribution potentielle de la biomasse à la production d'énergie est considérable et reste dans les limites d'une exploitation durable. Une partie de la biomasse ligneuse pourrait être tirée d'éclaircies de forêts réalisées à des fins non commerciales, par exemple pour réduire les risques d'incendie, comme dans le cadre de la loi sur les forêts votée aux États-Unis (*Healthy Forests Restoration Act*). L'existence de marchés de bois de chauffage devrait contrebalancer les coûts des traitements sylvicoles.

Avec une offre réduite et une demande forte, les prix du pétrole continueront d'augmenter. Selon le Department of Energy des États-Unis, d'ici à 2020, 10 % des produits chimiques et des matériaux industriels pourraient être créés à partir de ressources renouvelables. À raison d'environ 400 milliards de dollars par an, cela représenterait le double de la valeur actuelle des produits forestiers. Plus d'un quart du volume ainsi produit devrait venir du bois.

La mondialisation: menace ou chance?

Certains voient dans la mondialisation une menace, d'autres une chance à saisir. La libéralisation des échanges est en route depuis des décennies et les principales sociétés d'exploitation forestière, par exemple les fabricants internationaux de pâtes et de papiers, ont réagi en créant des usines là où les coûts des fibres, qui proviennent souvent de plantations, de la main-d'œuvre et des opérations de transformation sont peu élevés, ce qui exclut dans certains cas les sous-régions occidentales de la CEE et concerne essentiellement l'hémisphère Sud.

Promouvoir l'utilisation rationnelle des produits du bois et du papier

La réponse à l'atonie du marché et aux menaces qui pèsent sur la rentabilité du secteur forestier semble aller de soi: il faut promouvoir l'utilisation rationnelle des produits du bois et du papier et leurs avantages (ils sont renouvelables et recyclables) et, ainsi, accroître la demande. Les écobilans confirment dans bien des cas que les produits du bois ont, au cours de leur existence, des effets moindres sur l'environnement que leurs concurrents, le béton, l'acier et les matières plastiques. Des mesures importantes ont été prises pour promouvoir le secteur forestier et les industries du bois et du papier dans le cadre d'efforts concertés menés par les administrations locales, nationales et régionales en collaboration avec les organisations professionnelles concernées.

Pour faire face à la concurrence de plus en plus vive de producteurs et d'exportateurs extérieurs à la région de la CEE, les États et les organismes professionnels de la filière bois se sont dotés de politiques censées accroître leur compétitivité dans un monde marqué par la libéralisation des échanges. Les participants aux discussions sur les marchés organisées en 2004 par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts de la FAO se sont penchés sur le problème de la mondialisation et de ses effets sur le secteur forestier dans la région. Dans sa déclaration annuelle, le Comité a affirmé que pour survivre les sociétés devraient maintenir et accroître leur compétitivité, en revoyant au besoin de fond en comble leurs stratégies et en s'inspirant des tendances des marchés mondiaux.

Les efforts en cours dans la région de la CEE pour promouvoir l'utilisation du bois visent à harmoniser les codes en vigueur, à encourager l'investissement de fonds publics dans l'étude des technologies relatives aux produits du bois et à faire valoir les qualités écologiques du bois. Pour continuer à progresser, il faudra investir davantage dans la recherche sur les utilisations et la compétitivité du bois dans l'UE et en Amérique du Nord. Plusieurs initiatives de constructions écologiques ont été lancées en Europe et en Amérique du Nord.

Une promotion efficace coûte cher et requiert une collaboration entre les associations professionnelles et les pouvoirs publics. Des campagnes multinationales adressant des messages explicites à des groupes bien ciblés et soutenues par l'ensemble des parties concernées constituent le moyen le plus efficace de sensibiliser l'opinion aux avantages du bois.

La solution passe par l'innovation

Dans la région de la CEE, la filière bois a besoin d'un climat commercial favorable que peuvent créer les pouvoirs publics et les associations professionnelles. En Amérique du Nord et dans l'UE surtout, les coûts de la main-d'œuvre, de l'énergie et des mesures de protection de l'environnement sont élevés. Les prix des bois ouvrés et des papiers ont dans l'ensemble augmenté en 2004 mais, pour certains produits, ils n'ont pu suivre l'augmentation des coûts de production. L'industrie est continuellement à la recherche de gains d'efficacité et réduit la main-d'œuvre au maximum par la mécanisation. La réduction des coûts et le progrès technique commencent toutefois à atteindre leurs limites et les sociétés s'emploient maintenant à accroître leurs gains au niveau de la commercialisation.

Il est difficile d'être compétitif sur les marchés des produits de base et la *Revue* signale le cas de plusieurs pays aux coûts élevés et qui ne peuvent plus faire face à des concurrents où les coûts sont moindres, que ce soit au sein de la région ou en dehors de celle-ci. Inversement, des producteurs de produits de base se sont lancés dans la transformation à valeur ajoutée, par exemple les pays baltes.

Des stratégies commerciales efficaces permettent aux industries de trouver de nouveaux débouchés pour les produits du bois et les papiers et, par «nouveaux débouchés», on peut entendre de nouveaux pays ou de nouveaux produits. Le bois de haute technologie est un excellent exemple de la façon dont l'innovation peut conduire à une utilisation plus efficace. Si, dans certains cas, le bois de haute technologie est appelé à supplanter des applications traditionnelles des sciages, à long terme, il accroîtra la part de marché des produits du bois, comme en témoigne l'utilisation de plus en plus fréquente de poutres en lamellé-collé à la place de poutres en acier dans le bâtiment. Ces produits continuent de faire l'objet de travaux de recherche-développement avec le soutien des associations commerciales et, pour certains projets, un financement direct des pouvoirs publics.

Les politiques des pouvoirs publics et des associations professionnelles donnent le ton

Le rapport de synthèse que vient de publier la Commission européenne sur la mise en œuvre de la stratégie forestière de l'Union européenne contient pour principale recommandation l'élaboration d'un plan d'action de l'UE pour la gestion durable des forêts. Ce plan consistera notamment à réunir des informations sur le bois en tant que ressource renouvelable et écologique

et à faire le point sur les pratiques existantes afin de faciliter la coordination, la communication et la coopération entre les différents secteurs.

Les auteurs de l'étude EFSOS décrivent le contexte dans lequel le secteur forestier devra évoluer en précisant que de nombreuses demandes continueront de lui être faites mais que ses capacités de les satisfaire seront dans certains cas restreintes. Ils ont également rappelé que des politiques extérieures au secteur forestier avaient sur celui-ci un impact considérable, souvent négatif. Un atelier de la CEE/FAO sera organisé en octobre 2005 sur ces aspects intersectoriels⁷.

Dans l'Union européenne, les fédérations de l'industrie du bois ont lancé en février 2005 un projet de plate-forme technologique pour une utilisation novatrice et durable des ressources forestières⁸. Cette initiative, dont le but est d'appliquer un programme de recherche-développement, est analogue au programme «Agenda 2020» de l'American Forest and Paper Association et du Department of Energy des États-Unis, lancé en 1994.

Le déboisement prête à confusion

Le déboisement suscite de vives préoccupations au sein du public. Bien qu'il ne revête en aucun cas une importance majeure dans la région de la CEE, il nuit à la réputation du secteur. Les consommateurs sont trompés par le déboisement en milieu tropical et croient à tort que ce problème se pose également en Europe et dans la CEI. Il faudrait que les gouvernements, les industries et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées s'attachent à dissiper ce malentendu.

Les abattages illégaux nuisent au secteur de la foresterie

Des abattages illégaux ont bel et bien lieu dans la région de la CEE, comme en témoignent les informations réunies par un atelier CEE/FAO tenu en septembre 2004 sur l'exploitation illégale du bois et le commerce des produits forestiers qui en sont illégalement dérivés. D'après ces informations, la part du commerce des produits forestiers exploités illégalement est inférieure à 5 % dans la plupart des pays et à 1 % dans beaucoup d'entre eux. Quelques exceptions existent cependant: un pays a estimé par exemple que ce type de commerce représentait jusqu'à 35 % des coupes autorisées; dans la Fédération de Russie, les estimations ministérielles officielles données à l'atelier faisaient état de «pas plus de 5 %» alors que, d'après une étude récente, de 15 à 20 % des coupes pourraient être illicites (AF&PA, 2004)⁹. Les abattages illégaux représentent de 8 à 10 % de la production¹⁰ mondiale de produits du bois et une part analogue du commerce mondial

⁷ «Les forêts – Bénéfices communs, responsabilités partagées, politiques multiples», www.unece.org/trade/timber/tc-docs.htm.

⁸ www.forestplatform.org.

⁹ «Illegal logging' and global wood markets: The competitive impacts on the U.S. wood products industry, 2004». Étude réalisée pour l'American Forest and Paper Association par Wood Resources International LLC et Seneca Creek Associates, www.afandpa.org.

¹⁰ Ibid.

de ces produits, ce qui représente pour les gouvernements et les économies nationales quelque 15 milliards de dollars par an de coûts environnementaux, sociaux et économiques¹¹.

Les pays ont reconnu la gravité du problème dont les conséquences, l'étendue, les caractéristiques et les causes ont été décrites dans les conclusions de l'atelier, avec les mesures à prendre pour le combattre. Il faudrait que le secteur forestier mette en œuvre les mesures proposées pour améliorer son image auprès des consommateurs. Des actions à mener ont été proposées aux gouvernements, à l'industrie et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées.

La communauté internationale exerce des pressions de plus en plus fortes contre l'exploitation illicite des produits forestiers. Les abattages illégaux et le commerce des produits ainsi exploités font des dégâts considérables aux plans environnemental, social et économique. Ils privent de recettes les gouvernements des pays touchés, appauvrissent les populations rurales qui dépendent des produits de la forêt pour leur subsistance et nuisent à l'image du secteur tout entier, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

La certification des forêts peut apporter un élément de solution

La solution réside-t-elle dans la certification de modes de gestion durables des forêts et dans la production de produits forestiers certifiés dont l'origine peut être attestée au moyen de certificats de traçabilité? Serait-ce là le moyen de promouvoir le bois et les forêts et de restreindre les coupes illicites? Les participants à l'atelier de la CEE/FAO sur l'abattage illégal ont indiqué que la certification pouvait aider mais qu'elle n'était pas la seule solution et qu'il ne fallait pas mélanger certification et abattages illégaux. Il est vrai qu'en Europe et en Amérique du Nord, les administrations locales et nationales appliquent des politiques d'achat obligeant à fournir des preuves de la légalité des modes de production et, parfois, des certificats de gestion durable des forêts. «La certification des forêts – Quel rôle pour les pouvoirs publics?» sera le thème d'un forum de politique générale qui aura lieu le 29 septembre 2005 à l'occasion de la session annuelle du Comité du bois¹².

Libéraliser les échanges?

Soucieux de donner des chances égales aux acteurs du commerce des produits forestiers, les pouvoirs publics et les associations professionnelles sont favorables à l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires. Toutefois, bien que les droits de douane sur les produits forestiers ne soient dans l'ensemble pas très élevés dans la région de la CEE, des obstacles demeurent. D'anciens différends commerciaux n'ont toujours pas été réglés, par exemple ceux qui découlent de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis. Certaines administrations publiques et associations professionnelles espèrent qu'une partie des 4 milliards de dollars de droits prélevés au titre de cet accord pourront un jour servir à promouvoir le secteur des produits forestiers sur les marchés intérieurs et à l'étranger. Des droits

¹¹ Banque mondiale 2001. *Controlling the International Trade in Illegally Logged Timber and Wood Products – a Revised Strategy for the World Bank Group*, Washington DC, 30 juillet.

¹² www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-63/tc-63.htm.

antidumping ont par ailleurs été imposés l'année passée pour protéger les industries nationales contre l'importation de produits bon marché. Il y a matière à gagner mais aussi à perdre avec toutes ces mesures, selon que l'on est fabricant, détaillant, importateur, exportateur ou consommateur.

Les réglementations phytosanitaires appliquées aux emballages en bois vert pour prévenir la propagation d'insectes et de maladies empêchent l'utilisation de palettes et d'autres formes d'emballages en bois. Le risque de propagation d'organismes nuisibles par des matériaux d'emballage en bois vert suscite depuis quelques années beaucoup d'inquiétude et, en réponse, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires de la FAO a adopté une norme autorisant les pays à exiger que les emballages en bois soient séchés ou traités. Une marque phytosanitaire internationale a été adoptée et déposée et peut désormais être utilisée. L'industrie craint que le bois ne soit supplanté par d'autres matériaux d'emballage.

Après un bon début, maintenir les acquis

En résumé, le secteur des produits forestiers dans la région de la CEE a profité en 2004 d'une forte croissance économique et a atteint des niveaux records. Il a renforcé les alliances nouées entre l'industrie et les pouvoirs publics pour promouvoir les avantages des produits du bois issus d'une gestion durable des forêts. Grâce à l'ouverture de nouveaux marchés, au développement des marchés existants et à l'innovation, le secteur forestier est maintenant compétitif à l'échelle mondiale mais tout n'est pas encore gagné. Les avancées de 2004 n'ont pas concerné toute la région et certains pays sont restés à la traîne. L'exploitation et le commerce illicites existent dans la région et en dehors et, si rien n'est fait pour y mettre fin, la confiance des consommateurs finira par être entamée. Les opérations de déboisement qui ont lieu à l'extérieur de la région continuent d'influencer les consommateurs. La certification de la gestion durable des forêts et la mise en place de systèmes de traçabilité aideront à résoudre ces problèmes. Toutefois, il importe que les gouvernements adoptent des lois et des règlements qui favorisent le développement durable du secteur forestier tout en garantissant la rentabilité, nécessaire à la viabilité des industries et du commerce du bois.

1.1.2 Évolution dans la sous-région de l'Europe¹³

2004 a été une année record pour les marchés européens de produits forestiers qui ont été encore plus vigoureux en dehors de l'Europe des 25, comme en témoigne la progression de la consommation dans toute l'Europe. La prévision selon laquelle, d'après l'étude EFSOS, le centre de gravité de l'industrie forestière se déplacerait vers l'Europe orientale et, pour finir, vers la CEI se trouve ainsi confirmée. Les nouveaux membres de l'UE estiment que leur adhésion a été bénéfique pour les industries du bois; la suppression de certaines formalités douanières et la levée d'autres obstacles ont par exemple permis de réduire les délais et les coûts de livraison.

¹³ Depuis l'adhésion, en 2004, de 10 nouveaux pays à l'Union européenne, l'analyse présentée dans la *Revue* ne fait plus de comparaisons entre l'Est et l'Ouest, certains des pays européens situés le plus à l'est, par exemple les pays baltes, faisant désormais partie de l'Union européenne.

En 2004, la demande de la plupart des produits de première transformation a été forte grâce à l'amélioration de la conjoncture qui n'a cependant pas été universelle; l'économie allemande par exemple est restée peu dynamique mais la demande de la plupart des produits du bois de première transformation s'est maintenue.

En 2004 et en 2005, l'Europe a été frappée à nouveau par des tempêtes dévastatrices. En novembre 2004, les Monts Tatras en Slovaquie ont subi jusqu'à 5 millions de m³ de dégâts. En janvier 2005, ça a été le tour de la région de la mer Baltique où 85 millions de m³ ont été détruits. C'est la Suède qui a été le plus durement touchée avec environ 75 millions de m³ de chablis de fait du vent, soit l'équivalent d'une récolte annuelle. L'excédent de production de bois ronds, tant pour l'industrie que comme bois de feu, a eu des effets dans toute la région de la CEE. Là où les forêts ont été détruites, les opérations de nettoyage ont débuté immédiatement pour que puisse être pleinement exploitée la richesse des fibres avant que ne s'installe la pourriture ou que les insectes et les incendies ne provoquent de nouveaux dégâts. Les pays ont exporté leurs excédents et les prix des bois ronds ont chuté.

Un conflit syndical survenu au milieu de l'année 2005 dans des usines finlandaises de pâte à papier a mis en évidence les interdépendances du secteur forestier. Gros producteur de pâte à papier, la Finlande a exporté en 2004 25 % des papiers et cartons de l'Europe des 25. Il y a eu des pénuries parce que les acheteurs se faisaient livrer en flux tendu pour économiser sur le coût des stocks. L'arrêt de travail a affecté les fabricants finlandais de pâte à papier mais aussi les scieries qui se sont trouvées privées de débouchés. Les scieries des pays voisins, dépendantes pour un tiers de leurs recettes de la vente de copeaux de bois, ont dû restreindre ou arrêter leur production pendant la grève. La production de copeaux avait déjà souffert de l'excédent de résidus forestiers dû aux tempêtes survenues plus tôt dans le courant de l'année et avec ces excédents de plaquettes et de sciages, les prix ont dégringolé.

En résumé, alors que l'année 2004 a été bénéfique pour les industries européennes des sciages, panneaux et papiers, les effets conjugués des tempêtes, de la grève en Finlande et de la faiblesse persistante de certaines économies imposent des défis à relever en 2005 pour que la croissance continue à un rythme record.

1.1.3 Évolution dans la sous-région de la CEI

Les marchés des produits forestiers des pays de la CEI continuent de se heurter à des difficultés considérables. Malgré un taux de croissance économique parmi les plus élevés au monde, avec une hausse du PIB supérieure à 8 %, la demande intérieure de produits du bois de première transformation est restée faible en 2004. La consommation de panneaux et de produits en papier a augmenté mais sur des volumes peu importants, cependant que celle de sciages poursuivait sa spirale inexplicable vers le bas.

En revanche, les exportations des pays de la CEI ont progressé de façon spectaculaire, atteignant de nouveaux niveaux records. Par exemple, les exportations de sciages résineux ont bondi de 20 % en 2004, celles de panneaux de 40 % et celles de bois ronds de 11 %. Ces exportations étaient destinées pour la plupart aux autres pays de la région de la CEE, notamment l'Europe, mais des volumes croissants ont été exportés vers l'Asie, en particulier la Chine et le Japon. Les exportations vers les États-Unis augmentent aussi. Par exemple, en 2004,

les exportations de sciages résineux vers les États-Unis ont progressé de 43 %, atteignant 24 millions de dollars des États-Unis¹⁴.

L'industrie mais aussi les gouvernements reconnaissent que ces exportations massives de bois ronds privent les pays de la possibilité de fabriquer des produits à valeur ajoutée, en tout cas des produits de première transformation de sciages, panneaux et pâtes de bois. Des mesures de politique générale ont été prises pour encourager les investissements étrangers directs.

Des politiques sont également mises en œuvre contre l'exploitation illégale des produits forestiers et la surveillance par satellite des abattages illégaux s'est par exemple intensifiée. Parmi les autres questions importantes de politique générale intéressant le secteur forestier en Russie en 2004, on citera la ratification du Protocole de Kyoto (et son entrée en vigueur au printemps de 2005 avec la mise en œuvre de nouvelles mesures de surveillance des émissions de carbone) et les débats sur la privatisation des forêts dans le contexte du projet de nouveau code forestier. Les «guerres des forêts» nées de différends juridiques concernant la propriété et la gestion de certaines usines de pâte à papier et exploitations forestières continuent.

1.1.4 Évolution dans la sous-région de l'Amérique du Nord

Les États-Unis et le Canada ont affiché des gains importants en matière de construction de logements, avec plus de 2 millions de mises en chantier en 2004 et des prévisions analogues pour 2005 d'après les chiffres disponibles au milieu de l'année. Cette situation a stimulé la demande de produits du bois, aussi bien de première transformation qu'à valeur ajoutée, qui a atteint des niveaux records.

Aux États-Unis, la consommation effrénée de sciages, aussi bien pour la construction de logements nouveaux que pour le secteur également important des réparations et rénovations, a entraîné une hausse record des importations et, pour la première fois, un déficit commercial pour la sous-région.

Le recul continu de la production de produits ligneux aux États-Unis, où se trouvent certaines des principales ressources du monde, a ouvert des perspectives aux exportateurs canadiens mais aussi étrangers. L'une des raisons de ce recul tient à la diminution des quantités disponibles de bois ronds provenant des terres du National Forest System, progressivement déclarées inexploitable pour des raisons écologiques. Toutefois, le vieillissement des forêts domaniales et l'accumulation des déchets d'exploitation ont fait que les incendies de forêt sont devenus de plus en plus fréquents et dévastateurs. En 2004, après que plusieurs maisons aient brûlé à la suite d'un incendie devenu impossible à maîtriser, le Congrès a rapidement mis fin au débat et voté une loi sur la restauration du patrimoine forestier. Grâce à cette loi, de la matière ligneuse a déjà pu être obtenue de forêts domaniales faisant l'objet de travaux d'amélioration consistant à nettoyer le tapis forestier et à pratiquer des ouvertures dans la canopée pour empêcher la propagation des incendies.

¹⁴ USDA Foreign Agriculture Service, www.fas.usda.gov/ustrdscripits/USReport.exe.

Il pourrait s'agir là d'un tournant dans la diminution de la production ligneuse des terres du National Forest System puisque de vastes domaines forestiers sont à nouveau ouverts à la sylviculture et donc à des coupes limitées. Quand la nouvelle loi a commencé à être appliquée, les opérations prévues ont été planifiées avec la participation de tous les intéressés, si bien que le programme de coupes d'éclaircies a été accepté par tous, y compris les ONG de défense de l'environnement. Déjà, de nouvelles industries commencent à produire des sciages et du bois pour la production d'énergie sur des terres louées à l'administration fédérale.

Au Canada, les coupes ont été réduites en 2005 dans les provinces de l'Ontario et du Québec, le but étant de revenir à des niveaux d'exploitation durable. L'infestation par le dendroctone du pin survenue dans l'intérieur de la Colombie-Britannique a mis un frein à la réduction des coupes et de la production, poussant le Gouvernement de la province à renforcer son programme de récupération en augmentant sensiblement le volume des coupes autorisées. L'industrie a pour sa part consenti des investissements importants dans les scieries pour assurer la transformation de ces quantités accrues de bois mort.

L'arrivée en masse de meubles chinois a poussé les États-Unis à imposer des droits antidumping en 2004. Les États-Unis ont également taxé les exportateurs brésiliens de contreplaqués au milieu de l'année 2005. Ces mesures protectrices visent non seulement à venir en aide aux fabricants nationaux de meubles mais aussi à satisfaire leur demande de sciages et de panneaux et à protéger la main-d'œuvre.

1.2 Évolution des marchés par secteur

On trouvera exposés ci-après des faits saillants intéressant chaque secteur, des renseignements plus détaillés étant donnés dans les différents chapitres.

1.2.1 Matière première bois

Les quantités enlevées de bois ronds ont atteint en 2004 des niveaux records dans la région de la CEE, la demande de produits du bois et à base de papiers ayant été plus forte que jamais. Les échanges ont été actifs en 2004 et les tempêtes qui ont soufflé en Europe à la fin de 2004 et au début de 2005 ont entraîné une accélération des exportations des zones touchées de la région de la mer Baltique et de la Slovaquie. Les exportations de bois ronds de la CEI ont à nouveau augmenté mais celles des deux autres sous-régions ont chuté.

La promotion par les pouvoirs publics de l'énergie provenant du bois, dans le cadre de la politique européenne qui vise à porter à 12 %, d'ici à 2010, l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, a favorisé le commerce des plaquettes et pellets de bois. La concurrence que se livrent les producteurs d'énergie et les fabricants de pâtes et de panneaux pour obtenir du bois s'est intensifiée. Les scieries sont devenues performantes et parviennent à traiter avec profit des fûts de petit diamètre, souvent de 10 cm seulement à l'extrémité supérieure, faussant la distinction entre grumes à pâte et grumes de sciage. Les propriétaires fonciers voient d'un bon œil l'expansion du marché du bois utilisé comme combustible car elle leur ouvre de nouvelles perspectives. L'accroissement de la demande de bois ronds a d'une manière générale favorisé une hausse des prix qui n'a pas toujours été également contrebalancée par une hausse des prix des produits transformés.

1.2.2 Sciages résineux

Le commerce des sciages résineux a été plus actif que jamais en Europe et en Amérique du Nord mais, dans la CEI, la demande est restée faible bien que les exportations aient atteint de nouveaux sommets en 2004. De nombreux producteurs ont enregistré des profits records.

Les exportations de la CEI vers la Chine augmentent mais conservent leurs parts de marché en Europe et au Moyen-Orient. Les pays baltes importent non seulement de plus grandes quantités de bois ronds industriels de Russie et du Bélarus mais aussi davantage de sciages bruts qui sont ensuite séchés, rabotés et normalisés pour être réexportés.

Aux États-Unis, la demande de sciages avait atteint un niveau record en 2004. Malgré l'accord passé avec le Canada et les droits antidumping prélevés sur les importations canadiennes, ces dernières ont atteint des sommets. Les importations d'Europe sont montées en flèche; l'Allemagne par exemple a exporté 1,4 million de m³ vers les États-Unis, soit une augmentation de 63 %.

En 2004, les importations de sciages résineux de l'Amérique du Nord ont pour la première fois dépassé celles de l'Europe (y compris les importations à l'intérieur de chaque sous-région). Et, avec une hausse de plus de 15 % des importations aux États-Unis en 2004, l'Amérique du Nord est pour la première fois devenue importatrice nette de sciages résineux.

1.2.3 Sciages feuillus

La demande de sciages feuillus s'est ressentie de la fermeture ces dernières années de centaines de menuiseries aux États-Unis. Cela a conduit dans toute la région à une contraction du marché. En 2004, les États-Unis ont développé leurs exportations de sciages, essentiellement vers la Chine et le Viet Nam. Comme dans les autres secteurs du marché, ils ont accru leurs importations de sciages feuillus.

En 2005, les producteurs de sciages feuillus ont créé de nouvelles associations. Aux États-Unis, la Hardwood Federation s'est donnée pour objectif de faire pression sur le Gouvernement. En Europe, le Conseil européen pour l'exportation de feuillus a entrepris de promouvoir les feuillus et de coordonner la commercialisation et les exportations.

La production européenne de sciages de feuillus a fortement augmenté en 2004 grâce à l'accroissement des capacités de production et des quantités de grumes de sciage disponibles en Europe orientale. Les échanges ont été languissants. Comme aux États-Unis, le marché européen des feuillus pourrait souffrir de l'importation massive de meubles asiatiques.

1.2.4 Panneaux

Dans toute la région de la CEE, 2004 a été pour les marchés des panneaux une année record. En Amérique du Nord, la demande de construction de logements a poussé les prix à la hausse et la production a suivi. Les capacités de construction de panneaux, en particulier de panneaux de grandes particules orientées (OSB), devraient croître parallèlement à la demande de logements au cours des années à venir. Les exportations canadiennes vers les États-Unis ont

augmenté mais les importations globales des États-Unis se sont accrues davantage encore. Les États-Unis ont imposé des droits antidumping aux contreplaqués brésiliens bon marché.

Si 2004 a été une bonne année pour les fabricants européens de panneaux, l'année en cours a démarré lentement. Les marchés ont été particulièrement vigoureux pour les panneaux de particules, les contreplaqués, les panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et les OSB et les prix ont augmenté. Comme cela a été le cas aux États-Unis, les pays exportateurs de contreplaqués bon marché se sont vu imposer des droits antidumping élevés; l'Union européenne par exemple a pris des mesures contre les contreplaqués chinois.

Dans la région de la CEE, ce sont les pays de la CEI qui ont enregistré les plus fortes augmentations, en pourcentage, de la production et des exportations de panneaux. L'amélioration de la situation économique a favorisé un accroissement de la consommation intérieure, notamment de meubles, dont une partie est exportée. L'industrie russe des panneaux est en pleine restructuration conformément aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics pour développer ce secteur, en partie grâce à des investissements étrangers.

1.2.5 Papiers, cartons et pâtes de bois

En 2004, la production et la consommation de papiers, de cartons et de pâtes de bois ont atteint en Europe des niveaux sans précédent sans revenir toutefois à leurs niveaux antérieurs en Amérique du Nord et dans la CEI. Ce secteur étant l'un des plus gourmands en énergie, sa rentabilité a été restreinte par l'augmentation des coûts de l'énergie. Malgré la concurrence de plus en plus vive des pays extérieurs à la région de la CEE, les producteurs ont pu accroître sensiblement leurs exportations en 2004.

La Russie, qui a fortement dévalué le rouble en 1998 et applique depuis 1999 une politique macroéconomique expansionniste, a vu augmenter régulièrement sa production de papiers et de cartons qui a plus que doublé depuis 1996. Celle-ci n'a cependant pas encore atteint ses niveaux d'avant la transition. En 2004, les exportations de pâtes de bois de Russie ont diminué pour la première fois, une part plus importante de la production en expansion ayant servi à la fabrication de papier dans le pays.

1.2.6 Produits forestiers certifiés

La superficie des terres forestières certifiées a augmenté d'un tiers au cours de l'année écoulée, atteignant un total de 241 millions d'hectares dans le monde au milieu de l'année 2005, essentiellement grâce aux avancées réalisées au Canada par l'intermédiaire de l'Association canadienne de normalisation (graphique 1.2.1). Au milieu de l'année 2005, quelque 95 % des forêts certifiées étaient dans la région de la CEE, soit près de 60 % en Amérique du Nord et 36 % en Europe occidentale. L'offre potentielle de produits forestiers certifiés, qui représente 22 % de la consommation, est supérieure à la demande, bien qu'elle soit considérée comme insuffisante dans certains segments du marché comme celui des sciages feuillus. Malgré une pénurie dans certains secteurs, il est rare que les produits forestiers certifiés fassent l'objet de majorations de prix.

Les pays européens sont de plus en plus nombreux à exiger, dans le cadre de leurs politiques de passation des marchés publics, des produits forestiers certifiés garants d'une

gestion durable des forêts. Les marchés publics deviennent un moteur de plus en plus important de la certification et contribuent pour une part non négligeable à la demande de ces produits.

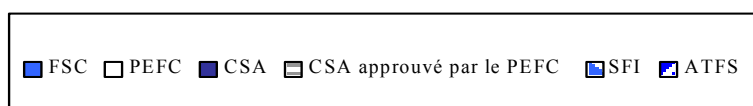
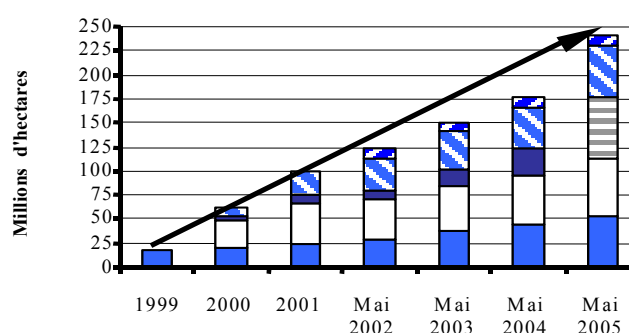
1.2.7 Produits du bois à valeur ajoutée

Pour faire face à une concurrence mondiale de plus en plus vive, il faut innover dans la commercialisation et la fabrication, ce que font avec succès les pays de la région de la CEE avec des produits de première et de deuxième transformation. En Russie, les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité de diversifier les exportations et de remplacer des produits de base comme les sciages résineux par des produits à plus haute valeur ajoutée, ce qui exige cependant des investissements en équipements de production.

Le commerce des produits du bois à valeur ajoutée augmente dans la région de la CEE. Les pays où les coûts de main-d'œuvre et autres coûts de fabrication sont élevés, par exemple les États-Unis et l'Europe occidentale, tendent à importer plutôt qu'à fabriquer des meubles, fenêtres, portes, moulures et autres produits de ce type.

GRAPHIQUE 1.2.1

Superficie des terres forestières certifiées dans la région de la CEE, 1999-2005



Notes: Ce graphique fait apparaître les superficies de forêts certifiées par les différents systèmes de certification par tierce partie énumérés ci-après. Environ 1,5 million d'hectares ayant été certifiés par plusieurs systèmes, cette superficie n'a été déduite pour aucun d'entre eux. Les superficies de terres forestières certifiées indiquées dans ce graphique sont donc supérieures aux superficies réelles.

FSC = Forest Stewardship Council; PEFC = Programme de reconnaissance des certifications forestières; CSA = Système de l'Association canadienne de normalisation; SFI = Sustainable Forestry Initiative; ATFS = American Tree Farm System.

Sources: Différents systèmes de certification, correspondants dans les pays et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2005.

Les bois de haute technologie sont un exemple de l'innovation en matière de fabrication de produits à valeur ajoutée. En 2004, la production de bois lamellés-collés, de poutres en double T et de placages lamellés a atteint des niveaux records en Amérique du Nord. La recherche de nouveaux produits dans ce secteur se poursuit avec l'aide des pouvoirs publics aux échelons local et national et des associations professionnelles. En Amérique du Nord comme en Europe, ces dernières se sont unies pour promouvoir la fabrication de produits à valeur ajoutée ainsi que le secteur des forêts et des industries forestières en général.

1.2.8 Bois tropicaux

Bien que située en majeure partie en zone tempérée, la Chine est devenue l'un des principaux fabricants de produits en bois tropicaux à partir de bois ronds tropicaux importés. Les exportations chinoises de contreplaqués tropicaux ont augmenté de 30 % en 2003 et de 68 % en 2004 et la Chine est maintenant le quatrième exportateur mondial de contreplaqués tropicaux dont la qualité va s'améliorant, s'approchant de plus en plus des normes en vigueur aux États-Unis ou dans l'Union européenne.

Les politiques mises en œuvre pour encourager la fabrication de produits à valeur ajoutée ont porté leurs fruits et, en 2004, les exportations de produits du bois de deuxième transformation des pays tropicaux ont dépassé pour la première fois, en valeur, celles des produits de première transformation.

Le total des importations de sciages tropicaux des pays de l'Union européenne a progressé de près de 8 % en 2003 mais est resté faible en 2004. Malgré une augmentation de la demande mondiale et des contraintes pesant sur l'offre, les prix des bois tropicaux n'ont pas sensiblement augmenté (à l'exception des contreplaqués) essentiellement parce que le principal marché des sciages tropicaux, à savoir l'Union européenne, a été peu dynamique en 2004. Les prix ont également souffert de perturbations du commerce dues à des troubles civils, des listes d'essences de remplacement données par la CITES¹⁵, des fluctuations monétaires, des interdictions d'exporter et des réglementations et restrictions des importations.

1.3 Références

Commerce international du bois, 2005. «Un cinquième du bois exploité en Russie l'est illégalement», mai, p. 3.

Confédération européenne des industries du bois, Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF), Confédération des industries papetières européennes, 2005. «Innovative and sustainable use of forest resources, Vision 2030» (www.forestplatform.org).

Organisation européenne des scieries, 2005. «Le marché européen des feuillus» dans *Le Bois International*, 11 juin, p. 18.

¹⁵ La CITES est la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Base de données FAOSTAT sur la foresterie
(www.faostat.fao.org/faostat/collections?version=ext&hasbulk=subset=forestry).

Finnish Forest Industries Federation (www.forestindustries.fi).

Finnish Sawmills (www.finnishawmills.fi).

Hardwoodmarkets.com, 2005. «Editorial: Change is sweet», mai, p. 3
(www.hardwoodmarkets.com).

Hardwoodmarkets.com, 2004. «China: A hangry dragon. How is China's economic expansion affecting the hardwood trade?», novembre, p. 1 et 5 (www.hardwoodmarkets.com).

La Forêt, 2005. «Mazout et marché de l'énergie: Les prix restent élevés», juin, p. 17.

Le Bois International, 2005. Différents numéros.

PaperTree Letter, 2005. «US/Canadian softwood lumber dispute: A negotiated settlement?», mai, p. 2 et 3.

PaperTree Letter, 2004. «The hurricanes of 2004: A major impact on the southern wood products industry», novembre, p. 2.

Random Lengths Yardstick, 2005. «Boom or bubble? Two views of housing», mars, p. 1 et 2.

Random Lengths International, 2005. «Chinese forest products exports grew faster than imports in 2004», vol. 38, n° 6, p. 1 et 2.

Random Lengths International, 2005. «US softwood lumber trade deficit rose sharply last year», vol. 38, n° 11, p. 1 et 2.

Random Lengths International, 2004. «Storm damage could create log surge in central Europe», vol. 37, n° 24, p. 1 et 2.

Repo, E. et T. Melender, 2005. «No smiles in forest sector companies—what's the problem?», Virtual Finland, 13 juillet (www.virtual.finland.fi/netcomm/news).

Timber Trade Journal, TTJ, 2005. «US firms in profit», 30 avril-7 mai, p. 8 (www.ttjonline.com).

Timber Trade Journal, TTJ, 2005. «Hectic efforts made to clear damaged forest [in Sweden]», 30 avril-7 mai, p. 12 (www.ttjonline.com).

Timber Trade Journal, TTJ, 2005. «Structural problems still hampering Russia», 28 mai-4 juin, p. 10 (www.ttjonline.com).

Base de données TIMBER de la CEE/FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Database).

Wood Markets Monthly, 2005. «China's panel industry: Output & exports increasing dramatically», mai, p. 2 et 3.

CHAPITRE 2

QUESTIONS DE FOND INFLUANT SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS EN 2004 ET 2005¹⁶

Faits saillants

- L'abattage illégal représente 8 à 10 % de la production mondiale de produits ligneux et une part similaire du commerce mondial de ces produits et coûte aux États et aux économies nationales quelque 15 milliards de dollars par an.
- Les gouvernements et plusieurs grandes organisations non gouvernementales dans le monde commencent à prendre des mesures pour limiter le commerce de «bois illégal» et les produits fabriqués à partir de ce type de bois.
- Les efforts visant à promouvoir l'utilisation de produits ligneux issus d'une exploitation durable progressent partout dans le monde, portant au départ surtout sur les matériaux de construction; tous les programmes de ce type exigent l'utilisation de produits ligneux certifiés.
- De nombreux pays s'efforcent actuellement de promouvoir l'utilisation du bois en harmonisant les codes, en encourageant l'investissement public dans le développement de la technologie des produits ligneux et en soulignant l'apport de ces produits à un développement durable.
- Après une longue période de contraction du financement de la recherche sur les utilisations du bois et de la compétitivité dans l'Union européenne et en Amérique du Nord, des initiatives visent actuellement, des deux côtés de l'Atlantique, à inverser cette tendance.
- Les échanges de droits d'émission de carbone et la création de registres basés sur les forêts se développent rapidement au sein de l'Union européenne et dans l'ensemble du monde, la ratification du Protocole de Kyoto contribuant à encourager une action dans ce sens.
- Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur après avoir été ratifié par la Russie en 2005, ce qui a amené les organismes publics à différents niveaux à mettre en œuvre des programmes et des stratégies de réduction des émissions de CO₂ et de méthane; les États-Unis demeurent cependant fermement opposés au Protocole.
- La production de bioénergie progresse: l'Europe accorde une attention prioritaire à la production d'énergie à partir de la biomasse d'origine ligneuse, tandis qu'aux États-Unis l'industrie des biocarburants se développe très rapidement sous l'impulsion des subventions et des incitations offertes par les gouvernements des États.

¹⁶ Par MM. Jim L. Bowyer et Ewald Rametsteiner.

- Les différends entre partenaires commerciaux du secteur forestier, comme celui sur les sciages résineux qui continue d’opposer les États-Unis et le Canada, font toujours les gros titres.
- Les réglementations phytosanitaires visant les expéditions de bois verts pour éviter la propagation d’insectes et de maladies constituent un obstacle à l’utilisation de palettes en bois et de différentes formes d’emballage en bois.
- L’entrée en scène de la Chine en tant qu’acteur majeur de la fabrication de produits ligneux a des incidences importantes pour les principales régions de production et de consommation de produits en bois, et pose de nouveaux problèmes en ce qui concerne le commerce illégal du bois et des produits du bois.

Introduction du secrétariat

Les politiques des pouvoirs publics et des associations professionnelles du secteur des produits forestiers ont une incidence sur les marchés de ces produits et, vice-versa, l'évolution des marchés des produits forestiers a un impact sur les politiques. Ces marchés sont non seulement soumis au jeu des forces traditionnelles du marché mais sensibles aux choix politiques des pouvoirs publics. La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* analyse les orientations politiques qui influent sur la production, le commerce et la consommation de produits forestiers. Les technologies peuvent elles aussi modifier la palette des possibilités qui s'offrent aux décideurs, aux fabricants et aux distributeurs. Les questions de fond examinées par les auteurs dans le présent chapitre sont celles qui déterminent actuellement les marchés de la région de la CEE. Si la plupart d'entre elles ont déjà été examinées l'an dernier, des faits nouveaux justifient qu'elles le soient à nouveau cette année. On analyse en revanche pour la première fois dans le présent chapitre, les effets des politiques commerciales et autres de la Chine sur les marchés de la région de la CEE, et réciproquement la réaction des pays et des associations professionnelles de cette région face à la progression de la demande et des échanges de produits ligneux de la Chine. Le Comité du bois examinera ces questions lors du débat sur les marchés qu'il tiendra les 27 et 28 septembre 2005.

Le secrétariat aimerait exprimer ses sincères remerciements aux deux mêmes auteurs que l'an passé, M. Jim Bowyer¹⁷, professeur au Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis), et M. Ewald Rametsteiner¹⁸, spécialiste des politiques forestières à l'Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles de l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées à Vienne (Autriche). M. Rametsteiner est également coauteur du chapitre 9 sur les marchés des produits forestiers certifiés. Nous remercions également M. Dieter Schoene, responsable du programme Forêts et changement climatique au Département des forêts de la FAO, d'avoir bien voulu relire la section relative aux politiques en matière de changements climatiques.

2.1 Aperçu général du chapitre

Le présent chapitre est consacré aux questions de fond qui conditionnent les marchés des produits forestiers, aux mécanismes du marché qui contribuent à faire évoluer les situations au niveau international ainsi que les politiques des pouvoirs publics et aux techniques nouvelles et émergentes susceptibles d'influer tant sur les marchés que sur la politique forestière.

¹⁷ M. Jim L. Bowyer, Department of Bio-based Products, University of Minnesota, 2004 Folwell Avenue, St. Paul, Minnesota, 55108 (États-Unis); téléphone: +1 612 624 4292, télécopie: +1 612 625 6286, courriel: jbowyer@umn.edu.

¹⁸ M. Ewald Rametsteiner, Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles à l'Université d'agriculture, Feistmantelstrasse 4, A-1180, Vienne (Autriche); téléphone: +431 476 544 418, télécopie: +431 476 544 417, courriel: ewald.rametsteiner@boku.ac.at.

Ses auteurs réaffirment les conclusions exposées dans le précédent rapport mais, comme l'espace disponible est limité, le lecteur qui souhaiterait en approfondir l'examen est renvoyé à l'*Analyse annuelle du marché des produits forestiers 2003-2004*¹⁹. Les thèmes traités ici sont les suivants:

- 2.2 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux;
- 2.3 Initiatives visant à promouvoir l'utilisation de produits du bois issus d'une exploitation durable;
- 2.4 Politiques de développement du secteur forestier;
- 2.5 Politiques concernant les changements climatiques;
- 2.6 Politiques concernant la dendroénergie;
- 2.7 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris les mesures phytosanitaires;
- 2.8 Entrée en scène de la Chine en tant qu'acteur majeur de la fabrication de produits ligneux.

2.2 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux

Comme indiqué dans la *Revue* de l'an passé, les pressions exercées par la communauté internationale pour restreindre l'exploitation illégale des forêts se font de plus en plus fortes. Les abattages illégaux et le commerce des produits ainsi exploités font des dégâts considérables aux plans environnemental, social et économique. Ils privent les gouvernements des pays touchés de recettes, appauvrissent les populations rurales qui dépendent des produits de la forêt pour leur subsistance et nuisent à l'image du secteur tout entier, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement (fig. 2.2.1). Les différents acteurs en présence utilisent des définitions différentes de l'abattage illégal, or les définitions utilisées conditionnent les estimations de l'étendue du problème. Par exemple, les organisations non gouvernementales (ONG) de défense de l'environnement se réfèrent généralement à une définition plus large de la notion d'abattage illégal que les représentants du secteur ou que les pouvoirs publics (Institut européen des forêts, 2004).

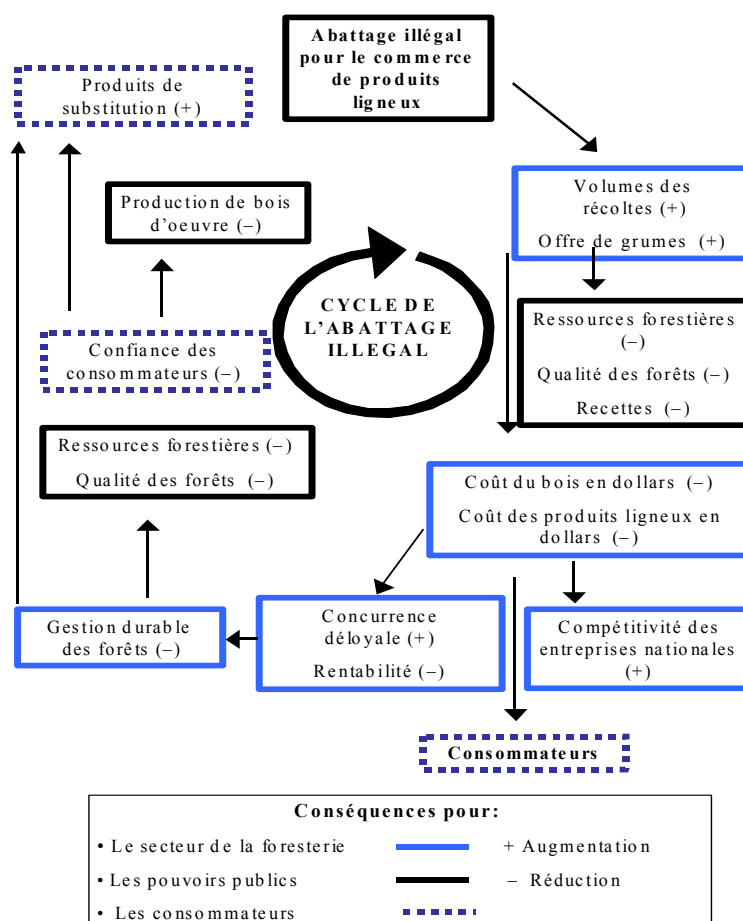
En 2001, la Banque mondiale estimait qu'à cause des abattages illégaux les gouvernements perdaient 5 milliards de dollars environ par an et les économies des pays producteurs 10 milliards de dollars supplémentaires (Banque mondiale, 2001). Selon d'autres données, le commerce illégal du bois représenterait plus de 15 milliards de dollars par an, et plus de la moitié des activités d'abattage dans les régions particulièrement vulnérables telles que le bassin de l'Amazonie, l'Afrique centrale, l'Asie du Sud-Est, la Fédération de Russie et certains pays d'Europe orientale seraient illégales. D'après de récentes estimations, le pourcentage des abattages illégaux serait de 73 % en Indonésie, 35 % en Malaisie, 80 % au Brésil, 70 % au Gabon et 50 % au Cameroun (Brock, 2004). Les pratiques illégales constituent également

¹⁹ www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2004/fpama2004a.htm.

un problème important en Europe orientale et dans les pays baltes, et de 25 à 30 % de l'exploitation forestière aurait un caractère illicite dans les régions du nord-ouest de la Russie (Institut européen des forêts, 2004).

FIGURE 2.2.1

Conséquences de l'abattage illégal



Source: C.-E. Guertin «Illegal logging: Overview and possible issues in the UNECE region». Atelier CEE/FAO sur l'exploitation illégale du bois et le commerce des produits forestiers qui en sont illégalement dérivés dans la région de la CEE, 2004. <http://www.unece.org/trade/timber/docs/sem/2004-1/qweb.pdf>.

Dans la région de la CEE, on estime généralement le commerce illégal du bois à moins de 5 % dans la plupart des pays et à moins de 1 % dans beaucoup d'autres. Dans un pays cependant, l'abattage illégal représenterait jusqu'à 35 % des coupes légales, selon certains intervenants de l'Atelier CEE/FAO sur l'exploitation illégale du bois et le commerce des produits forestiers qui en sont illégalement dérivés, qui s'est tenu en septembre 2004²⁰. Cela étant, les pays de la région

²⁰ www.unece.org/trade/timber/docs/sem/2004-1/sem-2004-1.htm.

ont reconnu la gravité du problème et l'Atelier a permis d'examiner les conséquences, l'étendue, les différents types et les causes de ce commerce et de proposer, en conclusion, diverses mesures de lutte contre ces pratiques illégales.

Il ressort d'une étude réalisée en 2004 pour le compte de l'American Forest and Paper Association (AF&PA) que l'exploitation illégale du bois représente quelque 8 à 10 % de la production mondiale de produits ligneux et une part relativement analogue du commerce mondial de ces produits (production et commerce de grumes, de bois de construction et de panneaux en bois, à l'exclusion des produits de deuxième transformation, des meubles, de la pâte à papier et du papier). Selon l'AF&PA, 8 % de la production et 14 % des exportations industrielles mondiales de bois ronds sont d'origine douteuse (probablement illégale). Jusqu'à 23 % des exportations mondiales de contreplaqué et 6 % environ de celles de bois de construction seraient suspectes. La valeur des bois de construction et des produits en contreplaqué issus d'une exploitation manifestement illicite ou suspecte est estimée dans l'étude à 23 milliards de dollars. Sur ce montant, quelque 5 milliards se fondent dans les échanges commerciaux mondiaux, soit environ 7 % des 69 milliards de dollars du commerce mondial de produits de première transformation du bois. À l'aide d'un modèle de simulation des effets sur les producteurs aux États-Unis²¹, l'étude a estimé que le manque à gagner des exportateurs de ce pays du fait des produits ligneux illégaux sur le marché mondial s'élève à plus de 460 millions de dollars en valeur réelle. En outre, si les bois ronds d'origine suspecte étaient retirés de la production mondiale, les prix du marché augmenteraient de 2 à 4 % aux États-Unis, entraînant un renchérissement de la valeur des ventes de produits ligneux d'origine nationale qui pourrait atteindre de 500 à 700 millions de dollars par an.

L'exploitation illégale du bois est également liée au secteur agro-industriel, et en particulier aux plantations de palmiers à huile et de soja, qui se sont rapidement étendues sur des terres antérieurement recouvertes de forêts en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est, en Afrique de l'Est et en Afrique centrale ainsi qu'en Australie. En Indonésie, où cette exploitation illégale est associée à la création de plantations de palmiers à huile, quelque 3,8 milliards de dollars ont été investis dans ce secteur au cours des 10 dernières années, dont 3,1 milliards par des banques commerciales ou d'investissement. Sur cette somme, 1,4 milliard de dollars provenait de banques européennes, notamment hollandaises (RIIA, 2004). Si le rythme actuel de croissance se poursuit, 350 à 400 millions d'hectares de forêt disparaîtront au profit de l'agriculture dans les 25 prochaines années, essentiellement dans les zones tropicales, et il est fort probable qu'une grande partie de ces forêts sera éliminée de façon illégale.

S'attaquer à l'exploitation illégale du bois est une tâche ardue en raison notamment de la difficulté de distinguer entre bois illégal et bois légal. Par ailleurs, dans de nombreux pays producteurs, mais également dans des pays consommateurs, les moyens pour faire appliquer la législation et la coordination entre les organismes qui en sont chargés sont insuffisants et, d'une manière générale, il n'existe pas d'arsenal répressif contre le bois d'œuvre produit illégalement dans les autres régions.

²¹ The Global Forest Products Model, Joseph Buongiorno, Shushuai Zhu, Dali Zhang, James Turner, David Tomberlin, www.forest.wisc.edu/facstaff/buongiorno/book/GFPM.htm.

Une action fondamentale dans la lutte contre le commerce du bois issu de l'exploitation illégale des forêts est l'identification des produits d'origine légale. Le recours à des mesures techniques pour combattre la corruption endémique et, semble-t-il, irréductible qui sévit dans certains grands organismes d'État de pays producteurs de bois pourrait être efficace. Comme pour la certification, il faudrait recourir à une vérification complète de la chaîne de contrôle à chaque étape de la production, de la transformation, de l'exportation et de l'importation ainsi qu'à un audit tiers partie indépendant.

Compte tenu de la gravité du problème, diverses initiatives internationales ont été prises. Le groupe de travail de la Banque mondiale chargé de l'application des réglementations forestières et de la gouvernance (FLEG) a tenu une série de conférences axées sur l'exploitation illégale des forêts en Asie orientale (2001) et en Afrique (2003), et en parrainera une autre en Russie en 2005. L'Union européenne, dans le cadre de son plan d'action FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux), a proposé d'adopter une réglementation prévoyant l'octroi de licences et d'entreprendre la négociation d'accords bilatéraux et multilatéraux. La proposition relative à l'octroi de licences prête à controverse, essentiellement pour des raisons de coût et d'efficacité. Une étude entreprise par Chatham House (RIIA, 2004) a examiné les incidences probables du plan d'action FLEGT sur les échanges commerciaux, à l'aide d'une méthode classique d'évaluation de l'impact. Elle a conclu que ces incidences seraient probablement restreintes et directement corrélées à la propension exportatrice des pays producteurs vers l'Union européenne.

Outre l'octroi précité de licences, l'UE propose dans le cadre du plan d'action FLEGT de revoir les législations nationales en vigueur et d'envisager d'autres options législatives tant au niveau national qu'à celui de l'Union. Les principaux domaines à aborder sont les suivants: législation contre le blanchiment d'argent, législation pénale sur le modèle des lois qui répriment le transport et la vente de marchandises volées, et interdiction éventuelle de l'importation sur le territoire de l'UE de bois illégalement produit.

En mars 2005, les ministres de l'environnement et du développement du G-8 ont reconnu dans une déclaration les effets de l'exploitation illégale des forêts et défini des mesures que les pays producteurs de bois comme les pays consommateurs pourraient prendre pour lutter contre le commerce de bois illégal. Cette action vient renforcer celle des États qui s'efforcent de promouvoir des produits légaux par le biais de politiques en matière d'achat et de systèmes d'autorisations, de mieux contrôler les sources de financement et d'investissement, et d'imposer des sanctions frappant les produits illégaux (par exemple, la législation FLEGT de l'UE en voie d'adoption et la loi Lacey aux États-Unis). En avril 2005, après la déclaration du G-8, l'Allemagne a présenté un projet de loi interdisant l'importation ou la commercialisation de bois acheté illégalement dans des pays non membres de l'UE. En vertu de cette loi, les sociétés allemandes de la filière bois seront tenues de certifier que le bois qu'elles importent ou utilisent a été acquis de manière légale. De telles dispositions iraient au-delà des propositions actuelles de la Commission européenne. Comme toute autre disposition visant à réglementer l'importation, l'exportation ou le commerce de bois et de produits dérivés, cette initiative soulève également la question de la compatibilité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'exploitation illégale des forêts est une des questions auxquelles s'intéressent particulièrement de nombreux organes et mécanismes internationaux. Il est un domaine dans lequel les mesures se sont récemment intensifiées, eu égard à la Convention sur le commerce

international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). C'est celui de l'exploitation illégale – amplement démontrée – et du commerce international de ramin, dont les grumes et les produits dérivés sont généralement achetés dans les pays développés. À une récente session de la Conférence des Parties à la Convention, en octobre 2004, l'Indonésie a demandé un renforcement de la liste des produits de l'annexe II en y ajoutant, au moyen d'une annotation par ailleurs controversée, toutes les parties et tous les produits dérivés du ramin. Malgré les craintes exprimées par la Malaisie au sujet de son commerce légitime de ramin qui ne devait pas être pénalisé, la proposition et l'annotation ont été adoptées par consensus. C'est la première fois que les parties et les produits issus d'une essence commercialisée sont inscrits à l'annexe II. La question de l'abattage illégal est également examinée dans le cadre de la renégociation, en cours, de l'Accord international de 1994 sur les bois tropicaux, qui expire en 2006. Les travaux de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) sur l'application de la réglementation forestière et les pratiques illégales se poursuivront et seront probablement renforcés par le nouvel accord.

Outre les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics, diverses entités privées ou paraétatiques ont lancé des initiatives pour lutter contre l'exploitation illégale du bois, notamment des ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement, les milieux professionnels du bois eux-mêmes et des établissements de recherche tels que le Royal Institute for International Affairs du Royaume-Uni (Chatham House). À titre d'exemple, quatre fédérations professionnelles européennes (britannique, hollandaise, française et belge) ont adhéré au Tropical Forest Trust afin d'acheter du bois légal à l'Indonésie, à la Malaisie, au Cameroun et au Gabon.

Les analystes prennent de plus en plus conscience que des politiques ou des réglementations aux intentions louables peuvent en fait encourager l'exploitation illégale des forêts si elles ne sont pas élaborées avec suffisamment de soin. C'est le cas par exemple des politiques qui imposent de lourdes charges administratives aux propriétaires de petites exploitations ou de celles qui sont excessivement complexes.

2.3 Initiatives visant à promouvoir l'utilisation de produits du bois issus d'une exploitation durable

On l'a vu, l'utilisation de produits ligneux provenant d'une exploitation durable est de plus en plus encouragée à l'heure actuelle tant par les pouvoirs publics que par les organisations non gouvernementales. Les directives danoises en sont un exemple. Publiées en 2003, elles visent à aider les acheteurs de bois tropicaux à être à même de vérifier que ceux-ci sont légaux et, théoriquement, issus d'une exploitation durable. Leur application par les organismes publics ou paraétatiques chargés de passer des marchés est facultative. Rien n'est fait pour vérifier la véracité des déclarations de conformité. S'agissant de l'exploitation durable des forêts, le Gouvernement danois tient désormais compte d'une catégorie intermédiaire entre le bois d'origine légale et le bois provenant d'une exploitation durable, à savoir le bois provenant d'une exploitation «en passe de devenir durable». Cette initiative rejoint la conviction croissante des organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine de l'environnement qu'une mise en place progressive de la certification des forêts peut amener un changement positif, même si une certification intégrale apparaît peu probable dans un proche avenir (OIBT, 2005). La démarche du Danemark en matière de certification est illustrée par l'engagement sans réserve du Gouvernement de respecter les normes du Forestry Stewardship Council (FSC).

Une proposition récente vise à rendre obligatoire l'application de la politique nationale danoise par l'ensemble des administrations de l'État et des collectivités locales, et ce, pour tous les essences de bois (Van Den Biesen, 2004).

À la différence du Danemark, le Royaume-Uni exige que tous les produits ligneux importés soient d'origine légale et qu'au moins 70 % des matières premières soient certifiées issues d'une exploitation gérée de façon durable. Le Central Point of Expertise on Timber (CPET) a commencé par évaluer les mécanismes actuels de certification afin d'établir lesquels répondraient aux critères des autorités britanniques. Les conclusions seront utilisées pour réviser les directives actuellement appliquées par les responsables des achats et des mesures viennent d'être prises pour les communiquer aux acheteurs du secteur public (tableau 2.3.1). Les directives révisées entreront en vigueur vers le milieu de l'année 2005.

À propos du programme Sustainable Forestry Initiative (SFI), le CPET note que le système actuel de traçabilité ne rend pas compte de la proportion de matières premières certifiées et non certifiées dans un produit. De ce fait, il est impossible de garantir actuellement le respect des normes établies par le CPET.

Le Gouvernement britannique est disposé à utiliser les systèmes qui ne répondent pas actuellement aux critères voulus et il souhaite que ces systèmes puissent être réévalués de manière transparente à mesure qu'ils s'en rapprochent. Il estime que cela donnera davantage de souplesse aux fournisseurs, ce qui améliorera la concurrence et fera baisser les prix.

Aux États-Unis il n'est pas encore question de politique publique d'achat en faveur du bois certifié, mais la certification des forêts détenues et gérées par différentes administrations fait l'objet d'une intense activité. Un tournant peut-être majeur a été enregistré en mars 2005, qui pourrait avoir des répercussions sur la gestion de plus d'un huitième des forêts des États-Unis: le Forest Service a annoncé que des systèmes de certification des forêts seraient mis à l'essai dans six forêts faisant partie du domaine forestier de l'État. À ce stade, les principales associations environnementalistes ainsi que le FSC se sont fermement opposés à toute idée de certification de forêts gérées au niveau fédéral. Le Forest Service n'a pas précisé quels systèmes il allait expérimenter.

TABLEAU 2.3.1

Compatibilité de divers systèmes de certification des forêts avec les règles du Gouvernement britannique applicables au bois importé, 2005

Système	Vérification de l'origine légale du produit dans sa totalité	Vérification qu'au moins 70 % du volume du produit provient d'une exploitation durable
CSA	Tous les produits certifiés	Les produits contenant plus de 70 % de matières premières certifiées
FSC	Tous les produits certifiés	Les produits contenant plus de 70 % de matières premières certifiées ou recyclées
MTCC	Produits contenant 100 % de matières premières certifiées	Ne répond pas au critère ¹
PEFC	Tous les produits certifiés	Ne répond pas au critère ¹
SFI	Tous les produits certifiés	Ne répond pas au critère ¹

Notes: CSA = Association canadienne de normalisation; FSC = Forestry Stewardship Council; MTCC = Conseil malais de certification du bois; PEFC = Programme de reconnaissance des certifications forestières; SFI = Sustainable Forestry Initiative.

¹ Les certificats de ces systèmes sont acceptables s'il est en même temps confirmé que les exigences de légalité et d'exploitation durable sont satisfaites. Au début de 2005, ces trois systèmes étaient en cours d'adaptation pour répondre pleinement aux exigences fixées.

Source: Central Point of Expertise on Timber (CPET), Royaume-Uni, 2004 (<http://www.illegal-logging.info/documents.php#153>).

Parmi les initiatives non gouvernementales visant à encourager l'utilisation de produits issus d'une gestion rationnelle des forêts, on peut citer le label LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) attribué aux bâtiments écologiques par le Green Building Council (USGBC) aux États-Unis. Cette association nationale à but non lucratif a été fondée en 1993. À l'origine, le programme était axé sur les nouvelles constructions (LEED-NC) et, à la fin 2004, quelque 1 700 bâtiments avaient été labellisés et plus de 7 800 professionnels avaient obtenu un agrément LEED dans le monde. Le programme s'est étendu en 2004 et 2005, avec l'adoption de nouvelles normes pour les bâtiments existants, l'intérieur des locaux commerciaux, les bâtiments noyaux et les immeubles banalisés ainsi que les constructions individuelles. Il existe à l'heure actuelle des projets agréés et certifiés LEED dans plus d'une douzaine de pays, dont le Canada, la Chine et l'Inde. Dans le cadre du programme LEED, des points sont octroyés dans un certain nombre de catégories, dont plusieurs concernant le bois et les produits ligneux. Pour bénéficier du label, l'utilisation de bois et de produits ligneux certifiés FSC est exigée.

Des associations pour l'écoconstruction se sont aussi récemment constituées dans d'autres pays que les États-Unis. En 1999, le World Green Building Council a tenu sa réunion inaugurale en présence de représentants des États-Unis, de l'Australie, de l'Espagne, du Canada, du Japon, de l'Inde et du Mexique. En Amérique du Nord, le Canada et le Mexique ont tous deux des programmes de construction écologique. Le Green Building Council du Canada est entré en activité en 2003 et a adapté le programme LEED aux spécificités du pays. Le Canada dispose également d'un cyberprogramme de contrôle de la qualité des bâtiments, Green Globes, qui se présente comme un concurrent de LEED. Lancé en 2002, il a lui aussi été modifié pour être utilisé aux États-Unis, pays sur le marché duquel il est apparu cette année. Outre LEED et Green Globes, il existe aux États-Unis un certain nombre d'autres systèmes pour évaluer et homologuer les bâtiments écologiques, en particulier les bâtiments résidentiels. En janvier 2005, la National Association of Home Builders (NAHB) a adopté des directives concernant la construction de maisons écologiques en vertu desquelles des points sont attribués pour l'utilisation de bois certifié FSC, CSA, SFI, PEFC et ATFS (American Tree Farm System). La participation à tous ces programmes obéit aux lois du marché, à l'initiative des architectes, constructeurs, organismes de prêt, prestataires de services spécifiques et autres acteurs soucieux d'améliorer la qualité environnementale des bâtiments.

La méthode BREEAM d'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments du Building Research Establishment, qui relève de la Foundation for the Built Environment du Royaume-Uni, est un programme majeur de l'UE en matière d'écoconstruction. À l'instar de LEED, elle repose sur l'attribution d'un certain nombre de points en fonction de critères écologiques, et ce, pour diverses catégories de bâtiment (bureaux, maisons, bâtiments industriels, grandes surfaces commerciales, établissements scolaires, etc.) et diverses caractéristiques du bâtiment considérées. Comme avec les autres programmes, des points sont attribués en cas d'utilisation de produits ligneux certifiés, en l'espèce, par la certification FSC. La méthode BREEAM est reconnue en dehors du Royaume-Uni, comme en atteste son utilisation dans le cadre du plan d'action en faveur d'une gestion rationnelle des ressources (programme européen sur le changement climatique) pour définir les objectifs à atteindre en matière d'achats publics. Elle a également été adaptée pour évaluer au Canada la qualité environnementale des bâtiments existants.

L'écoconstruction devrait prochainement être stimulée en Europe par l'adoption d'une directive de l'UE sur la performance énergétique des bâtiments (Parlement européen/Conseil, 2003). En 2002, le Parlement européen a adopté une directive visant à améliorer le rendement énergétique des bâtiments dans l'ensemble de l'Union afin de contribuer à réduire les émissions de carbone et d'honorer ses engagements au titre du Protocole de Kyoto. La directive devra être mise en œuvre le 4 janvier 2006 au plus tard. L'une des tâches préliminaires essentielles, à savoir l'harmonisation des méthodes de calcul du rendement énergétique des bâtiments, est en cours. Un projet de document qui permettra de rechercher le consensus entre les États membres sera distribué prochainement.

Des actions ont été lancées dans divers États européens pour promouvoir l'utilisation du bois. Par exemple, en France, le Ministre chargé du secteur de la foresterie a récemment fixé comme objectif de promouvoir le matériau bois et a contribué à la constitution de l'association interprofessionnelle «France Bois forêt» qui doit renforcer les moyens de recherche-développement et encourager l'utilisation du bois d'œuvre et la production de bioénergie.

2.4 Politiques de développement du secteur forestier

Diverses études stratégiques ainsi que des plans d'orientation et des programmes ont récemment été révisés et proposés. Ils intéressent directement le développement du secteur forestier, notamment dans l'UE. Globalement, de tels dispositifs auront sûrement une forte influence sur ce secteur de par les orientations envisagées et les fonds qui leur seront consacrés.

Après avoir mené de nombreuses consultations avec les différents acteurs, la Commission européenne (CE) a établi un rapport de synthèse sur la mise en œuvre de la stratégie forestière de l'Union européenne (UE, 2005a). Elle y recommande essentiellement d'élaborer un plan d'action communautaire en faveur de la gestion durable des forêts, dans le cadre duquel un certain nombre de mesures seront prises pour développer l'information sur le bois en tant que ressource renouvelable et respectueuse de l'environnement. Elle propose en outre d'examiner les pratiques existantes afin de faciliter la coordination, la communication et la coopération entre les différents domaines d'action.

Vers le milieu de l'année 2004, la Commission a examiné une proposition de règlement du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural, qui définit les mesures de financement du développement rural et notamment de la foresterie, pour la période allant de 2007 à 2013 (UE, 2004). La proposition tend notamment à augmenter sensiblement le financement aux fins du développement rural et devrait inspirer les stratégies et programmes nationaux. Elle a trois grands objectifs:

1) Améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture par un soutien à la restructuration; 2) Améliorer l'environnement et l'espace rural par un soutien à la gestion de l'espace; 3) Améliorer la qualité de vie en milieu rural et promouvoir la diversification des activités économiques à travers des mesures s'adressant aux agriculteurs et aux autres acteurs ruraux. La proposition prévoit en outre que la sylviculture fait partie intégrante du développement rural. Il ressort d'un nouveau sondage Eurobaromètre effectué dans les 25 États membres de l'UE qu'une grande partie des citoyens sont favorables à une réorientation de la politique agricole de l'UE qui privilégierait la protection et le développement de l'économie rurale et l'appui direct aux exploitants agricoles plutôt que le soutien à la production.

L'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS), récemment publiée, contient un certain nombre d'observations relatives à la future politique environnementale qui s'appliquera au secteur forestier. Ces réalités impliquent notamment que la société continuera d'avoir beaucoup d'attentes vis-à-vis du secteur forestier, mais celui-ci aura du mal à répondre à certaines d'entre elles (CEE/FAO, 2005). Il est en outre de nouveau souligné que les grandes orientations dans d'autres domaines ont souvent une énorme incidence sur le secteur forestier, laquelle n'est pas toujours favorable, et les auteurs font observer, avec beaucoup d'inquiétude, que ce dernier est de plus en plus marginalisé dans les débats d'orientation nationaux.

Il apparaît aux spécialistes du secteur que celui-ci est fragmenté et qu'il devrait parler d'une seule voix s'il veut être entendu dans les débats d'orientation généraux. Il est par ailleurs essentiel d'améliorer la concertation entre les responsables de la sylviculture et ceux des autres secteurs (par exemple, environnement, agriculture, énergie, industrie) au sein des pouvoirs publics. Il est de la plus haute importance que les différents pays et groupes d'intéressés collaborent davantage. L'étude précise que les responsables du secteur (appuyés par l'ensemble

des parties prenantes) devraient promouvoir publiquement les produits ligneux provenant d'une exploitation durable.

Les auteurs de l'étude font observer qu'il est primordial que les responsables de la filière bois soulignent à l'intention des gouvernements la contribution que le secteur peut apporter pour répondre à certains des sujets de préoccupation majeure de la société. Par exemple, la sylviculture pourrait participer à la préservation de la biodiversité, voire l'accroître de façon notable dans les zones protégées, si elle disposait de ressources suffisantes. Elle pourrait aussi contribuer sensiblement à atteindre les objectifs en matière d'énergies renouvelables.

En Amérique du Nord, les questions concernant la place du secteur forestier sont à l'ordre du jour dans plusieurs États, certaines régions bénéficiant de l'assistance du Forest Service des États-Unis. Par exemple, les gouverneurs des États du Maine et du Minnesota ont entrepris d'évaluer la compétitivité à l'échelon mondial de la filière bois de leur État et de recommander des mesures allant dans le sens d'une gestion durable des forêts. Dans le Sud-Est, le Forest Service, de concert avec différentes administrations locales des ressources naturelles, a effectué une évaluation exhaustive des ressources forestières de la région et des tendances environnementales, économiques et sociales susceptibles d'avoir une incidence sur la filière bois.

Pour ce qui est de la recherche-développement, le General Accounting Office (GAO) des États-Unis²² a entrepris début 2005 une étude des capacités nationales de recherche dans le domaine de la science et des techniques du bois. Cette étude fait suite à un examen des capacités de recherche du secteur forestier effectué en 2002 par le National Research Council (National Research Council, 2002) et à un rapport établi en 2004 par la Society of Wood Science and Technology. Ces deux travaux mettaient en évidence un déclin des capacités de recherche et des investissements du pays dans le secteur des forêts et des produits ligneux et formulaient des recommandations pour y remédier.

Dans l'Union européenne, la filière bois a pris l'initiative, en février 2005 à Bruxelles, de mettre sur pied une plate-forme technologique (FTP, 2005). La Confédération européenne des industries du bois (CEI-Bois), la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF) et la Confédération des industries papetières européennes (CEPI) ont entrepris de créer une plate-forme technologique pour le secteur forestier. Il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre un programme de R-D pour le secteur, avec l'appui de différents partenaires d'horizons très divers. Le calendrier de recherche stratégique, qui en est actuellement au stade de l'élaboration, est fondé sur un document relevant de Vision 2030 qui a officiellement été publié dans le cadre de la manifestation du 15 février 2005 à Bruxelles (FTP, 2005). Le calendrier, qui devrait être prêt en décembre 2005, doit être un document de référence important du septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique de l'UE. Cette initiative est le pendant du programme «Agenda 2020» de l'AF&PA et du Department of Energy des États-Unis, lancé en 1994.

²² Organisme d'investigation rattaché au Congrès des États-Unis qui aide ce dernier à prendre des décisions judicieuses en matière de contrôle, d'orientation et de financement.

Les programmes-cadres pour la recherche et le développement technologique sont le principal instrument de financement de la recherche européenne de la Commission. Le sixième programme-cadre reste en vigueur jusqu'en 2006, mais les débats concernant le budget, la structure et les priorités du septième programme-cadre ont déjà démarré. La Commission a présenté sa proposition officielle à ce sujet le 6 avril 2005. Elle propose de multiplier par plus de deux le budget actuellement alloué à la recherche pour qu'il atteigne en moyenne 9,6 milliards d'euros par an (67 milliards en sept ans), contre 3,8 milliards d'euros actuellement. Au moment de la rédaction de la présente *Revue*, en juin 2005, on s'attendait toutefois à ce que les fonds alloués à la recherche pour la période 2007-2013 soient amputés lors des négociations sur le budget général de l'UE. L'accroissement des crédits est en accord avec le septième programme-cadre et la relance de la stratégie de Lisbonne axée sur l'innovation et la connaissance, moteurs de la croissance. Le nombre de postes budgétaires a dans l'ensemble été considérablement réduit, de sorte que les questions forestières ne sont plus décelables en tant que telles.

2.5 Politiques concernant les changements climatiques

Le Protocole de Kyoto a pris effet le 16 février 2005 après sa ratification par la Russie. Les Parties au Protocole doivent, de ce fait, prendre des décisions importantes concernant certaines activités et définitions du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF). En application des alinéas 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et des décisions prises ensuite lors des accords de Marrakech, chaque Partie au Protocole visée à l'annexe I doit, d'ici au 31 décembre 2006, adopter une définition unique du terme *forêt* pour les inventaires et rapports qu'elle soumettra en vertu du Protocole de Kyoto. Les pays doivent également choisir, en vertu de l'alinéa 4 de l'article 3, une ou l'ensemble des activités anthropiques suivantes pendant la première période d'engagement: restauration du couvert végétal, gestion des forêts, gestion des terres agricoles et gestion des pâturages. Lorsqu'un pays a choisi de s'engager pour l'une de ces activités, il doit rendre compte des variations de ses stocks de carbone sur l'ensemble des terres soumises à ces activités au cours de la première période d'engagement et des suivantes. En outre, les pays doivent avoir mis en place, au plus tard d'ici à la fin de 2007, des systèmes de contrôle et de rapport concernant les sources et les puits de carbone, notamment les forêts.

À la fin de 2005, les Parties au Protocole sont invitées à entamer des négociations sur les engagements après 2012, comme spécifié à l'alinéa 9 de l'article 3 du Protocole. Par ailleurs, celui-ci fera l'objet d'une révision à la deuxième session de la Conférence des Parties qui suit son entrée en vigueur. Les débats concernant le traitement du secteur de l'UTCATF après 2012 ont donc déjà commencé et différentes possibilités de sa prise en compte dans un accord international sur les changements climatiques après 2012 sont envisagées, ce qui pourrait se traduire soit par une reconduction des dispositions du Protocole de Kyoto et des accords de Marrakech le concernant, soit par des changements plus ambitieux. Une question particulièrement brûlante est celle des compensations à accorder pour la réduction de la déforestation dans les pays en développement. Comme la déforestation contribue, à hauteur d'environ 25 %, aux émissions de gaz à effet de serre (GES), les partisans de cette formule font valoir que la mise en place de mécanismes de lutte contre la déforestation, et si possible la dégradation, rendrait le système beaucoup plus complet et efficace en associant davantage de pays à la réduction des émissions de GES. Beaucoup d'observateurs jugent que la question du régime des activités de l'UTCATF pourrait à l'avenir faire l'objet de désaccords politiques.

Le démarrage du système européen d'échange de quotas d'émissions (ETS) le 1^{er} janvier 2005 et l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto ont sensiblement renforcé le cadre réglementaire du marché du carbone ces 12 derniers mois. Ce marché s'applique à la fois aux réductions d'émissions, par l'achat d'unités de réduction d'émissions résultant d'un projet qui produit des unités de réduction mesurables de GES ou des contreparties de la fixation du carbone, et aux droits d'émission attribués au titre de régimes de plafonnement et d'échange de droits d'émission tels que l'ETS.

Le marché des unités de réduction d'émissions résultant de projets continue d'augmenter régulièrement: 107 millions de tonnes métriques d'équivalent d'oxyde de carbone ont été échangés dans le cadre de projets en 2004, en augmentation de 38 % par rapport à 2003 (78 millions de tonnes) (Lecocq, 2004). En mai 2005, les droits d'émissions étaient échangés sur quatre marchés qui ne se conforment d'ailleurs pas tous aux règles de Kyoto: l'ETS, l'Emissions Trading System du Royaume-Uni, le Trading System de la Nouvelle-Galles du Sud et le Chicago Climate Exchange. Le volume des transactions sur ces marchés a énormément augmenté par rapport à l'an dernier et est devenue comparable à celui des unités de réduction résultant de projets: quelque 56 millions de tonnes au total entre janvier 2004 et mars 2005. L'ETS est le plus important marché des quatre, avec des transactions estimées depuis janvier 2004 à 39 millions de tonnes, dont le plus gros depuis janvier 2005. Le système des droits d'émission de l'ETS, conforme au Protocole, n'autorise pas l'importation de crédits résultant de projets visant à renforcer la fixation du carbone, mais permet l'utilisation de crédits résultant de projets forestiers nationaux et les achats par l'État de crédits résultant de projets qui visent à renforcer les puits de carbone pour permettre aux pays d'honorer leurs obligations. Le Canada, autre signataire du Protocole de Kyoto, mettra en place un programme analogue en 2008. L'ETS devrait faire l'objet d'un réexamen en 2006.

En Australie, le marché des GES de Nouvelle-Galles du Sud est maintenant en activité et la première accréditation pour le secteur de la foresterie a eu lieu en octobre 2004. Il sera sans doute étendu à d'autres États en 2006 ou 2007. La réglementation applicable dans le cadre de ce marché vise la fixation et le stockage du carbone atmosphérique dans des forêts qui remplissent les conditions requises, c'est-à-dire qui répondent à la définition du boisement ou du reboisement qui figure dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Chicago Climate Exchange (CCX), créé par une société privée, a ouvert il y a deux ans. Les transactions portent sur les unités de réduction résultant des projets qui visent à renforcer l'absorption des GES par les terres cultivées et les forêts, à détruire le méthane ainsi que d'autres projets admissibles aux États-Unis et au Brésil. Le volume total des transactions depuis le démarrage du CCX fin 2003 dépassait 2,5 millions de tonnes en mai 2005. Plusieurs grandes sociétés forestières internationales, dont Stora Enso, International Paper et Mead Corporation, sont membres officiels du CCX. Les unités de réduction d'émissions qui y sont échangées ne sont pas nécessairement conformes aux normes rigoureuses du Protocole de Kyoto et des accords de Marrakech.

Les mesures prises par l'UE et le Canada traduisent une position totalement différente de celle des États-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto et ne se sont pas non plus fixé d'objectifs pour les émissions de GES. Dans un rapport récent, l'Energy Information Administration (EIA, 2004) conclut que les États-Unis pourraient atteindre des objectifs contraignants en la matière sans véritablement nuire à leur économie. Le plafonnement des émissions de GES ne réduirait le PIB brut que de 0,4 ou 0,5 %. Les réunions qui ont eu lieu

en avril 2005 entre une délégation de l'UE et des membres influents du Congrès ont ouvert la perspective d'une nouvelle entente entre les deux parties en vue d'une coopération sur les changements climatiques après 2012. La Commission européenne a déclaré que les résultats de ces entretiens pourraient bien marquer le début d'une nouvelle phase de coopération entre les deux parties, notamment en vue d'un système international de lutte contre les changements climatiques après 2012. Selon la Commission, il a été décidé de réactiver un groupe de haut niveau composé de représentants de l'UE et des États-Unis afin d'examiner les politiques de lutte contre les changements climatiques (UE, 2005b).

L'échange des droits ou des crédits d'émission intéressant le secteur forestier s'intensifie. Le Fonds biocarbone de la Banque mondiale commencera bientôt à investir dans des projets visant à fixer le carbone dans les pays en développement. En outre, la Banque mondiale a mobilisé le nouveau fonds pour permettre à des projets visant à fixer ou à conserver le carbone dans les écosystèmes agricoles et forestiers de faire leurs preuves. Le Fonds, qui est un partenariat public/privé administré par la Banque, vise à promouvoir des réductions d'émission au meilleur coût ainsi que la préservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté. Opérationnel depuis mai 2004, ses ressources propres s'élevaient à 43,8 millions de dollars en mars 2005.

La région de la CEE s'intéresse de plus en plus aux puits terrestres qui offrent un succédané peu coûteux au remplacement des combustibles et à la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles pour abaisser le taux de CO₂ dans l'atmosphère. À la suite des accords conclus à Bonn et à Marrakech, les contreparties de la fixation du carbone ont pris une importance accrue dans le cadre de la réalisation des objectifs fixés par le Protocole de Kyoto pour la première période d'engagement. Durant celle-ci toutefois (2008-2012), même si les projets de boisement et de reboisement sont admissibles dans le contexte du mécanisme pour un développement propre (MDP), les crédits résultant de projets entrepris dans le secteur de l'UTCATF au titre du MDP sont limités à 1 % du volume annuel de référence des émissions des Parties visées à l'annexe I, soit environ 33 millions de tonnes de carbone. En outre, le Conseil exécutif du MDP n'a pas encore approuvé de méthode de détermination des niveaux de référence ni de plan de surveillance pour les activités de boisement et de reboisement au titre du MDP. Dans une étude récente, on a analysé par régression 981 estimations provenant de 55 études du coût de la création d'unités de réduction des émissions de carbone dans le secteur forestier. Les estimations de référence du coût de la fixation du carbone par des mesures de protection de la forêt, activité non admissible pour l'instant, allaient de 12,71 à 70,99 dollars par tonne de CO₂. Le reboisement et les activités d'agroforesterie augmenteraient les coûts de plus de 200 %. En revanche, la prise en compte du stockage après récolte du carbone dans les produits ligneux ou du remplacement des combustibles fossiles par la biomasse pour la production d'énergie les abaisserait entre 3,42 et 18,67 dollars par tonne de CO₂ (Van Kooten *et al.*, 2004).

Les règles de comptabilisation des GES dans le secteur de la foresterie suscitent un intérêt croissant aux États-Unis, comme illustré par une récente loi californienne qui requiert la mise en place d'un protocole incitant les propriétaires forestiers à créer des puits de carbone par des activités de reboisement et de conservation de la forêt. Des registres du carbone forestiers seraient en cours d'élaboration dans le Nord-Est des États-Unis, comme dans les États de Géorgie et de l'Oregon.

Le Gouvernement néo-zélandais a présenté au Parlement, début mai 2005, un projet de loi autorisant la cession de crédits d'émission de carbone à des propriétaires forestiers qui pratiquent une gestion par longues rotations afin de conserver une couverture forestière permanente. Il a conservé la propriété de crédits générés par fixation du carbone grâce à la plantation (postérieure à 1990) de forêts sur le territoire national. Ces crédits seront détenus et administrés par l'État, tout au moins pendant la première période d'engagement. C'est aussi l'État, et non les propriétaires forestiers, qui a assumé l'obligation prévue par le Protocole en cas de déforestation, jusqu'à concurrence de 10 % de la récolte forestière attendue au cours de la première période d'engagement, soit l'équivalent de 21 millions de tonnes d'émissions de CO₂.

La mise en place de structures institutionnelles pour financer les projets liés à la réduction des émissions de carbone et encadrer les échanges de droits d'émission et de contreparties de la fixation du carbone a une influence grandissante sur la manière dont le secteur de la foresterie est perçu dans un certain nombre de pays où les entreprises de ce secteur sont nombreuses et compétitives. De ce fait, le rôle et la fonction des forêts à l'avenir vont devenir plus importants. Toutefois, cela variera considérablement d'une région à l'autre, selon les superficies consacrées au boisement, y compris pour la production de bioénergie (voir plus loin). Étant donné que la foresterie classique et les politiques y afférentes sont jusqu'ici restées en marge de cette nouvelle évolution, les politiques agricoles et énergétiques pourraient prendre le pas sur la politique forestière.

2.6 Politiques concernant la dendroénergie

La biomasse en tant que source d'énergie suscite ces derniers temps un regain d'intérêt qui tient notamment à l'envolée des prix du pétrole (60 dollars le baril), mais aussi au fait qu'elle apparaît pouvoir contribuer de façon intéressante à la réalisation des engagements découlant du Protocole de Kyoto, dans la mesure où sa combustion, lorsqu'elle est produite dans le respect de l'environnement, ne produit pas de carbone, et où l'expansion des réserves forestières fixant le carbone peut être parfois déduite des objectifs chiffrés de réduction des émissions. De ce fait, de nombreux pays de l'UE recourent à la biomasse en tant qu'énergie. Les États-Unis n'ont pas adopté d'objectifs de réduction des émissions de carbone, mais un certain nombre d'États se sont activement investis dans des stratégies énergétiques originales, prenant notamment en compte la biomasse, avec l'aide du Laboratoire national sur les énergies renouvelables.

La biomasse peut être utilisée pour produire de l'électricité, de la chaleur qui dégage de la vapeur dans des chaudières locales ou des réseaux de chauffage urbain, ou encore des carburants liquides exploitables pour les transports. À l'heure actuelle, de tels biocombustibles liquides sont dérivés de l'amidon extrait de plantes cultivées, mais l'arrivée de nouvelles technologies permettant de les produire à partir de cellulose propulsera bientôt le bois sur le devant de la scène en ce qui concerne les combustibles liquides.

Pour l'heure, le bois est la principale source de biomasse utilisée pour produire de l'énergie dans l'Europe des Quinze (plus des trois quarts en 2001). Le bois de chauffage absorbe, semble-t-il, plus d'un tiers des quantités d'arbres enlevées (CEE/FAO, 2005). Le bois constitue également un peu plus de la moitié de l'ensemble de l'énergie renouvelable produite dans l'Europe des Vingt-cinq (CEE/FAO, 2005a). La France est le premier producteur de dendroénergie (22 % environ de la production totale de l'Europe des Quinze), suivie par la Suède et la Finlande (tableau 2.6.1). À eux trois, ces pays assuraient en 2003 plus de 50 % de la

production totale d'énergie primaire dérivée du bois dans l'Europe des Quinze. La Finlande, la Suède et l'Autriche sont les premiers producteurs d'énergie primaire provenant de la biomasse ligneuse, en pourcentage de la consommation totale d'énergie primaire (tableau 2.6.1).

L'un des objectifs de l'UE inscrit dans son plan d'action communautaire sur la biomasse est de doubler d'ici à 2010 la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale, en la faisant passer de 6 à 12 %. La Commission a fixé dans une directive de 2001 un autre objectif: remplacer 2 % des carburants classiques utilisés pour les transports par des biocarburants d'ici à 2005, et 5,75 % d'ici à 2010. Le bois devrait jouer un rôle important dans le développement futur des bioénergies.

TABLEAU 2.6.1

Énergie primaire dérivée du bois dans l'Union européenne, 2003

Pays	Énergie primaire dérivée du bois (en millions de tonnes métriques d'équivalent-pétrole)	Consommation totale d'énergie primaire dérivée du bois (en pourcentage)
France	9,28	3,6
Suède	7,92	15,2
Finlande	6,31	21,9
Allemagne	4,81	1,4
Espagne	3,73	2,7
Autriche	3,19	9,7
Portugal	2,41	9,5
Italie	1,46	0,8
Danemark	1,09	5,6
Grande-Bretagne	0,94	0,4
Grèce	0,85	2,6
Pays-Bas	0,46	0,5
Belgique	0,40	0,6
Irlande	0,14	0,9
Luxembourg	0,01	2,5
Total Europe des Quinze	43,00	2,9

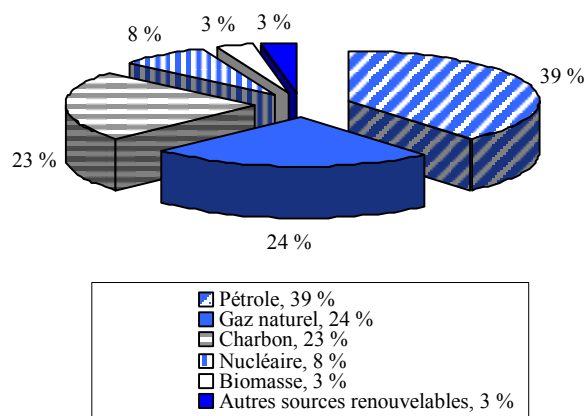
Sources: EurObserver, 2004. Les chiffres de la consommation totale d'énergie primaire proviennent du Department of Energy des États-Unis, 2004.

Aux États-Unis, la biomasse satisfait actuellement moins de 3 % des besoins énergétiques mais fournit près de la moitié de l'énergie provenant de sources renouvelables (graphiques 2.6.1 et 2.6.2). Quelque 173 millions de tonnes métriques de biomasse sont utilisées chaque année pour produire de l'énergie ou des produits dérivés qui supplantent directement les matières de base issues du pétrole. La filière bois produit environ 87 millions de tonnes métriques, soit un peu plus de 50 % de l'énergie dérivée de la biomasse, qu'elle utilise comme source d'énergie dans des activités manufacturières. De ce fait, elle a un niveau élevé d'autosuffisance, puisqu'elle produit elle-même plus de la moitié de l'énergie qu'elle consomme au cours de la première transformation des produits du bois.

La biomasse pourrait jouer un rôle beaucoup plus important dans la production d'énergie aux États-Unis que ce n'est le cas actuellement. Comme indiqué par Perlack *et al.* (2005), si l'on ne tient compte que des terres agricoles et forestières et en n'apportant que des changements mineurs aux pratiques agricoles et de gestion des terres, le potentiel de production annuelle de biomasse y est supérieur à 1,2 milliard de tonnes métriques sèches (poids à sec), soit un volume sept fois supérieur au volume actuel de la biomasse utilisée pour produire de l'énergie et des produits dérivés; environ 27 % de cette biomasse d'origine forestière pourraient être prélevés selon les règles d'une gestion durable sur les zones boisées du pays et le flux de déchets actuel. Une partie de cette biomasse d'origine forestière proviendrait de l'éclaircissage des forêts, effectué dans un but non commercial, pour réduire le risque de feux incontrôlés. L'éclaircissage de vastes zones forestières est actuellement prévu dans le cadre de la loi intitulée *Healthy Forests Restoration Act* (loi relative à la régénération des forêts) (Congrès des États-Unis, 2003). L'absence de débouchés pour les matériaux issus des éclaircies rendrait le coût de l'opération prohibitif, mais la vente de bois de chauffage devrait compenser en grande partie le coût des travaux sylvicoles.

GRAPHIQUE 2.6.1

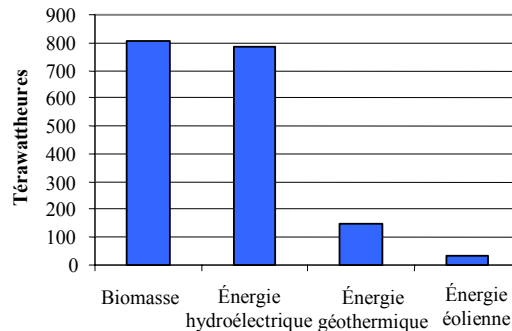
Consommation d'énergie aux États-Unis par type de combustible, 2003



Source: Perlack *et al.*, 2005.

GRAPHIQUE 2.6.2

Consommation d'énergie renouvelable aux États-Unis, 2002



Note: 1 térawattheure correspond à 1 milliard de kilowattheures.

Source: Department of Energy de l'Oregon, 2004. «An overview of biomass energy», <http://www.energy.state.or.us/renew>.

Le Department of Energy des États-Unis a présumé que les trois quarts du volume produit (1,2 milliard de tonnes métriques, soit 0,9 milliard) serviraient à produire de l'énergie verte d'ici à 2030. Compte tenu de la consommation actuelle d'énergie, cela permettrait de fournir 5 % de l'électricité du pays, 20 % des carburants utilisés pour les transports et 25 % des produits chimiques industriels et produits de départ. Un tel objectif équivaut à 30 % de la consommation actuelle de pétrole.

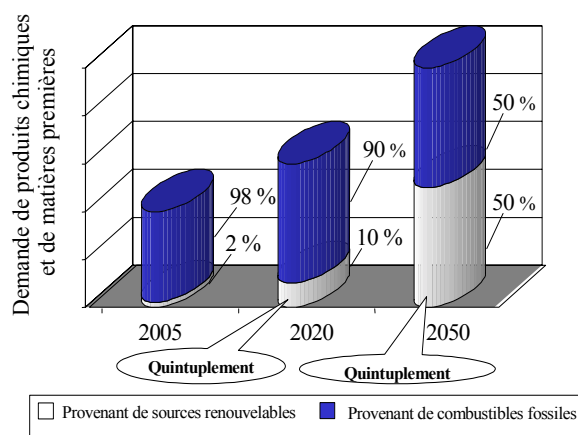
À l'heure actuelle, tous les biocombustibles liquides sont produits aux États-Unis à partir de plantes agricoles. On l'a dit, le bois devrait jouer un rôle important à cet égard, la tendance actuelle étant à la production d'éthanol à partir de cellulose plutôt que d'amidon. Un certain nombre d'États appliquent des programmes de subvention ainsi que des mesures incitatives ou attribuent des mandats pour stimuler le développement des biocombustibles. En 2004, les fabricants, qui opèrent essentiellement dans la région du Middle West, ont produit 12,9 milliards de litres d'éthanol à base d'amidon de maïs, soit 21 % de plus qu'en 2003, ce qui représente 2,5 % environ de la consommation totale d'essence aux États-Unis. On estime que la production d'éthanol-maïs pourrait s'élever à 38 milliards de litres dans un avenir relativement proche mais, pour aller au-delà, il faudra opter pour une technique de fabrication à partir de cellulose. Le potentiel de production annuelle d'éthanol dérivé de la biomasse est estimé, à terme, à 190 milliards de litres, dont 30 % pourraient être produits à partir du bois. À titre de comparaison, en 2004, la consommation d'essence s'élevait à 525 milliards de litres.

Le pétrole devenant moins disponible et son utilisation tendant à diminuer, les produits qui en sont dérivés vont eux aussi devenir plus rares, de sorte que les programmes de bioénergie aux États-Unis sont axés sur les produits chimiques et des matières premières industriels. En 1999, le Department of Energy a élaboré un scénario prospectif à ce sujet. Les auteurs envisageaient que 10 % des produits chimiques et des matières premières industriels proviendraient de sources renouvelables d'ici à 2020 (pour une valeur de quelque 400 milliards de dollars par an, soit le

double de ce que représentent les produits de la forêt actuellement), et de 45 à 50 % d'ici à 2050 (graphique 2.6.3). Plus d'un quart du volume de ces produits devrait provenir du bois.

GRAPHIQUE 2.6.3

Demande de combustibles fossiles et demande d'énergie renouvelable, 2005-2050



Source: Department of Energy des États-Unis, «Technology Roadmap for Plant/crop based Renewable Resources 2020», Renewable Vision, février 1999 (www.oit.doe.gov/agriculture).

2.7 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris les mesures phytosanitaires

Il est peu probable que la réduction des droits de douane sur laquelle pourraient déboucher les négociations du cycle de Doha menées par l'OMC ait une grande incidence sur la consommation et la production globales de produits forestiers (Savcor Indufor, 2005). Ces produits étant soumis à des droits de douane peu élevés et leur part dans les échanges internationaux étant relativement faible, une libéralisation complète des marchés devait avoir, globalement, peu d'incidence sur le volume de leur consommation. Selon l'étude, la production mondiale de bois ronds ne devrait augmenter que de 0,5 % et les échanges commerciaux globaux d'environ 2 % par rapport au niveau de référence. La progression des échanges commerciaux va d'environ 1 % (pâtes de bois) à plus de 6 % (panneaux dérivés du bois). La libéralisation des échanges dans le secteur forestier devrait davantage profiter aux pays développés forestiers et à vocation exportatrice, tels que le Canada, les États-Unis, la Finlande, la Suède et la Nouvelle-Zélande, qu'aux pays en développement. Les produits qui devraient le plus y bénéficier d'une telle libéralisation sont les produits papier. Toutefois, les auteurs notent également la persistance de la progressivité des droits de douane pour certains produits dans les pays tant développés qu'en développement; ils en concluent qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la libéralisation des droits de douane, notamment en ce qui concerne les produits manufacturés.

S'agissant des mesures non tarifaires telles que les normes et les réglementations techniques, l'étude Savcor Indufor (2005) observe que celles qui visent à encourager des objectifs environnementaux sont de plus en plus nombreuses. Les auteurs constatent toutefois que les mesures non tarifaires, qui répondent à des objectifs de protection de l'environnement et d'innocuité et sont compatibles avec les normes de l'OMC, ne semblent pas, à ce jour, constituer de grands obstacles au commerce. Au contraire, elles permettent d'accéder à de nouveaux marchés ou de préserver les marchés existants en s'appuyant sur des pratiques respectueuses de l'environnement, comme le système de certification des forêts. Cela étant, les pays en développement pauvres, au même titre que les petits producteurs et les collectivités de petite taille, sont souvent désavantagés quant il s'agit de tirer parti de la certification des forêts. De l'avis général des producteurs du secteur forestier s'exprimant à ce sujet, les obstacles techniques au commerce et les exigences du marché en matière d'environnement ne cessent de prendre de l'ampleur (OIBT, 2004). Les producteurs s'inquiètent également de la multiplication des politiques de passation des marchés publics, de la réglementation au titre de la norme NIMP n° 15 (voir plus loin) et des règlements qui n'autorisent que les produits forestiers certifiés FSC ou autre.

Le différend commercial qui oppose actuellement les États-Unis et le Canada à propos du bois d'œuvre résineux (sciages de résineux) a pris un nouveau tour en octobre dernier lorsqu'un groupe spécial de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a estimé que les importations de bois d'œuvre canadien ne portaient aucunement préjudice aux producteurs des États-Unis (ALENA, 2004). Ce jugement, s'il est confirmé, contraindrait les États-Unis à lever les droits de 27,2 % appliqués aux importations de bois d'œuvre canadien qui dépassent le plafond annuel autorisé. Le Gouvernement des États-Unis a par la suite fait appel de cette décision en vertu de la procédure de contestation extraordinaire prévue par l'ALENA et une décision en la matière devrait être rendue prochainement. Or, les États-Unis n'ont à ce jour jamais obtenu gain de cause dans le cadre de cette procédure. En attendant, les importations de résineux canadiens sont assujetties à un droit définitif, variant de 0,92 à 10,59 % depuis la fin décembre 2004 (OMC, 2005a). Par ailleurs, le Gouvernement canadien et plusieurs associations canadiennes de la filière bois ont engagé fin avril 2005 une procédure judiciaire auprès du Tribunal du commerce international des États-Unis contestant une loi qui autorise les producteurs de ce pays à percevoir les droits compensateurs et les droits antidumping imposés à leurs concurrents étrangers (Random Lengths, 2005). Le 19 mai, le Canada a porté l'affaire devant l'OMC, demandant la création d'un groupe spécial de la mise en conformité qui serait chargé d'examiner les mesures mises en œuvre par les États-Unis pour donner suite à une décision rendue en août 2004, qui enjoignait ces derniers de modifier leurs méthodes de calcul des droits d'importation. À cette occasion, le Canada a également demandé l'autorisation de prendre, à titre de rétorsion, des mesures à l'encontre des importations en provenance des États-Unis pour un montant de 400 millions de dollars canadiens (325 millions de dollars des États-Unis).

Dans une décision rendue le 10 décembre, la Commission du commerce international des États-Unis a confirmé l'imposition de droits sur les importations de meubles en bois de chambre à coucher fabriqués en Chine, estimant que ces importations avaient causé un préjudice au secteur national (USITC, 2004). Des marges de dumping comprises entre 0,79 et 198 % ont été appliquées à titre provisoire sur une vaste gamme de produits importés. Ce différend fait suite à une requête pour pratiques commerciales déloyales déposée en mars 2004 auprès du Department

of Commerce des États-Unis par une confédération de fabricants de papier mousseline et crêpe, accusant la Chine de dumping et de manœuvres déloyales en matière de fixation des prix (Tappi, 2004). Des mesures provisoires également mises en place au second semestre de 2004 ont fixé la marge de dumping à 266 % pour le papier crêpe et jusqu'à 125 % pour certains produits à base de papier mousseline (USITC, 2005). Les décisions concernant les mesures finales et les droits définitifs n'ont pas encore été prises.

Le 1^{er} janvier 2005, l'Union européenne a levé les droits de douane appliqués à titre de sanction à une gamme de produits provenant des États-Unis, notamment des produits en papier et en bois, après l'abrogation de la législation qui prévoyait un mécanisme d'allégement fiscal en faveur des exportateurs américains.

L'an passé, l'UE n'a conduit qu'une enquête relative à des mesures de sauvegarde visant à lutter contre le dumping et le subventionnement de produits en bois et en papier, qui a abouti, fin 2004, à l'imposition de droits antidumping définitifs à l'encontre des États-Unis ainsi qu'à une décision portant perception définitive d'un droit provisoire variant de 6,5 à 66,7 % sur les importations de contreplaqué d'okoumé en provenance de la République populaire de Chine. Cette mesure concerne environ 80 000 m³ de produits (OMC, 2005b).

En Asie, la négociation sur l'accord de libre-échange entre l'ANASE et la Chine est maintenant achevée et l'accord devrait prendre effet à compter du 1^{er} juillet 2005. Ainsi, les droits de douane appliqués à l'ensemble des produits échangés (à quelques exceptions près) entre les pays de l'ANASE et la Chine seront progressivement réduits. La Malaisie, la Chine et d'autres pays ont obtenu l'inscription de quelques produits dérivés du bois tels que le contreplaqué, les panneaux de particules et de fibres sur la liste des produits sensibles. Les droits de douane appliqués à ces produits devront être réduits progressivement conformément à un calendrier déterminé (STA, 2005).

La propagation de parasites, tels que le capricorne ou le nématode du pin, fait depuis quelques années l'objet d'une préoccupation croissante, car les matériaux d'emballage fabriqués à partir de bois vert (non séché) sont un vecteur d'introduction et de propagation de ces parasites. Il y a quelques années, la découverte de capricornes d'origine asiatique aux États-Unis a créé un incident majeur. Dans le but de protéger leurs arbres et leurs forêts, un certain nombre de pays et de zones de libre-échange ont pris des mesures réglementaires ces dernières décennies pour contrôler les importations d'emballages en bois. Face à cela, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires de la FAO a adopté en mars 2002 la norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) n° 15, intitulée «Directives pour la réglementation de matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international» (NIMP, 2002). Désormais, les pays peuvent donc décider d'appliquer aux importations cette réglementation reconnue sur le plan international pour prévenir la propagation de parasites du bois. Il a été décidé de créer une marque internationale déposée dont l'utilisation est aujourd'hui autorisée. Pour attester sa conformité à la norme, une palette doit clairement afficher sur deux de ses faces le logo de la Convention internationale pour la protection des végétaux, un code de pays composé de deux lettres, un numéro unique attribué par l'organisation nationale de la protection des végétaux compétente, «HT» pour traitement thermique ou «MB» pour bromure de méthyle et «DB» pour indiquer que le bois a été écorcé. Les matériaux d'emballage entièrement fabriqués à partir de bois manufacturé traité (contreplaqué, panneaux de grandes particules orientées (OSB), lamibois, etc.) ne sont pas soumis à cette nouvelle norme. Les palettes de bois moulé, fabriquées

à partir de particules ou de contreplaqué, ne nécessitent pas de traitement thermique, de fumigation ni d'étiquetage particulier comme les palettes en bois de sciage solides. On ne sait pas très bien quand l'utilisation du logo de la Convention internationale pour la protection des végétaux sera obligatoire ni quand certains pays imposeront son utilisation. L'UE applique la norme NIMP n° 15 depuis le 1^{er} mars 2005 et l'Organisation pour la protection des plantes d'Amérique du Nord, qui couvre le Canada, les États-Unis et le Mexique, depuis janvier 2004. Un nombre croissant de pays extérieurs à la CEE ont déjà adopté cette norme. Mais si celle-ci est de plus en plus adoptée dans le monde, beaucoup d'incertitudes planent sur les méthodes d'inspection. À l'heure actuelle, il semble n'exister aucune structure appropriée permettant un contrôle rentable de son application. La mise en place de procédures de vérification coûteuses aurait certainement de lourdes conséquences sur l'utilisation de bois non traité pour la fabrication des palettes.

2.8 Entrée en scène de la Chine en tant qu'acteur majeur de la fabrication de produits ligneux

Après des siècles de stagnation économique et technique, la Chine est aujourd'hui le pays qui connaît la plus forte croissance économique. Cette réussite tient aux réformes internes qui ont été entreprises ainsi qu'aux politiques de libéralisation des échanges commerciaux. Il est de plus en plus manifeste que la croissance industrielle et économique du pays n'est pas le fruit du hasard, mais d'une planification soigneusement ciblée sur le développement d'industries à forte intensité de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, le secteur chinois du bois et des produits ligneux, qui depuis longtemps contribue fortement à l'économie rurale du pays, est aujourd'hui un des premiers au monde en termes de production, de consommation et d'importation (Xu et White, 2004). Dotée de ressources forestières modestes et de plantations jusqu'à présent peu développées, la Chine augmente nettement ses importations de grumes et de bois d'œuvre de feuillus et de résineux depuis le milieu des années 90. En 2002, l'écart entre la consommation et la production nationale de produits forestiers était estimé à 106 millions de m³ d'équivalent-bois ronds, chiffre qui, d'ici à 2010, devrait atteindre 150 à 175 millions de m³ (Bull et Nilsson, 2004; Nilsson *et al.* 2004; Sun *et al.*, 2004). Les exportations chinoises de produits ligneux de deuxième transformation ont augmenté elles aussi. En outre, la Chine est en train de devenir un consommateur influent.

L'examen de l'industrie chinoise du meuble de maison donne une indication de la façon dont les industries se développent dans ce pays. En 2003, le secteur de l'ameublement se composait de quelque 50 000 entreprises, petites ou moyennes pour la plupart, comptant 5 millions d'employés au total (Cao *et al.*, 2004). Il est intéressant de noter que ce sont essentiellement des sociétés de la province chinoise de Taiwan, dont les usines sont implantées en Chine, qui alimentent la croissance du secteur en Chine. On estime en effet qu'en 2003 elles ont assuré 75 % des exportations chinoises. Sur l'ensemble, moins de 10 % des sociétés d'ameublement chinoises appartiennent à l'État; la grande majorité appartient à des intérêts étrangers, des particuliers chinois, des sociétés d'actionnaires et diverses coentreprises.

En 2003, la Chine occupait la troisième place des pays producteurs de meubles dans le monde, avec une part de 9 % de la valeur totale des ventes et la deuxième place des pays exportateurs, après l'Italie, du point de vue de la valeur des exportations. Au cours des 10 dernières années, le secteur chinois de l'ameublement a progressé chaque année de quelque

17 % en moyenne. Cette croissance rapide s'explique par le faible niveau du coût de la main-d'œuvre (5 à 10 % des salaires pratiqués aux États-Unis), des frais d'exploitation, des frais généraux (estimés à environ un tiers de ceux enregistrés aux États-Unis) et des dépenses de santé, et par des contraintes environnementales moins nombreuses et moins strictes (Cao *et al.*, 2004).

Au fur et à mesure que le rôle de la Chine en tant qu'exportateur de produits de toutes sortes s'accroît, le revenu national par habitant augmente. De ce fait, la demande interne de produits très divers, y compris de certains types de bois et de produits ligneux, progresse rapidement. Les habitations chinoises ne sont traditionnellement pas construites en bois, mais ce matériau est fréquemment utilisé pour les moulures, les portes, les cloisons et le mobilier. Cependant, la construction de maisons à ossature en bois suscite un intérêt croissant, renforcé par les activités promotionnelles d'associations professionnelles nord-américaines. Xu et White (2004) ont récemment résumé cette situation en faisant observer qu'une bonne moitié des importations de bois de construction (grumes, sciages et panneaux) est aujourd'hui traitée et exportée sous forme de produits finis et que la nette augmentation de l'activité manufacturière et de la consommation intérieure dans un pays aux ressources forestières par habitant restreintes a favorisé l'accroissement des importations. Par ailleurs, l'essor de la demande intérieure associé à la croissance de l'industrie de transformation à vocation exportatrice influe sur l'ensemble des entreprises, provoquant la faillite de certaines d'entre elles et offrant des débouchés à d'autres. En tout état de cause, les industriels et les dirigeants du monde entier réévaluent leur position concurrentielle à la lumière du nouveau marché chinois.

Parallèlement à la présence croissante de la Chine sur les marchés mondiaux de produits ligneux, les craintes au sujet de l'utilisation par ce pays de bois d'origine illégale augmentent aussi. De nombreux rapports font état d'un important commerce de bois illégal entre l'Indonésie, la Russie, la Malaisie, la Chine et d'autres pays. Dans un rapport publié en 2004 (Chunquan, Taylor et Guoquang, 2004), le WWF affirme que la Chine est une des principales destinations du bois illégalement récolté ou commercialisé. C'est donc à la grande surprise d'un certain nombre d'observateurs que la Chine, à la mi-avril 2005, a rejoint le groupe des pays comptant des domaines forestiers certifiés. Deux exploitations forestières couvrant 420 000 hectares au total ont obtenu la certification FSC à la suite d'une évaluation conduite par la Société Générale de Surveillance (SGS), organisme certificateur indépendant basé en Suisse. C'est la première certification accordée à un espace forestier en Chine. Ces deux exploitations fournissent des produits forestiers à l'exportation (Agence de presse Kyodo, 2005).

Xu et White font observer que l'intérêt croissant des industriels, des pouvoirs publics et des organismes de développement de la planète pour le marché chinois ne s'est pas encore accompagné d'analyses des perspectives et des questions macroéconomiques qui soient rigoureuses et accessibles à tous. Ils notent par ailleurs que les informations sur le marché disponibles à ce jour proviennent principalement d'études exclusives qui, en raison de leur coût, ne sont utilisées que par les grandes associations professionnelles et les grands investisseurs internationaux, outre que leur qualité est inégale du fait des lacunes des données officielles et de l'absence d'examens collégiaux indépendants.

Le constat qui s'impose en pratique est que, si l'on veut comprendre et évaluer les conséquences que la croissance du secteur chinois de la foresterie a eues et aura sur les économies et les marchés du bois dans le monde, les pouvoirs publics, les institutions et

organismes internationaux d'aide au développement, les chercheurs et les ONG doivent disposer d'informations de meilleure qualité.

2.9 Références

AF&PA, 2004. *Illegal Logging and Global Wood Markets: The Competitive Impacts on the US Wood Products Industry*. American Forest & Paper Association, Seneca Creek Associates et Wood Resources International, novembre (<http://www.illegal-logging.info/papers/afandpa.pdf>)

Agence de presse Kyodo, 2005. *Chinese Forests Get International Certification for Conservation*. 2005 (<http://asia.news.yahoo.com/050419/kyodo/d89i90d00.html>).

ALENA, 2004. *Article 1904, Binational Panel Review Under the North America Free Trade Agreement – In the Matter of Certain Softwood Lumber Products from Canada*. Decision of the Panel on Second Remand, décembre (http://www.nafta-sec-alena.org/app/DocRepository/1/Dispute/english/NAFTA_Chapter_19/USA/ua02032e.pdf).

Banque mondiale, 2001. *Controlling the International Trade in Illegally Logged Timber and Wood Products – a Revised Strategy for the World Bank Group*. Washington DC, 30 juillet.

Bull, G. et S. Nilsson, 2004. *An Assessment of China's Forest Resources*. International Forestry Review, vol. 6, p. 3 et 4.

Cao, X., E. Hansen, M. Xui et B. Xu, 2004. *China's Furniture Industry Today*. Forest Products Journal 54 (11), p. 14 à 23.

CEE/FAO – Service du bois, 2005. *European Forest Sector Outlook Study, 1960-2000-2020 – Main Report*. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Geneva Timber and Forest Study Paper 20.

Chunquan, Z., R. Taylor et F. Guoquiang, 2004. *China's Wood Market, Trade, and The Environment*. Monmouth Junction, New Jersey: Science Press. Copublication avec wwf International.

Congrès des États-Unis, 2003. *Healthy Forests Restoration Act*. 108^e Congrès, H.R. 1904 (20 mai) (<http://www.theorator.com/bills108/hr1904.html>).

Department for Environment, Food and Rural Affairs, Royaume-Uni, 2003. Le Central Point of Expertise a proposé d'aider le secteur public à acheter du bois d'œuvre provenant d'exploitations durables. Londres (<http://www.defra.gov.uk/News/2003/031205b.htm>).

Department of Energy de l'Oregon, 2004. *An Overview of Biomass Energy* (<http://www.energy.state.or.us/renew/>).

Department of Energy des États-Unis, 1999. *Technology Roadmap for Plant/Crop-Based Renewable Resources 2020, Renewable Vision*, février (<http://www.oit.doe.gov/agriculture/>).

EFI, 2004. *Study on the Issues of Illegal Logging and Related Trade of Timber and Other Forest Products Issues in Europe – Final Report*. Étude réalisée pour le compte de la Conférence

ministérielle sur la protection des forêts en Europe (MCPFE) Bureau de liaison de Varsovie, Institut européen des forêts, Joensuu (Finlande).

EIA, 2004. *Analysis of Senate Amendment 2028, the Climate Stewardship Act of 2003*. Department of Energy des États-Unis, Energy Information Administration, mai (http://www.eia.doe.gov/oiaf/analysispaper/sacsa/pdf/s139amend_analysis.pdf).

EUBIONET, 2003. *Fuel Prices in Europe 2002/2003*. European Bioenergy Networks, Jyväskylä (Finlande).

EurObserver, 2004. *Wood Energy Barometer*. Systèmes solaires, n° 164, novembre.

G-8, 2005. *G8 Environment and Development Ministerial Statement*. Derbyshire (Royaume-Uni), 18 mars.

Guertin, C.-É., 2004. *Illegal Logging: Overview and Possible Issues in the UNECE Region*. Communication à l'Atelier CEE/FAO sur l'exploitation illégale du bois, Genève, 16 et 17 septembre.

Lecocq, F., 2004. *State and Trends of the Carbon Market 2004*. Carbon Finance. Washington DC, juin (<http://carbonfinance.org/docs/CarbonMarketStudy2004.pdf>).

National Research Council, 2002. *National Capacity in Forestry Research*. Board on Agriculture and Natural Resources, Division on Earth and Life Sciences. Washington DC: National Academy Press (<http://www.nap.edu/books/0309084563/html/14.html>).

Nilsson S., G. Q. Bull, A. White et Xu Jintao, 2004. *China's Forest Sector Markets: Policy Issues and Recommendations*. International Forestry Review, vol. 6, p. 3 et 4.

NIMP, 2002. *Directives pour la réglementation de matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international*. (https://www.ippc.int/servlet/BinaryDownloaderServlet/16259_ISPM_15_French.pdf?filename=1060169841413_NIMP_french.pdf&refID=16259).

OIBT, 2004. *Draft Report on the Measures to Promote the Expansion and Diversification of International Trade in Tropical Timber*. Établi par R. E. Taylor & Associates Ltd., STCP Engenharia De Projetos Ltda et Lew Wing Hing. ITTC (XXXVII)/10. 11 novembre.

OIBT, 2005. *La légalité: Nouveau point chaud de la certification*. Communiqué de presse du 25 avril (http://www.itto.or.jp/live/Live_Server/939/news20050425f2.doc).

OMC, 2005a. *Rapport semestriel présenté au titre de l'article 16.4 de l'Accord – États-Unis*. Comité des pratiques antidumping de l'OMC. Document G/ADP/N126/USA.

OMC, 2005b. *Rapport semestriel au titre de l'article 16.4 de l'Accord – Communautés européennes*. Comité des pratiques antidumping de l'Organisation mondiale du commerce. Document G/ADP/N/126/EEC.

Perlack, R., L. Wright, A. Turhollow, R. Graham, B. Stokes et D. Erbach, 2005. *Biomass as Feedstock for a Bioenergy and Bioproducts Industry: The Technical Feasibility of a Billion-Ton Annual Supply*. Department of Energy des États-Unis, Oak Ridge National Laboratory et Department of Agriculture des États-Unis (http://www.eere.energy.gov/biomass/pdfs/final_billionton_vision_report2.pdf).

Random Lengths, 2005. *Canadian Lawsuit Clouds Lumber Dispute*, vol. 61, n° 18, p. 1 et 2.

RIIA, 2004. *FLEGT and Trade – What Will the Impacts Be?* Royal Institute for International Affairs, Chatham House, Londres.

RTO Online, 2004. *Government Reaffirms Chinese Wooden Bedroom Furniture Import Duties; Retailers Say Vote Amounts to Needless Tax on American Consumers*. 10 décembre (<http://www.rtoononline.com/Content/Article/Dec04/FRADenouncesChinaVote121004.asp>).

Savcor Indufor, 2005. *Sustainability Impact Assessment of Proposed WTO Negotiations*. Projet de rapport final sur le secteur de la foresterie; Savcor Indufor et IARC, Finlande et Université de Manchester (Royaume-Uni).

Sun Xiufang, Wang Liqun et Gu Zhenbin, 2004. *A Brief Overview of China's Timber Market System*. *International Forestry Review*, vol. 6, p. 3 et 4.

Tappi, 2004. *US Manufacturers of Tissue and Crepe Paper File "Dumping" Against China*. Technical Association of the Pulp and Paper Industry, TAPPI Newsletter, 17 février.

UE, 2004. *Proposition de règlement du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)*. COM (2004) 490 final/2004/0161 (CNS) Bruxelles, 14 juillet.

UE, 2005a. *Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen. Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie forestière de l'Union européenne*. COM (2005) 84 final, Bruxelles, 10 mars.

UE, 2005b. *EU and US Agree on Future Climate Change Efforts*. [News@EU](http://www.ecdel.org.au/pressandinformation/news@eu63.htm) (<http://www.ecdel.org.au/pressandinformation/news@eu63.htm>).

USITC, 2004. *Wooden Bedroom Furniture from China*. Commission du commerce international des États-Unis – Trade Policy Investigations (http://www.usitc.gov/trade_remedy/731_ad_701_cvd/investigations/2003/furniture/finalphase.htm).

USITC, 2005. *Tissue Paper Products from China*. Commission du commerce international des États-Unis – Trade Policy Investigations (http://www.usitc.gov/trade_remedy/731_ad_701_cvd/investigations/2004/tissue_paper/finalphase.htm).

Van Den Biesen, 2004. *EU Civil Society Initiative for a EU Regulation concerning Sustainable Forest Management and the Trade in Illegally Harvested Timber and Related Products*. Van Den Biesen Advocaten, Amsterdam (Pays-Bas), 14 décembre.

Van Kooten, C., G. Alison, J. Eagle, J. Manley et T. Smolak, 2004. *How costly are Carbon Offsets? A Meta-Analysis of Carbon Forest Sinks*. Environmental Science & Policy, vol. 7, p. 239 à 251.

Xu Jintao et A. White. *Understanding the Chinese Forest Market and its Global Implications*. International Forestry Review Special Issue: Forestry in China – Policy, Consumption and Production in Forestry's Newest Superpower, vol. 6, p. 3 et 4.

CHAPITRE 3

LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE SE POURSUIT ET STIMULE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS: FACTEURS ÉCONOMIQUES EXERÇANT UNE INFLUENCE SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS EN 2004 ET 2005²³

Faits saillants

- La production mondiale a progressé de 5 % en 2004, le plus fort taux de croissance annuelle des 30 dernières années; toutefois, en Europe occidentale, la reprise conjoncturelle s'est ralentie au second semestre de 2004.
- En 2005, l'Europe occidentale connaîtra à nouveau une année de croissance, plus modérée toutefois que celle de l'Europe centrale et orientale.
- Grâce au maintien des faibles taux d'intérêt, à la croissance des revenus et à l'amélioration du marché du travail, ainsi qu'à une forte croissance démographique, le marché du logement aux États-Unis a atteint des niveaux records en 2004, avec près de 2 millions de mises en chantier et il devrait se maintenir à ce niveau en 2005.
- La dépréciation du dollar s'est poursuivie en 2004 mais s'est en partie inversée au deuxième trimestre de 2005; le déficit considérable de la balance courante des États-Unis, qui devrait s'alourdir encore en 2005, reste une menace sérieuse pour l'économie mondiale.
- Les prix du pétrole ont atteint des niveaux inégalés au premier semestre de 2005 et l'économie mondiale devrait, pour de nombreuses années, compter avec de tels prix.
- En 2004, la CEI a enregistré une des croissances les plus rapides du monde, ses 12 membres affichant des taux de croissance du PIB certes différents mais robustes.
- On prévoit à court terme un ralentissement modéré de la croissance économique mondiale en 2005, les États-Unis et la Chine demeurant les principaux moteurs de l'activité économique.
- Les prévisions concernant la construction en Europe sont similaires à ce qu'elles sont pour l'Amérique du Nord: croissance forte dans le secteur du logement (tant nouvelles constructions que rénovation et entretien) et faible pour la construction non résidentielle.
- En Europe occidentale, les secteurs de la construction non résidentielle et de l'ingénierie civile devraient être dynamiques, tandis que celui de la construction de logements neufs devrait voir sa croissance ralentir, les secteurs de la rénovation et de l'entretien des constructions résidentielles demeurant vigoureux.
- La flambée des prix immobiliers en Amérique du Nord et en Europe suscite des préoccupations.

²³ Par MM. Dieter Hesse, Al Schuler et Craig Adair.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat de la Section du bois de la CEE/FAO tient à remercier M. Dieter Hesse²⁴, de la Division des analyses économiques de la CEE, d'avoir revu l'analyse proposée dans la première partie du présent chapitre, inspirée en grande partie de l'*Étude sur la situation économique de l'Europe* établie par cette division²⁵. Le texte complet de l'*Étude* peut être consulté sur le site Web de la CEE²⁶. Nous remercions également, une fois de plus, M. Al Schuler²⁷, US Department of Agriculture, Forest Service, et M. Graig Adair²⁸, APA – The Engineered Wood Products Association, d'avoir établi la deuxième partie de ce chapitre, centrée sur l'évolution du secteur de la construction.

3.1 Évolution de la situation économique

3.1.1 Évolution de la situation économique en 2004

3.1.1.1 Le contexte mondial

La reprise économique mondiale s'est poursuivie à un rythme élevé en 2004. La production mondiale a augmenté de 5,1 %, contre 4 % en 2003²⁹, soit l'accroissement moyen le plus fort des 30 dernières années. La vigoureuse croissance de la production s'est accompagnée d'une accélération marquée du commerce mondial des biens et des services qui a progressé de près de 10 % en volume, soit deux fois plus qu'en 2003.

Les principales régions ont toutes bénéficié de la reprise mondiale, à des degrés divers cependant. Le dynamisme persistant des économies asiatiques a été très net, en raison en particulier de la poursuite d'une vive expansion en Chine et en Inde et de l'accélération de la croissance en Asie du Sud-Est. En revanche, la reprise s'est essoufflée au Japon. La CEI a

²⁴ M. Dieter Hesse, chef de la Section des études macroéconomiques et structurelles (Division des analyses économiques de la CEE), 482 Palais des Nations, CH-1211 Genève (Suisse), téléphone: +41 22 917 2479, télécopie: +41 22 917 0309, courriel: Dieter.Hesse@unece.org.

²⁵ *Étude sur la situation économique de l'Europe* (2005 n° 1). Division des analyses économiques, CEE, Genève (Suisse).

²⁶ www.unece.org/ead/ead_h.htm.

²⁷ M. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, 24740 (États-Unis d'Amérique), téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, courriel: aschuler@fs.fed.us.

²⁸ M. Graig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, 98411-0700 (États-Unis d'Amérique), téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, courriel: craig.adair@apawood.org.

²⁹ Calculée au moyen de coefficients de pondération des PIB nationaux basés sur les parités de pouvoir d'achat.

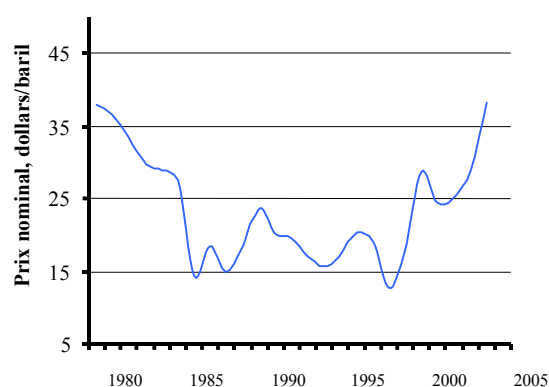
enregistré un développement particulièrement rapide dû en grande partie à l'explosion des cours des matières premières. L'activité économique s'est aussi nettement redressée en Amérique latine. Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, elle a poursuivi sur sa lancée. Comme en 2003, la zone euro est restée à la traîne de la reprise mondiale.

La flambée des cours du pétrole n'a nui que relativement peu à l'activité économique mondiale (graphique 3.1.1). La capacité d'adaptation des principaux pays importateurs nets de pétrole face à la hausse des prix du pétrole a été renforcée par la réduction substantielle de la part de la production pétrolière depuis les premiers chocs pétroliers des années 70 et 80. De plus, le surcroît de recettes pétrolières a été assez rapidement réinvesti dans les pays producteurs, stimulant ainsi leurs importations de biens et de services en provenance du reste du monde. Parallèlement, l'assouplissement des marchés des produits et du travail des pays développés a contribué à amortir les effets des chocs pétroliers. En Europe, l'appréciation de l'euro et d'autres monnaies par rapport au dollar a tempéré les inconvénients de la hausse des cours du pétrole.

Une hausse substantielle et durable des cours du pétrole pèsera inévitablement sur la production des pays importateurs de pétrole, à court et à moyen terme. À longue échéance, elle pourrait stimuler les investissements destinés à améliorer l'efficacité énergétique et accélérer le processus de remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie (dont les énergies renouvelables comme celles provenant du bois, de la biomasse et du vent, l'énergie solaire et l'énergie hydroélectrique), rendant ainsi l'économie mondiale moins vulnérable à de nouveaux chocs pétroliers. Par une orientation appropriée des politiques énergétiques, il est possible de dynamiser ce processus de substitution tout en tenant compte de la nécessaire sécurité des approvisionnements en énergie et de la réduction des émissions de carbone provenant de la combustion des énergies fossiles.

GRAPHIQUE 3.1.1

Prix nominaux du pétrole, 1980-2005



Note: Prix au jour le jour du Brent, moyennes trimestrielles des prix nominaux.

Sources: Department of Energy des États-Unis, Weekly Status Petroleum Report (Washington DC), divers numéros (www.eia.doe.gov); FMI, Statistiques financières internationales (CD-ROM); ONU, base commune de données, 2005.

La principale évolution sur les marchés des changes a été une nouvelle dépréciation marquée du dollar dans les derniers mois de l'année. Cette pression à la vente de la devise américaine, qui avait commencé au début de 2002, s'explique essentiellement par un besoin de plus en plus net de procéder à un réalignement fondamental de la structure des taux de change des principales monnaies, afin de compenser l'énorme déficit courant des États-Unis et l'augmentation des engagements financiers externes qui en résulte (graphique 3.1.2). L'inquiétude face à l'ampleur et à la persistance du déficit des finances publiques a sans doute aussi contribué à cette situation. En décembre 2004, l'euro atteignait le maximum de 1,34 dollar, soit une appréciation de plus de 50 % par rapport à février 2002 où il valait 0,87 dollar (graphique 3.1.3). Le dollar s'est aussi beaucoup affaibli par rapport au yen et aux autres principales monnaies dont la livre sterling et le franc suisse à la fin de l'année 2004. En revanche, les autorités monétaires chinoises ont maintenu inchangé pour la neuvième année consécutive le rattachement de leur monnaie au dollar.

3.1.1.2 Amérique du Nord

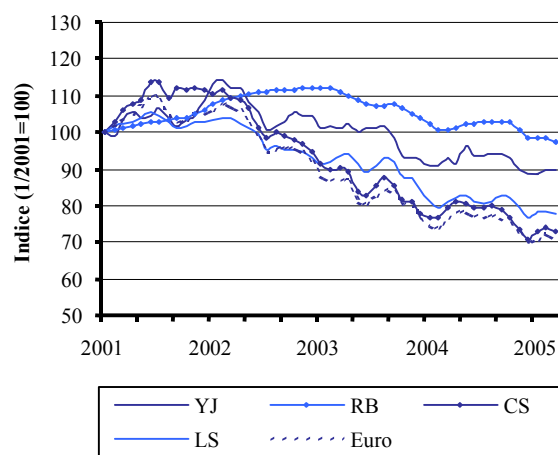
Aux États-Unis, l'activité économique s'est développée à un rythme soutenu en 2004, essentiellement grâce à la forte croissance de la demande intérieure. Les exportations se sont redressées dans un environnement extérieur favorable, aidées par la faiblesse du dollar. Mais l'essor persistant des importations a fait que l'évolution des exportations nettes en volume a continué de peser sur la production intérieure. Quoi qu'il en soit, le PIB a augmenté de 4,4 % en termes réels en 2004, contre 3 % en 2003 (tableau 3.1.1 et graphique 3.1.4).

La forte augmentation continue de la demande intérieure a creusé davantage le déficit courant qui a atteint 665 milliards de dollars, soit 5,7 % du PIB. La part du déficit budgétaire de l'État par rapport au PIB s'est légèrement réduite pour atteindre 4,3 %, en raison de l'augmentation des recettes entraînée par l'expansion économique. La politique budgétaire n'a été que peu expansionniste en 2004 à en juger par l'évolution du déficit budgétaire corrigé des variations conjoncturelles. La politique monétaire s'est progressivement durcie à partir de juin 2004, avec le relèvement à plusieurs reprises du taux des fonds fédéraux qui a atteint 2,25 % au mois de décembre. Ce durcissement relatif n'a que partiellement modifié une politique monétaire qui demeure expansionniste. Dans un contexte d'anticipations inflationnistes limitées, les taux d'intérêt à long terme sont demeurés très peu élevés.

Au Canada, l'activité économique a poursuivi son développement vigoureux malgré les contraintes qui pèsent sur les exportations en raison de l'appréciation marquée du dollar canadien. Le PIB a augmenté de 2,8 % en volume par rapport à l'année précédente. La consommation privée a été forte, soutenue par une progression sensible du nombre des emplois et par la baisse du taux d'épargne des ménages. L'investissement productif a progressé, stimulé par les bénéfices élevés réalisés par les sociétés. La construction de logements a poursuivi son expansion à un rythme soutenu.

GRAPHIQUE 3.1.2

Taux de change de certaines monnaies par rapport au dollar des États-Unis, 2001-2005

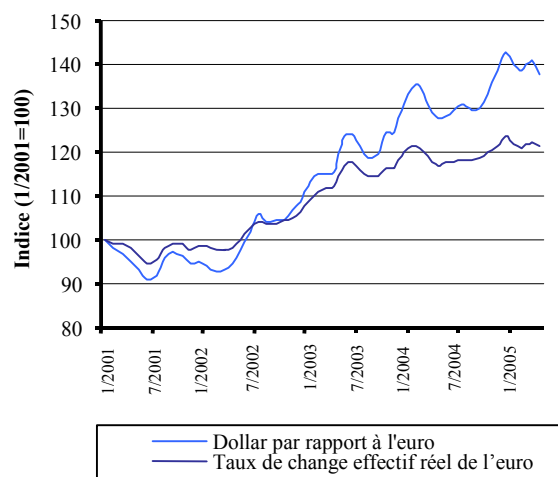


Note: YJ = yen japonais, RB = rouble, CS = couronne suédoise et LS = livre sterling.

Source: Statistiques financières internationales du FMI, 2005.

GRAPHIQUE 3.1.3

Taux de change de l'euro, janvier 2001-avril 2005



Note: La position du dollar par rapport à l'euro et les taux de change effectifs réels sont des taux mensuels moyens.

Source: Banque centrale européenne, 2005.

TABLEAU 3.1.1

Évolution annuelle du PIB réel en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, 2003-2005
(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2003	2004	2005 ^p
Allemagne	-0,1	1,6	0,8
Autriche	0,8	2,0	2,7
Belgique	1,3	2,7	2,7
Espagne	2,5	2,7	2,2
Finlande	1,9	3,4	2,7
France	0,5	2,4	1,9
Grèce	4,5	4,2	2,9
Italie	0,3	1,0	0,9
Irlande	3,7	4,9	4,9
Luxembourg	2,9	4,0	3,5
Pays-Bas	-0,9	1,4	1,3
Portugal	-1,2	1,2	1,9
Zone euro	0,6	1,8	1,5
Danemark	0,5	2,4	2,3
Royaume-Uni	2,2	3,7	2,5
Suède	1,5	3,0	2,9
Europe des Quinze	0,9	2,3	1,8
Chypre	1,9	3,7	3,8
Estonie	5,1	5,7	5,5
Hongrie	3,0	3,4	3,6
Lettonie	7,5	6,7	6,0
Lituanie	9,7	5,8	5,7
Malte	-0,3	1,0	1,5
Pologne	3,8	4,3	4,6
République tchèque	3,7	4,0	4,0
Slovaquie	4,5	5,0	5,4
Slovénie	2,5	3,8	3,9
Total pour les 10 nouveaux États membres de l'UE	4,0	4,9	4,5
Europe des Vingt-cinq	1,1	2,3	1,8
Islande	4,0	4,3	4,7
Israël	1,3	4,3	4,0
Norvège	0,4	3,4	3,5

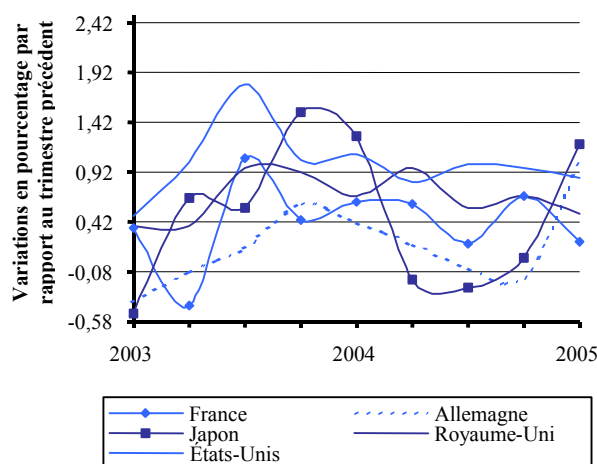
	2003	2004	2005 ^p
Suisse	-0,4	1,7	1,3
<i>Europe occidentale, centrale et orientale</i>	1,1	2,4	2,2
Canada	2,0	2,8	2,6
États-Unis	3,0	4,4	3,4
<i>Amérique du Nord</i>	3,0	4,3	3,4

Notes: Israël n'est pas inclus dans les agrégats. L'Europe occidentale, centrale et orientale comprend les 25 pays de l'Union plus l'Islande, la Norvège et la Suisse. Les huit nouveaux États d'Europe centrale et États baltes membres de l'UE comprennent les nouveaux États membres, moins Chypre et Malte. L'Europe occidentale des Vingt comprend l'Europe des Quinze plus Chypre, l'Islande, Malte, la Norvège et la Suisse. Pour les données sur l'Europe du Sud-Est et les pays européens de la CEI, voir le tableau 1.1.2. ^p = prévision.

Sources: Eurostat; OCDE, comptes nationaux et statistiques nationales; estimations du secrétariat de la CEE; Consensus Economics, *Consensus Forecasts*, 2005.

GRAPHIQUE 3.1.4

Variations trimestrielles du PIB en volume, 2003-2005



Note: Données corrigées des variations saisonnières.

Sources: Statistiques nationales, Eurostat et base de données New Cronos, 2005.

3.1.1.3 Europe occidentale

Dans la zone euro, la reprise de la conjoncture s'est nettement essoufflée au second semestre. Le PIB réel a chuté en Allemagne, en Grèce, en Italie et au Portugal au dernier trimestre par rapport au trimestre précédent. La croissance des exportations de la zone euro s'est affaiblie dans un contexte de ralentissement modéré de l'économie mondiale et de perte de compétitivité des prix due à l'appréciation de l'euro. La demande intérieure est demeurée atone

et n'a donc pas pu compenser le fléchissement de la demande extérieure. Les investissements dans le secteur de la construction ont augmenté de 1,25 % par rapport à 2003, année durant laquelle ils avaient régressé de 0,1 %. Au total, le PIB réel de l'ensemble de la zone euro a gagné 1,8 % par rapport à l'année précédente.

L'activité économique de la zone euro a encore bénéficié du soutien de la politique monétaire à visée expansionniste. La Banque centrale européenne (BCE) n'a pas modifié son taux principal de refinancement fixé à 2 %. Les taux d'intérêt réels à long terme ont été proches de zéro. Les taux d'intérêt nominaux à long terme sont également restés très faibles. Les conditions de financement des entreprises et des ménages sont demeurées très favorables.

En dehors de la zone euro, le PIB réel du Royaume-Uni a progressé de 3,1 %. La consommation des ménages est restée le pilier de la croissance économique, aidée par les effets de richesse générés par l'essor du marché du logement et la progression de l'emploi. Le relèvement des taux d'intérêt et le ralentissement de l'inflation des prix du logement ont modéré les dépenses de consommation des ménages au cours de l'année. La vigueur des dépenses publiques a largement contribué aux bons résultats de l'économie britannique ces dernières années.

Pour l'ensemble des pays d'Europe occidentale, le PIB a augmenté de 2,2 % en volume, grâce à une croissance plus dynamique des pays hors de la zone euro.

3.1.1.4 Pays d'Europe centrale et orientale

En Europe centrale et orientale, la croissance économique a été largement supérieure à la croissance moyenne de l'Europe occidentale. Le PIB réel de l'ensemble de la région a progressé de 5,5 % en 2004 contre 4,1 % en 2003. Reposant sur une large assise, la croissance a été alimentée par de solides progressions de la consommation privée, de l'investissement productif et des exportations. Les données disponibles sur les investissements par type d'actifs pour certains des pays de la région témoignent d'une forte augmentation des dépenses de construction ainsi que de matériel et d'outillage. La croissance a également été soutenue par les investissements publics et, globalement, par les politiques macroéconomiques. La progression notable de la production ne s'est pas encore traduite par une amélioration significative de l'emploi, conséquence des gains de productivité substantiels. Parvenir à créer davantage d'emplois est le défi le plus urgent auquel la politique économique de la région doit répondre.

Le dynamisme économique de l'Europe centrale et orientale s'est communiqué à toutes les sous-régions. Le PIB de l'ensemble des huit pays qui sont entrés dans l'UE au début de mai 2004 a crû de 5 % en volume, contre 4 % l'année précédente. C'est la Lettonie qui a connu la plus forte croissance parmi les pays de l'UE. Les entreprises et les consommateurs ont fait preuve d'une grande confiance qui a rejailli sur l'investissement des entreprises. L'extension des capacités des entreprises en matière d'investissements étrangers directs (IED) et les effets ponctuels de la libéralisation totale du commerce lors de l'accession à l'UE en 2004, associés à une forte compétitivité-coûts, ont stimulé les exportations, en particulier à destination des marchés de l'Europe occidentale.

En Europe du Sud-Est (y compris la Turquie), l'activité économique s'est renforcée grâce aux bons résultats de la plupart des pays candidats à l'UE. Le PIB réel a augmenté en moyenne

de 7,3 %, contre 5,2 % l'année précédente (tableau 3.1.2) et, hors Turquie, de 6,9 %, contre 4,3 %. Comme dans les autres régions d'Europe orientale, l'activité économique a été soutenue par le dynamisme de la demande intérieure et des exportations. L'émergence d'un environnement macroéconomique plus stable et plus fiable a sans aucun doute contribué au raffermissement de la conjoncture dans les pays de l'Europe du Sud-Est.

TABLEAU 3.1.2

Évolution annuelle du PIB réel en Europe du Sud-Est et dans la CEI, 2003-2005
(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2003	2004 ^p	2005 ^p
<i>Europe du Sud-Est</i>	5,1	7,9	5,2
Albanie	6,0	6,0	6,0
Bosnie-Herzégovine	3,2	4,0	4,3
Bulgarie	4,3	5,5	5,3
Croatie	4,3	4,0	4,4
Ex-République yougoslave de Macédoine	3,4	2,5	3,5
Roumanie	4,9	7,5	5,2
Serbie-et-Monténégro ^b	1,5	7,0	4,5
Turquie	5,8	9,0	5,3
<i>CEI</i>	7,7	7,9	6,4
Arménie	13,9	10,0	8,0
Azerbaïdjan	11,2	9,5	14,0
Bélarus	6,8	10,0	9,0
Fédération de Russie	7,3	6,8	5,8
Géorgie	11,1	6,0	5,0
Kazakhstan	9,3	9,3	7,9
Kirghizistan	6,7	6,5	7,0
Ouzbékistan	4,4	7,6	6,4
République de Moldova ^c	6,3	8,0	6,0
Tadjikistan	10,2	11,0	8,3
Turkménistan ^d	6,8	6,0	7,0
Ukraine	9,4	12,4	6,5
<i>Total pour les pays ci-dessus</i>	6,9	7,9	6,0
<i>Pour mémoire:</i>			
<i>Europe du Sud-Est sans la Turquie</i>	4,2	6,4	5,0
<i>CEI sans la Fédération de Russie</i>	8,5	10,1	7,5
<i>Pays du Caucase membres de la CEI</i>	11,7	8,6	10,0
<i>Pays d'Asie centrale membres de la CEI</i>	7,5	8,4	7,3

	2003	2004 ^p	2005 ^p
<i>Trois pays européens de la CEI</i>	8,6	11,6	7,2
<i>Pays de la CEI à faible revenu</i>	7,7	8,1	7,9

Notes: Les agrégats ont été calculés au moyen de coefficients de pondération basés sur les parités de pouvoir d'achat. Les agrégats sont les suivants: Europe du Sud-Est (les huit pays compris sous cette rubrique); CEI (les 12 pays membres de la Communauté d'États indépendants). Ils se décomposent comme suit: pays du Caucase membres de la CEI: (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie); pays d'Asie centrale membres de la CEI (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan); les trois pays européens membres de la CEI (Bélarus, République de Moldova, Ukraine); pays de la CEI à faible revenu (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova et Tadjikistan). Sauf indication contraire, les chiffres indiqués pour chaque pays sont ceux qui ont été communiqués par les organismes officiels de prévision.

^p Prévision.

^b Non compris le Kosovo et la Metohija.

^c Non compris la Transnistrie.

^d Estimations du secrétariat de la CEE.

Sources: Statistiques nationales, Comité de statistique de la CEI; rapports des organismes officiels de prévision, 2004.

L'augmentation récente des IED en Bulgarie, en Roumanie et, dans une moindre mesure, en Croatie résulte pour une large part d'un changement des anticipations des investisseurs quant aux perspectives offertes par ces pays qui vont bientôt devenir membres de l'UE (la Bulgarie et la Roumanie ont signé des accords d'adhésion en 2005). La restructuration économique, largement stimulée par les entrées d'IED, a permis de moderniser et de développer les capacités de production de l'industrie manufacturière, ouvrant ainsi la voie à un essor des exportations de biens, en particulier vers l'Europe occidentale.

3.1.1.5 CEI

Comme en 2003, la CEI est demeurée l'une des régions du monde où la croissance a été la plus rapide, tous ses membres affichant une forte croissance. Le PIB réel a augmenté de 8,2 % en 2004, contre 7,7 % l'année précédente. Le taux de croissance annuel moyen de la Fédération de Russie a été de 7,1 %, soit légèrement inférieur aux 7,3 % de 2003. Le moteur principal de cette vive expansion a été la forte augmentation de la demande sur les marchés internationaux de matières premières (en particulier pétrole, gaz et métaux), qui a également généré une hausse de leurs cours. Le dynamisme de la production observé depuis plusieurs années est aussi lié à un accroissement de la demande intérieure, et en particulier de la consommation privée. Dans de nombreux pays, la formation de capital fixe a également repris, surtout dans les industries extractives. Les recettes publiques ont été dopées par le dynamisme de l'activité économique, avec pour corollaire des situations budgétaires plus équilibrées. La croissance a également été

soutenue par les réformes visant à laisser jouer les mécanismes du marché entreprises précédemment dans de nombreux pays de la CEI.

Contrairement à ce qui s'est passé en Europe orientale, ces réformes ont été complexes à cause des structures faussées de l'économie héritées du passé, de l'absence de soutien politique et populaire incontestable et du manque de point d'ancrage extérieur, comme l'espoir raisonnable de devenir membre de l'UE. Les pays de la CEI ne sont de surcroît pas proches des grands marchés européens occidentaux. Malgré ces faiblesses, les réformes ont quand même progressé, mais plus lentement et selon des modalités différentes entre les pays.

3.1.2 Les perspectives à court terme

3.1.2.1 Contexte mondial

La croissance de l'économie mondiale devrait se poursuivre à un rythme soutenu, quoiqu'un peu moins élevé, en 2005. Le PIB réel devrait atteindre environ 4,25 % contre 5 % l'année précédente. L'expansion du commerce international se ralentira aussi un peu, avec un taux de croissance annuel de quelque 7,5 %. La conjoncture économique mondiale continuera à dépendre des États-Unis en tant que principal moteur de la croissance. La Chine et les autres marchés asiatiques émergents, l'Amérique latine, l'Europe orientale et la CEI devraient encore connaître une croissance rapide. Le taux de croissance économique général de l'Europe occidentale sera toujours largement inférieur à la moyenne mondiale.

Malgré des prévisions à court terme relativement bonnes pour l'économie mondiale, les risques de détérioration prédominent. Particulièrement incertaine est l'évolution du marché international du pétrole dont les prix sont restés bien plus élevés que prévu pendant les cinq premiers mois de 2005. La forte demande associée à des capacités de production relativement limitées laisse entrevoir la vulnérabilité des marchés pétroliers à de graves perturbations pouvant entraîner une hausse des cours. La forte dépendance de l'économie mondiale à l'égard des États-Unis en tant que principal moteur de la croissance la rend évidemment très vulnérable à un ralentissement plus prononcé de l'économie américaine. Qui plus est, les importants déséquilibres internes et externes qui caractérisent celle-ci ne pourront être corrigés qu'au prix d'une décélération plus ou moins prononcée de l'expansion de la demande et de la production intérieures.

Un relèvement plus fort que prévu des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis, motivé par exemple par des risques d'inflation ou par une nouvelle pression à la vente du dollar en réaction à une détérioration accrue du déficit courant, pourrait freiner la croissance aux États-Unis et dans le reste du monde. Il pourrait également entraîner une inversion brutale de l'envolée des prix de l'immobilier qu'ont connue les États-Unis et beaucoup d'autres pays ces dernières années.

Un autre risque serait un ralentissement brutal de la croissance en Chine alors que ce pays est devenu une source importante de la demande de biens et de services produits dans le reste de l'Asie et dans d'autres régions du monde. En outre, les taux d'intérêt américains à long terme sont restés jusqu'à présent à des niveaux anormalement bas en dépit du durcissement de la politique monétaire.

3.1.2.2 Amérique du Nord

Aux États-Unis, la croissance est restée forte au premier trimestre de 2005 grâce à une expansion ininterrompue de toutes les grandes composantes de la demande intérieure. La consommation des ménages est demeurée le pilier de la croissance économique, stimulée par des conditions de financement favorables et par les effets de richesse dus au dynamisme de la demande sur le marché du logement et aux fortes hausses des prix des logements existants. Le niveau de l'investissement productif traduit toujours une utilisation accrue des capacités, des bénéfices élevés, des taux d'intérêt bas et une hausse tendancielle des marchés des actions. La croissance des exportations s'est fortement accélérée mais l'évolution des exportations nettes en volume continue à peser sur la croissance économique générale.

Sur fond de réduction de l'écart de production et donc d'augmentation des risques d'inflation, la Réserve fédérale a relevé en trois étapes le taux des fonds fédéraux qui ont atteint 3 % début mai 2005. D'autres relèvements destinés à rendre la politique monétaire plus neutre devraient intervenir dans le courant de l'année. Pour l'ensemble de l'année, le PIB réel devrait augmenter de quelque 3,5 %, soit un point de pourcentage de moins qu'en 2004. L'expansion sera toujours alimentée par une demande intérieure forte, avec des exportations nettes en valeur réelle en retrait par rapport à la croissance économique globale. Le déficit courant devrait avoisiner 800 milliards de dollars, soit environ 6,5 % du PIB.

Au Canada, le PIB réel devrait augmenter de 2,6 % en 2005, stimulé par une vigoureuse demande intérieure, et les résultats devraient être globalement analogues à ceux de 2004.

3.1.2.3 Europe occidentale

Dans la zone euro, l'activité économique s'est légèrement redressée au premier trimestre de 2005, mais l'élan conjoncturel de base est resté timide face à la morosité persistante de la demande intérieure et aux effets de freinage des exportations exercés par la bonne tenue de l'euro. En Italie, l'économie est entrée en récession sur fond de détérioration constante de la compétitivité à l'international ces dernières années. Dans la zone euro, la confiance des consommateurs est restée déprimée en raison de l'importance du chômage et de l'incertitude quant à l'avenir de l'emploi et aux conséquences des réformes des retraites sur les futurs revenus. La faiblesse des taux d'intérêt à long terme a toutefois stimulé la demande de logements dans de nombreux pays, tendance qui s'est partiellement renforcée avec la forte hausse des prix de l'immobilier et les anticipations connexes de gains supplémentaires en capital. La confiance des industriels a faibli pendant les premiers mois de 2005 au vu de la détérioration des perspectives d'exportations et des prévisions de croissance modérée de la demande intérieure.

Dans ce contexte, le PIB réel ne devrait augmenter que de 1,5 % (au mieux) en 2005. Cette situation s'explique principalement par la faiblesse des résultats enregistrés par les trois principaux pays, à savoir l'Allemagne, la France et l'Italie. Face à une inflation tombant en dessous du taux cible de 2 %, la BCE devrait maintenir son principal taux de financement inchangé à 2 %, jusqu'à ce qu'apparaissent les signes d'un affermissement durable de la demande intérieure. En fait, l'atonie persistante de l'activité économique pourrait bien exiger une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

En dehors de la zone euro, le taux annuel moyen de croissance du Royaume-Uni devrait tomber à 2,5 % en 2005. L'économie fonctionnant à plein régime, ce ralentissement contribuera donc à circonscrire les pressions inflationnistes. L'explosion des prix des logements a marqué le pas à la mi-2004, ce qui va tendre à modérer la consommation privée en 2005.

Le PIB réel de l'ensemble de l'Europe occidentale devrait augmenter de 1,8 % en 2005. Reposant actuellement beaucoup sur la croissance des exportations, la reprise se révèle très sensible à un ralentissement de la croissance mondiale qui serait plus marqué que prévu. D'autres risques de dégradation de la situation proviennent des répercussions négatives qu'une hausse plus forte que prévu des taux d'intérêt américains à long terme et une nouvelle appréciation substantielle de l'euro auraient sur les investissements productifs. Un revirement soudain et marqué de la hausse des prix des logements enregistrée dans certains pays (Espagne, France, Irlande, Royaume-Uni) risquerait également, à cause des effets de richesse négatifs qui en découleraient, de porter un coup à la consommation des ménages et à la croissance économique en général.

3.1.2.4 Europe centrale et orientale

Étant donné le ralentissement de la croissance mondiale et l'atonie de l'activité économique dans la zone euro, la progression du PIB en Europe centrale et orientale devrait elle aussi ralentir en 2005. Toutefois, le taux de croissance moyen demeurera bien au-dessus de la moyenne de l'Europe occidentale. La poursuite de la progression vigoureuse de la demande intérieure et des exportations tirera l'activité économique. En tout état de cause, le PIB réel des huit nouveaux États membres de l'UE devrait augmenter en moyenne de 4,5 %. Dans le sud-est de l'Europe, la croissance annuelle moyenne devrait être d'environ 5 %.

Les principaux risques pour les pays d'Europe centrale et orientale sont notamment une brusque décélération de la croissance économique dans la zone euro et une hausse beaucoup plus importante que prévu des prix de l'énergie. Certains pays de la région sont encore aux prises avec d'importants problèmes macroéconomiques: ils doivent notamment résorber le lourd déficit de leurs finances publiques et de leurs opérations courantes.

3.1.2.5 CEI

L'activité économique dans l'ensemble de la CEI devrait s'essouffler en 2005 tout en gardant un certain dynamisme. Le PIB réel devrait augmenter de 6,5 % environ par rapport à l'année précédente. Globalement, l'activité économique continuera d'être soutenue par le dynamisme de la demande de pétrole et des autres matières premières et par l'évolution connexe des prix. La demande intérieure dans les pays de la CEI devrait rester très ferme, mais ses effets sur l'activité économique intérieure dépendra de la capacité des producteurs locaux à mieux répondre à son évolution. La politique macroéconomique continuera globalement à soutenir la croissance malgré un risque croissant d'assouplissement budgétaire procyclique dans un certain nombre de pays, dont la Russie.

En Russie, les prévisions officielles de croissance pour 2005 ont été revues à la baisse à 6 % environ. La production et les exportations de pétrole pourraient ralentir après plusieurs années de très forte croissance, conséquence notamment de l'insuffisance des investissements dans le secteur. En outre, la détérioration du climat des affaires suite à l'affaire Yukos pourrait

être préjudiciable à l'investissement fixe du secteur privé. La consommation privée continuera à être alimentée par un accès plus facile au crédit et une forte augmentation des salaires qui stimuleront par voie de conséquence la demande intérieure. La relance budgétaire prévue influera vraisemblablement peu sur l'activité économique, vu la faible élasticité de l'offre vis-à-vis de l'augmentation de la demande intérieure (en raison notamment de la perte de compétitivité), d'où la difficulté à contenir les pressions inflationnistes.

La principale faiblesse structurelle des économies de la CEI demeure leur forte dépendance à l'égard des exportations de ressources naturelles, donc une très forte sensibilité aux chocs extérieurs. Les perspectives à court terme sont donc intimement liées à l'évolution des cours sur les marchés internationaux des matières premières. Les perspectives de croissance à long terme des pays de la CEI reposent en conséquence sur leurs capacités à diversifier leur économie et à mettre en œuvre des réformes structurelles.

3.2 Évolution du secteur de la construction

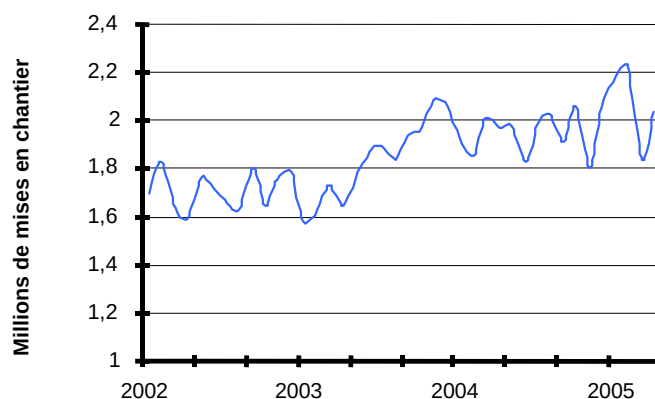
3.2.1 Amérique du Nord

3.2.1.1 États-Unis

Aux États-Unis, le marché du logement a enregistré au total 1 952 000 mises en chantier en 2004, dont 1 605 000 habitations individuelles (graphique 3.2.1), branche qui enregistre ici un nouveau record. En revanche, la construction d'immeubles collectifs est demeurée stable au niveau de 2003, avec 348 000 mises en chantier. Les principaux moteurs du secteur ont été des taux d'intérêt attractifs (5,8 % pour les taux fixes à 30 ans et 3,9 % pour les prêts hypothécaires à taux révisable), des financements novateurs (par exemple faibles apports personnels et rentes hypothécaires), une bonne progression des revenus des particuliers et une évolution démographique favorable. La vigueur du marché du logement, à l'origine de 75 % de la demande de bois de construction, a tiré le prix du bois à la hausse en 2004. Les prix des panneaux structurels ont augmenté de 26 % et ceux du bois d'œuvre de 30 % (prix composites de Random Lengths). En fait, la construction de logements a été si soutenue qu'il y a eu de véritables pénuries de matériaux de construction au moment de la «haute saison», au printemps. Les panneaux de grandes particules orientées (OSB) ont donc atteint le prix record de 508 dollars pour 1 000 pieds carrés en avril 2004. Un autre facteur a contribué à l'instabilité des prix des panneaux: la demande de contreplaqués en raison de la guerre en Iraq. Il y a également eu de temps à autre des pénuries de ciment et d'acier du fait de la forte demande mondiale, en particulier de la Chine.

GRAPHIQUE 3.2.1

Mises en chantier aux États-Unis, 2002-2005



Note: Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

Source: Bureau of the Census des États-Unis, 2005.

Malheureusement, le reste du secteur n'a pas fait aussi bien que la construction de logements neufs (tableau 3.2.1). Les dépenses dans le secteur non résidentiel n'ont augmenté que de 3,5 % alors que le secteur des logements résidentiels neufs progressait de 18,4 %³⁰. Toutefois, le secteur de la construction non résidentielle a commencé à réagir favorablement à l'amélioration de la conjoncture en matière d'investissement productif, en particulier les dépenses privées pour la construction de bureaux, de commerces et d'établissements de soins. Les dépenses publiques (enseignement, infrastructures routières) ont également augmenté.

³⁰ Le Bureau of the Census collecte des données sur la valeur annuelle des dépenses de construction et de rénovation de logements neufs alors que dans le secteur non résidentiel les données ne concernent que les bâtiments neufs. Il ne recueille que périodiquement les données concernant les dépenses de rénovation.

TABLEAU 3.2.1

**Secteur du bâtiment et des travaux publics aux États-Unis:
ouvrages achevés, 2003-2004**
(En milliards de dollars)

	2003	2004	Variation en %
Ensemble du secteur	916	1 000	9,2
Secteur privé	690	767	11,1
Logements (neufs)	345	409	18,4
Rénovation de logements	130	135	3,6
Secteur privé non résidentiel	214	222	3,7
Secteur public	226	233	3,1
Total secteur non résidentiel (constructions neuves)	433	448	3,5

Source: Bureau of the Census des États-Unis, Report C30, 2005.

Le secteur de la construction non résidentielle et le secteur du logement sont de tailles comparables (dépenses annuelles comprises entre 400 et 450 milliards de dollars), mais c'est le second qui a progressé ces cinq dernières années et, pour la plupart des analystes, cette tendance devrait se poursuivre en 2006. Le secteur du logement bénéficie du maintien de faibles taux d'intérêt à long terme grâce à l'achat par l'étranger des bons du Trésor (essentiellement par les banques centrales de Chine et d'autres pays asiatiques), malgré l'augmentation de 200 points de base du taux des fonds de la Réserve fédérale qui est passé de 1 % à 3 % entre juin 2004 et mai 2005. La demande de logements neufs est donc demeurée très forte.

Une différence majeure entre le marché du logement aux États-Unis et le marché européen du logement concerne la ventilation entre logements neufs d'une part et réparation/rénovation d'autre part. On compte environ 171 millions de logements occupés en Europe occidentale contre 106 millions aux États-Unis où l'âge moyen du parc est de 32 ans alors qu'en Europe occidentale il est beaucoup plus élevé. En conséquence, le marché de la rénovation en Europe représente environ la moitié des dépenses de construction alors qu'aux États-Unis la réparation, la rénovation et l'entretien (par les propriétaires et les locataires) représentent environ 40 % des dépenses sur le marché du logement, selon des études récentes du Joint Center for Housing studies de l'Université Harvard.

La hausse des prix de l'immobilier dans des villes en croissance rapide suscite une certaine inquiétude. Les prix dans certaines grandes agglomérations urbaines (par exemple Washington, New York, Boston, Las Vegas et San Diego) ont progressé beaucoup plus vite que les revenus des particuliers. Une baisse des prix, éventuellement brutale, pourrait s'y produire, en cas de chute de la demande de logements. À l'échelle du pays, il n'y a pas, semble-t-il, de bulle spéculative. D'après des études menées récemment par l'Association nationale des agents immobiliers (National Association of Realtors), le pourcentage d'acquisitions à des fins de

placement de logements revendus par leur propriétaire (source importante d'alimentation de ce qui pourrait devenir une bulle) a considérablement augmenté au cours des dernières années: en 2004, 7,8 millions de logements au total ont changé de mains sur ce marché, dont 36 % de «résidences secondaires» (acquisitions à titre de placement et maisons de vacances). Cette même année, 2,8 millions de résidences secondaires, chiffre record, ont été vendues, soit plus de 16 % qu'en 2003, la vente de logements acquis à titre de placement ayant augmenté de 14,4 % (1,8 million) et celle de maisons de vacances de 20 % (1 million). Toutefois, rien ne permet d'affirmer qu'au niveau national les prix moyens de logements augmentent plus vite que les revenus des particuliers, ce qui pourrait constituer une autre menace.

Au premier trimestre de 2005, les nouvelles mises en chantier de logements ont progressé de 5,4 % par rapport au premier trimestre de 2004. Le marché du logement devrait rester dynamique en 2005, avec un niveau proche des 2 millions d'unités. Les analystes prévoient toutefois un recul d'environ 5 % en 2006, en raison du relèvement du taux de crédit hypothécaire, la contraction étant plus prononcée pour les habitations individuelles. Les fondamentaux devraient rester fermes: le taux de crédit hypothécaire à 30 ans devrait demeurer inférieur à 7 % en 2005-2006, l'évolution démographique rester favorable aux achats de résidences secondaires par des enfants du «baby boom» vieillissants, la demande des accédants à la propriété pourrait également augmenter et le vieillissement du parc de logements favorisera les dépenses de rénovations pendant le reste de la décennie.

3.2.1.2 Canada

Au Canada, les 233 000 mises en chantier en 2004, soit plus de 7 % de plus qu'en 2003, constituent le record de ces 17 dernières années. Comme aux États-Unis, les principaux facteurs déterminants ont été des conditions de financement avantageuses, une économie saine accompagnée d'une amélioration du marché de l'emploi et des conditions démographiques favorables. Si le nombre des mises en chantier au premier trimestre de 2005 est de 1,7 % plus élevé qu'au cours de la période correspondante de 2004, les analystes s'attendent à un léger recul (210 000 mises en chantier) pour l'ensemble de l'année (Adrienne Warren, Bank of Nova Scotia, mars 2005). Ce chiffre devrait se contracter encore pour tomber à 185 000 en 2006 en raison de la hausse des taux d'intérêt consécutive au renforcement annoncé de la croissance, ce qui risque d'attiser les tensions inflationnistes. La Banque du Canada devrait toutefois agir prudemment étant donné la vigueur du dollar canadien qui nuit à certains secteurs d'exportation.

3.2.1.3 Europe

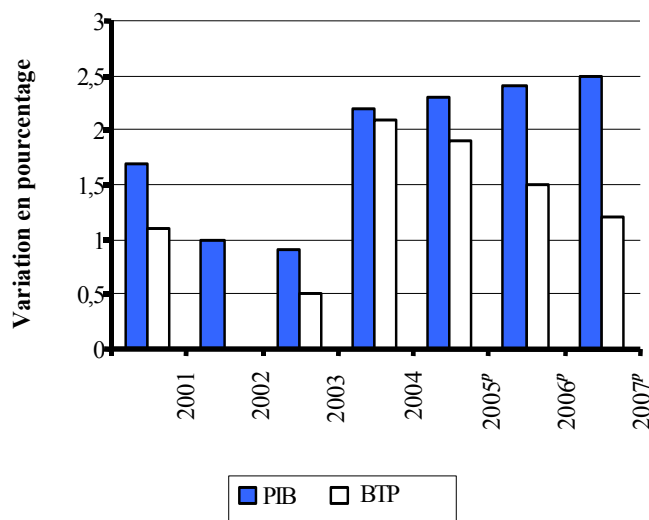
Après une faible croissance en 2003, le secteur du bâtiment s'est redressé en 2004 pour gagner 2,1 % par rapport à l'année précédente, soit à peine moins que le taux de croissance économique global (2,2 %) des 19 pays d'Euroconstruct³¹ pour 2004 (graphique 3.2.2).

³¹ Les 19 pays d'Euroconstruct sont 13 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède), plus la Norvège et la Suisse, et 4 PECO (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie). Les pays de l'Europe occidentale membres d'Euroconstruct ne sont pas les 15 pays membres de l'UE, mais les 15 premiers pays énumérés ci-dessus. L'analyse d'Euroconstruct sur le secteur de la construction en Europe centrale et orientale repose sur les 4 PECO susmentionnés.

Les principaux facteurs déterminants ont été la faiblesse des taux d'intérêt, une évolution démographique favorable aux accédants à la propriété, une augmentation des achats de résidences secondaires ainsi que des conditions fiscales et hypothécaires favorables dans certains pays (par exemple au Royaume-Uni). Des crédits hypothécaires aux conditions moins restrictives (par exemple la réduction de l'apport personnel, l'allongement de la durée des prêts et la diminution des frais de transaction) pourraient stimuler les achats de logement et permettre aux propriétaires de bénéficier en même temps d'actifs immobiliers réalisables à plus court terme (*The Economist*, «Lifting the Roof», 11 décembre 2004). Comme les années précédentes, la croissance du secteur a été plus forte en Europe orientale qu'en Europe occidentale (tableau 3.2.2), ce qui s'explique aussi par un certain rattrapage concernant la base statistique considérée.

GRAPHIQUE 3.2.2

**PIB et production du secteur du bâtiment et des travaux publics
en Europe, 2001-2007**



Note: ^p = prévision d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2005.

TABLEAU 3.2.2

Évolution du secteur du bâtiment et des travaux publics en Europe, 2003-2006
(Variation du volume en pourcentage)

Europe occidentale	2003	2004	2005 ^P	2006 ^P
Logements neufs	1,7	4,4	0,7	-2,0
Rénovation et modernisation de logements neufs	1,0	2,1	1,5	1,9
Secteur non résidentiel (constructions neuves)	-4,4	-0,2	2,6	3,0
Rénovation et modernisation du secteur non résidentiel	-0,3	0	0,8	1,3
Génie civil	2,0	1,7	2,7	2,3
Ensemble du secteur	0,3	1,9	1,7	1,2
Europe orientale	2003	2004	2005 ^P	2006 ^P
Logements neufs	4,8	2,9	4,3	10,4
Rénovation et modernisation de logements neufs	3,6	5,9	5,9	3,7
Secteur non résidentiel (constructions neuves)	-3,2	6,1	9,9	8,3
Rénovation et modernisation du secteur non résidentiel	-2,6	4,5	4,6	5,3
Génie civil	4,4	5,5	12,4	14,2
Ensemble du secteur	2,1	5,2	8,1	9,1

Note: ^P = prévision.

Source: Euroconstruct, Paris, décembre 2004.

La production du secteur a progressé de manière inégale en 2004 selon les pays. La construction de logements a été dynamique au Royaume-Uni, en Finlande, en France, en Italie, en Norvège, en Espagne et en Suisse alors qu'elle a été à la traîne en Allemagne, en Autriche et dans plusieurs pays d'Europe orientale (dont la Pologne, la Hongrie et la République tchèque). D'aucuns s'inquiètent du fait que dans certains pays la forte hausse des prix des logements dénote l'existence d'une bulle dont l'éclatement provoquerait une chute brutale des prix de l'immobilier et affaiblirait considérablement l'activité économique. Certains experts dénoncent un risque de spirale déflationniste, comme en connaît le Japon depuis les années 90 (tableau 3.2.3). Les différences enregistrées dans la dynamique du secteur de la construction résidentielle peuvent être problématiques pour les 12 pays de la zone euro, où il pourrait être nécessaire de relever les taux d'intérêt dans certains pays afin de tempérer la construction de logements, alors qu'il s'agirait d'un frein supplémentaire à l'activité du secteur privé dans d'autres États membres.

TABLEAU 3.2.3

Prix du logement dans certains pays, 2003-2004
(Variation en pourcentage par rapport à la période correspondante
de l'année précédente)

	T3 2003	T3 2004	1997-2004
Espagne	16,5	17,2	149
France	11,5	14,7	76
Royaume-Uni	11,0	13,8	139
Italie	10,6	9,7	69
Allemagne	-4,5	-1,7	-3
États-Unis	6,0	11,7	64
Canada	6,5	6,7	43
Japon	-4,8	-6,4	-24

Note: T3 = troisième trimestre.

Source: *The Economist*, 11 décembre 2004.

Tous les pays européens n'ont cependant pas connu une flambée des prix. En Autriche et en Allemagne, ceux-ci n'ont pas augmenté en 2004 et, en fait, en Allemagne, ils régressent depuis des années. Aux Pays-Bas, les prix n'ont progressé que de 2 % tandis qu'en Grèce ils ont baissé de 4 % (*Wall Street Journal*, «In Europe, can one size fit all?», 28 février 2005). On constate des disparités semblables entre les différentes régions américaines – le Midwest et les régions industrielles en déclin (Ohio, Michigan, Indiana) n'ont pas connu la même progression du marché résidentiel que le sud et l'ouest.

Pour 2007, Euroconstruct prévoit plusieurs grands changements: 1) en Europe occidentale, du fait de l'importance du parc de logements occupés (171 millions), les dépenses de rénovation et d'entretien dépasseront les achats de logements neufs, qui devraient s'atténuer; 2) en ce qui concerne les constructions neuves du secteur non résidentiel, les dépenses privées prendront le relais des dépenses publiques; 3) en ce qui concerne l'ensemble de la région couverte par Euroconstruct, les dépenses de travaux publics croîtront deux fois plus vite que celles du bâtiment.

3.3 Références

Étude sur la situation économique de l'Europe, CEE, www.unece.org/ead/ead_h.htm, 2005.

The Economist, 11 décembre 2004, www.economist.com, 2004.

Euroconstruct, Conférence de Paris, décembre 2004, www.euroconstruct.org, 2005.

Random Lengths, www.randomlengths.com, 2005.

Bureau of the Census des États-Unis, Report C30, www.census.gov, 2005.

CHAPITRE 4

LES ABATTAGES DE BOIS RONDS ONT ATTEINT DES NIVEAUX RECORDS SOUS L'IMPULSION D'UNE DEMANDE ACCRUE DE PÂTE ET DE SCIAGE: MARCHÉS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE BOIS, 2004-2005³²

Faits saillants

- Les quantités totales de bois ronds enlevées dans la région de la CEE ont atteint des niveaux records en 2004, témoignant d'une demande croissante de produits à base de bois et de papier.
- Le commerce des bois ronds a continué de reculer, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, les sciages de résineux et de feuillus étant de plus en plus transformés localement.
- De fortes tempêtes ont frappé l'Europe au début de l'année 2005, endommageant 85 millions de m³ de bois, ce qui continuera d'affecter les récoltes, les échanges et les prix du bois en Europe en 2006.
- Le bois de chauffe a représenté environ 14 % des quantités totales enlevées en Europe en 2004 et, vu l'absence de biomasse non ligneuse à prix abordable dans de nombreux pays, le commerce de bois de chauffe, qui se présente de plus en plus sous forme de granulés, a progressé.
- Les quantités de bois ronds enlevées dans la CEI ont progressé de 4,7 % en 2004, les exportations de matières premières augmentant de près de 12 % par rapport à 2003 et représentant près d'un tiers de la récolte totale de bois d'œuvre à usage industriel.
- Outre les récoltes et exportations connues de la Russie, d'importants volumes de bois ronds sont enlevés clandestinement, en particulier dans les provinces orientales, et sont transformés en Chine, puis réexportés vers l'Europe, l'Amérique du Nord et d'autres marchés.
- En Amérique du Nord, la part des bois ronds résineux à usage industriel s'est accrue de 2002 à 2004, essentiellement sous l'influence d'une forte augmentation de la production de sciages résineux.
- Le prix des grumes de sciage a progressé dans la plupart des régions d'Amérique du Nord et d'Europe en 2004 et en 2005, sous l'effet de l'accroissement de la consommation des scieries s'efforçant de répondre à la demande accrue de sciages, principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe centrale.

³² Par M. Håkan Ekström.

- Les prix des billes à pâte et des copeaux résiduels ont été légèrement plus élevés en monnaie locale en Europe en 2004 qu'en 2003 et, en raison de la faiblesse du dollar des États-Unis, les fabricants européens de pâte ont été moins compétitifs que de nombreux producteurs aux États-Unis.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat remercie une fois de plus M. Håkan Ekström³³, Président de Wood Resources International, d'avoir analysé les marchés de la matière première bois dans la région de la CEE. Nous saluons les connaissances de M. Ekström et son expérience des marchés des bois ronds, des plaquettes et du bois comme source d'énergie. M. Ekström est rédacteur en chef des revues *Wood Resource Quarterly* et *North American Wood Fiber Review* qui suivent les tendances des marchés du bois, y compris les cours.

Nous remercions également ses collaborateurs, notamment M^{me} Eva Janssens de la Fédération européenne des fabricants de panneaux (et coordonnatrice du chapitre consacré aux panneaux), M. Bernard Lombard de la Confédération des industries papetières européennes (et coauteur du chapitre consacré au papier et à la pâte de bois), M. Ralf Dümmer, Ernährungswirtschaft (Allemagne), M^{me} Riitta Toivonen de l'Institut finlandais de recherche forestière et M. Arvydas Lebedys de la FAO (et coauteur du chapitre consacré aux sciages résineux). M. Nikolai Bourdine, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom, a apporté des informations d'un grand intérêt sur les marchés russes des bois ronds (et a contribué à la préparation du chapitre consacré aux sciages résineux et aux panneaux).

4.1 Introduction

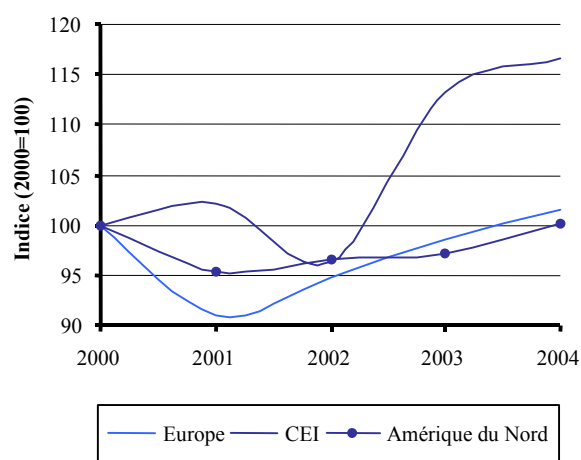
Les quantités totales de bois ronds enlevées dans la région de la CEE ont augmenté pour la troisième année consécutive, atteignant 1,3 milliard de m³ en 2004. La progression par rapport à 2003 a été de 3 %, due en grande partie à la région de la CEI. La majorité de ces enlèvements ont été réalisés dans la Fédération de Russie dont la production s'est accrue de 4,6 % et les exportations de presque 10,7 %. La CEI est la seule sous-région où la consommation de bois ronds feuillus a été plus faible en 2004 qu'en 2001 et 2002 (graphiques 4.1.1 et 4.1.2). Plus de 87 % des quantités de bois ronds enlevées ont été destinées à un usage industriel, le reste étant utilisé comme bois de chauffage. Les bois ronds résineux ont représenté 74 % de la consommation totale de bois par l'industrie forestière et ont été utilisés principalement par le secteur du sciage. Les feuillus ont représenté les 26 % restants et ont été absorbés en majeure partie par l'industrie des pâtes et papiers.

Les échanges commerciaux de matières premières ont évolué ces dernières années, diminuant tant en Europe qu'en Amérique du Nord (graphique 4.1.3). Ainsi, entre 1999 et 2004, les exportations européennes de bois ronds ont reculé de 13 % et les importations de 4,6 %. En revanche, la sous-région de la CEI développe sa présence sur les marchés internationaux aussi bien comme exportateur que comme importateur de matières premières.

³³ Håkan Ekström, Président et rédacteur en chef, Wood Resources International, P.O. Box 1891, Bothell, Washington 98041, États-Unis. Téléphone: +1 425 402 8809, télécopie: +1 425 402 0187, site Web: www.wri-ltd.com, courriel: hekstrom@wri-ltd.com.

GRAPHIQUE 4.1.1

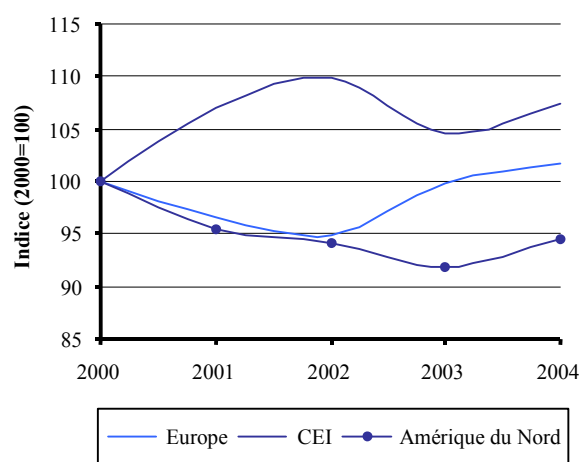
Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 2000-2004



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

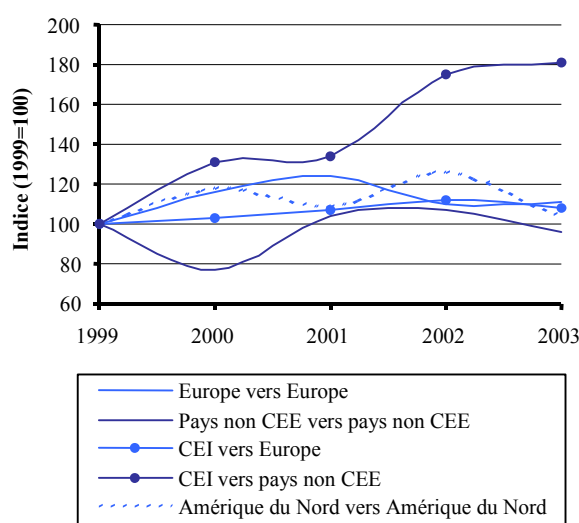
GRAPHIQUE 4.1.2

Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 2000-2004



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

GRAPHIQUE 4.1.3
Échanges commerciaux de bois ronds industriels, 1999-2003



Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

4.2 Europe

La consommation de sciages, panneaux et papiers a atteint des niveaux records en 2004, ce qui s'explique par une demande accrue de bois ronds, dont la consommation s'est élevée à 464 millions de m³, en progression de 2,6 % par rapport à 2003 (tableau 4.2.1). La Slovaquie, la Pologne, la France, l'Allemagne, l'Estonie et la Lituanie ont fait partie des marchés ayant consommé nettement plus de bois ronds résineux en 2004 qu'en 2003. Cette augmentation est due en grande partie à une consommation plus élevée de sciages résineux dans l'ensemble de l'Europe et de l'Amérique du Nord. La demande de bois ronds feuillus s'est, elle aussi, accrue en 2004, mais dans une moindre mesure. Les plus importantes variations ont été enregistrées en Europe orientale, en particulier en Slovaquie, en Pologne et dans les États baltes. Une part croissante de matière première y est transformée localement, ce qui réduit les volumes de bois ronds exportés.

La forte tempête qui a balayé l'Europe du Nord au début du mois de janvier 2005 aura des conséquences considérables sur les opérations de récolte, les courants commerciaux et les prix du bois en 2005 et pendant une grande partie de 2006. En un seul jour, environ 85 millions de m³ de bois ont été endommagés, ce qui est considéré comme la plus grande catastrophe forestière qu'aient connue les pays nordiques en plus de 100 ans. Le sud de la Suède a subi la majeure partie des dégâts avec, d'après les estimations, 75 millions de m³ touchés, mais le Danemark et les États baltes n'ont pas été épargnés. Le volume de bois à débiter et à enlever représente presque 70 % de l'ensemble des récoltes annuelles des pays nordiques et des États baltes réunis.

TABLEAU 4.2.1

Bilan des bois ronds en Europe, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Quantités enlevées	428 190	437 303	2,1
Importations	60 284	61 205	1,5
Exportations	36 047	34 440	-4,5
Solde	-24 237	-26 765	...
Consommation apparente	452 427	464 068	2,6
Dont: Europe des 25			
Quantités enlevées	366 435	374 199	2,1
Importations	55 125	55 401	0,5
Exportations	32 740	30 922	-5,6
Solde	-22 385	-24 479	...
Consommation apparente	388 820	398 678	2,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

La quantité de bois endommagé appartenant aux membres des associations de propriétaires forestiers du sud de la Suède est estimée à près de 40 millions de m³, dont environ 70 % seulement seront exploités par l'industrie. Les 30 % restants seront laissés dans les forêts ou utilisés comme bois de chauffe. Le rythme de débitage actuel laisse envisager que la majeure partie du bois endommagé sera enlevée d'ici à la fin du premier semestre 2006. La plupart des fabriques de pâte de la région ont cessé d'importer des bois ronds des États baltes et de Russie et en exportent même vers la Norvège, la Finlande, les États baltes et l'Allemagne. Par suite de l'offre importante de grumes de sciage, de nombreuses scieries ont non seulement accumulé des stocks considérables de grumes, mais ont aussi augmenté leur production en accroissant les postes et en prolongeant leur période de production pendant les habituels congés d'été. Il est possible qu'à l'instar des exportations de bois ronds les exportations de sciages du sud de la Suède s'inscrivent en hausse en 2005, notamment à destination de l'Europe, des États-Unis et du Japon. L'offre excédentaire a également entraîné une chute de 20 à 30 % des prix des bois ronds dans les États baltes. En Lituanie, le Gouvernement a fait un geste en faveur des propriétaires forestiers, leur accordant une exonération d'impôts de 25 % sur les revenus issus des ventes de bois ronds pour les années 2005 et 2006.

La consommation de fibres de bois par le secteur des panneaux de particules et par celui des MDF s'est accrue de respectivement 5,1 % et 4,9 % en 2004 par rapport à 2003. Le secteur des panneaux MDF est un assez gros consommateur de bois ronds, qui ont représenté 70 % du total de ses achats de fibres en 2004. Les fabricants de panneaux de particules ont consommé environ 24 % de bois ronds, le reste étant des résidus de scieries ou du bois récupéré.

La production de l'industrie des pâtes et papiers a progressé en 2004, d'où une augmentation des réceptions de fibres de bois de 2,7 % par rapport à 2003. Les résidus de résineux et les bois ronds feuillus ont représenté les matières premières dont l'accroissement a été le plus important en raison, pour les premiers, d'une production plus élevée de sciages et, pour les seconds, d'une augmentation des quantités enlevées en Europe et dans la CEI. La consommation de fibres de bois de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Norvège et de la Slovaquie s'est accrue de 5 à 10 % en 2004 par rapport à 2003.

Au vu des statistiques, les quantités enlevées de bois de chauffage n'ont pratiquement pas évolué, ce qui paraît surprenant lorsque l'on sait par des observations empiriques que la consommation a augmenté dans beaucoup de pays³⁴. Les quantités de bois de chauffe enlevées en 2004 ont été estimées à 63 millions de m³, ce qui représente environ 14 % du total des enlèvements. La plus grande part de la consommation a été le fait des pays nordiques, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche et de la Pologne. Ces dernières années, on s'intéresse beaucoup aux sources d'énergie renouvelables comme moyen de réduire les émissions de gaz carbonique et de gaz à effet de serre. Faute de biomasse non ligneuse à prix abordable dans de nombreux pays européens, le commerce de bois de chauffage, qui se présente de plus en plus sous la forme de granulés de bois, est en expansion. Les principaux pays importateurs de biomasse sont l'Italie, avec près de 2 millions de t.m. en 2004, suivie de la Belgique, du Danemark, de la Suède et de l'Allemagne, avec 750 à 800 000 t.m. au total. Les principaux marchés de granulés sont la Suède, le Danemark et les Pays-Bas. Bien que cela soit un peu inattendu, la Colombie-Britannique, dans l'ouest du Canada, est un nouveau fournisseur de granulés pour l'Europe, avec 475 000 t.m. de livraisons prévues en 2005 (*North American Wood Fiber Review*, 2005). Les forêts de la Colombie-Britannique sont actuellement victimes du dendroctone du pin *ponderosa* qui a infesté plus de 175 millions de m³ de pins Lodgepole et s'attaque chaque année à 75 autres millions de m³; l'infestation devrait atteindre son paroxysme en 2008 (Kozak, 2004). Depuis le milieu de 2005, aucun bois d'œuvre non transformé tué par le scolyte n'a été exporté de la province.

4.3 CEI

Les quantités de bois ronds enlevées dans la CEI en 2004 ont augmenté de 4,7 % par rapport à 2003 et de 17 % par rapport à 1999, pour atteindre 205 millions de m³ (tableau 4.3.1; des statistiques supplémentaires sont disponibles dans l'annexe électronique). 58 millions de m³, soit plus d'un quart des enlèvements, sont utilisés comme bois de chauffage, les 147 millions de m³ restants étant destinés à l'usage industriel. Les exportations de bois ronds ont augmenté de presque 12 % et représentent près d'un tiers de la récolte totale à usage industriel. La Fédération de Russie assure presque 90 % (182 millions de m³ en 2004) des quantités enlevées, avec une progression de 4,6 % depuis 2003. En Ukraine, la récolte a progressé de plus de 50 % en volume depuis 1999. En Russie, alors que la consommation intérieure de bois ronds résineux s'est accrue de 26 %, celle de bois ronds feuillus a diminué de presque 9 % pendant la même période.

³⁴ Des efforts sont en cours, sous les auspices du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, pour améliorer la surveillance de l'offre et de la consommation de l'énergie tirée de la biomasse ligneuse. Pour l'heure, les statistiques traditionnelles concernant le bois de chauffage et les tendances qui s'en dégagent ne doivent malheureusement pas être considérées comme fiables.

TABLEAU 4.3.1

Bilan des bois ronds dans la CEI, 2003-2004

(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Quantités enlevées	195 791	204 897	4,7
Importations	1 483	1 653	11,5
Exportations	41 466	46 341	11,8
Solde	39 983	44 688	11,8
Consommation apparente	155 808	160 209	2,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Selon l'OAO NIPIEllesprom, les quantités enlevées en 2005 devraient être supérieures de 4,4 % à celles de 2004. La consommation intérieure de bois ronds a augmenté de 2,9 % en 2004 et l'on s'attend à une croissance de 6,3 % en 2005.

En 2004, les exportations russes de bois ronds se sont élevées à 41,8 millions de m³, niveau record, y compris pendant la période soviétique, qui place la Russie en tête des fournisseurs de bois ronds sur les marchés internationaux (tableau 4.3.2). La majorité des échanges commerciaux a concerné les grumes de sciage résineuses expédiées de la Sibérie vers la Chine, le Japon et la République de Corée, ainsi que le bois de trituration de bouleau expédié des régions de l'Ouest vers la Finlande. La Chine absorbe 36,2 % des exportations russes de bois ronds industriels.

TABLEAU 4.3.2

**Bilan des grumes de sciage et des bois de trituration
dans la Fédération de Russie, 2003-2005**
(En milliers de m³)

	2003	2004	2005 ^p
Grumes de sciage			
Production	54 574	58 758	65 000
Exportations	13 500	15 100	15 000
Importations	170	200	200
Consommation	41 244	43 858	50 200
Bois à pâte			
Production	50 886	54 171	56 000
Exportations	23 400	25 800	25 700
Importations	682	804	800
Consommation	28 168	29 175	31 100

Note: ^p = prévision de l'OAO NIPIEllesprom.

Source: OAO NIPIEllesprom, 2005.

D'après les analyses de spécialistes russes de la filière bois, de tels volumes d'exportations de bois non transformé ne se justifient pas, la politique économique la plus efficace consistant à exporter des produits forestiers transformés à plus forte valeur ajoutée.

Selon ces spécialistes, les exportations devraient dans l'ensemble légèrement diminuer (d'environ 2 % en 2005). La pénurie de capacités de transformation du bois – et du bois de trituration en particulier – rend toutefois cette diminution peu probable.

Le secteur de la pâte en Finlande est hautement dépendant du bois de bouleau russe dont les importations ont satisfait près de 50 % de l'ensemble des besoins en feuillus de ce secteur en 2004. La Finlande absorbe 28,4 % des exportations russes de bois ronds industriels, et le Japon 15 %. Les exportations à destination du Japon ont augmenté de près de 1,2 million de m³, atteignant 5,9 millions de m³ en 2004, et les fabricants de sciages du nord-est de la Chine ont importé environ 16 millions de m³ de bois ronds selon les données officielles des douanes. La part de la Russie dans les importations chinoises de grumes résineuses est passée de 36 % en 1995 à 92 % en 2004.

En 2004, la croissance des exportations de grumes de sciage (11,8 %) et celle des bois de trituration (10,3 %) ont été nettement supérieures à celle de la consommation intérieure (6,3 % et 3,6 % respectivement). Cela s'explique avant tout par l'insuffisance des capacités nationales de production de sciages et de pâte.

En 2005, le taux de croissance de la consommation intérieure de sciages et de bois à pâte devrait être supérieur à celui des exportations, à condition toutefois que de nouvelles capacités soient mises en exploitation et que les capacités de production existantes de sciages, de pâte et de papier soient mieux utilisées.

L'autre composant des bois ronds, le bois de chauffage, est utilisé essentiellement pour la production d'énergie, mais également en partie comme matière première dans la fabrication de panneaux dérivés du bois et les procédés d'hydrolyse. Les bois ronds de petit diamètre étant utilisés pour les sciages, les panneaux ou la production d'énergie en fonction de leur coût et de leur disponibilité, la distinction entre les bois ronds industriels et le bois de chauffe reste difficile à établir dans les classifications commerciales.

Par ailleurs, d'importantes quantités enlevées de bois ronds ne sont pas déclarées, particulièrement dans les forêts des régions de l'est de la Russie. Selon certains responsables du ministère russe chargé de la surveillance des coupes, les abattages illégaux représenteraient moins de 1 % de la récolte totale. Toutefois, d'après une étude récente, de 15 à 20 % des coupes pourraient être considérées comme illicites et le pourcentage de grumes exportées d'origine douteuse pourrait même être supérieur à ces chiffres (American Forest and Paper Association, 2004). La plupart des arbres abattus illégalement sont exportés vers la Chine, où les contrôles relatifs à la légalité de l'origine des grumes ne sont pas aussi rigoureux qu'en Europe ou au Japon.

D'après la même étude, au total environ 8 % de la récolte mondiale de bois ronds et subséquemment 6 % des matières premières utilisées dans la production des sciages et 17 % des matières premières entrant dans la production des contreplaqués sont d'origine douteuse. La majeure partie des matériaux illicites est consommée localement et n'intervient pas dans le commerce international encore que des produits manufacturés issus de bois récoltés illégalement soient exportés vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Au niveau mondial, environ 12 % des exportations de bois ronds résineux et 17 % des exportations de bois ronds feuillus sont suspectes. La Russie orientale, l'Indonésie, le Brésil et l'Afrique de l'Ouest compteraient parmi les régions où les problèmes de production illégale de bois ronds sont les plus graves.

4.4 Amérique du Nord

En 2004, la part de l'Amérique du Nord dans la consommation totale de bois ronds de la région a été de plus de 50 % (tableau 4.4.1). Les États-Unis ont consommé 450 millions de m³, niveau record depuis 1999. La consommation de bois ronds industriels résineux s'est élevée à 280 millions de m³, soit 69 % de la demande totale de bois ronds industriels. Cette part augmente depuis 2001, principalement en raison de l'accroissement considérable de la production de sciages résineux.

TABLEAU 4.4.1

Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Quantités enlevées	638 716	657 878	3,0
Importations	9 374	9 265	-1,2
Exportations	15 686	15 517	-1,1
Solde	6 312	6 252	-0,9
Consommation apparente	632 404	651 626	3,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

L'industrie canadienne a également consommé davantage de bois ronds en 2004 en raison de l'accroissement de la production de sciages résineux destinés au secteur du logement des États-Unis dont la croissance reste forte. C'est surtout dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta de l'ouest canadien que le secteur a développé ses capacités en 2004 et 2005, alors que la production des scieries du Québec et de l'Ontario a stagné.

Le commerce frontalier entre les États-Unis et le Canada diminue depuis 2000, le bois d'œuvre étant plus souvent transformé localement. En 2004, les échanges entre les deux pays se sont élevés à 9 millions de m³ contre 10 millions de m³ en 2001. Les exportations de l'Amérique du Nord vers le Japon ont augmenté en 2004 pour la première fois en huit ans, les Japonais ayant manifesté un intérêt particulier pour le Douglas et le tsuga de la côte ouest des États-Unis et du Canada.

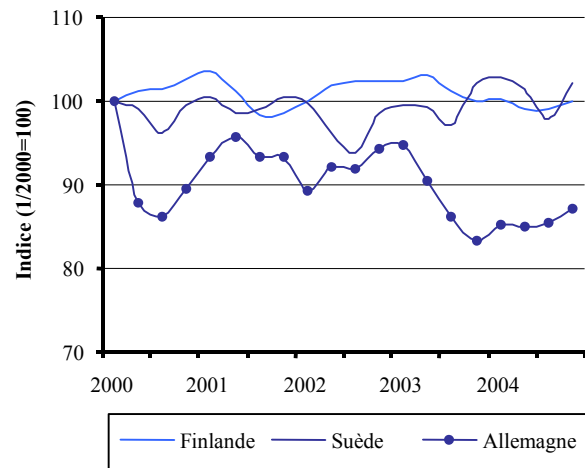
La consommation de bois de feu a progressé au Canada comme aux États-Unis en 2004 à la suite d'une utilisation accrue de grumes de petite taille pour le chauffage et la production de granulés de bois. En raison de la hausse des cours du pétrole et du Protocole de Kyoto, cette utilisation finale suscite l'intérêt des producteurs d'énergie aux États-Unis et en Europe et devrait progresser dans les années à venir.

4.5 Prix des matières premières

Les prix des grumes de sciage ont grimpé dans la plupart des régions d'Amérique du Nord et d'Europe en 2004 et 2005, souvent poussés par l'augmentation de la consommation de grumes des scieries s'efforçant de satisfaire la demande accrue de sciages, principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe centrale. Dans les pays nordiques, les prix des grumes de sciage résineuses (en dollars des États-Unis) ont atteint des niveaux records pour ces 10 dernières années (graphique 4.5.1). Bien que les prix aient été plus élevés dans les monnaies locales, la faiblesse du dollar a été à l'origine de la plupart de ces hausses.

GRAPHIQUE 4.5.1

Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Europe, 2000-2004



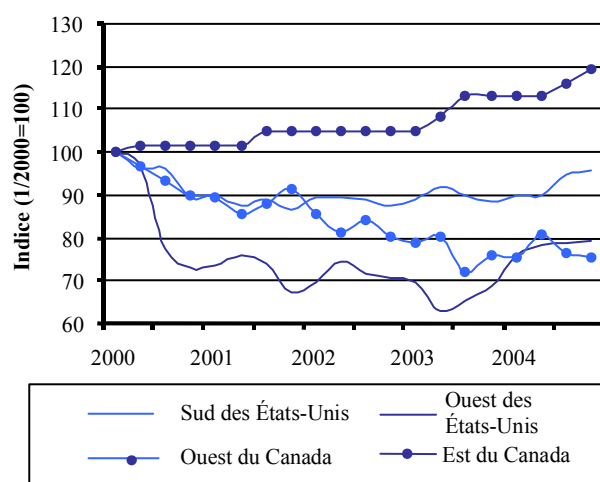
Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2005.

Dans le sud-est des États-Unis, où s'effectuent environ 60 % de la récolte totale de résineux du pays, les prix des grumes de sciage résineuses ont augmenté de 10 % en 2004 en raison d'une concurrence accrue pour l'achat des bois ronds, de l'allongement des distances de transport et de la hausse des coûts du carburant. Les prix des grumes de sciage de pin (en moyenne 70 dollars/m³ à la livraison) ont atteint leur plus haut niveau en cinq ans (graphique 4.5.2).

GRAPHIQUE 4.5.2

Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Amérique du Nord, 2000-2004



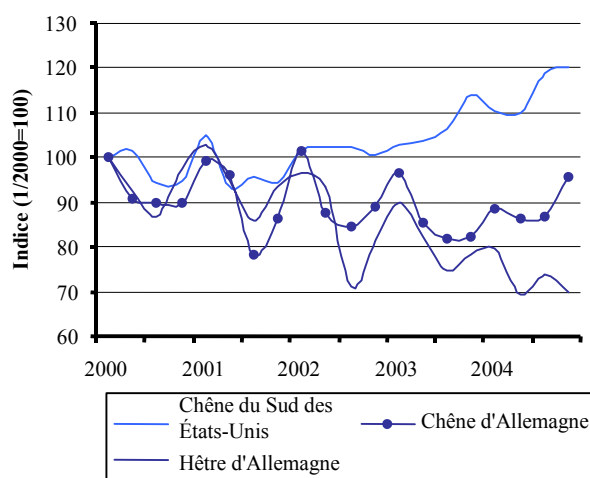
Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2005.

Les prix des grumes de sciage de chêne dans le sud-est des États-Unis sont en hausse depuis plus de quatre ans et avaient gagné 35 % par rapport à 2001 au premier trimestre 2005 (graphique 4.5.3). Cette hausse tient moins à des variations de la demande qu'à une contraction de l'offre et à l'augmentation des coûts de transport. En comparaison, les prix des grumes de sciage de chêne en Allemagne, l'un des plus gros producteurs de sciages feuillus en Europe, ont aussi augmenté mais principalement en raison d'une demande accrue de la part des industries du parquet et de l'ameublement.

GRAPHIQUE 4.5.3

Prix à la livraison des grumes de sciage feuillues, 2000-2004



Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

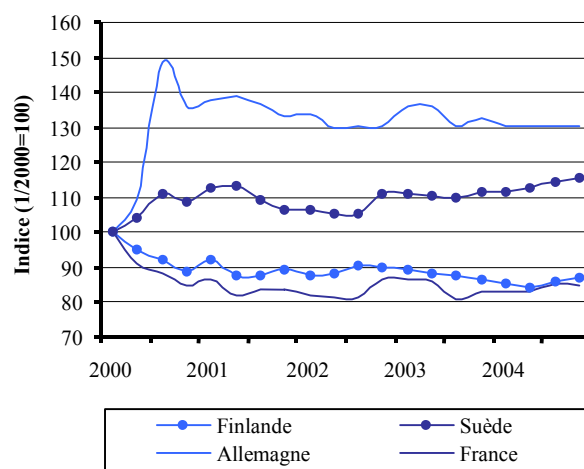
Sources: Sud des États-Unis: Timber Mart-South; Allemagne: ZMB, 2005.

À l'inverse, la faible demande de grumes de sciage de hêtre en Allemagne a entraîné les prix à la baisse pendant la plus grande partie de l'année 2004 (graphique 4.5.3).

Avec l'accroissement de la consommation de fibres de bois par l'industrie européenne des pâtes et papiers, les prix des billes à pâte et des copeaux résiduels ont été légèrement plus élevés en monnaie locale en 2004 que l'année précédente (graphique 4.5.4). En raison de la faiblesse du dollar des États-Unis, les fabricants de pâte en Europe ont été moins compétitifs que les producteurs aux États-Unis, compte tenu, en particulier, de la baisse du prix des billes à pâte en Amérique du Nord (graphique 4.5.5). Les prix du bois à pâte ont été considérablement supérieurs, sur la plupart des marchés européens, au prix moyen mondial des fibres de bois qui était en 2004 de 83,60 dollars/tonne métrique de matières sèches (tms) à la livraison pour les résineux et de 77,10 dollars/tms pour les feuillus. Les coûts des fibres de bois dans les pays nordiques et l'Allemagne sont actuellement parmi les plus élevés du monde et se situent entre 130 dollars/tms et 150 dollars/tms pour la fibre de résineux et entre 95 dollars/tms et 110 dollars/tms pour les feuillus.

GRAPHIQUE 4.5.4

Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 2000-2004

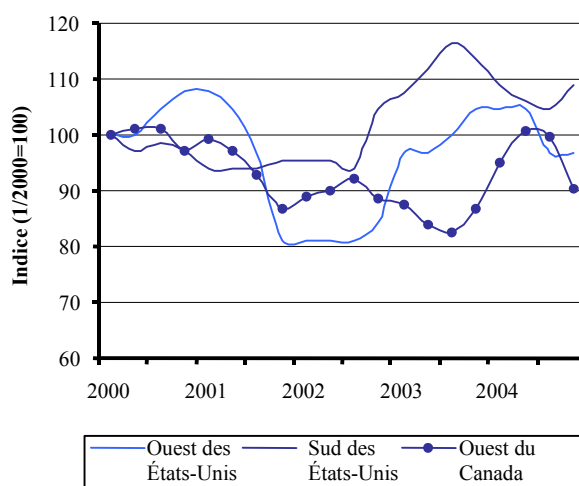


Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par tonne métrique de matières sèches, en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2005.

GRAPHIQUE 4.5.5

Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 2000-2004



Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par tonne métrique de matières sèches, en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2005.

4.6 Références

American Forest and Paper Association, 2004. Illegal Logging and Global Wood Markets: The Competitive Impacts on the U.S. Wood Products Industry, 2004. Étude dirigée par Wood Resources International, LLC et Seneca Creek Associates (www.afandpa.org).

Base de données TIMBER de la CEE/FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/).

Confédération des industries papetières européennes (www.cepi.org).

European Panel Federation (www.europanel.org).

Kozak, R., Sawn softwood markets, 2005. Débat sur les marchés du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, 5 octobre (www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-62/presentations/item-3a.htm).

Musu Girios (Revue mensuelle lituanienne des forêts), juin 2005.

North American Wood Fiber Review, Wood Resources International, LLC (www.woodprices.com).

Timber Mart-South (www.tmart-south.com).

Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, LLC (www.woodprices.com).

Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land-, Forst- und Ernährungswirtschaft (www.zmp.de).

D'autres tableaux statistiques se rapportant à ce chapitre sont présentés dans l'annexe électronique diffusée sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm).

Ces tableaux sont les suivants:

- Consommation apparente de bois ronds, 2000-2004
- Quantités enlevées de bois ronds, 2000-2004
- Exportations et importations de bois ronds (en volume), 2000-2004
- Exportations et importations de résidus de bois, de plaquettes et de particules, 2000-2004
- Exportations et importations de bois ronds (en valeur), 2000-2004
- Bilan des bois ronds dans la région de la CEE, 2000-2004
- Principaux échanges commerciaux de bois ronds industriels, principaux pays, 1999-2003

L'ensemble des statistiques utilisées pour établir la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* figurent dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO à l'adresse suivante:

www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Statistics

CHAPITRE 5

DÉPASSANT LES PRÉVISIONS DU COMITÉ DU BOIS, LES MARCHÉS DES SCIAGES RÉSINEUX ONT ATTEINT DES NIVEAUX RECORDS: MARCHÉS DES SCIAGES RÉSINEUX, 2004-2005³⁵

Faits saillants

- En Europe et en Amérique du Nord, la consommation, la production et le commerce de sciages résineux ont atteint des niveaux sans précédent en 2004.
- En Amérique du Nord, grâce à des politiques favorables en matière de taux d'intérêt et à l'essor des mises en chantier (qui ont atteint des niveaux records), le marché a été très dynamique, situation qui s'est poursuivie en 2005.
- Les exportations européennes à destination des États-Unis et du Japon ont fait un bond spectaculaire en 2004 et leur croissance s'est poursuivie au début de 2005.
- Les exportations de sciages de la Russie ont atteint des niveaux records en 2004, grâce à des politiques favorisant l'investissement étranger direct; la consommation intérieure a cependant continué de chuter.
- De gros projets d'investissement visant à augmenter les capacités sont mis en œuvre en Allemagne pour profiter des matières premières disponibles et d'une forte demande de sciages et de sous-produits.
- Des vents violents ont frappé la région de la mer Baltique en 2005, causant de gros dégâts dans les forêts de nombreux pays, à la suite de quoi on a enregistré une offre excédentaire de bois ronds et de sciages.
- Les scieries de la Baltique font désormais partie intégrante de l'industrie forestière nordique: elles constituent des sources de fibres (plaquettes), des installations de production satellite et des points d'accès aux ressources forestières orientales du Bélarus et de la Russie.
- L'entrée des États baltes dans l'Union européenne a eu des répercussions positives sur différents secteurs, notamment celui des sciages, car elle se traduit par l'ouverture des frontières et l'allègement des formalités douanières, ce qui permet une livraison plus rapide et moins coûteuse.
- Les exportations de sciages européens continuent de progresser sur le marché des États-Unis, tandis que les exportateurs canadiens restent soumis aux droits compensateurs et antidumping imposés par les États-Unis; des prix quasiment inégalés ont cependant permis à tous les fournisseurs de réaliser de gros bénéfices financiers en 2004.

³⁵ Par MM. Nikolai Bourdine, Antti Koskinen, Arvydas Lebedys et Russell E. Taylor.

- L'épidémie de dendroctone du pin *ponderosa* qui sévit en Colombie-Britannique a incité le gouvernement de la province à étendre son programme intensif de lutte contre cet insecte et l'industrie du bois de son côté a sensiblement accru les investissements dans les scieries pour traiter des volumes accrus de bois mort.
- Au premier trimestre de 2005, l'Amérique du Nord est devenue importatrice nette de sciages résineux, les importations provenant d'autres continents ayant pour la première fois dépassé les exportations; en 2004, pour la première fois, l'Amérique du Nord a importé davantage de sciages résineux que l'Europe.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat se félicite d'accueillir cette année les nouveaux analystes qui ont apporté leur contribution au chapitre consacré aux sciages résineux. Nous remercions, dans l'ordre alphabétique, les auteurs de ce chapitre en commençant par M. Nikolaï Bourdine³⁶, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom, Moscou. M. Bourdine est notre correspondant chargé des statistiques pour la Russie et il a écrit, cette année encore, l'analyse concernant la CEI. M. Bourdine a été Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

M. Antti Koskinen³⁷, consultant, Jakko Pöyry Consulting, a rédigé l'analyse portant sur l'Europe de l'Ouest. M. Koskinen est membre de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et a précédemment participé à la rédaction de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* en qualité d'étudiant stagiaire en 2000. Il a été consultant pour la CEE/FAO et est intervenu lors du débat du Comité du bois sur le marché.

M. Arvydas Lebedys³⁸, forestier (statistiques), FAO, a fourni, les années précédentes, des informations sur les marchés d'Europe centrale et orientale. Cette année, sa contribution a porté sur l'évolution des marchés dans les États baltes.

M. Russell E. Taylor³⁹, Président de R. E. Taylor & Associates Ltd., Forest Industry Strategic Services, Directeur général et Directeur des publications d'International WOOD Markets Research Inc., a réalisé une analyse sur les marchés de l'Amérique du Nord. M. Taylor est également membre de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et a fait en 2004 une communication sur l'évolution du marché et de la politique des produits forestiers lors du débat annuel du Comité du bois sur le marché.

³⁶ M. Nikolaï Bourdine, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom, Klinskaya ul. 8, RU-125889 Moscou (Fédération de Russie). Téléphone: +7 095 456 1303, télécopie: +7 095 456 5390, courriel: nipi@dialup.ptt.ru.

³⁷ M. Antti Koskinen, spécialiste des marchés, Jaakko Pöyry Consulting, P.O. Box 4, Jaakonkatu 3, FIN-01621 Vantaa (Finlande). Téléphone: +358 989 472 640, télécopie: +358 987 82 881, site Web: www.forestindustry.poyry.com, courriel: Antti.Koskinen@poyry.fi.

³⁸ M. Arvydas Lebedys, spécialiste en sylviculture – statistiques, Département des forêts de la FAO, Vialle delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome (Italie). Téléphone: +3906 5705 3641, télécopie: +3906 5705 5137, site Web: www.fao.org, courriel: Arvydas.Lebedys@fao.org.

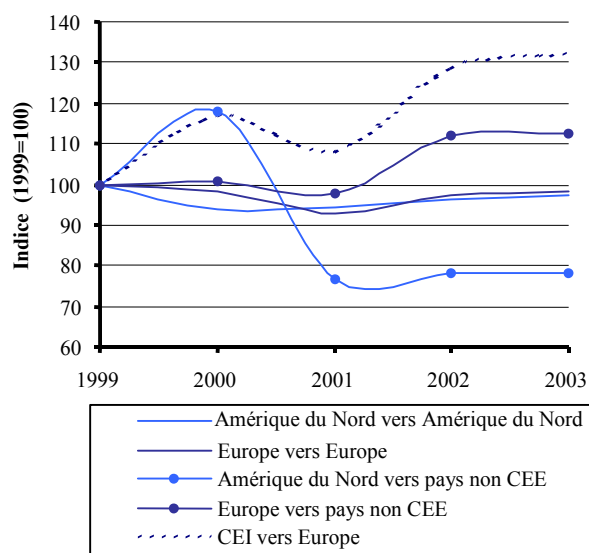
³⁹ M. Russell E. Taylor, Président de R. E. Taylor & Associates Ltd., Forest Industry Strategic Services, Directeur général et Directeur des publications, International WOOD Markets Research Inc., Suite 501, 543 Granville Street, V6C 1X8, Vancouver, Colombie-Britannique (Canada). Téléphone: +1 604 801 5996, télécopie: +1 604 801 5997, site Web: www.woodmarkets.com, courriel: retaylor@woodmarkets.com.

5.1 Introduction

Les marchés des sciages résineux ont atteint les niveaux records en 2004 dans la région de la CEE. La production de sciages résineux en Europe et en Amérique du Nord a progressé de 3,6 % et 5,3 % respectivement. Pour l'ensemble de la région, elle a augmenté de 5,3 %, atteignant 248 millions de m³, tandis que la consommation s'accroissait de 5,9 % pour s'établir à 229 millions de m³. Les exportations et les importations ont aussi atteint des niveaux exceptionnels dans les trois sous-régions, Europe, Amérique du Nord et CEI, et, bien entendu, dans la région prise dans son ensemble. Les échanges commerciaux, restés stables en 2003 (graphique 5.1.1), sont repartis à la hausse en 2004.

GRAPHIQUE 5.1.1

Échanges commerciaux de sciages résineux, 1999-2003



Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

La CEI n'a toutefois pas retrouvé le maximum de production qu'elle avait connue en 1992, au début de la période de transition alors que les scieries fonctionnaient encore à pleine capacité et que la consommation était forte en Russie. La consommation de sciages résineux continue à décroître dans la Fédération de Russie: de près de 12 % en 2004 pour tomber à 6,7 millions de m³. Dans le même temps, dopées par des prix attractifs, les exportations russes ont atteint le niveau record de 12,2 millions de m³ mais comme la production a moins augmenté (6,6 % seulement), la consommation a reculé.

L'évolution des marchés des sciages résineux est directement liée à la bonne santé du secteur du bâtiment en Amérique du Nord et en Europe, révélée par les niveaux records de la consommation dans ces deux sous-régions, ainsi qu'à une forte demande extérieure, émanant par exemple du Japon et du Proche-Orient. Une partie des gains de parts de marché est certainement due à la politique des pouvoirs publics encourageant les constructions à partir du bois, souvent par le biais d'associations professionnelles. Les mesures de relance qu'ils ont prises ont manifestement ranimé le secteur du logement et d'autres marchés du bâtiment, engendrant par là

même une demande de résineux. Aux États-Unis, le relèvement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale ces 18 derniers mois n'a pas ralenti la construction de logements, les consommateurs ayant préféré placer leur épargne dans l'immobilier, considéré comme une valeur refuge, plutôt que sur un marché boursier anémique ou sur des comptes d'épargne faiblement rémunérés.

5.2 Europe

En 2004, la consommation de sciages résineux a augmenté de 2,5 % dans l'Europe des Vingt-cinq, mais de 3,4 % pour l'ensemble du continent, témoignant d'une croissance plus forte dans les pays extérieurs à l'UE (tableau 5.2.1). Ces augmentations ont néanmoins permis d'atteindre de nouveaux niveaux records. Au Royaume-Uni, le plus gros importateur de la région, la consommation a fléchi de 0,6 %, et en France et en Allemagne l'accroissement s'est limité à 1,7 % (selon l'Organisation européenne des scieries) et à 1,2 % respectivement. Sur des marchés plus petits, la consommation a toutefois affiché des tendances plus favorables: la Belgique, l'Italie, la Norvège et la Suisse ont connu une augmentation supérieure à la moyenne de l'Europe des Vingt-cinq. Ces résultats tiennent en partie au fait que 2004 a été une bonne année pour le secteur de la construction de logements, particulièrement en Belgique, en Norvège et en Suisse.

TABLEAU 5.2.1

Bilan des sciages résineux en Europe, 2003-2004 (En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	97 998	101 477	3,6
Importations	38 290	39 098	2,1
Exportations	43 752	44 906	2,6
Solde	5 462	5 808	6,3
Consommation apparente	92 536	95 669	3,4
Dont: Europe des Vingt-cinq			
Production	87 783	90 274	2,8
Importations	35 722	36 472	2,1
Exportations	40 512	41 686	2,9
Solde	4 790	5 213	8,8
Consommation apparente	82 993	85 060	2,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

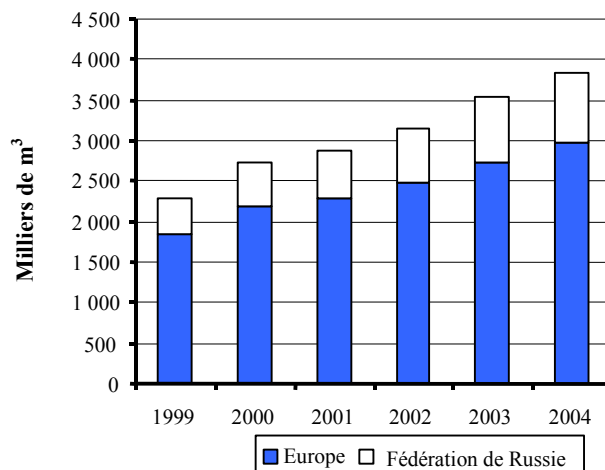
La production a sensiblement progressé en Autriche et en Allemagne, respectivement de 6,4 % et de 6,8 %. L'Allemagne est devenue, en 2004, le premier producteur de sciages en Europe, alors que la Suède n'a que très peu progressé. Après avoir atteint des niveaux records en 2003, la production de sciages résineux de la Finlande a reculé de 1,4 %.

En dépit d'une stagnation de la demande sur les principaux marchés européens, la plupart des producteurs de l'Europe occidentale ont accru leurs exportations. Celles-ci ont été principalement destinées à des pays extérieurs à l'UE, ainsi qu'à des marchés plus petits de l'UE, tels que la Belgique, l'Italie et l'Irlande. L'Europe prise dans son ensemble a été, pendant quelques années, exportatrice nette de sciages, mais avec l'accroissement des exportations et la stagnation de la demande, l'Europe occidentale est elle aussi devenue exportatrice nette.

Les fournisseurs européens ont pu accroître leurs exportations vers les marchés plus petits de l'UE comme vers les marchés extérieurs à l'Union. Les exportations européennes vers le Japon ont progressé de 9 % pour dépasser 3 millions de m³ (graphique 5.2.1). Malgré un euro fort, celles de la Finlande ont bondi de 14 % pour atteindre 1,1 million de m³ et accroître leur part du marché. Les États baltes et les pays d'Europe orientale ont aussi contribué à cet essor, alors que certains des fournisseurs européens traditionnels comme la Suède et l'Autriche ont enregistré un léger tassement de leurs exportations.

GRAPHIQUE 5.2.1

Exportations de sciages résineux de l'Europe et de la Fédération de Russie vers le Japon, 1999-2004



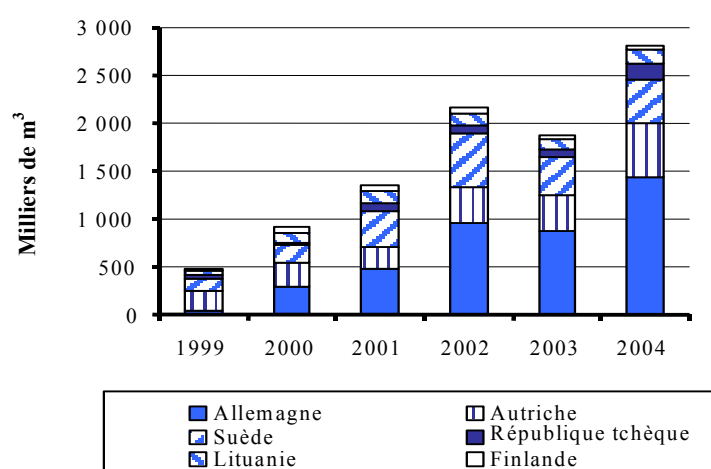
Source: *Japan Lumber Journal*, 2005.

Des prix élevés aux États-Unis dus au nombre record de mises en chantier et à une forte demande de sciages ont compensé le raffermissement de l'euro. Les exportations européennes à destination des États-Unis ont enregistré un bond extraordinaire de 52 %. Les deux principaux exportateurs, l'Allemagne et l'Autriche, ont vu leurs volumes progresser de respectivement 63,4 % et 50,7 % pour atteindre 1,4 million de m³ et 0,6 million de m³ (graphique 5.2.2).

En Afrique du Nord, les exportateurs des pays nordiques ont perdu des parts de marché en Algérie face à la Russie mais, en Égypte, les fournisseurs finlandais et suédois ont réussi à accroître leurs exportations. La Finlande et la Suède ont cependant vu leur part commune du marché égyptien passer de 72 % en 1998 à 35 % en 2004. L'Algérie et l'Égypte sont depuis longtemps d'importants marchés pour les sciages de basse qualité de la Finlande et de la Suède qui y exportent un volume total de 1 million de m³. Les fournisseurs russes se sont montrés plus compétitifs avec des prix plus bas et les entreprises d'import-export étendent leurs opérations partout en Russie.

GRAPHIQUE 5.2.2

Exportations de sciages de certains pays d'Europe vers les États-Unis, 1999-2004

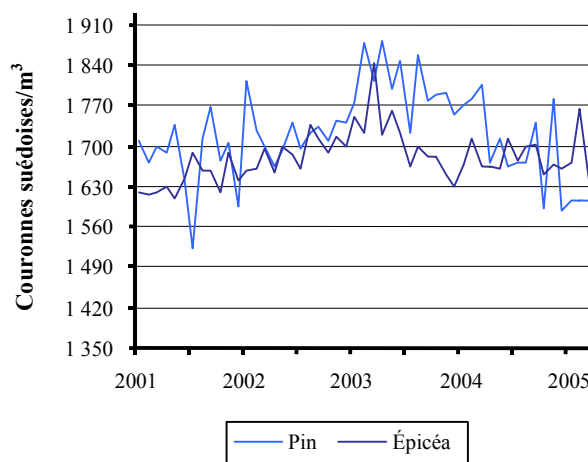


Source: Wood Focus, EUWID, Wood Markets Monthly, 2005.

Les prix ont continué à baisser dans la plus grande partie de l'Europe. Ceux du pin ont été particulièrement orientés à la baisse. En Finlande comme en Suède, le prix moyen du pin à l'exportation est tombé en dessous de celui de l'épicéa. La Suède a pu maintenir de meilleurs niveaux de prix en monnaie locale grâce à une dépréciation de la couronne suédoise par rapport à l'euro (graphique 5.2.3).

GRAPHIQUE 5.2.3

Prix à l'exportation des sciages résineux suédois, 2001-2005



Source: Fédération suédoise des industries forestières, 2005.

La rentabilité est restée faible dans les pays nordiques où la tendance est plus à la fermeture des scieries et à la réduction de la production qu'à des investissements dans de nouvelles capacités de production. En Europe aujourd'hui, c'est principalement l'Allemagne qui investit dans le secteur du sciage. Plusieurs entreprises allemandes et autrichiennes ont annoncé des plans d'investissement qui pourraient accroître de 2 à 3 millions de m³ le potentiel de production de l'Europe occidentale. Ces nouveaux investissements découlent de l'augmentation des ressources en matières premières à laquelle a donné lieu la révision des inventaires forestiers, ainsi que de bonnes performances réalisées par les scieries d'Europe centrale sur le marché des États-Unis.

Dans les pays nordiques, la tempête de 2005 a eu des conséquences sur l'industrie du sciage. En Suède, elle a abattu début janvier environ 75 millions de m³ de bois, soit l'équivalent d'une récolte annuelle normale, et 9 millions de m³ dans les pays baltes. L'énorme surproduction de grumes qui en a résulté a permis aux scieries du sud de la Suède en particulier de faire baisser leurs prix et d'augmenter leur propre volume de production. Le bas niveau des prix des résineux a favorisé une augmentation des exportations de 6,5 % en janvier et février 2005 par rapport à la même période de l'année précédente (vers les États-Unis elles ont même bondi de 89 %). La production s'est toutefois stabilisée vers la fin du premier semestre 2005, revenant à peu près à son niveau de 2004.

En Finlande, les usines de pâte et de papier ont fermé pour sept semaines au printemps et à l'été 2005 en raison d'un conflit social, ce qui s'est directement répercuté sur le secteur finlandais du sciage. Dans l'incapacité d'écouler leurs plaquettes, plusieurs scieries ont suspendu leur activité. Selon des estimations préliminaires, les pertes de production liées au conflit

représentent entre 0,5 et 1 million de m³ pour 2005⁴⁰. Toutefois, la contraction de la production sur l'ensemble de l'année pourrait être moindre par suite de modifications du programme de production et du raffermissement du marché au second semestre.

Les relations entre l'industrie du sciage des États baltes, l'offre de matière première et les marchés d'exportation de résineux et de résidus du sciage éclairent de manière extrêmement intéressante l'évolution des pays qui ont effectué la transition vers l'économie de marché ces 15 dernières années. Les quantités enlevées dans les forêts des États baltes ont diminué pendant les deux dernières années (de 4 % en 2004) car, d'une part, les propriétaires privés de forêts ont souvent suivi leur propre programme de coupes après que leurs terres leur ont été restituées (les restitutions sont achevées en Lettonie et réalisées à environ 80 % en Estonie et en Lituanie) et, d'autre part, à la suite de coupes importantes, les abattages autorisés ont été réduits dans les forêts de l'État (qui fournissent environ 50 % des bois ronds traités par les scieries des États baltes). La capacité des scieries a pourtant augmenté de façon spectaculaire, grâce au soutien des pouvoirs publics allié aux initiatives d'entreprises nordiques, ainsi qu'au soutien de multinationales britanniques, canadiennes et allemandes.

Globalement, le secteur balte du sciage n'est pas en mesure d'augmenter ses capacités de production faute de ressources nationales suffisantes, particulièrement en Lettonie et en Estonie. Le fait qu'elles ont été portées à leur niveau maximum est illustré par l'absence d'implantation importante depuis 2003, année où Stora Enso a construit une scierie d'une capacité de 180 000 m³ en Lituanie.

Les scieries baltes compensent l'insuffisance des ressources intérieures par une augmentation des importations de grumes et de sciages bruts à transformer, principalement de Russie et du Bélarus. En 2004, les importations de bois ronds et de sciages résineux des trois États baltes ont bondi de 70 % et 60 % respectivement pour atteindre 2,5 millions de m³ pour les premiers et 1,5 million de m³ pour les seconds. La même année, les bois ronds importés (principalement des grumes de sciage résineuses) ont représenté 8 % des approvisionnements en grumes des États baltes. Les importations progressent rapidement. En Lettonie, par exemple, pendant les quatre premiers mois de 2005, les importations de grumes de sciage résineuses ont augmenté de 56 % par rapport à la même période de 2004⁴¹.

Ces dernières années, quelques scieries de petite dimension, anciennes et non rentables, ont déposé le bilan, alors que d'autres se sont tournées vers la production de produits à plus forte valeur ajoutée (menuiserie, constructions préfabriquées, éléments de meubles, etc.). Il est difficile pour les scieries plus anciennes d'être compétitives face aux scieries modernes, qui sont souvent des filiales d'entreprises multinationales basées dans les pays nordiques. Ces filiales sont mieux armées pour résister à une concurrence intense, aux variations de l'offre et de la demande et aux importantes hausses de prix des grumes. Le secteur balte des sciages résineux s'est doté

⁴⁰ Estimations de la Fédération des industries forestières finlandaises et de l'Association des scieries finlandaises, 2005.

⁴¹ Département letton des ressources forestières, Ministère de l'agriculture, www.zm.gov.lv/forestry/index.php?language=2.

d'une structure comparable à celle de l'industrie nordique: des scieries de grande dimension utilisant des technologies modernes.

Les scieries sont dépendantes de leurs ventes de sciages mais aussi de l'écoulement de leurs sous-produits. Les scieries modernes ont des écorceuses et utilisent l'écorce comme combustible pour les séchoirs. À partir d'une grume écorcée, une scierie performante obtient 45 % de sciage, même pour des grumes de petit diamètre (jusqu'à 12 cm), 40 % de copeaux et 15 % de sciure. Des sciages rabotés génèrent des résidus supplémentaires, de haute qualité, puisque les copeaux de rabotage sont secs. Les grumes écorcées produisent des copeaux propres qui sont expédiés vers les usines de pâte des sociétés mères dans les pays nordiques. La construction d'une usine de pâte dans la région balte dont il avait été question dans les précédentes *Revue*s a été repoussée en février 2005 à une date indéterminée; tous les copeaux à pâte continuent donc à être exportés.

En l'absence d'usine de pâte, les copeaux non exportés sont brûlés dans des chaudières de collectivités locales. Le succès de la politique des pouvoirs publics encourageant la dendroénergie s'est traduit par l'installation de systèmes de chauffage urbain alimentés au bois. Du fait cependant de la concurrence entre les producteurs de panneaux et les producteurs d'énergie pour l'achat des résidus, leur prix a augmenté de 20 % en 2004.

La sciure est vendue aux producteurs locaux de panneaux de particules, au secteur de l'énergie et aux fabricants de granulés et de briquettes de chauffage. Les fabricants de granulés achètent la sciure à des prix supérieurs à ceux offerts par les acheteurs des autres secteurs, ce qui génère une concurrence accrue pour l'achat des résidus. Celle-ci ne pourra être que renforcée par le projet d'implantation d'une nouvelle usine de panneaux de particules en Lituanie en 2006, partiellement financée par des fonds de développement de l'Union européenne.

La chute de 35,3 % des exportations de bois ronds depuis 2003 est un autre signe de l'achèvement du processus de transition des États baltes. Les exportations de sciages ont reculé de 34,2 % pendant la même période et la consommation intérieure est en constante augmentation. Mais les recettes du secteur augmentent car la production est à plus forte valeur ajoutée.

Les tempêtes qui ont frappé la Suède en janvier ont aussi touché les États baltes avec 9 millions de m³ de bois endommagés, l'équivalent de 30 % d'une récolte annuelle normale, ce qui a eu des répercussions sur les marchés des sciages. La Lettonie a subi des dommages à hauteur de 7,3 millions de m³, soit l'équivalent de 50 % d'une récolte annuelle. Les pays les moins touchés ont été la Lituanie, avec 0,8 million de m³, et l'Estonie, avec 0,5 million de m³. Stora Enso a prévu d'expédier environ 300 000 m³ de grumes de sciage excédentaires de Suède vers ses scieries estoniennes⁴².

La surproduction de plaquettes de sciages résultant des tempêtes, alliée aux mouvements sociaux et au lock-out des usines de papier finlandaises en mai et juin 2005, a beaucoup perturbé l'industrie balte du sciage. En l'absence de marché des plaquettes, les scieries ont dû réduire

⁴² *Baltijos miskai ir mediena* (en lituanien, revue forestière: *Forêts et bois baltes*), vol. 5 (7), mai 2005.

voire stopper leur production pendant l'été. D'un entreposage encombrant et malaisé dans les ports ou dans l'enceinte des scieries, les particules sont une source de revenu essentielle pour les scieries baltes et ont rapporté 83 millions de dollars en 2003 pour 2,5 millions de m³ exportés. En comparaison, les sciages résineux ont généré des recettes s'élevant à 716 millions de dollars. Pendant les quatre premiers mois de 2005, les exportations lettonnes de particules ont reculé de 35 % par rapport à la période correspondante de 2004. La situation a été analogue en Lituanie. Suite à l'engorgement des marchés, les prix des sciages et des rondins de trituration résineux se sont effondrés. Dans les ports lettons et lituaniens, les prix du bois de pâte sont tombés de 35 euros le m³ en janvier à 17 euros le m³ en mai et juin 2005. Les prix des grumes de sciage ont eux diminué d'environ 10 %.

Un autre événement mérite enfin d'être souligné. Il s'agit de l'entrée des États baltes dans l'Union européenne en 2004, qui a eu des effets bénéfiques pour différents secteurs, notamment celui des sciages. Mis à part les fonds de développement de l'UE susmentionnés pour la construction de l'usine de panneaux de particules en Lituanie, l'adhésion s'est traduite par une diminution des coûts grâce aux échanges avec les autres pays membres de l'UE. L'ouverture des frontières et l'allégement des formalités douanières ont permis des livraisons plus rapides et moins coûteuses.

5.3 CEI

La production de sciages résineux de la CEI a augmenté en 2004, une part croissante étant exportée vers l'extérieur (tableau 5.3.1).

TABLEAU 5.3.1

Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	21 159	22 323	5,5
Importations	748	806	7,8
Exportations	12 440	14 565	17,1
Solde	11 692	13 759	17,7
Consommation apparente	9 468	8 565	-9,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Les marchés des sciages de la CEI sont dominés par la production et les exportations russes. Les résineux représentent 88 % de la production de sciages et 96 % des exportations.

En Russie, la production de sciages résineux a augmenté de 6,6 % en 2004 par rapport à 2003 et on prévoit une nouvelle croissance de 2,3 % en 2005 (tableau 5.3.2). Les exportations de sciages résineux ont fait un bond de 20,2 % en 2004 et devraient encore gagner 5,3 % en 2005. Les sciages résineux sont exportés vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique. En 2004, 9,2 % des

exportations russes ont été destinées à l'Égypte, 7,5 % à la Chine, 5,2 % au Japon, 5,2 % au Royaume-Uni, 4,8 % à l'Allemagne, 4,8 % à la République islamique d'Iran et 3,6 % à l'Italie.

TABLEAU 5.3.2

**Production, échanges et consommation de sciages résineux
dans la Fédération de Russie, 2003-2005**
(En milliers de m³)

	2003	2004	2005 ^p
Production	17 736	18 900	19 340
Importations	10 156	12 208	12 860
Exportations	5	5	5
Consommation apparente	7 585	6 697	6 485

Note: ^p = prévision de l'OAO NIPIEllesprom pour 2005.

Source: OAO NIPIEllesprom, 2005.

Comme déjà mentionné dans les numéros précédents de la *Revue*, la consommation russe de sciages résineux est en chute libre. La consommation a atteint un maximum en 1992, avec 37,8 millions de m³. Elle était de 6,7 millions de m³ en 2004, après avoir enregistré un nouveau recul de 12 %. Cette tendance se maintiendra en 2005. Selon l'OAO NIPIEllesprom, il conviendrait d'effectuer une analyse plus poussée pour comprendre ce phénomène.

Pour satisfaire les attentes des pays importateurs, le Gouvernement russe a annoncé qu'il procéderait à la certification des forêts pour en permettre une gestion écologiquement viable. Partout en Russie, les entreprises ont investi dans des séchoirs à bois pour offrir à l'exportation des sciages de meilleure qualité, séchés au four. Ces deux éléments nouveaux devraient améliorer l'accès de la Russie à des marchés et à des clients de premier plan.

5.4 Amérique du Nord

L'évolution du marché de l'Amérique du Nord a été marquée par une forte demande de sciages résineux en 2004 pour la troisième année consécutive, tendance qui s'est poursuivie au premier semestre de 2005 (tableau 5.4.1). Les niveaux records atteints par le marché du logement avec 1,95 million de mises en chantier, ainsi que l'essor de la production et de la demande de sciages résineux (respectivement 65,2 millions de m³ et 105,5 millions de m³), ont été favorisés par le maintien de la politique de faibles taux d'intérêt menée par les pouvoirs publics (graphique 5.4.1). La conjoncture économique favorable aux États-Unis a renforcé la confiance des consommateurs, ce qui a permis de prévoir une poursuite de la croissance dans le secteur du logement, aussi bien en ce qui concerne les mises en chantier que les réparations et rénovations. Ces deux secteurs combinés représentent plus de 70 % de la demande de sciages aux États-Unis. L'évolution est similaire au Canada, où la croissance dans le secteur du logement a atteint son plus haut niveau depuis 1987, avec 233 400 mises en chantier.

TABLEAU 5.4.1

Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2003-2004
(En milliers de m³)

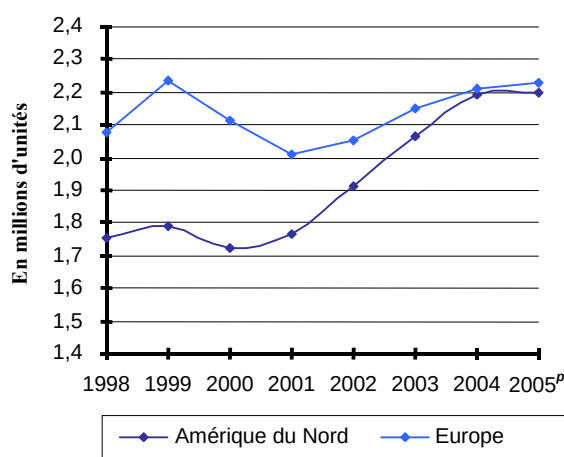
	2003	2004	Variation en %
Production	116 322	124 075	6,7
Importations	36 428	42 079	15,5
Exportations	38 235	41 118	7,5
Solde	1 807	-961	...
Consommation apparente	114 515	125 036	9,2

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

La vigueur de la demande de produits employés dans la construction, alliée aux problèmes de transport et de logistique, a entraîné de fortes hausses des prix des sciages en Amérique du Nord (graphique 5.4.2) en 2004 ainsi que de ceux des contreplaqués et des OSB (même si tous les prix ont atteint leur maximum au milieu de l'année). Ces éléments n'ont pas échappé aux fournisseurs étrangers, et les exportations de sciages résineux en provenance d'Europe et de l'hémisphère Sud ont atteint des niveaux records. À l'inverse, les exportations de l'Amérique du Nord vers l'Europe se sont effondrées (graphique 5.4.3) malgré la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

GRAPHIQUE 5.4.1

Mises en chantier en Amérique du Nord et en Europe, 1998-2005

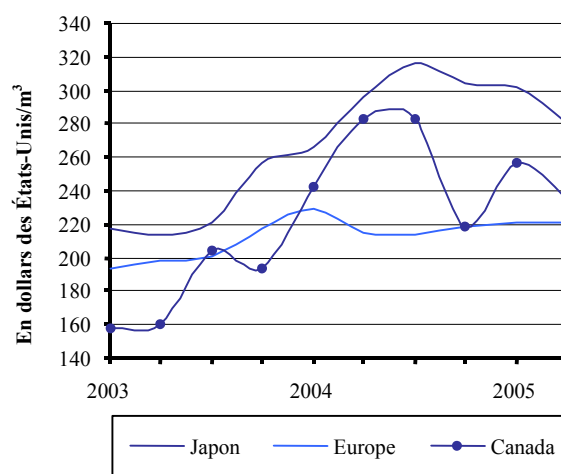


Note: ^P = prévision de Société canadienne d'hypothèques et de logement, National Association of Home Builders et Euroconstruct, 2005.

Sources: Société canadienne d'hypothèques et de logement, National Association of Home Builders et Euroconstruct, 2005.

GRAPHIQUE 5.4.2

Prix des sciages résineux au Canada, au Japon et en Suède, 2003-2005

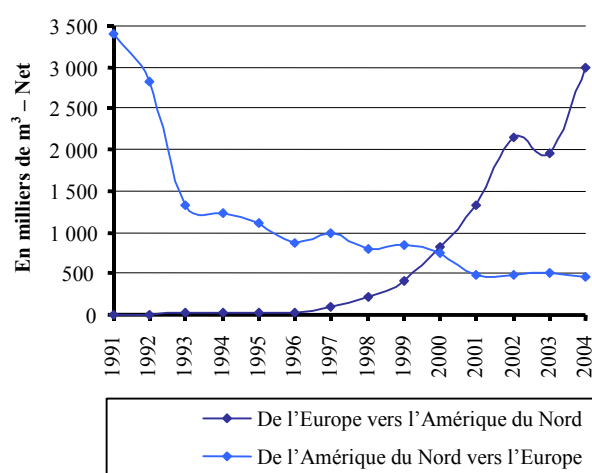


Note: Les prix japonais concernent l'épicéa, le pin, le sapin de la côte ouest, dimension effective 47×100 mm, qualité-J, séché au four, longueur non assortie, f.o.b. Japon. Épicéa, pin, sapin de la côte ouest, dimension effective 47×100 mm, qualité # 2 et supérieure, séché au four, longueur non assortie, f.o.b. scieries de Colombie-Britannique. Les prix suédois concernent l'épicéa et le pin de 47×100 mm, séché au four, longueur non assortie, f.o.b. Europe.

Source: *Wood Markets Monthly Newsletter*, 2005.

GRAPHIQUE 5.4.3

Exportations de sciages résineux entre l'Amérique du Nord et l'Europe, 1991-2004



Source: *Wood Markets Monthly Newsletter*, 2005.

Au premier trimestre 2005, l'Amérique du Nord est devenue pour la première fois importatrice nette de sciages résineux, les importations provenant d'autres continents ayant dépassé les exportations. Dans le même temps, et pour la première fois, les importations totales de sciages résineux de l'Amérique du Nord ont été supérieures à celles de l'Europe (y compris les importations de chaque sous-région). Étant donné les prévisions optimistes concernant la robustesse des marchés aux États-Unis, le différend sur les sciages résineux qui oppose actuellement ceux-ci et le Canada et l'éventualité de perturbations de l'offre de bois en Amérique du Nord, le pays devrait rester importateur net pour le reste de la décennie.

Les exportateurs canadiens continuent de dominer le marché des États-Unis, dont ils détenaient 89 % pour les importations de sciages résineux en 2004, avec un nouveau record de ventes en volume (37 millions de m³, en augmentation de 8,3 % par rapport à 2003) et ce, malgré l'application des droits compensateurs et antidumping, au taux global de 21 % à la fin du premier semestre 2005 (en baisse par rapport aux 27,2 % initiaux de 2002)⁴³, qui frappent les exportations canadiennes en vertu de l'accord conclu par les deux pays sur le bois d'œuvre résineux. Les prix records de 2004 ont permis aux producteurs canadiens de reporter ces droits sur leurs clients des États-Unis à un moment où les entreprises de produits forestiers obtenaient des résultats financiers et des profits spectaculaires. Les décisions rendues par l'OMC et le Department of Commerce des États-Unis ont continué à être favorables au Canada mais, au milieu de l'année 2005, aucun règlement n'était en vue, le Gouvernement des États-Unis et la Coalition for Fair Lumber Imports perpétuant le différend par de multiples actions en justice. Le Gouvernement des États-Unis a collecté environ 4 milliards de dollars au titre du paiement des droits et l'éventuelle redistribution de ces sommes est maintenant l'un des principaux sujets de négociation. L'amendement Byrd, très controversé, prévoit de verser la totalité des droits collectés aux scieries des États-Unis qui en font la demande, si les États-Unis obtiennent gain de cause mais l'OMC a déjà condamné un tel procédé, décision que le Gouvernement américain n'a toujours pas acceptée.

Une autre mesure ayant eu des répercussions sur le marché des résineux des États-Unis en 2004 a été l'interdiction du bois traité à l'arséniate de cuivre et de chrome. Le marché s'est remarquablement bien adapté à cette nouvelle réglementation et a opéré une transition en douceur vers la production de nouveaux produits à base de cuivre.

Une nouvelle réglementation qui doit être appliquée au troisième trimestre 2005 contraint tous les exportateurs nord-américains à fournir des matériaux d'emballage ligneux séchés au four, traités à la chaleur ou traités par agents conservateurs. Les exportateurs devraient s'adapter assez facilement à cette nouvelle mesure, la plupart d'entre eux en ayant déjà été informés. Cependant, on ignore si les fournisseurs étrangers seront en mesure de le faire pour les marchandises destinées à l'Amérique du Nord.

Les révisions des inventaires forestiers par les gouvernements des provinces du Canada auront des répercussions considérables sur le marché du bois nord-américain et les industries connexes dans les prochaines années. En Colombie-Britannique, les récoltes de bois prescrites augmentent rapidement pour contrer l'infestation massive de dendroctone du pin *ponderosa* qui

⁴³ Déclaration du Comité CEE du bois et de la Commission européenne des forêts de la FAO sur la situation du marché, octobre 2004, www.unece.org/press/pr2004/04tim_n01e.htm.

devrait tuer jusqu'à 80 % des pins Lodgepole de la province (plus d'un tiers de la récolte de bois de la Colombie-Britannique). Le volume d'arbres infestés et tués est estimé à trois ou quatre fois le volume d'abattage annuel autorisé de la Colombie-Britannique (traditionnellement 75 millions de m³). Ce volume devrait continuer à augmenter pendant au moins cinq ans. Un programme de sauvetage d'envergure est en cours dans la province, consistant à récolter le plus possible de bois infestés depuis un an, ainsi que des arbres touchés depuis plus longtemps et déjà morts. La récolte intérieure de Colombie-Britannique devrait, par conséquent, progresser de 10 % à 20 % en 2005 et croître encore en 2006. La réaction immédiate de l'industrie du bois a été d'augmenter rapidement les capacités des scieries existantes et d'investir dans quelques nouvelles structures.

Dans l'est canadien, les récoltes de bois de l'Ontario et du Québec devraient diminuer de 15 % à 25 % à partir de la fin 2005 ou du début 2006, les provinces ayant réduit le nombre de coupes annuelles autorisées. On a déjà annoncé la fermeture de scieries et d'usines de pâte en prévision de cette mesure. La tendance est inverse au Nouveau-Brunswick, où les récoltes devraient augmenter de 20 % en raison d'une croissance du bois étonnamment rapide.

Dans l'ouest des États-Unis, on a annoncé l'implantation de nouvelles scieries de bois résineux pour la production de débits à dimensions spécifiées et de bois de colombage, un excédent en provenance de petites forêts secondaires s'ajoutant à celui des grumes de petit diamètre de la côte de Colombie-Britannique pour offrir des possibilités d'expansion. Cette augmentation de la production résulte en partie des opérations d'amélioration des peuplements menées dans les forêts nationales en application du *Healthy Forests Restoration Act* (mentionné au chapitre 2 de la présente *Revue*).

Dans l'ouest du Canada comme dans l'ouest des États-Unis, les fusions d'entreprises du secteur ont donné naissance à un certain nombre de sociétés d'envergure internationale (Canfor, West Fraser Timber, Tolko Industries et Interfor par exemple).

Les perspectives de la consommation pour 2005 et 2006 en Amérique du Nord sont à un retour aux niveaux de 2004, correspondant aux mises en chantier et à la demande qui y est liée. Cependant, l'augmentation de la production intérieure de résineux, conjuguée à la poursuite des importations, devrait générer un engorgement du marché vers la fin de 2005 ou le début de 2006. Par conséquent, les prix des résineux devraient s'orienter à la baisse, comme cela apparaissait déjà à la fin du premier semestre 2005.

5.5 Références

Business strategies fluid as storm damage is assessed. *Timber Trade Journal* 5/12 mars 2005.

Canada & US Lumber Statistics – 2004 vs. 2003. *Wood Markets Monthly* newsletter, mars 2005.

EUWID Wood Products and Panels, n° 12, 23 mars 2005.

Global Housing Trends, 2005. *Wood Markets Monthly* newsletter, juin 2005.

Global Lumber Outlook, 2005. *Wood Markets Monthly* newsletter, novembre 2004.

Global Softwood Sawnwood. *Wood Markets Monthly* newsletter, avril 2005.

Japan Lumber Reports n° 433, 15 avril 2005.

Ministère des forêts de la Colombie-Britannique (2005). Mountain Pine Beetle Action Plan Update, 2005 (www.for.gov.bc.ca).

Organisation européenne des scieries. Rapport annuel, 2005.

Skogsindustrierna. Communiqué de presse, janvier 2005.

The Billion Board Foot Club: 2004 – Top 20 Producers = 25 % of Global Lumber Output. *Wood Markets Monthly* newsletter, mars 2005.

Timber-online.net (www.timber-online.net).

US & Canadian Exports – A Challenging Proposition. *Wood Markets Monthly* newsletter, avril 2005.

US Housing Market – Housing Bubble or Real Demand? *Wood Markets Monthly* newsletter, juin 2005.

US Imports of Wood Products – Another Record Year in 2004. *Wood Markets Monthly* newsletter, avril 2005.

US Lumber Imports Soar in 2004 – European Exports Rise By 52 %. *Wood Markets Monthly* newsletter, mars 2005.

US Softwood Lumber Imports. *Wood Markets Monthly* newsletter, septembre 2004.

US Treated Wood Market – Transition From CCA Still Ongoing At Higher Prices. *Wood Markets Monthly* newsletter, octobre 2004.

Wood Focus (www.puuinfo.fi).

D'autres tableaux statistiques se rapportant à ce chapitre sont présentés dans l'annexe électronique diffusée sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm).

Ces tableaux sont les suivants:

- Consommation apparente de sciages résineux, 2000-2004
- Production de sciages résineux, 2000-2004
- Exportations et importations de sciages résineux, 2000-2004
- Bilan des sciages résineux dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de sciages résineux, 2000-2004

- Principaux échanges commerciaux de sciages résineux dans la région de la CEE, 1999-2003

L'ensemble des statistiques utilisées pour établir la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* figurent dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO à l'adresse suivante:

www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Statistics

CHAPITRE 6

LES MARCHÉS DES SCIAGES FEUILLUS DE LA RÉGION DE LA CEE ONT ÉTÉ SÉRIEUSEMENT TOUCHÉS PAR L'ÉVOLUTION DU COMMERCE MONDIAL: MARCHÉS DES SCIAGES FEUILLUS, 2004-2005⁴⁴

Faits saillants

- La consommation apparente de sciages feuillus dans la région de la CEE a reculé de 3 % en 2004 par rapport à 2003, en raison principalement d'un tassement de la consommation de l'industrie de l'ameublement aux États-Unis.
- La production totale de sciages feuillus de la région de la CEE a diminué de 3,6 % en 2003, à la suite d'une chute de 10 % enregistrée aux États-Unis, et ce, malgré une progression de 5,7 % en Europe.
- Grâce à une consommation en hausse, la production européenne s'est raffermie, tandis que l'investissement dans les infrastructures s'est poursuivi et que les récoltes en Europe orientale ont progressé tant dans les forêts nationales que dans les forêts privées.
- Dans l'Europe des Vingt-cinq, la France a maintenu ses niveaux de production, la demande de chêne compensant le recul de la demande de hêtre, et elle a enregistré la plus forte production de l'Union.
- Les exportations européennes qui ne cessent de reculer depuis 2000 ont fléchi encore de 2,6 % en 2004, car l'augmentation des exportations de chêne n'est pas parvenue à compenser la contraction des exportations de hêtre.
- Les exportations des États-Unis ont progressé de 10 % en 2004, atteignant leur niveau le plus haut depuis 2000, principalement grâce à une augmentation de 39 % des ventes à la Chine et de 95 % de celles au Viet Nam.
- Le chêne a dominé le marché de la consommation de sciages feuillus et les prix européens du hêtre ont poursuivi la tendance à la baisse engagée depuis un moment.
- Les importations de sciages feuillus des États-Unis, qui ont progressé au cours des quatre dernières années, ont encore fait un bond de 25 % en 2004, en provenance pour moitié du Canada et pour le reste essentiellement d'Amérique du Sud.
- Le marché des sciages feuillus a été quelque peu nerveux au début de 2005, en particulier dans les secteurs de l'ameublement et des parquets aux États-Unis, secteurs dans lesquels les producteurs craignent que la perte de parts de marché intérieur ne soit permanente et où la demande de chêne rouge est en forte baisse.

⁴⁴ Par M. Michael Buckley.

- La progression des importations d'ameublement, et maintenant de parquets, aux États-Unis et en Europe a une incidence sensible sur la production et la consommation intérieures de sciages feuillus.
- Les producteurs de sciages feuillus commencent à s'organiser aux États-Unis avec la nouvelle Hardwood Federation qui fait pression sur le Gouvernement et en Europe avec l'European Hardwood Export Council qui s'efforce de promouvoir les exportations et d'en coordonner la commercialisation.
- Le souci de veiller à ce que les sciages feuillus proviennent d'une source licite et soient issus d'une production durable est reflété dans les politiques de marchés publics et les procédures d'achat des industriels et des détaillants.

Introduction du secrétariat

Pour cette analyse, le secrétariat a bénéficié de la collaboration de M. Michael Buckley⁴⁵, consultant auprès de World Hardwoods et Vice-Président de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. M. Buckley a précédemment rédigé ce chapitre, mais pas l'année dernière.

Il a été possible d'établir ce chapitre notamment grâce à la poursuite de la collaboration avec l'American Hardwood Export Council (AHEC). La coopération entre M. David Venables, Directeur de l'AHEC pour l'Europe, et le secrétariat continue d'être fructueuse pour les deux parties.

Le secrétariat et l'auteur tiennent à remercier les collaborateurs, en particulier M. Rupert Oliver, consultant auprès de Forestry Industry Intelligence et rédacteur en chef de harwoodmarkets.com, M. Jameson French, Président de Northland Forest Products, et M. John Read, Jr., Vice-Président pour les ventes à l'exportation de Rossi American Hardwoods.

6.1 Introduction

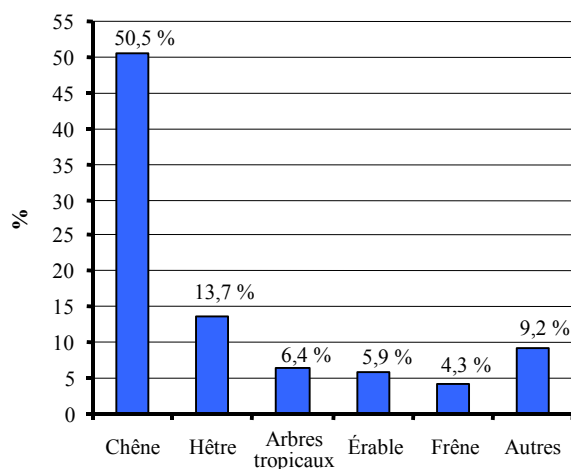
En 2004, la mondialisation a fait sentir encore davantage ses effets, qui semblent être particulièrement prononcés dans le secteur des feuillus en 2005. Les taux peu élevés du fret maritime continuent de donner accès aux marchés aux producteurs de toutes les régions du monde et permettent ainsi aux entreprises de transformation d'être plus flexibles géographiquement dans leurs investissements et leurs activités commerciales. L'élargissement de l'Union européenne, qui compte maintenant 25 pays, facilite également les contacts et le commerce des produits de feuillus. Les entreprises qui se livrent à la transformation secondaire de feuillus ont continué de rechercher de la main-d'œuvre bon marché dans le monde entier. Malgré la volatilité du cours du dollar des États-Unis et le raffermissement de l'euro, il se peut que les taux de change aient joué un rôle moins crucial en 2004 que lors de certaines années récentes.

En résumé, la consommation ou en tout cas la transformation secondaire a continué de se déplacer vers l'est, de l'ancienne région de l'Europe des Quinze aux pays d'Europe orientale et des États-Unis à l'Asie, ce qui a réduit la production de la région dans son ensemble. Les ressources européennes des forêts de feuillus commencent maintenant à jouer un rôle plus important sur le marché mondial, étant donné que les essences de feuillus tempérées sont toujours recherchées et que la demande de chêne européen est élevée. En Europe, le chêne est maintenant utilisé pour la fabrication de 50 % des parquets en feuillus (graphique 6.1.1). Dans la région de la CEE, le chêne est revenu à la mode et a dominé la consommation, mais le chêne rouge d'Amérique du Nord a moins de succès; son prix a atteint un pic à la fin de 2004, avant de baisser fortement aux deux premiers trimestres 2005, la demande intérieure des États-Unis étant déprimée.

⁴⁵ M. Michael Buckley, consultant de l'industrie forestière, World Hardwoods, 3rd Floor, 1 Throgmorton Avenue, EC2N 2JJ London (Royaume-Uni), téléphone: 44 207 256 2700, télécopie: 44 207 256 2701, site Web: www.worldhardwoods.com, courriel: mibuckley@worldhardwoods.com.

GRAPHIQUE 6.1.1

Essences européennes de feuillus pour parquets, 2004



Note: La catégorie «Autres» comprend des essences dont la part de marché est inférieure à 2 % : chêne rouge, cerisier, bouleau, eucalyptus, acacia, pin et marronnier.

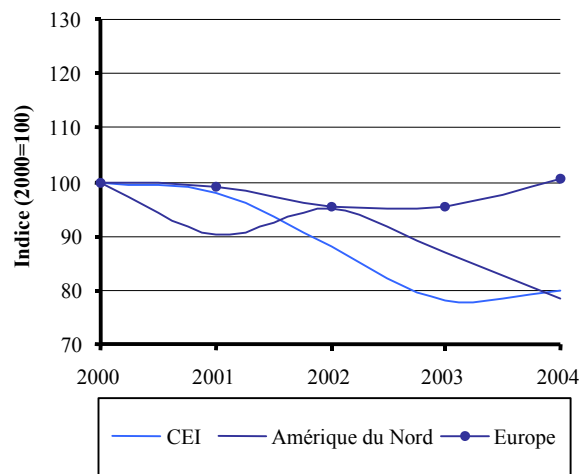
Source: Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2005.

La production totale de la CEE s'est élevée à 44,1 millions de m³, ce qui correspond à une diminution de 3,6 % par rapport à 2003, en raison d'un recul de 11 % aux États-Unis et malgré une augmentation de 5,7 % en Europe (6,7 % pour l'Europe des Vingt-cinq), étant donné que les États-Unis ont représenté 53 % de la production, contre 38,3 % pour l'Europe.

La consommation de sciages feuillus a été plus stable en Europe qu'aux États-Unis, où la perte de parts de marché des fabricants de meubles au profit de meubles importés a été la plus importante, bien que les prix des sciages européens de hêtre, qui représentent une production de base, continuent de baisser (graphique 6.1.2).

GRAPHIQUE 6.1.2

Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2000-2004



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Aux États-Unis, les importations augmentent considérablement. La consommation apparente totale de sciages feuillus dans la région a baissé de 3 % en 2004, par rapport à 2003; elle a augmenté de 5,2 % dans l'Europe des Vingt-cinq et de 2,4 % dans la CEI, mais a chuté de 9,5 % aux États-Unis. Cependant, la consommation de feuillus a été de 88 m³ pour 1 000 habitants en Amérique du Nord (92 m³ aux États-Unis), contre 31 m³ dans l'Europe des Vingt-cinq et 12 m³ dans la CEI.

6.2 Europe

Dans l'Europe des Vingt-cinq, c'est la France qui a produit le plus de sciages feuillus (2,2 millions de m³, soit 2,9 % de plus qu'en 2003), tandis que l'Allemagne a enregistré une augmentation par rapport au niveau estimé pour les deux années précédentes (tableau 6.2.1). En dehors de l'UE cependant, les progrès les plus nets ont été accomplis par la Roumanie (1,8 million de m³, soit 14,8 % de plus qu'en 2003 et 35 % de plus qu'en 2000). La Turquie est le principal producteur de feuillus d'Europe, avec 2,6 millions de m³ en 2004. La production de feuillus de la Turquie est principalement destinée au marché intérieur, les volumes exportés étant peu élevés; elle repose sur des feuillus de qualité inférieure, des plantations de peupliers et des grumes importées. L'Europe a produit 38 % des feuillus de l'ensemble de la région de la CEE, la part de l'Europe des Vingt-cinq étant de 25 % (tableau 6.2.2).

TABLEAU 6.2.1

Production de sciages feuillus en Europe, 2000-2004
(En milliers de m³)

	2000	2001	2002	2003	2004	Volume	Variation de 2003 à 2004 %
Europe	15 736	15 565	15 162	15 348	16 219	871	5,7
dont:							
Turquie	2 410	2 645	2 564	2 629	2 590	-39	-1,5
France	2 968	2 804	2 329	2 099	2 160	61	2,9
Roumanie	1 319	1 254	1 432	1 550	1 780	230	14,8
Allemagne	1 320	1 242	1 140	1 071	1 401	330	30,8
Lettonie	580	645	848	868	1 100	233	26,8
Espagne	960	1 055	843	920	1 000	80	8,7
Europe des 25	10 454	10 254	9 805	9 734	10 390	656	6,7

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

TABLEAU 6.2.2

Bilan des sciages feuillus en Europe, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	15 348	16 219	5,7
Importations	8 148	8 118	-0,4
Exportations	5 285	5 148	-2,6
Solde	-2 862	-2 971	...
Consommation apparente	18 211	19 190	5,4
Dont: Europe des Vingt-cinq			
Production	9 734	10 390	6,7
Importations	7 658	7 573	-1,1
Exportations	3 860	3 722	-3,6
Solde	-3 798	-3 851	...
Consommation apparente	13 532	14 241	5,2

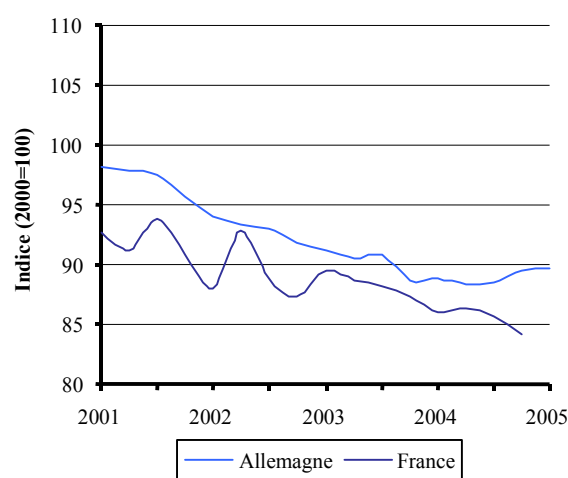
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Les exportations européennes totales de sciages feuillus diminuent régulièrement depuis 2000; elles ont atteint 5,2 millions de m³ en 2004, soit une réduction de 2,6 %. Les pays ne faisant pas partie de l'UE étaient à l'origine de près de 28 % de l'ensemble des exportations européennes en 2004. Le principal exportateur est la Roumanie, suivie de près par l'Allemagne, la Lettonie et la France. Pour les exportations de l'Allemagne, il s'agit de la meilleure année depuis 2000, alors que la France a connu son moins bon niveau d'exportation, parallèlement à une production en baisse. Les importations européennes reculent également depuis 2000, mais elles se sont stabilisées ces deux dernières années. Il est à noter que le commerce de feuillus s'était situé à un niveau exceptionnellement élevé en 2000, à la suite des tempêtes de décembre 1999 qui avaient abattu en deux jours l'équivalent d'une année de récolte, en grande partie des feuillus de valeur élevée.

Depuis ces tempêtes, qui ont endommagé 140 à 150 millions de m³ de bois en France (soit l'équivalent de la récolte de trois années), on assiste à une baisse tendancielle des prix des sciages de hêtre, aggravée par plusieurs autres facteurs (graphique 6.2.1). Il est estimé que la France a 2 milliards de m³ de matériel sur pied, dont 61 % de feuillus, le volume de chêne étant le double de celui du hêtre. L'industrie européenne de l'ameublement, qui consommait beaucoup de hêtre, pâtit d'une augmentation des importations de meubles d'Asie. En outre, les exploitants de scierie ont perdu une grande partie des parts du marché des sciages de hêtre récemment acquises en Chine, pays qui préfère maintenant acheter et transformer des grumes. L'évolution de la mode n'a pas été favorable au marché du hêtre, étant donné que les essences tempérées plus sombres et tropicales ont connu un certain regain de faveur.

GRAPHIQUE 6.2.1

Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2001-2005

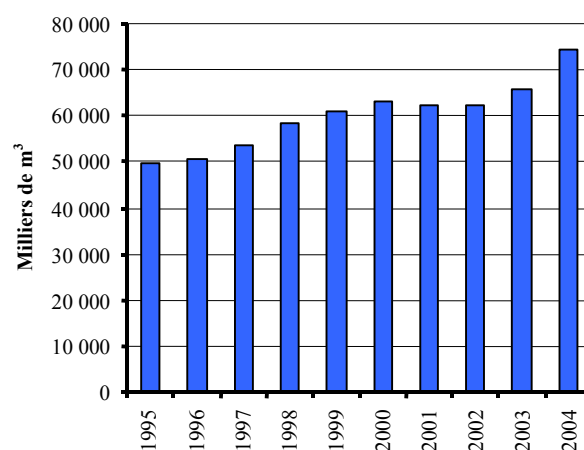


Sources: Statistischen Bundesamt Preise et Centre de l'économie du bois, 2005.

La consommation apparente totale de sciages feuillus bruts, dans l'ensemble de l'Europe, est stable depuis 2000 et a légèrement augmenté en 2004. Pour l'Europe des Vingt-cinq en revanche, on observe une tendance à une contraction graduelle (avec cependant une remontée en 2004), due au transfert de la transformation vers l'est, tandis que les importations de produits semi-finis et d'éléments constitutifs dans l'UE ont augmenté. L'un des principaux facteurs qui ont déterminé le marché en Europe a été le parquet en bois dur, dont la production a continué d'augmenter régulièrement en 2004 (graphique 6.2.2).

GRAPHIQUE 6.2.2

Production européenne de parquet en bois dur, 1995-2004



Source: Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2005.

6.3 Amérique du Nord

Les États-Unis représentent 53 % de la production de la région de la CEE. Après le pic de 31 millions de m³ en 2000, la production totale de sciages feuillus au Canada et aux États-Unis s'est élevée en moyenne à 29,6 millions de m³ de 2000 à 2002, mais a diminué de 9,2 % en 2003 et de 10,2 % en 2004 (tableau 6.3.1). Comme le Canada n'a produit que 7,5 % des sciages feuillus, dont une grande partie à partir de grumes et de sciages verts ou non triés provenant des États-Unis, c'est principalement dans ce dernier pays que la production s'est contractée.

TABLEAU 6.3.1

Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	26 729	24 016	-10,2
Importations	2 999	3 544	18,2
Exportations	4 113	4 382	6,5
Solde	1 114	838	-24,8
Consommation apparente	25 615	23 178	-9,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

On estime que les États-Unis ont accru leurs exportations de sciages feuillus de 4,8 % en 2003 et de 10 % en 2004, une partie importante de cette augmentation étant absorbée par la Chine, en vue d'une consommation intérieure et d'exportations de meubles. La croissance de l'économie chinoise et la décision des pouvoirs publics d'autoriser la propriété du logement ont stimulé une demande précédemment comprimée (en particulier aux alentours des grandes villes) de meubles, de parquet et de menuiserie intérieure en feuillus, pour lesquels les essences américaines conviennent et sont de plus en plus préférées. Les Jeux olympiques, qui auront lieu à Beijing en 2008, renforcent cette tendance. Il existe actuellement, en Chine méridionale, environ 11 000 usines de transformation du bois, dont un grand nombre emploient des milliers de travailleurs. À la suite d'inondations qui se sont produites il y a quelques années, des restrictions s'appliquent à la récolte de bois en Chine, de sorte que celle-ci est tributaire de bois importés. Elle a augmenté ses importations de feuillus des États-Unis de 39 %, si bien que celles-ci sont passées à 419 431 m³ en 2004.

La politique des États-Unis de libre-échange avec le Viet Nam a des incidences sur le secteur des sciages feuillus. En effet, le Viet Nam a développé ses capacités de transformation du bois, en partie grâce à des investisseurs de la province chinoise de Taiwan. En 2004, le Viet Nam a augmenté de 95 % ses importations de feuillus des États-Unis, lesquelles ont atteint 49 799 m³, en raison du développement exponentiel de sa capacité de fabrication de meubles. Les activités de promotion menées par l'American Hardwood Export Council et le Foreign Agricultural Service du Ministère de l'agriculture des États-Unis favorisent cette évolution. En conséquence, les exportations d'Amérique du Nord ont encore augmenté de 6,5 % en 2004, pour passer à

4,4 millions de m³, atteignant ainsi le niveau le plus élevé depuis cinq ans. Les exportations des États-Unis représentent maintenant 13,6 % de la production en volume, tandis que le Canada, dont la consommation est réduite, exporte 76 % de sa production.

Les importations des États-Unis ont augmenté de façon appréciable au cours des quatre dernières années et de 25 % en 2004 par rapport à l'année précédente. Le principal fournisseur a été le Canada (l'érable, le bouleau et l'aulne constituant la moitié du volume en question), mais les feuillus tropicaux d'Amérique du Sud ont représenté une part importante, et l'Allemagne est devenue un fournisseur de hêtre.

Dans le secteur des feuillus, les États-Unis se préoccupent beaucoup de l'essor récent des importations de meubles, ce qui compromet l'équilibre du marché intérieur. La réduction de la demande de bois de qualité élevée pour la fabrication de meubles modifie les paramètres économiques pour les scieries. Celles-ci produisent des proportions de plus en plus élevées de bois de qualité et de valeur inférieures pour l'emballage et le parquet, étant donné que la qualité des grumes se détériore. Cependant, pour rester rentables, elles doivent couvrir l'essentiel de leurs coûts en vendant des bois de qualité plus élevée destinés à la menuiserie et à l'ameublement.

6.4 CEI

Dans la CEI, la production de sciages feuillus, qui s'est élevée à 3,8 millions de m³, soit 5 % de plus qu'en 2003, représente moins de 8 % du total de la région de la CEE (tableau 6.4.1). Trois pays producteurs, le Bélarus, la Fédération de Russie et l'Ukraine, ont produit 98 % de ce bois. En 2004, les exportations du Bélarus et de la Fédération de Russie ont représenté 26 % de la production totale. Les importations de sciages feuillus de la CEI semblent être insignifiantes et il s'agit souvent de bois tropicaux destinés à des utilisations particulières.

TABLEAU 6.4.1

Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2003-2004 (En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	3 648	3 828	4,9
Importations	135	137	1,1
Exportations	865	986	14,0
Solde	730	850	16,4
Consommation apparente	2 918	2 979	2,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

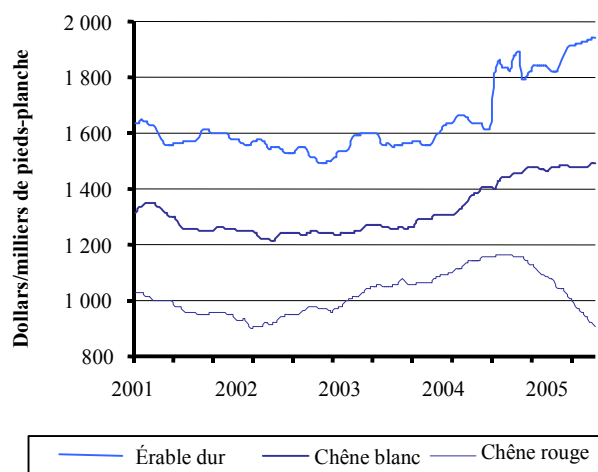
6.5 Le marché des sciages feuillus en 2005

Le début de l'année 2005 a déjà confirmé certaines des tendances qui sont apparues en 2004. Par exemple, les importations de grumes et de sciages feuillus par la Chine sont, semble-t-il, en augmentation, à en juger d'après la progression de la demande intérieure et des réexportations de meubles et de produits de menuiserie. Les importations chinoises de sciages feuillus des États-Unis ont augmenté de 12 % en volume au premier trimestre. La situation actuelle du marché suscite des préoccupations dans certains secteurs. Dans celui de la construction aux États-Unis, les fabricants d'armoires de cuisine et de parquets étaient optimistes en 2004, mais la production de parquet a fini par devenir excédentaire, ce qui a fait chuter les prix et les bénéfices annoncés en 2005. Cela était dû en partie à une augmentation soudaine des importations de parquet (+37 % en 2004), ce qui peut représenter un avertissement de l'Asie aux marchés américains.

Comme les stocks intérieurs étaient relativement bas, à l'exception du chêne rouge, les producteurs de sciages feuillus des États-Unis s'attendaient à ce que le marché soit à nouveau bien orienté en 2005, mais le deuxième trimestre a aussi été décevant. Les prix du chêne rouge ont baissé au début de l'année, tandis que ceux du chêne blanc et de l'érable dur augmentaient, soutenus par la demande (graphique 6.5.1). Le recul de la fabrication de meubles aux États-Unis et en Europe occidentale est maintenant considéré comme un élément permanent de l'équation de l'offre et de la demande. En 2004, selon des informations publiées dans la presse, 14 500 ouvriers de fabriques de meubles ont perdu leur emploi et plus de 50 usines ont fermé aux États-Unis.

GRAPHIQUE 6.5.1

Prix des sciages feuillus aux États-Unis, 2001-2005



Source: *Hardwood Review*, 2005.

Actuellement, la perte de faveur du chêne rouge, qui peut n'être qu'un phénomène de mode temporaire fréquent sur les marchés des feuillus, suscite de vives préoccupations, comme cela a également été le cas du chêne en Europe, à la fin des années 90. Si les cours du pétrole provoquent une augmentation des taux de fret, et il existe déjà des signes allant dans ce sens en 2005, cela pourrait avoir des effets négatifs sur le commerce international de feuillus.

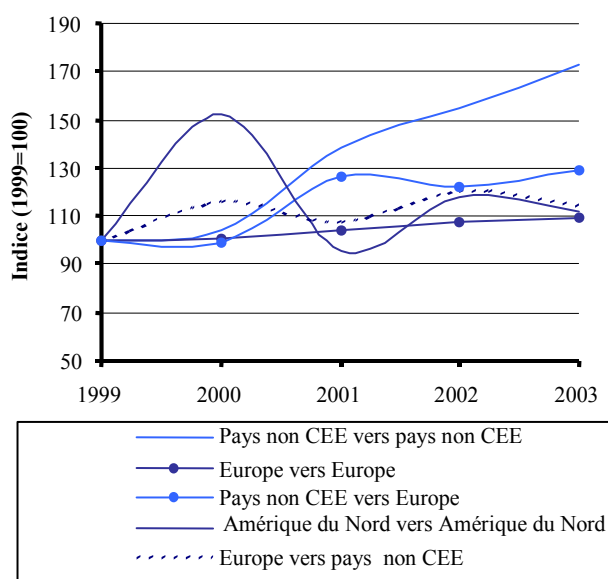
Selon les estimations du Comité du bois de la CEE, la production devrait rester inchangée en 2005 et la consommation apparente augmenterait de 0,5 %. Cette prévision suppose toutefois le maintien du taux de croissance actuel de 2,2 % dans la construction en Europe (les prévisions pour 2005 s'établissant à 2,1 %) et du nombre de logements mis en chantier aux États-Unis. Elle dépend aussi de la production des États-Unis, elle-même tributaire de fermetures moins nombreuses de fabriques de meubles et du maintien du niveau des exportations.

En Europe, des initiatives ont été prises pour soutenir la commercialisation des feuillus européens destinés à l'exportation, comme l'avait fait avec succès l'American Hardwood Export Council. Cependant, il faut peut-être encore surmonter les obstacles que représentent les différences en matière de classement, de normes, d'inspection, de formation, de langue et de techniques de production.

Le souci de la légalité des sources de sciages feuillus et de leur production conformément aux principes de la gestion durable des forêts s'est manifesté en 2004 dans le secteur de la construction de bâtiments destinés aux administrations et aux entreprises en Europe et dans les secteurs public et privé en Amérique du Nord, dans le cadre par exemple de l'initiative LEEDS (Green Building Council). En conséquence, les secteurs résidentiels et du bricolage ont été relégués au second plan à cet égard.

On ne dispose pas encore de données sur les échanges commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE pour 2004, mais les tendances présentées plus bas (graphique 6.5.2) devraient s'être maintenues. Les exportations en dehors de la région concernent des sciages tropicaux destinés à d'importants consommateurs, tels que la Chine. À l'intérieur de la région, les échanges qui avaient légèrement progressé en 2003 en Europe pourraient se replier en 2004 tandis qu'en Amérique du Nord l'augmentation de 2003 pourrait se poursuivre avec plus de vigueur. L'accroissement des expéditions de sciages transformés, sous la forme de feuillus (bruts, séchés, découpés ou en lamelles) ou de produits semi-finis, n'apparaît peut-être pas dans le graphique, mais il se poursuit.

GRAPHIQUE 6.5.2
Échanges commerciaux de sciages feuillus, 1999-2003



Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

6.6 Références

American Hardwood Export Council (www.ahec-europe.org).

Association de promotion des sciages français (www.frenchtimber.com).

Bureau of the Census des États-Unis (www.census.gov).

Comité du bois de la CEE (www.unece.org/trade/timber).

Department of Agriculture des États-Unis, Foreign Agricultural Service (www.fas.usda.gov).

Eurostat (www.europa.eu.int).

EUWID (www.euwid-wood-products.com).

FAO (www.fao.org).

Fédération européenne de l'industrie du parquet (www.parquet.net).

Forest Intelligence Industries Ltd. (www.forintel.com).

Hardwoodmarkets.com (www.hardwoodmarkets.com).

Hardwood Review Export (www.hardwoodreview.com).

World Hardwoods (www.worldhardwoods.com).

D'autres tableaux statistiques se rapportant à ce chapitre sont présentés dans l'annexe électronique diffusée sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm).³

Ces tableaux sont les suivants:

- Consommation apparente de sciages feuillus, 1999-2004
- Production de sciages feuillus, 1999-2004
- Exportations et importations de sciages feuillus, 1999-2004
- Bilan des sciages feuillus dans la CEE, 1999-2003
- Exportations et importations de sciages feuillus, 1999-2003
- Principaux échanges commerciaux de sciages résineux dans la région de la CEE, 1998-2002

L'ensemble des statistiques utilisées pour établir la *Revue annuelle du marché, 2004-2005* figurent dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO, à l'adresse suivante:

www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Statistics

CHAPITRE 7

LA REPRISE A ÉTÉ SPECTACULAIRE DANS LE SECTEUR DES PANNEAUX EN BOIS EN 2004 ET SERA DIFFICILE À BATTRE EN 2005: MARCHÉS DES PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS, 2004-2005⁴⁶

Faits saillants

- Le secteur des panneaux de particules a enregistré une forte reprise en Europe en 2004, mais connaît un début d'année difficile en 2005.
- La consommation de MDF en Europe a fait un bond de près de 10 % en 2004, principalement sous l'impulsion du secteur des parquets lamellés.
- La production d'OSB en Europe continue de croître et bénéficie d'une forte demande en Amérique du Nord.
- Le secteur des contreplaqués en Europe est confronté à une concurrence féroce de la Chine, bien que des droits antidumping allant jusqu'à 67 % soient appliqués aux importations de contreplaqués en okoumé.
- Le secteur des panneaux de particules et des MDF se développe rapidement en Russie et fera l'objet d'une restructuration majeure au cours des années à venir.
- Les prix n'ont cessé de progresser en Europe et ont atteint des records à plusieurs reprises en Amérique du Nord en 2004 avant de revenir à des niveaux qui étaient encore supérieurs à ceux des années précédentes.
- Un marché du logement dynamique a permis au secteur des contreplaqués en Amérique du Nord d'afficher un taux d'utilisation de la capacité de 100 %.
- Les importations accrues de meubles ont réduit la demande de panneaux de particules aux États-Unis.
- La production d'OSB en Amérique du Nord s'est accrue de 3 % en 2004 et a atteint un volume record de 23,1 millions de m³.
- Pour répondre à la forte demande d'OSB, il est prévu de construire 10 nouvelles scieries en Amérique du Nord d'ici à 2008.
- En raison de leur progression rapide aux États-Unis, les importations de contreplaqués en provenance du Brésil, qui bénéficiaient de l'entrée en franchise, sont soumises à un droit de 8 % depuis le milieu de l'année 2005.
- Plusieurs fabricants chinois de contreplaqués devraient être autorisés d'ici à fin 2005 ou début 2006 à estampiller les contreplaqués structurels et à commencer à les exporter vers les États-Unis.

⁴⁶ Par M^{me} Eva Janssens et MM. Nikolaï Bourdine et Ivan Eastin.

Introduction du secrétariat

Ce chapitre a de nouveau été établi grâce à une coopération étroite avec trois experts régionaux du secteur des panneaux en bois et leurs collaborateurs. Nous nous félicitons de la poursuite de la collaboration avec M^{me} Eva Janssens⁴⁷, conseillère économique à la Fédération européenne des fabricants de panneaux, qui a coordonné l'élaboration de ce chapitre et rédigé l'analyse concernant l'Europe. Elle est membre de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et participe régulièrement au débat annuel du Comité du bois sur le marché. Elle a établi la section de ce chapitre qui est consacrée à l'Europe en s'appuyant sur le *Rapport annuel 2005* de la Fédération et sur le concours de coauteurs de celui-ci appartenant à des associations affiliées, dont M. Alexander Shalashov⁴⁸, directeur général de l'Institut scientifique de recherche sur le bois (Vniidrev Ltd.).

Nous sommes très heureux de disposer à nouveau d'une analyse de M. Nikolaï Bourdine⁴⁹, Directeur de l'OA O NIPIEIIesprom (Moscou), qui a rédigé la section consacrée aux pays de la CEI. M. Bourdine est ancien Président du Comité du bois et du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts et participe fréquemment à son débat annuel sur le marché. Il est également le correspondant en matière de statistiques pour la Russie.

Pour la première fois, nous bénéficions du concours de l'équipe de M. Ivan Eastin⁵⁰, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, qui a élaboré l'analyse concernant l'Amérique du Nord. Nous espérons qu'il pourra poursuivre sa collaboration dans l'avenir.

7.1 Europe

Confirmant que l'année 2003 avait marqué un tournant, les marchés européens des panneaux en bois ont atteint des records historiques en 2004 (tableau 7.1.1). Cependant, il reste à voir si, malgré un départ laborieux en 2005, un nouveau record sera enregistré cette année. Poursuivant la reprise commencée au second semestre 2003, le secteur des panneaux de particules a fortement progressé en 2004, atteignant un taux de croissance de 5,6 %, qui a porté

⁴⁷ M^{me} Eva Janssens, conseillère économique à la Fédération européenne des fabricants de panneaux, Allée Hof-ter-Vleest 5, boîte 5, 1070 Bruxelles (Belgique), téléphone: +32 2 556 25 89, télécopie: +32 2 556 25 94, courriel: eva.janssens@europanels.org.

⁴⁸ M. Alexander Shalashov, Directeur général de l'Institut scientifique de recherche sur le bois (Vniidrev Ltd.), Kalouzhskaya Oblask, 249000 Balabanovo (Russie).

⁴⁹ M. Nikolaï Bourdine, Directeur de l'OA O NIPIEIIesprom, Klinskaya ul. 8, 125889 Moscou, (Fédération de Russie), téléphone: +7 095-456 1303, télécopie: +7 095-456 5390, courriel: nipi@dialup.ptt.ru.

⁵⁰ M. Ivan Eastin, professeur et Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, Seattle, Washington (États-Unis), téléphone: +1 306 543 1918, télécopie: +1 206 685 3091, courriel: eastin@u.washington.edu.

la production totale au niveau record de plus de 40 millions de m³. En particulier, le premier semestre a été exceptionnellement bon, puisque la production a augmenté de 7 % en moyenne, soutenue par un accroissement de 9 % de la demande. En outre, les exportations ont connu une croissance à deux chiffres pendant les neuf premiers mois de 2004. Qui plus est, la bonne orientation de la demande a permis de réduire les stocks de façon appréciable. Les cinq principaux pays producteurs de panneaux de particules ont presque tous enregistré des taux de croissance d'au moins 5 %. La consommation de panneaux de particules a augmenté de 5,4 % en 2004, pour atteindre 36,8 millions de m³, dépassant ainsi le record de 2000.

TABLEAU 7.1.1⁵¹

Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	60 613	64 150	5,8
Importations	25 851	27 794	7,5
Exportations	27 657	29 900	8,1
Solde	1 806	2 106	16,6
Consommation apparente	58 807	62 044	5,5
Dont: Europe des 25			
Production	54 424	57 036	4,8
Importations	23 015	24 388	6,0
Exportations	25 377	27 245	7,4
Solde	2 363	2 857	20,9
Consommation apparente	52 062	54 178	4,1

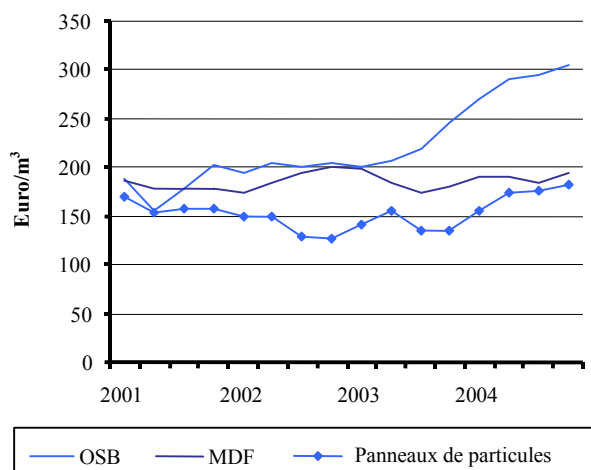
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Après ce redressement exceptionnel et malgré l'optimisme des producteurs de panneaux de particules, les premiers mois de 2005 ont été difficiles. La demande a fortement reculé et la production a diminué d'environ 4 %. D'un bout à l'autre de l'année 2004, le secteur avait utilisé en moyenne plus de 90 % de ses capacités, grâce à une demande importante, qui s'était traduite par une hausse des prix (graphique 7.1.1). Au cours des premiers mois de 2005, le taux d'exploitation des capacités est retombé à 88 %. Cependant, une reprise des marchés de l'ameublement et de la construction est prévue et devrait provoquer une augmentation de la demande au second semestre, ce qui devrait entraîner une stabilisation à la fin de l'année.

⁵¹ Des tableaux détaillés présentant des statistiques sur les produits et les pays se trouvent dans l'annexe électronique (www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2005/fpama2005.htm).

GRAPHIQUE 7.1.1

Prix des OSB, des MDF et des panneaux de particules en Europe, 2001-2005



Notes: OSB de 3 à 18 mm d'épaisseur; MDF standard de 16 à 19 mm d'épaisseur; panneaux de particules V100 PF de 19 mm d'épaisseur. Prix provenant d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

Source: EUWID Wood Products and Panels, 2005.

La production de MDF a augmenté de 7,7 % en 2004, pour atteindre un nouveau record de 12,3 millions de m³. La demande totale est passée à 9,5 millions de m³, grâce à la poursuite de la croissance vigoureuse du secteur des parquets lamellés, qui est devenu le marché le plus important pour les MDF en Europe et représente maintenant 40 % des ventes totales. En 2005, il est prévu que la consommation de MDF continue à croître, mais sans doute à un rythme un peu plus lent.

L'industrie européenne des OSB a enregistré des taux de croissance records, la production s'élevant à 2,6 millions de m³, de sorte que le record précédent a été dépassé de près de 2,6 %. En 2005, il paraît certain que la production dépassera 3 millions de m³. D'ici à la fin de l'année, une nouvelle usine sera mise en exploitation en République tchèque et cela sera le premier nouvel investissement depuis 2001. Un fait saillant au cours des derniers mois de 2004 et du début de 2005 a été la forte augmentation des exportations d'OSB vers l'Amérique du Nord.

Malgré les bons résultats de 2004, l'industrie européenne des panneaux dérivés du bois continue de se heurter à d'importants obstacles face auxquels la Fédération européenne de fabricants de panneaux a pris des mesures. Elle aide ainsi ses membres à obtenir la certification de conformité européenne qui existe depuis 2004 pour les panneaux destinés à la construction. Elle se prononce également en faveur de la suppression des barrières commerciales aux panneaux.

Depuis le début de 2002, les prix du bois ont augmenté de près de 20 % et ils continuaient de s'envoler au cours des premiers mois de 2005. La forte concurrence provenant du secteur de la bioénergie concernant l'offre et la disponibilité de bois brut et de biomasse demeure l'une des principales préoccupations. Cependant, les prix de l'énergie et de la résine (augmentation de

50 % au premier trimestre 2005 par rapport au début de 2000) ont flambé parallèlement à la montée en flèche des cours du pétrole.

La production européenne de contreplaqués a augmenté de 4,3 % en 2004, pour atteindre un nouveau record de plus de 4,4 millions de m³. La performance remarquable du plus grand producteur européen, la Finlande, y est pour beaucoup. D'importants consommateurs, notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande, sont totalement tributaires des importations pour pouvoir répondre à la demande intérieure. La consommation de contreplaqués en Europe a été fortement soutenue par d'importantes augmentations de celle-ci dans ces pays, de sorte que la demande totale a augmenté de 6,2 %.

Néanmoins, en raison du volume important des importations de contreplaqués en Europe, les fabricants se heurtent à une vive concurrence sur leur marché local. La concurrence la plus dynamique, qui perturbe les marchés européens depuis quatre ans, provient de Chine. Bien que des droits antidumping allant jusqu'à 66,7 % soient appliqués depuis novembre 2004 aux importations de contreplaqués en okoumé provenant de ce pays, les fabricants européens continuent de perdre des parts de marché. De plus, si les importations officiellement déclarées de contreplaqués en okoumé ont diminué en 2004, les importations de contreplaqués en général ont poursuivi leur essor et plus que doublé par rapport à 2003. Comme ces importations comprennent notamment des produits bon marché, en plus d'autres types de contreplaqués, un nombre croissant de fabricants européens sont maintenant touchés par ces importations. La Fédération européenne de l'industrie du contreplaqué a par conséquent décidé d'entreprendre une étude des incidences des importations provenant de régions non européennes sur la compétitivité des fabricants européens.

7.2 CEI

La CEI a accru sa production de panneaux de 12,4 % en 2004 et l'essentiel de l'augmentation (près de 1 million de m³) a été exporté (notamment à l'intérieur de cette sous-région) (tableau 7.2.1). La production russe de panneaux de particules s'est élevée à 3,6 millions de m³ en 2004, ce qui représente une augmentation de plus de 13 % par rapport à 2003. En 2005, elle devrait augmenter légèrement, d'environ 5 %, alors qu'un bond de près de 25 % est attendu en 2006, année au cours de laquelle de nouvelles capacités de plus de 1 million de m³ devraient porter la production totale à plus de 4,7 millions de m³. La demande progresse rapidement en Russie. La consommation a augmenté de 20 % en 2004, ce qui l'a portée à 4,1 millions de m³, contre moins de 3 millions de m³ en 2002. En 2005, il est prévu que la demande atteigne 4,4 millions de m³. Sur le marché intérieur, le secteur de l'ameublement consomme de 75 à 80 % de l'offre totale de panneaux de particules. À court terme, le secteur russe des panneaux de particules devrait subir une restructuration de grande ampleur.

TABLEAU 7.2.1

Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2003-2004
(En milliers de m³)

	2003	2004	Variation en %
Production	8 290	9 314	12,4
Importations	2 463	2 429	-1,4
Exportations	2 317	3 266	41,0
Solde	-146	838	...
Consommation apparente	8 436	8 477	0,5

Source: Base de donnée TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Comme la production russe de MDF en 2004 (338 000 m³) n'a pas permis de répondre entièrement à la demande du secteur de l'ameublement, le déficit a été couvert par des importations. En 2004, ces dernières ont progressé de 19 %, pour atteindre 320 000 m³. On estime actuellement que la demande intérieure potentielle de MDF est comprise entre 600 000 et 700 000 m³. L'OA NIPIE s'attend que le secteur russe des MDF augmente sa production pour la porter de près de 700 000 m³ en 2005 à quelque 960 000 m³ d'ici à la fin de 2006. La production serait ainsi deux fois plus élevée que la demande, de sorte que les importations seraient progressivement réduites tandis que l'on assisterait à une augmentation de la production de panneaux destinés à l'exportation.

7.3 Amérique du Nord

En 2004, les marchés de panneaux d'Amérique du Nord ont réagi à une augmentation de la demande émanant de la construction et du secteur connexe des boiseries d'intérieur et de l'ameublement, et la consommation a bien progressé (tableau 7.3.1).

TABLEAU 7.3.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2003-2004
(En milliers de m³)

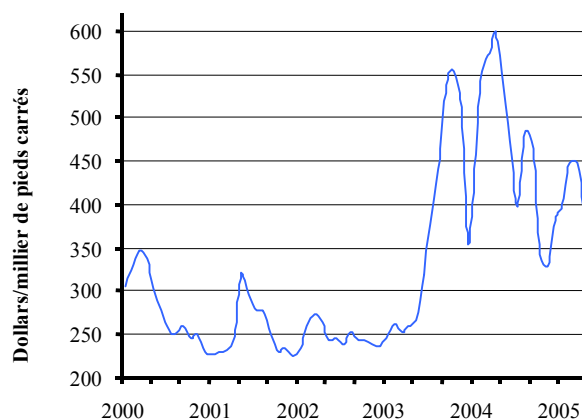
	2003	2004	Variation en %
Production	58 841	60 677	3,1
Importations	19 467	23 380	20,1
Exportations	15 385	16 421	6,7
Solde	-4 082	-6 959	...
Consommation apparente	62 923	67 636	7,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Le principal fait nouveau a été le bond de 20 % des importations, qui s'est accompagné d'une augmentation du commerce canadien traditionnel mais également d'un accroissement des importations de panneaux d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Sud. Les prix des panneaux ont atteint des niveaux records, mais les fluctuations ont été très importantes et se sont poursuivies en 2005 (graphique 7.3.1).

GRAPHIQUE 7.3.1

Prix des panneaux structuraux aux États-Unis, 2000-2005

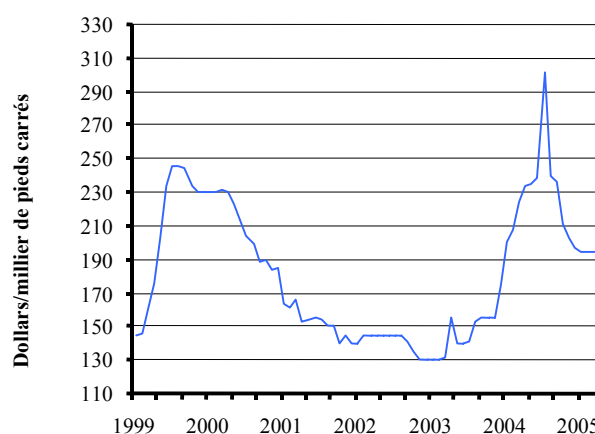


Source: Random Lengths Yardstick, 2005.

Le marché nord-américain des panneaux de particules a continué de stagner pendant toute l'année 2004, malgré une hausse des prix au premier semestre. Les prix ont baissé au second semestre et au premier trimestre 2005, mais sont restés relativement élevés (graphique 7.3.2).

GRAPHIQUE 7.3.2

Prix des panneaux de particules aux États-Unis, 1999-2005



Note: Qualité couche de pose et 3/8^e de pouce d'épaisseur.

Source: Random Lengths Yardstick, 2005.

En ce qui concerne la consommation de panneaux de particules, le fléchissement observé depuis cinq ans s'est poursuivi en 2004 et une nouvelle réduction est prévue en 2005. Dans une large mesure, cette évolution résulte d'une contraction globale de la demande, étant donné l'augmentation sensible des importations de produits finis moins chers incorporant des panneaux de particules, en particulier de mobilier en provenance de Chine, au détriment de la production intérieure de meubles et, par conséquent, de la consommation de panneaux. Une légère augmentation de la production canadienne de panneaux de particules a été plus que contrebalancée par une chute de la production des États-Unis. De ce fait, la production nord-américaine totale a fléchi de 1,8 % pour s'établir à 9,8 millions de m³. Depuis 2000, la production de panneaux de particules des États-Unis a reculé de 25 % et a ainsi été ramenée à 6,9 millions de m³, tandis que la production canadienne augmentait de 17 % pour s'établir à 2,9 millions de m³. En conséquence, la part du Canada dans la production est passée de 21,4 % en 2000 à 29,9 % en 2004. Tant les importations que les exportations de panneaux de particules ont continué de régresser, prolongeant ainsi la tendance amorcée en 2002.

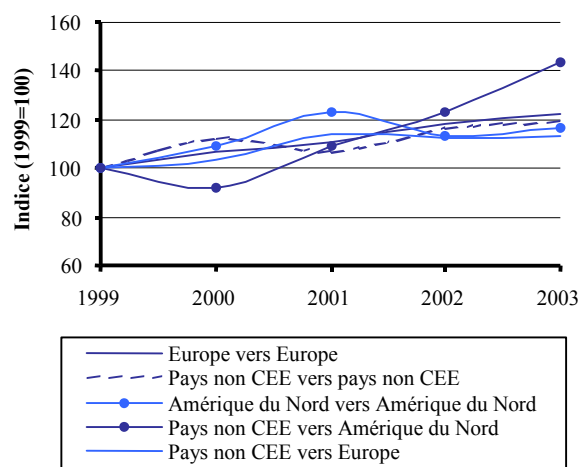
En revanche, la production nord-américaine de MDF a fortement augmenté. Elle a légèrement diminué au Canada, mais a fait un bond aux États-Unis, progressant de près d'un tiers par rapport à 2003. Depuis 2000, la production canadienne de MDF a chuté de 26 % pour atteindre 932 000 m³, tandis que la production de MDF des États-Unis a augmenté de 42 % pour atteindre 3,6 millions de m³. La part des États-Unis dans la production de MDF de l'Amérique du Nord est ainsi passée de 66 % à 79 % de 2000 à 2004. Les exportations nord-américaines de MDF ont augmenté de 14 %, pour s'établir à 1,2 million de m³, mais les importations ont progressé bien davantage, à savoir de 23 %, pour s'établir à 1,9 million de m³. Eu égard aux importantes augmentations de la production et des importations de MDF, la consommation a augmenté de 26 % en Amérique du Nord.

Le dynamisme du marché du logement aux États-Unis a continué de soutenir une demande vigoureuse d'OSB. La baisse des taux des emprunts hypothécaires a continué de stimuler les mises en chantier de logements, passées de 1 570 000 en 2000 à 1 960 000 en 2004, ce qui a contribué à l'augmentation de la consommation d'OSB. La production canadienne d'OSB a progressé de 0,8 % pour atteindre 8,8 millions de m³, tandis que la production d'OSB des États-Unis augmentait au rythme étonnant de 4,8 % pour atteindre un volume record de 14,3 millions de m³. La production d'OSB a ainsi augmenté de 3,2 % en 2004, pour atteindre un maximum historique de 23,1 millions de m³. L'utilisation des capacités de production d'OSB a atteint un taux record de 96 % (99 % au Canada et 94 % aux États-Unis). De ce fait, les fabricants ont annoncé la construction de 10 nouvelles usines d'OSB d'ici à la fin 2007 (4 aux États-Unis et 6 au Canada), ce qui augmentera la capacité de production nord-américaine d'OSB de près de 22 %.

En 2004, le commerce d'OSB, qui consiste principalement en exportations du Canada aux États-Unis, a augmenté de près de 10 %, pour atteindre presque 9 millions de m³. Cependant, le volume des importations d'Europe a fléchi de 14 %, passant à 179 000 m³, tandis que les importations d'Amérique du Sud ont presque doublé pour atteindre 114 000 m³. Les achats de panneaux par les États-Unis à des fournisseurs de pays extérieurs à l'Amérique du Nord ont continué à dominer les échanges dans la région de la CEE (graphique 7.3.3).

GRAPHIQUE 7.3.3

Échanges commerciaux de panneaux dérivés du bois, 1999-2003



Note: Pour un tableau complet sur les échanges commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

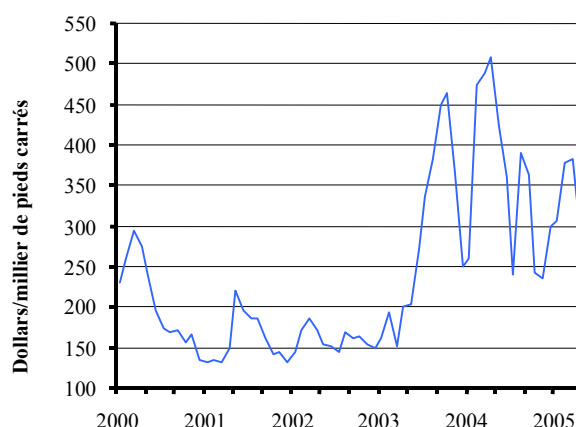
Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

Les prix des OSB, qui avaient augmenté sensiblement au dernier trimestre 2003 et au premier trimestre 2004, ont baissé au second semestre 2004, tout en restant nettement plus élevés que les prix observés au cours de la période 2001-2003. Cependant, d'importantes fluctuations de prix continuent de sévir dans le secteur et tirent les prix vers le bas (graphique 7.3.4). La construction de logements reste le principal débouché, puisqu'elle a contribué à près des deux tiers de la consommation d'OSB et à l'essentiel de son augmentation de 2003 à 2004. Celle-ci a été limitée sur les marchés de la rénovation et dans le secteur industriel et un peu plus forte sur le marché non résidentiel.

Le dynamisme du marché du logement ces cinq dernières années a été bénéfique à un secteur des contreplaqués en difficulté et lui a permis d'accroître sa production de 1,3 %, cette dernière atteignant 17,3 millions de m³ en 2004. Cette augmentation a résulté d'une amélioration des taux d'utilisation des capacités, puisque les usines de contreplaqués ont tourné à 102 % de leur capacité au Canada et à 99 % aux États-Unis. La production canadienne de contreplaqués a ainsi augmenté de 6,8 %, pour atteindre près de 2,7 millions de m³ alors que la production des États-Unis n'augmentait que de 0,4 % pour s'établir à 14,9 millions de m³. La consommation de contreplaqués a fortement progressé en 2004, mais les accroissements de la production ont été limités en raison d'une augmentation de 44 % des importations.

GRAPHIQUE 7.3.4

Prix des OSB aux États-Unis, 2000-2005



Note: En 7/16^e de pouce d'épaisseur.

Source: Random Lengths Yardstick, 2005.

Les importations par les États-Unis de contreplaqués en provenance du Brésil ont presque doublé en 2004. Leur croissance rapide a entraîné la suppression de la franchise de droits dont elles bénéficiaient aux États-Unis et l'imposition d'un droit de 8 % au milieu de 2005. On s'attend qu'un certain nombre d'usines chinoises soient autorisées à estampiller leurs contreplaqués structurels conformes aux normes des États-Unis. Elles pourraient commencer à exporter vers les États-Unis à la fin de 2005 ou au début de 2006. Contrairement à ce qui se passe pour les OSB, le marché des contreplaqués destinés à la construction résidentielle ne représente que 37 % de la consommation; il est suivi par le marché industriel (33 %), le marché de la réparation et de la rénovation (21 %) et le marché non résidentiel (9 %). Comme dans le cas des prix des OSB, une demande vigoureuse a fait monter les prix des contreplaqués, bien que ce secteur ait également souffert d'importantes fluctuations de prix.

7.4 Références

APA, 2005, Structural Panel & Engineered Wood Yearbook. APA Economics Report E171.

Eastin, I. L. *et al.*, 2005. Material Substitution Trends in Residential Constructions: 1995, 1998 and 2001. CINTRAFOR Working Paper 93.

EUWID *Wood Products and Panels*, 2005, diverses livraisons (www.euwid-wood-products.com).

Fédération européenne de l'industrie du contreplaqué, *Rapport annuel 2004/2005* (www.europywood.org).

Fédération européenne des fabricants de panneaux, *Rapport annuel 2004/2005* (www.europanel.org).

Random Lengths International, 2005, vol. 38, n° 6.

Random Lengths Yardstick, diverses livraisons (www.randomlengths.com).

TTJ, Timber Trade Journal, diverses livraisons (www.ttjonline.com).

Wood Markets Monthly, diverses livraisons (www.woodmarkets.com).

D'autres tableaux statistiques se rapportant à ce chapitre sont présentés dans l'annexe électronique diffusée sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm).

Ces tableaux sont les suivants:

- Consommation apparente de panneaux dérivés du bois, 2000-2004
- Consommation apparente de panneaux de particules, 2000-2004
- Consommation apparente de contreplaqués, 2000-2004
- Consommation apparente de panneaux de fibres, 2000-2004
- Production de contreplaqués, 2000-2004
- Exportations et importations de contreplaqués en volume, 2000-2004
- Bilan des contreplaqués dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de contreplaqués en valeur, 2000-2004
- Production de panneaux de particules (à l'exclusion des OSB), 2000-2004
- Exportations et importations de panneaux de particules en volume (à l'exclusion des OSB), 2000-2004
- Bilan des panneaux de particules (à l'exclusion des OSB) dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de panneaux de particules en valeur (à l'exclusion des OSB), 2000-2004
- Production d'OSB, 2000-2004
- Exportations et importations d'OSB en volume, 2000-2004
- Bilan des OSB dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations d'OSB en valeur, 2000-2004
- Production de MDF, 2000-2004
- Exportations et importations de MDF en volume, 2000-2004
- Bilan des MDF dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de MDF en valeur, 2000-2004
- Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEE, 2000-2004

- Échanges commerciaux des panneaux dérivés du bois dans la CEE, 1999-2003.

Les statistiques complètes utilisées pour établir la *Revue annuelle du marché des produits forestier, 2004-2005* figurent dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO, à l'adresse suivante:

www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Statistics

CHAPITRE 8

LA DEMANDE ET LA PRODUCTION ONT AUGMENTÉ EN 2004, MAIS LA CROISSANCE FAIBLIT EN 2005: MARCHÉS DES PAPIERS, CARTONS ET PÂTES DE BOIS, 2004-2005⁵²

Faits saillants

- En Europe, la production de papier et de carton a progressé de 4,1 % en 2004, atteignant un record de 103,1 millions de tonnes, grâce à la croissance du PIB et des exportations, tandis que la production de pâte augmentait de 2,4 %.
- En Amérique du Nord, la production de papier et de carton s'est accrue de 3,3 % en 2004, s'établissant à 104,2 millions de tonnes, avec une forte croissance de 4,1 % aux États-Unis et de 2,3 % au Canada.
- Dans la CEI, la production de papier et de carton a augmenté de 6,6 % en 2004, se chiffrant à 8 millions de tonnes, tandis que la consommation de ces produits s'est accrue de 6,5 %.
- La croissance annuelle de la consommation apparente de papier et de carton dans la CEI a diminué de moitié entre 2003 et 2004, tandis qu'elle a redémarré en Amérique du Nord pendant la même période.
- Les exportations nettes de papier et de carton de l'Europe ont fait un bond de 34,3 % en 2004 pour atteindre 12,1 millions de tonnes grâce à une forte progression des exportations à destination de l'Asie.
- En Europe, les principales questions qui se posent ont trait à la compétitivité du secteur, à la simplification de la législation communautaire sur les produits chimiques et à l'augmentation spectaculaire des prix de l'énergie.
- Dans la CEI, la ratification du Protocole de Kyoto par la Russie constitue un événement important qui favorise la responsabilisation du secteur en matière d'émissions de gaz à effet de serre.
- Aux États-Unis, la baisse du dollar en 2003 et 2004 ainsi que des gains de productivité du travail ont contribué à rendre à nouveau ce secteur compétitif et rentable.
- Les taux de croissance de la production industrielle et des dépenses publicitaires aux États-Unis, éléments clefs de la demande de papier et de carton dans ce pays, semblent plus faibles en 2005 qu'en 2004.

⁵² Par MM. Peter J. Ince, Eduard Akim, Bernard Lombard et Tomás Parik.

- Une grève et un lock-out ont stoppé la production de papier en Finlande pendant plus de six semaines vers le milieu de l'année 2005, ce qui a eu des répercussions sur les marchés mondiaux de produits tels que le papier couché, et a permis à des concurrents de combler le vide.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat du Service du bois de la CEE/FAO tient à remercier M. Peter J. Ince⁵³, chercheur forestier de l'USDA Forest Service, d'avoir, une fois de plus, coordonné la réalisation du présent chapitre avec ses coauteurs. M. Eduard Akim⁵⁴, de l'Université technique d'État de Saint-Petersbourg sur les polymères végétaux et de l'Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier, a analysé la situation de l'industrie de la pâte et du papier dans la Fédération de Russie. M. Bernard Lombard⁵⁵, Directeur pour le commerce et la concurrence à la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), a analysé l'évolution observée dans les pays membres de la CEPI en Europe. M. Tomás Parik⁵⁶, Directeur de Wood and Paper, A.S., a décrit l'évolution observée en Europe centrale et orientale.

Nous remercions aussi M. Eric Kilby, responsable des statistiques, et M^{me} Ariane Crevecœur, assistante pour les statistiques, de la CEPI pour leur analyse des données concernant l'Europe. La CEPI recueille auprès de ses associations membres des données à partir desquelles la situation en Europe est analysée. Il existe certaines différences de définitions entre ses statistiques et celles de la CEE/FAO, mais même si les chiffres divergent légèrement les tendances sont généralement identiques. Nous remercions ces collaborateurs qui ont apporté leur concours pour l'examen de l'évolution de la situation concernant les papiers, cartons et pâtes de bois dans l'ensemble de la région de la CEE.

8.1 Tendances mondiales et régionales

Les marchés mondiaux des pâtes, papiers et cartons ont progressé en 2004 et en 2005, comme en témoigne l'augmentation générale des prix de la plupart des pâtes et produits en papier et en carton par rapport à ceux de 2003. Si la croissance de la demande a été assez soutenue en 2004, à la fin du premier semestre de 2005 les marchés étaient plus hésitants et les prix semblaient marquer le pas ou se stabiliser.

⁵³ M. Peter J. Ince, chercheur forestier de l'USDA Forest Service, United States Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin (États-Unis), 53726-2398, téléphone: +1 608 231 9364, télécopie: +1 608 231 9592, courriel: pince@fs.fed.us.

⁵⁴ M. Eduard Akim, Université technique d'État de Saint-Petersbourg sur les polymères végétaux, Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier, 4 rue Ivana Chernykh, Saint-Petersbourg, RF-198095 (Fédération de Russie), téléphone: +7812 247 3558, télécopie: +7812 534 8138, courriel: akim@Ed.spb.su.

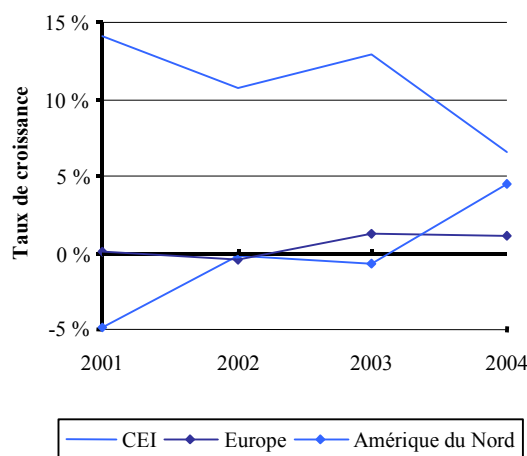
⁵⁵ M. Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, 250 avenue Louise, B-1050 Bruxelles (Belgique), téléphone: +32 2 627 49 11, télécopie: +32 2 646 81 37, courriel: b.lombard@cepi.org.

⁵⁶ M. Tomás Parik, Directeur de Wood and Paper, A.S., Hlina 18, CZ-66491 Ivancice (République tchèque), téléphone: +420 546 41 82 11, télécopie: +420 546 41 82 14, courriel: t.parik@wood-paper.cz.

Au sein de la région de la CEE, la croissance annuelle de la consommation de papiers et de cartons a chuté de moitié dans la CEI (de 12,9 % en 2003 à 6,5 % en 2004), alors qu'en Amérique du Nord elle rebondissait, passant de -0,7 % à 4,5 %. On a donc observé une convergence des taux de croissance de la consommation apparente de papiers et de cartons en Europe, en Amérique du Nord et dans la CEI (graphique 8.1.1).

GRAPHIQUE 8.1.1

Taux de croissance de la consommation apparente de papiers et de cartons dans la région de la CEE, 2001-2004



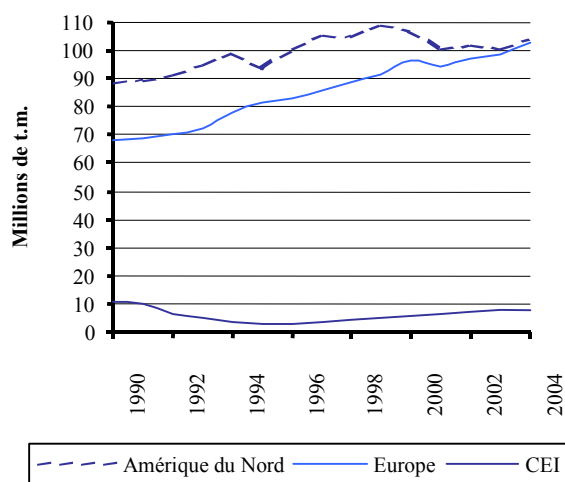
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

En Europe, la consommation de papiers et de cartons a progressé ces dernières années assez lentement mais régulièrement. En Amérique du Nord, elle avait diminué entre 2000 et 2003 mais s'est redressée en 2004. Dans la Fédération de Russie (et la sous-région de la CEI) et en Europe centrale et orientale, la consommation a nettement augmenté. En 2004, la consommation de papiers et de cartons a augmenté dans chaque sous-région, avec une croissance relativement robuste en Amérique du Nord et un taux de croissance supérieur encore, mais moins divergent, dans la Fédération de Russie et la CEI. Depuis 1990, la production de papiers et de cartons de l'Europe et celle de l'Amérique du Nord ont eu tendance à converger en volume total, avec une progression plus forte de la première, alors que dans la CEI la production en recul au début des années 90 augmente régulièrement depuis (graphique 8.1.2).

L'euro plus fort et le dollar plus faible en 2004 ont limité les hausses des prix des pâtes et des papiers en Europe. En Amérique du Nord, et aux États-Unis en particulier, les prix des pâtes, des papiers et des cartons se sont nettement redressés en 2004. La hausse des prix libellés en dollar de ces produits s'explique en partie par la faiblesse persistante du dollar et par une demande accrue en 2004. La production de papiers et de cartons a par conséquent crû en Europe et aussi en Amérique du Nord, mais les producteurs des États-Unis ont davantage gagné en rentabilité que les producteurs européens ou canadiens.

GRAPHIQUE 8.1.2

Production de papiers et de cartons dans la région de la CEE, 1990-2004



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Comme anticipé l'année dernière, le redressement et l'amélioration des marchés mondiaux des pâtes, des papiers et des cartons se sont poursuivis en 2004 et en 2005. Bien que la croissance ait été plus hésitante au premier semestre de 2005, les perspectives pour le second semestre et pour 2006 restent encourageantes quoiqu'un peu plus incertaines qu'il y a un an.

8.2 Europe

En 2004, la production de papiers et de cartons a atteint le chiffre record de 103,1 millions de t.m., selon les données de la CEE/FAO, en progression de 4,1 % par rapport à 2003. La production de l'Europe des Vingt-cinq a atteint le niveau record de 95,9 millions de t.m., soit une augmentation de 4,3 % (tableau 8.2.1). De même, selon les données de la branche, la production des pays membres de la CEPI⁵⁷ a atteint le chiffre sans précédent de 99,5 millions de t.m., en progression de 4,5 % par rapport à 2003. Le taux d'exploitation (taux d'utilisation des capacités) en 2004 a été de 91,9 %.

La production de papiers graphiques a crû de 6,8 % en 2004 dans les pays membres de la CEPI. Cet accroissement était imputable pour moitié au secteur des papiers graphiques couchés (+8,8 %). La production de papiers graphiques non couchés a elle aussi augmenté (+5,9 %). Les papiers mécaniques (+7,7 %) ont fait marginalement mieux que les papiers sans bois (+7,2 %).

⁵⁷ Sont membres de la CEPI les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

TABLEAU 8.2.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons en Europe, 2003-2004
(En milliers de t.m.)

	2003	2004	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	99 043	103 113	4,1
Importations	52 062	53 071	1,9
Exportations	61 082	65 181	6,7
Solde	9 020	12 111	34,3
Consommation apparente	90 023	91 002	1,1
Dont: Europe des Vingt-cinq			
Production	91 970	95 942	4,3
Importations	48 025	48 946	1,9
Exportations	57 143	61 104	6,9
Solde	9 118	12 158	33,3
Consommation apparente	82 852	83 784	1,1
Pâtes de bois			
Production	41 694	42 681	2,4
Importations	18 014	18 586	3,2
Exportations	11 349	11 579	2,0
Solde	-6 665	-7 007	...
Consommation apparente	48 359	49 688	2,7
Dont: Europe des Vingt-cinq			
Production	38 262	39 173	2,4
Importations	16 898	17 490	3,5
Exportations	10 443	10 663	2,1
Solde	-6 455	-6 826	...
Consommation apparente	44 717	45 999	2,9

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

La production de papiers d'emballage a progressé de 2,4 %. La production de matériaux de caisserie et celle de cartons plats ont augmenté, respectivement, de 2,4 % et de 2,3 %. La production de papiers d'emballage est revenue à son niveau de 2002 (+3,4 %). Les fabricants de papiers hygiéniques ont augmenté leur production de 2,1 %. Et la progression a été de 1,8 % pour les papiers à usages industriels ou spéciaux.

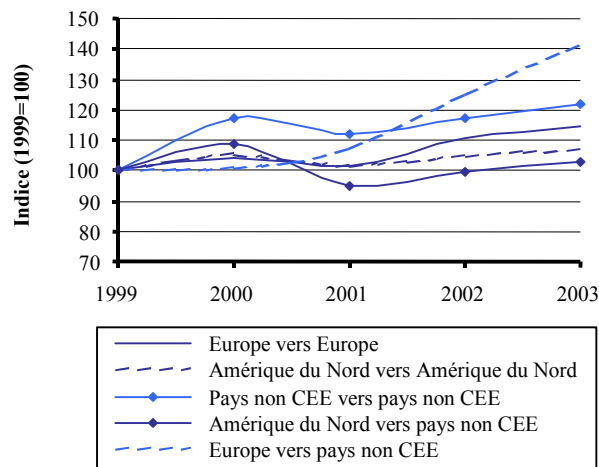
La consommation apparente de papiers et de cartons dans les pays membres de la CEPI s'est chiffrée en 2004 à 88,2 millions de t.m., en progression de 2,4 % par rapport à 2003. Cette augmentation a été légèrement supérieure à celle du PIB (2,2 % dans les pays en question). La croissance de la consommation européenne de nombreux papiers graphiques a été supérieure à celle du PIB. Pour l'ensemble des papiers graphiques, elle a été de 2,9 %. Après un recul en 2003, la consommation de papier journal a augmenté de 2,7 %. Pour les papiers non couchés mécaniques, la progression a été de 3,1 %. La demande de papiers couchés mécaniques a progressé de 6,5 % et celle de papiers couchés sans bois de 0,9 %. La consommation de papiers non couchés sans bois a crû de 2 %. La demande globale de papiers couchés a progressé de 3,4 % et celle de papiers non couchés de 2,4 %.

Globalement, la demande de papiers d'emballage a augmenté de 1,7 %. Parmi les papiers d'emballage, la consommation de matériaux de caisserie a crû de 2 % et celle de cartons plats de 2,3 %. La demande d'emballages a progressé de 0,8 % et celle de papiers hygiéniques domestiques de 5,1 %, pour atteindre 6,7 millions de t.m..

En 2004, malgré la vigueur relative de l'euro, les exportations de papiers et de cartons des pays membres de la CEPI se sont inscrites, avec 14,8 millions de t.m., en forte croissance (13,2 %), à l'image de l'essor général des exportations européennes (graphique 8.2.1). Les marchés asiatiques en ont absorbé 36 %. Les ventes aux pays européens non membres de la CEPI ont augmenté de 17,3 % et celles à l'Amérique du Nord de 5,2 %. Les exportations à destination de l'Amérique latine ont dépassé pour la première fois 1 million de t.m.. Pour la quatrième année consécutive, les importations de papiers et de cartons des pays membres de la CEPI ont diminué et sont tombées à 4,2 millions de t.m. en 2004, en recul de 5,1 % par rapport à 2003. Globalement, les pays membres de la CEPI ont enregistré un excédent commercial de 10,5 millions de t.m. pour les papiers et les cartons.

GRAPHIQUE 8.2.1

Échanges commerciaux de papiers et de cartons, 1999-2003



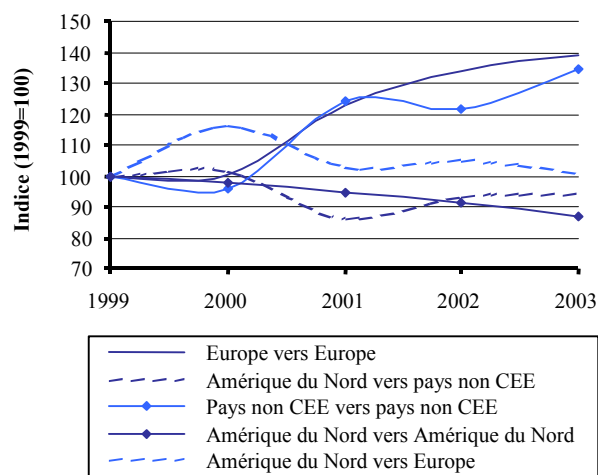
Note: Pour un tableau complet des échanges commerciaux, voir l'annexe électronique.

Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

La production totale de pâte, marchande ou intégrée, a atteint 42,7 millions de t.m. dans les pays membres de la CEPI, soit 4,2 % de plus qu'en 2003. La production de pâtes chimiques a crû de 4,2 % et celle de pâtes mécaniques et mi-chimiques de 3,9 %. La production de pâtes marchandes a atteint 13,1 millions de t.m., soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2003. Les exportations européennes de pâtes sont restées soutenues malgré une concurrence mondiale accrue (graphique 8.2.2).

GRAPHIQUE 8.2.2

Échanges commerciaux de pâtes de bois, 1999-2003



Note: Pour un tableau complet des échanges commerciaux, voir l'annexe électronique.

Source: ONU COMTRADE/EFI, 2005.

L'utilisation de papiers de récupération (46,5 millions de t.m.) a progressé de 4 % par rapport à 2003 et la collecte apparente (consommation intérieure + exportations) de 7,5 % (51,5 millions de t.m.). Les exportations de papiers de récupération vers des pays non membres de la CEPI ont atteint 5,9 millions de t.m., dont 92 % à destination des marchés asiatiques.

La production de papiers et de cartons des pays membres de la CEPI au premier trimestre de 2005 était en augmentation de 1,7 % par rapport au premier trimestre de 2004; pendant la même période, la production de pâtes a crû de 1,5 %.

Si l'industrie européenne a continué à exporter davantage de papiers et de cartons, elle a néanmoins dû se battre pour rester compétitive au niveau mondial en 2004 et en 2005. L'appréciation de l'euro a amoindri les avantages en termes de coûts de production et ceux procurés par les hausses de prix libellés en dollars. Les entreprises européennes ont aussi indiqué que leur compétitivité avait été fortement entamée ces deux dernières années par les hausses considérables des prix de l'électricité. Cette situation pourrait notamment être due, indirectement, au projet de mécanisme d'échange des droits d'émission et à un dysfonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz que la libéralisation récente des marchés n'avait pas entièrement corrigé.

L'industrie européenne du papier était préoccupée par le projet de législation sur les substances chimiques (REACH) de la Commission européenne, élaboré essentiellement pour assurer l'utilisation sans risque des substances chimiques industrielles. Or, dans sa forme actuelle, cette proposition pourrait s'appliquer non seulement aux substances chimiques, mais aussi aux matières premières utilisées dans l'industrie du papier.

Une grève et un lock-out ont stoppé la production de pâtes et de papiers en Finlande pendant plus de six semaines en mai et juin 2005, ce qui a eu des répercussions sur les marchés mondiaux de produits tels que les papiers couchés destinés à l'imprimerie, dont la Finlande est un gros exportateur. Le conflit a été réglé au début de juillet, mais on estime que 1,4 million de tonnes de papiers graphiques a été perdu pendant le lock-out (*Pulp & Paper Week*, 27(25)). La réduction de l'approvisionnement a mis en difficulté le marché mondial du papier d'impression au début d'une saison normalement chargée pour l'impression commerciale. Le lock-out a eu des répercussions importantes sur les marchés européens du papier car la Finlande assure une importante part de la production européenne de papiers et de cartons pour beaucoup de catégories de produits (en 2004 par exemple, 20 % des papiers graphiques, 32 % des pâtes de bois mécaniques et 28 % des pâtes de bois chimiques). Le lock-out a en retour entraîné la fermeture en Europe de certaines scieries privées de débouchés pour les copeaux de bois normalement utilisés par les producteurs de pâtes.

L'évolution en Europe centrale et orientale en 2004 a été semblable aux tendances observées ces dernières années dans les nouveaux pays membres de l'UE. L'intégration dans l'UE et l'ouverture des frontières ont induit un développement économique important ainsi que des changements structurels, notamment dans les courants de produits dans de nombreux secteurs. L'industrie de la pâte et du papier de cette sous-région avait déjà des liens avec les circuits commerciaux mondiaux parce que les producteurs étaient en relation avec des entreprises mondiales. Le dynamisme de la croissance économique a aussi renforcé les monnaies locales et incité les producteurs dans tous les secteurs à vocation exportatrice, y compris l'industrie de la pâte et du papier, à accroître leur productivité.

On considère qu'il y a encore dans les nouveaux pays membres de l'UE de bonnes occasions d'investissement, et un certain nombre de nouveaux projets sont envisagés dans le secteur de la pâte et du papier. Les matières premières disponibles, les avantages en termes de coûts et la stabilité de la situation économique offrent aux investisseurs des conditions favorables. Les gouvernements de ces pays sont favorables à de nouveaux investissements car le taux de chômage dans certaines régions est assez élevé du fait de la restructuration de l'économie et de l'industrie en général. Une gestion des ressources forestières locales durable à long terme aidera à attirer de nouveaux investissements dans l'industrie forestière, avec les retombées bénéfiques que cela peut induire pour d'autres secteurs.

Les politiques générales qui ont une influence sur le développement du marché des papiers et des cartons et des répercussions sur divers aspects de la vie des entreprises doivent être prises en compte. Par exemple, la politique des transports est désormais décisive pour le développement de l'activité économique. L'Europe centrale et orientale doit rattraper assez rapidement son retard en ce qui concerne la qualité de ses infrastructures industrielles. L'essor actuel de l'industrie accroît aussi la demande de meilleures infrastructures et les pressions exercées en ce sens, en particulier dans les transports. Le transport routier de marchandises est l'une des préoccupations majeures des collectivités locales car son développement a des conséquences sur les coûts d'infrastructure, l'environnement et la sécurité.

La production de bioénergie continue à être considérée à la fois comme une menace majeure et comme une chance à saisir par l'industrie de la pâte et du papier. Le marché doit encore trouver un juste équilibre entre l'utilisation de l'énergie tirée du bois et celle des produits ligneux, sachant que les mesures de subventionnement et de soutien en faveur de la bioénergie varient d'un pays à l'autre. On observait déjà cependant certaines difficultés d'accès aux ressources en bois pour les fabricants des panneaux de particules, de pâtes et de papiers. Dans certaines régions, les prix des matières premières dépassent ce que ces industriels peuvent payer en raison des politiques actives de subventionnement de la production d'énergie appliquées par les pouvoirs publics. Un enjeu majeur consiste à développer l'offre et l'utilisation de bois pour produire de l'énergie verte sans entrer en concurrence avec les activités industrielles durables du secteur du bois pour ce qui est de l'accès aux matières premières.

L'industrie de la pâte et du papier a un avenir et continue à se développer en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux pays membres de l'UE. À condition que les politiques nouvelles de l'UE et les gouvernements de ces pays respectent les intérêts mutuels de toutes les parties prenantes et favorisent le développement durable et la compétitivité mondiale, l'avenir du secteur devrait y être prometteur.

8.3 CEI

En 2004 et au premier semestre de 2005, la Russie a continué à connaître une forte croissance économique et la progression de la production de papiers et de cartons (6,8 % en 2004) a contribué à la croissance de la production (6,6 %) de la CEI, où la Russie est de loin le premier producteur (tableau 8.3.1).

TABLEAU 8.3.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons dans la CEI, 2003-2004
(En milliers de t.m.)

	2003	2004	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	7 498	7 994	6,6
Importations	1 631	1 820	11,6
Exportations	2 695	2 959	9,8
Solde	1 065	1 139	7,0
Consommation apparente	6 434	6 855	6,5
Pâtes de bois			
Production	6 851	6 973	1,8
Importations	178	160	-10,1
Exportations	1 917	1 868	-2,6
Solde	1 739	1 708	-1,8
Consommation apparente	5 111	5 265	3,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Le PIB de la Fédération de Russie a aussi progressé de 7 % en 2004. Durant les cinq premiers mois de 2005, la progression a été de 5,4 %, ce qui dénote un léger fléchissement mais un maintien de la croissance. Le Président Poutine a fixé comme objectif un doublement du PIB d'ici à 10 ans, ce qui implique un taux de croissance moyen de 7 % par an (Institut d'analyse économique, 2004). La croissance a été de 6,7 % en moyenne entre 1998 et 2003. Les prévisions concernant la Russie varient, essentiellement en fonction des tendances des prix du pétrole, mais on s'attend généralement à la poursuite de la croissance économique et par conséquent à une croissance à long terme soutenue de l'industrie des pâtes et papiers (voir le chapitre 3 pour des tendances économiques plus détaillées).

Parmi les questions de politique générale importantes pour le secteur forestier russe en 2004, on peut mentionner la ratification du Protocole de Kyoto (qui a pris effet en février 2005 avec de nouveaux efforts pour contrôler les émissions de carbone), les débats sur la propriété privée des forêts dans le contexte d'un nouveau projet de code forestier, l'utilisation de satellites de surveillance pour prévenir les abattages illégaux et la poursuite des «guerres des forêts» (c'est-à-dire des différends juridiques concernant la propriété et la gestion de certaines usines de pâte à papier et exploitations forestières en Russie).

En raison de l'importante réévaluation de la monnaie en 1998 et de la politique macroéconomique expansionniste suivie par le Président Poutine depuis 1999, la production de pâtes, de papiers et de cartons ne cesse d'augmenter et a ainsi plus que doublé depuis 1996,

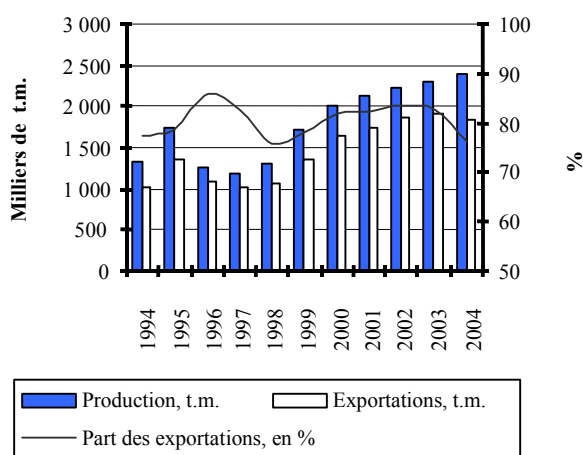
même si elle n'a pas encore rattrapé les niveaux records d'avant la transition en 1988-1989. En 2004, la production russe de pâtes (papiers et cartons et pâtes marchandes) a crû de 2,6 % par rapport à 2003, celle de pâtes marchandes de 4 % et celle de papiers et de cartons de 6,8 %, avec un accroissement de 9 % de la production de cartons.

La conjoncture semble avoir été nettement moins favorable en ce qui concerne le marché de la pâte et du papier au premier semestre de 2005, avec un recul de la production de certaines pâtes et de certains papiers en mai 2005. Ce ralentissement a coïncidé avec le fléchissement mondial de la demande et des prix des pâtes et des papiers au deuxième trimestre de 2005. Comme plus d'un tiers de la production russe de papiers et de cartons est exporté, la corrélation est forte entre les tendances du marché mondial et celles du marché intérieur.

En 2004, les exportations de papiers ont encore atteint un chiffre record, alors que celles de pâtes fléchissaient légèrement (graphiques 8.3.1 et 8.3.2). En pourcentage de la production toutefois, les exportations russes sont restées globalement inchangées depuis 1996, soit environ 80 % de la production de pâtes marchandes et 40 % de celle de papiers et de cartons. Les principaux marchés d'exportation pour ces produits sont la Chine (pâtes marchandes, doublures kraft), l'Irlande (pâtes marchandes, doublures kraft), l'Inde (papier journal) et la Turquie (papier journal).

GRAPHIQUE 8.3.1

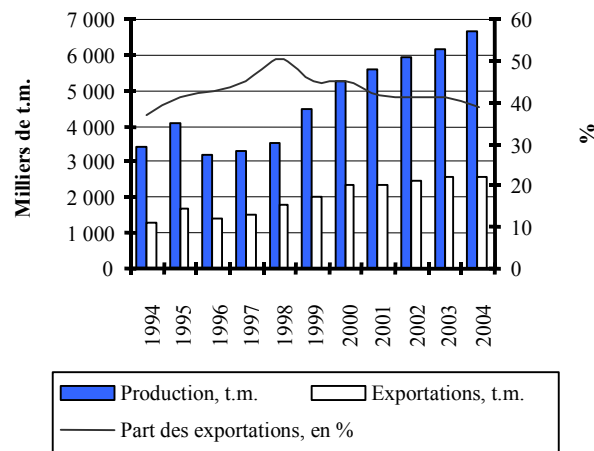
Production et exportations de pâtes marchandes de la Russie, 1994-2004



Sources: Goscomstat, PPB Express et interprétation des données de l'auteur, 2005.

GRAPHIQUE 8.3.2

Production et exportations de papiers et de cartons de la Russie, 1994-2004



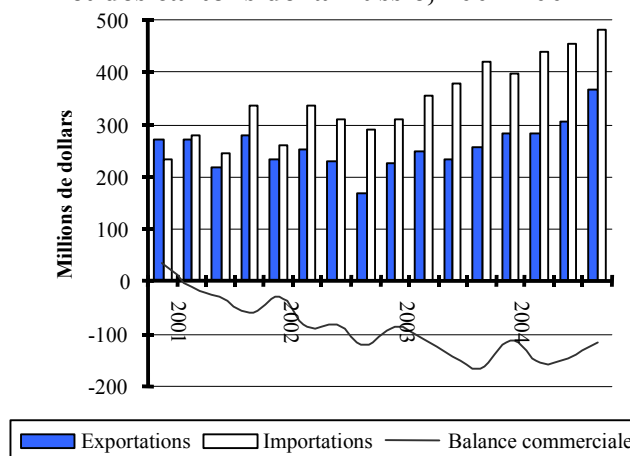
Sources: Goscomstat, PPB Express et interprétation des données de l'auteur, 2005.

Bien que le volume des exportations russes de papiers et de cartons reste très supérieur à celui des importations, la balance commerciale a continué de se détériorer en valeur parce que la Russie importe davantage de papiers relativement coûteux. Le solde commercial pour les papiers et cartons accuse depuis 2001 un déficit, qui a dépassé en 2004 500 millions de dollars (graphique 8.3.3).

Si la valeur des importations de papiers et de cartons est supérieure à celle des exportations c'est parce que la Russie importe des produits coûteux, par exemple matériaux de caisserie et d'emballage haut de gamme, papiers couchés au kaolin et papiers mousseline, et qu'elle exporte des produits meilleur marché, notamment du papier journal et des doublures kraft.

GRAPHIQUE 8.3.3

Importations, exportations et balance commerciale des papiers et des cartons de la Russie, 2001-2004



Sources: Commission des douanes, PPB Express, PPB Exports, PPB Imports et interprétation des données de l'auteur, 2005.

Suite à la ratification du Protocole de Kyoto, un certain nombre d'entreprises (par exemple l'usine de pâtes et papiers d'Arkhangelsk) ont commencé à inventorier leurs émissions de gaz à effet de serre dans la perspective de limitations de ces émissions et éventuellement d'échanges de droits d'émission de carbone. Il ressort de la plupart des analyses à ce sujet que la Russie disposera d'un important excédent net d'autorisations d'émission – de l'ordre de 300 à 1 000 millions de tonnes de CO₂ par an, en moyenne, entre 2008 et 2012 (Haïtes, 2004). Ainsi, la Russie ne devrait pas être perdante, mais financièrement gagnante avec le Protocole de Kyoto, en cédant une partie de ses droits d'émission excédentaires à l'Europe (Lecocq, 2004).

Ce que des journalistes ont appelé les «guerres des forêts», désignant par là des différends juridiques entre exploitants et propriétaires d'entreprises forestières, se sont poursuivies en 2004. L'usine de pâtes et papiers de Kotlassk et celle de Bratsk en ont l'une et l'autre été le théâtre. Ces conflits ont été réglés en 2004 et les fabriques concernées sont devenues propriété de l'entreprise de pâte Ilim. En même temps, la Basic Element Company a été impliquée dans un conflit pour la possession de deux autres fabriques, l'usine de pâtes et papiers d'Arkhangelsk et l'OAO Volga – usine de Balakhninsk. Dans le passé, il est arrivé que dans le cadre de tels conflits les usines aient été occupées par des gardes armés (d'où l'expression «guerres des forêts»), mais ces litiges font désormais l'objet de procédures de règlement juridique plus pacifiques.

8.4 Amérique du Nord

En Amérique du Nord, la production de papiers et de cartons a augmenté de 3,3 % en 2004, pour atteindre 104,2 millions de t.m., alors que la consommation apparente s'accroissait de 4,5 %, et se chiffrait à 101,1 millions de t.m. (tableau 8.4.1). La production de pâtes de bois a été de 80,7 millions de t.m., en progression de 1,7 %.

TABLEAU 8.4.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons en Amérique du Nord, 2003-2004
(En milliers de t.m.)

	2003	2004	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	100 832	104 190	3,3
Importations	19 505	21 152	8,4
Exportations	23 611	24 285	2,9
Solde	4 106	3 133	-23,7
Consommation apparente	96 726	101 057	4,5
Pâtes de bois			
Production	79 401	80 725	1,7
Importations	6 546	6 547	0,0
Exportations	16 821	17 150	2,0
Solde	10 275	10 603	3,2
Consommation apparente	69 126	70 122	1,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2005.

Aux États-Unis, la production de papiers et de cartons s'est enfin redressée après plusieurs années de recul, avec une forte reprise au second semestre de 2003 et une croissance soutenue en 2004. Le net raffermissement de la production industrielle américaine dès le second semestre de 2003 et en 2004 a stimulé la demande intérieure de papiers et de cartons (pour l'emballage et la publicité). Un tel redressement a été soutenu par la baisse du dollar en 2004 qui a amélioré la rentabilité des industriels américains en général et celle de l'industrie des pâtes et papiers en particulier.

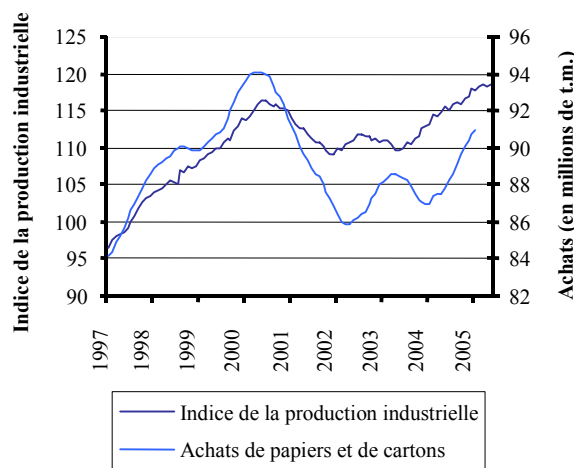
Au Canada aussi, la production de papiers et de cartons a augmenté en 2004, grâce en partie à la croissance de la demande américaine pour les produits exportés canadiens et aussi à la croissance des exportations canadiennes vers des pays tiers, en particulier en Asie. Le volume et la valeur des exportations canadiennes en direction des États-Unis ont souffert de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis. Ainsi en 2004, alors que la production de papiers et de cartons enregistrerait une robuste croissance de 4,1 % (et que les achats de papiers et de cartons des États-Unis augmentaient de 4 %), la production canadienne n'a progressé que de 2,3 %.

Ces dernières années, les commandes intérieures de papiers et de cartons aux États-Unis ont généralement évolué en phase avec l'ensemble de la production industrielle (graphique 8.4.1). Le recul simultané de ces commandes entre 2000 et 2002 et de la production industrielle reflétait le lien étroit entre la demande de papiers et de cartons d'emballage dans

l'industrie et la demande de papier d'impression pour les activités publicitaires et commerciales des entreprises (catalogues, brochures, etc.). Le graphique montre aussi qu'aux États-Unis la production industrielle et la production de papiers et de cartons sont l'une et l'autre en progression depuis 2002 et ont enregistré une forte croissance en 2004.

GRAPHIQUE 8.4.1

**Indice de la production industrielle et achats de papiers et de cartons
aux États-Unis, 1997-2005**



Note: Données mensuelles. Achats en glissement annuel.

Sources: Réserve fédérale des États-Unis et American Forest & Paper Association, 2005.

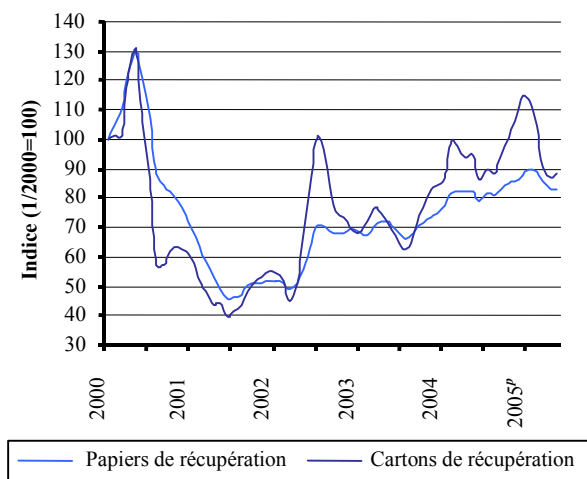
L'augmentation des commandes et de la production a compensé la baisse des prix moyens des papiers et des cartons qui ont atteint leur niveau le plus bas au premier trimestre de 2004, avant l'annonce au deuxième trimestre de hausses pour les principales qualités de pâtes, de papiers et de cartons. Les dépenses publicitaires et la demande d'emballage ont rebondi au premier semestre de l'année. La croissance de l'ensemble des dépenses de publicité, un indicateur important de la demande de papier d'impression, a été de 7,4 % en 2004 (le plus fort taux de croissance depuis 2000), mais l'on prévoit qu'elles ne devraient progresser que de 5,7 % en 2005 (AdAge.com, 2005). Les marchés d'exportation ont eux aussi progressé en 2004, car la faiblesse du dollar a accru la compétitivité-coûts des producteurs américains. Les prix des pâtes, des papiers et des cartons en Amérique du Nord, libellés en dollars des États-Unis, se sont généralement inscrits en hausse en 2004.

Les prix des fibres utilisées ont aussi montré des signes de redressement et de progression en Amérique du Nord ces dernières années. Pour l'ensemble des États-Unis, les indices des prix des papiers de récupération en général et des emballages en carton ondulé usagés en particulier sont orientés à la hausse (graphique 8.4.2). La hausse récente des premiers est imputable pour partie au redressement de la production de papiers et de cartons en Amérique du Nord (avec une demande accrue de fibres recyclées) et aussi à l'augmentation substantielle de la demande étrangère, en particulier de la Chine. Les États-Unis ont exporté en 2004 12,8 millions de t.m. de

papiers de récupération, dont 8,6 millions à destination de l'Extrême-Orient et de l'Océanie (AF&PA, 2005).

GRAPHIQUE 8.4.2

Prix des papiers et des cartons de récupération aux États-Unis, 2000-2005



Note: ^P = prévision pour février-mai 2005.

Source: Bureau of Labor Statistics des États-Unis, indices des prix à la production, 2005.

Après une croissance dynamique en 2004, la demande et les prix pour les pâtes, les papiers et les cartons aux États-Unis ont quelque peu fléchi au premier semestre de 2005 alors que le dollar se redressait vis-à-vis de l'euro et que la production industrielle et les dépenses de publicité commençaient globalement à marquer le pas. Il apparaît aussi que le ralentissement de la croissance des marchés des papiers et des cartons en 2005 pourrait correspondre à un ralentissement conjoncturel de la croissance de l'ensemble de la production industrielle, après la vigoureuse progression de 2004.

8.5 Références

American Forest & Paper Association (AF&PA), Paper, Paperboard & Wood Pulp, *Monthly Statistical Summary*, vol. 83, n° 5 (mai 2005 et autres livraisons).

American Forest & Paper Association (AF&PA), *2005 Annual Statistical Summary – Recovered Paper Utilization*, AF&PA, Washington DC.

Coen, R., 2005, «Insiders Report», Universal McCann, AdAge.com, 29 juin.

Confédération des industries papetières européennes (CEPI) (www.cepi.org).

Conseil des produits des pâtes et papiers, Canada, 2004, *Industrie canadienne des pâtes et papiers. Coup d'œil*.

Haites, Erik, 2004, «Estimating the CDM», PCFplus Research Report n° 19, Banque mondiale, Washington DC.

Institut d'analyse économique, 2004, La ratification éventuelle du Protocole de Kyoto par la Fédération de Russie et ses implications économiques, Institut d'analyse économique de la Fédération de Russie, Moscou.

Lecocq, Frank, et Zmarak, Shalize, 2004, «Le Protocole de Kyoto affectera-t-il la croissance en Russie?», Banque mondiale, Policy Research Working Paper 3454, novembre. Groupe de recherche sur l'économie du développement, Banque mondiale, Washington DC.

Pulp & Paper Week, Paperloop, Inc., vol. 27, n° 25 (et autres livraisons).

D'autres tableaux statistiques se rapportant à ce chapitre sont présentés dans l'annexe électronique diffusée sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm).

Ces tableaux sont les suivants:

- Consommation apparente de pâtes de bois chimiques, 2000-2004
- Consommation apparente de papiers et de cartons, 2000-2004
- Consommation apparente de papiers graphiques, 2000-2004
- Consommation apparente de papiers hygiéniques et domestiques, 2000-2004
- Consommation apparente de matériaux d'emballage, 2000-2004
- Production de pâtes de bois chimiques, 2000-2004
- Exportations et importations de pâtes de bois chimiques en volume, 2000-2004
- Bilan des pâtes de bois chimiques dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de pâtes de bois chimiques en valeur, 2000-2004
- Production de pâtes de bois mécaniques, 2000-2004
- Exportations et importations de pâtes de bois mécaniques en volume, 2000-2004
- Bilan des pâtes de bois mécaniques dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de pâtes de bois mécaniques en valeur, 2000-2004
- Production de papiers graphiques, 2000-2004
- Exportations et importations de papiers graphiques en volume, 2000-2004
- Bilan des papiers graphiques dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de papiers graphiques en valeur, 2000-2004
- Production de papiers d'emballage, 2000-2004
- Exportations et importations de papiers d'emballage en volume, 2000-2004
- Bilan des papiers d'emballage dans la CEE, 2000-2004
- Exportations et importations de papiers d'emballage en valeur, 2000-2004
- Bilan des pâtes de bois dans la CEE, 2000-2004
- Bilan des papiers et des cartons dans la CEE, 2000-2004
- Principaux échanges commerciaux de papiers dans la région de la CEE, 1999-2003
- Principaux échanges commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 1999-2003

Les statistiques complètes utilisées pour établir la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* figurent dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO à l'adresse suivante:

www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Statistics

CHAPITRE 9

L'EUROPE OCCIDENTALE CERTIFIE 50 % DE SES FORÊTS, ET L'AMÉRIQUE DU NORD 30 % : MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS CERTIFIÉS, 2004-2005⁵⁸

Faits saillants

- La superficie des forêts certifiées a augmenté de plus d'un tiers au cours de l'année dernière, atteignant 241 millions d'hectares, essentiellement grâce à l'accroissement enregistré au Canada, dans le cadre du programme de l'Association canadienne de normalisation.
- En 2005, 60 % des forêts certifiées du monde se trouvent en Amérique du Nord et 36 % en Europe occidentale.
- Selon les estimations, les forêts certifiées pourraient fournir 22 % de la production mondiale de bois ronds à usage industriel; cependant, une petite part seulement des produits d'origine certifiée porte un label.
- Le nombre de certificats de traçabilité a progressé d'environ un tiers et 6 000 certificats ont été délivrés au niveau mondial par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et par le Forest Stewardship Council (FSC).
- La Chine occupe maintenant le quatrième rang pour le nombre de certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE; ses produits forestiers certifiés sont davantage destinés à l'exportation vers l'Amérique du Nord et l'Europe qu'à la consommation sur le marché intérieur.
- Les produits forestiers certifiés ne bénéficient d'aucun avantage au niveau des prix sur la plupart des marchés; ils deviennent cependant mieux connus, sous l'impulsion des grandes surfaces de bricolage et des entreprises internationales de papier.
- La demande de produits forestiers certifiés par les consommateurs finals privés demeure insignifiante, ce qui représente un obstacle à la croissance du marché de ces produits; cependant, la mauvaise opinion que les consommateurs pourraient avoir continue de pousser le secteur à agir.
- Les politiques de marchés publics qui mettent l'accent sur l'achat de bois produits légalement et de manière durable se répandent en Europe; elles encouragent la certification et constituent une source importante de demande de produits forestiers certifiés.
- La question des abattages illégaux domine le débat politique relatif aux produits forestiers parce que ces abattages causent du tort aux sociétés agissant légalement et constituent une des principales causes de la déforestation tropicale.

⁵⁸ Par MM. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner.

- La certification de plantations forestières à court terme en vue de la production de bioénergie dans l'hémisphère Sud pourrait jouer un rôle dans le cadre du mécanisme pour un développement propre prévu par le Protocole de Kyoto.
- Une reconnaissance mutuelle entre le Forest Stewardship Council et le PEFC n'est pas prévue; cependant, les autres principaux programmes de certification dans la région de la CEE ont passé des accords de reconnaissance mutuelle avec le PEFC.

Introduction du secrétariat

Les marchés des produits forestiers certifiés (PFC) et la certification de la gestion durable des forêts retiennent une attention accrue au niveau international alors que les pouvoirs publics élaborent des politiques relatives à l'application des réglementations forestières et à la gestion des forêts. Pour ceux qui font commerce de produits forestiers, la certification est un moyen de garantir aux clients l'origine de leurs produits et la pérennité de leurs approvisionnements.

Le Comité du bois de la CEE est chargé de suivre l'évolution des marchés des PFC, tandis que la Commission européenne des forêts de la FAO suit celle de la certification de la gestion durable des forêts. Le présent chapitre porte essentiellement sur les marchés, même si la question de l'offre est considérée d'entrée. Le Comité du bois examine la question des produits forestiers certifiés lors de son débat annuel sur le marché. Il a appelé à utiliser la certification comme outil de communication pour transmettre le message sur la gestion durable des forêts de la région, du producteur jusqu'au consommateur.

Les informations présentées dans ce chapitre, contrairement à celles données dans les chapitres précédents, ne proviennent pas de la base de données TIMBER de la CEE/FAO. Il n'existe pas de statistiques officielles concernant les PFC, ceux-ci n'étant pas pris en compte dans les codes de classification douanière. Partant, l'analyse présentée ici repose sur d'autres sources, notamment les réponses à une enquête du réseau des correspondants nationaux officiels du Comité et de la Commission sur la certification de l'aménagement durable des forêts et sur les marchés des produits forestiers certifiés dans la région de la CEE.

En outre, les auteurs ont eu des entretiens avec de gros producteurs, des détaillants de produits forestiers certifiés, des antennes du Global Forest and Trade Networks, des cabinets d'audit et des systèmes de certification. Le secrétariat remercie tous ceux qui ont répondu aux demandes d'information des auteurs. Sauf indication contraire, les estimations et les avis donnés dans le présent chapitre découlent d'interprétations des auteurs et de l'analyse des résultats de leurs enquêtes.

Nous nous félicitons vivement des liens de coopération que nous entretenons avec M. Florian Kraxner⁵⁹ qui a supervisé à nouveau l'élaboration du présent chapitre, et M. Ewald Rametsteiner⁶⁰, tous deux experts en marchés des produits forestiers certifiés à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués de Laxenburg (Autriche). Leur analyse des marchés des PFC, actualisée et riche en informations, fournit des indications précieuses sur ce segment de marché.

⁵⁹ M. Florian Kraxner, expert en marchés des produits forestiers certifiés, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, A-2361 Laxenburg (Autriche), téléphone: +43 2236 807 233, télécopie: +43 2236 807 599, courriel: kraxner@iiasa.ac.at.

⁶⁰ M. Ewald Rametsteiner, expert en marchés des produits forestiers certifiés, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, téléphone: +43 147 654 4418, courriel: ramet@iiasa.ac.at.

Le Comité et la Commission ont suivi les questions de certification dans une série d'études de la CEE/FAO intitulée *Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt*, qui peuvent être consultés sur leur site Web pour la certification⁶¹.

9.1 Introduction

La synthèse présentée cette année est axée sur l'offre et la demande de produits forestiers certifiés et prend en considération pour conclure plusieurs questions de politique générale relatives à la certification. Les PFC sont munis d'un label prouvant, d'une manière vérifiable par des organes indépendants, qu'ils proviennent de forêts exploitées conformément aux normes de gestion durable. Les consommateurs peuvent trouver ces labels sur le mobilier et les fabricants peuvent vérifier la provenance des produits au moyen d'un système de traçabilité. Il n'est question ici ni des forêts ou produits forestiers dont la certification n'a pas été confiée à un organisme indépendant, ni des systèmes de certification tels qu'ISO 14001.

9.2 Offre de PFC

En mai 2005, la superficie totale des forêts certifiées dans le monde était d'environ 241 millions d'hectares, soit 6,2 % du couvert forestier mondial (3,9 milliards d'hectares, FAO, 2005), soit une augmentation de plus d'un tiers par rapport à 2004 (graphique 9.2.1). Dans ce calcul, les superficies forestières certifiées selon deux systèmes de certification différents ne sont comptabilisées qu'une fois. Environ 0,8 million d'hectares au Canada et quelque 1,5 million d'hectares en Europe, essentiellement en Suède, font l'objet d'une double certification.

Depuis 2000, on assiste chaque année à un accroissement exponentiel de la superficie forestière certifiée, essentiellement selon les systèmes suivants:

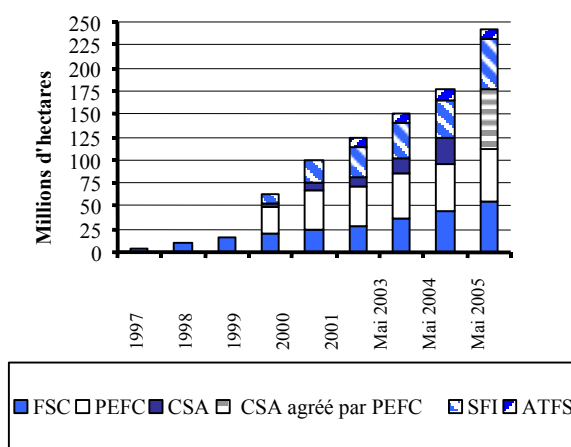
- Forest Stewardship Council (FSC);
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), auparavant appelé Système paneuropéen de certification des forêts;
- Système de l'Association canadienne de normalisation (CSA);
- Sustainable Forestry Initiative (SFI) en Amérique du Nord;
- American Tree Farm System (ATFS) aux États-Unis.

Par ailleurs, le système néerlandais de certification internationale Keurhout a homologué 1,5 million d'hectares supplémentaires de forêts certifiées de façon indépendante au Gabon.

⁶¹ www.unece.org/trade/timber/mis/cfp.htm.

GRAPHIQUE 9.2.1

Superficie des terres forestières certifiées dans la région de la CEE, 1997-2005



Notes: Ce graphique fait apparaître toutes les superficies forestières certifiées par les principaux systèmes de certification indépendants énumérés ci-après. Étant donné qu'environ 1,5 million d'hectares ont été certifiés selon plusieurs systèmes et que les superficies correspondantes ont été comptées autant de fois, le graphique fait apparaître une superficie totale supérieure à la réalité.

FSC = Forest Stewardship Council; PEFC = Programme de reconnaissance des certifications forestières; CSA = système de l'Association canadienne de normalisation; SFI = Sustainable Forestry Initiative; ATFS = American Tree Farm System.

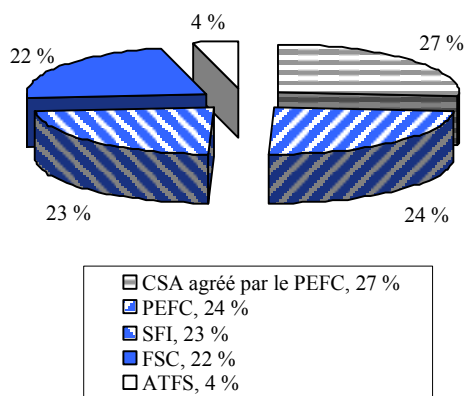
Sources: Différents systèmes de certification, correspondants nationaux et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2005.

La superficie des terres forestières certifiées selon le système CSA au Canada a plus que doublé par rapport à l'année précédente. De même, les superficies certifiées selon le deuxième grand système en Amérique du Nord, celui de la SFI, ont crû plus vite qu'au cours des précédentes années. Le taux d'accroissement des superficies forestières certifiées à la fois par le FSC et par le PEFC a été stable ces dernières années, alors que celui des terres forestières certifiées selon le système ATFS aux États-Unis a marqué un léger recul d'une année sur l'autre.

En termes de parts, c'est maintenant la CSA qui domine légèrement, avec 27 % de la superficie totale certifiée, suivie du PEFC (24 %), de la SFI (23 %) et du FSC (22 %). Parmi les principaux systèmes, c'est l'ATFS qui a la part la plus modeste sur le marché, soit environ 4 % en mai 2005. Comme le système CSA a été agréé par le PEFC au début de 2005, ce qui autorise les entreprises certifiées par la CSA à apposer le label PEFC sur leurs produits, les deux systèmes détiennent actuellement 51 % du marché (graphique 9.2.2).

GRAPHIQUE 9.2.2

Répartition de la superficie des terres forestières certifiées selon les principaux systèmes, 2005



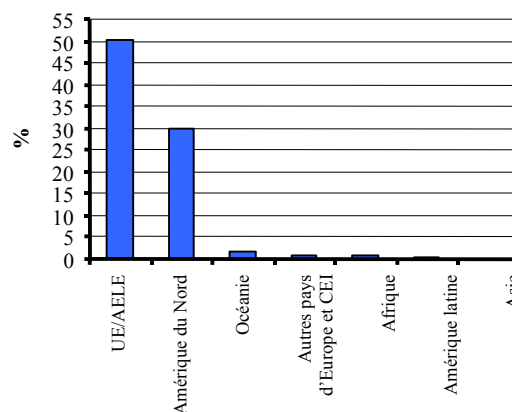
Note: Lorsque des terres forestières ont été certifiées selon plusieurs systèmes, les superficies correspondantes ont été comptabilisées autant de fois; par conséquent, la superficie totale prise en compte dans le graphique est supérieure (d'environ 1,5 million d'hectares) à la superficie réelle. Chiffres à la mi-2005.

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2005.

En Europe occidentale, la moitié environ de l'ensemble des terres forestières sont certifiées contre un tiers environ en Amérique du Nord (Canada et États-Unis). Dans les pays européens hors UE/AELE et les pays de la CEI, environ 1 % des terres forestières sont certifiées, comme en Afrique. En Amérique latine et en Asie, la superficie totale des terres forestières certifiées reste largement inférieure à 0,5 % (graphique 9.2.3 et tableau 9.2.1).

GRAPHIQUE 9.2.3

Superficie des terres forestières certifiées en pourcentage de la superficie totale des forêts, par région, 2005



Note: La superficie de référence est fondée sur les données de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2005* concernant les terres forestières, à l'exclusion des autres couverts boisés (Amérique du Nord: Canada et États-Unis seulement).

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable et FAO, 2005.

TABLEAU 9.2.1

Pourcentage de terres forestières certifiées par région, 2005

Région	Superficie totale des terres forestières (millions d'hectares)	Superficie totale des terres forestières certifiées (millions d'hectares)	Pourcentage de terres forestières certifiées	Volume estimatif de bois ronds industriels provenant de terres forestières certifiées (millions de m ³)	Pourcentage estimatif de bois ronds industriels provenant de terres forestières certifiées
Amérique du Nord	470,6	140,2	29,8	180,6	11,38
UE/AELE	155,5	78,5	50,5	160,1	10,09
Autres pays d'Europe et CEI	907,4	8,8	1,0	1,6	0,10
Océanie	197,6	3,4	1,7	0,9	0,05
Afrique	649,9	6,2	1,0	0,7	0,04
Amérique latine	964,4	2,3	0,2	0,4	0,03
Asie	524,1	0,8	0,2	0,4	0,02
Total mondial	3 869,5	240,2	6,2	344,6	21,71

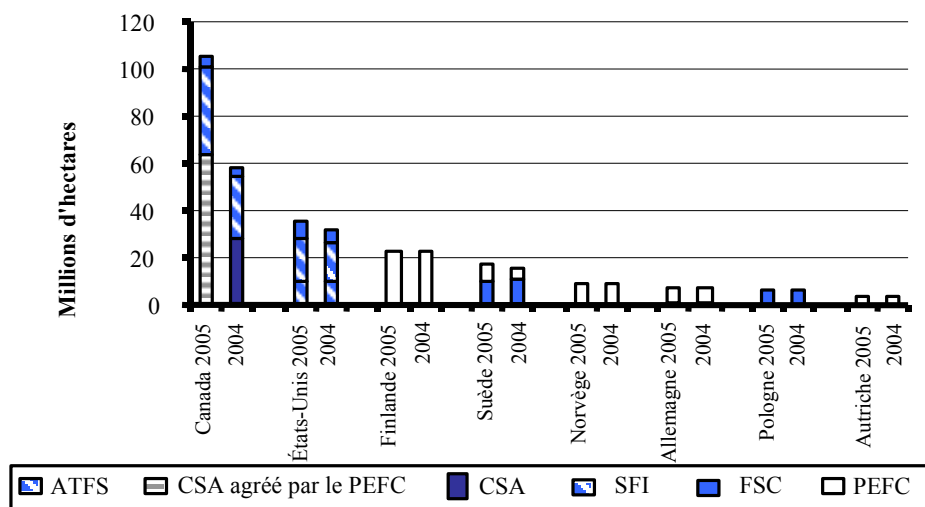
Notes: Les superficies forestières auxquelles il est fait référence (à l'exclusion des autres couverts boisés) et les estimations concernant la production de bois ronds industriels issus de forêts certifiées sont fondées sur les données de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2005*. Pour calculer la production de bois ronds de chaque région, la production annuelle de bois ronds issus des forêts susceptibles d'alimenter l'offre de bois est multipliée par le pourcentage de terres forestières certifiées (on suppose donc que les quantités de bois ronds industriels enlevées par hectare de forêt certifiée sont identiques aux quantités enlevées en moyenne dans l'ensemble des forêts disponibles pour la production de bois).

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, FAO et estimations de l'auteur, 2005.

Comme les précédentes années, dans le graphique par pays c'est l'Amérique du Nord qui est prédominante (graphique 9.2.4). Le Canada a presque triplé la superficie de ses terres forestières certifiées (104,5 millions d'hectares) depuis 2003, alors que les États-Unis ont doublé au moins la leur (35,7 millions d'hectares). D'autres pays n'ont pas notablement accru leur superficie de terres forestières certifiées. En dehors de la région de la CEE, les plus vastes superficies se trouvent au Brésil, en Bolivie, en Afrique du Sud et au Gabon (soit au total 3 millions d'hectares de terres forestières certifiées de source indépendante).

GRAPHIQUE 9.2.4

Superficie des terres forestières certifiées des huit principaux pays, 2004-2005



Notes: Le graphique contient des répétitions liées à une double certification. Les superficies étaient celles enregistrées à la-mi 2005 et à la mi-2004.

Sources: Différents systèmes de certification, correspondants nationaux, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2005.

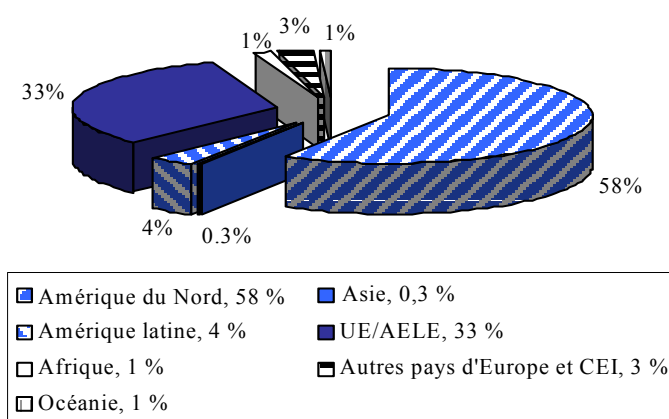
Pour la première fois, des terres forestières ont été certifiées en Chine. Le FSC a certifié 420 000 hectares qui permettront de produire du bois de manière durable. La Chine ayant interdit les coupes après de graves inondations dues en partie à la surexploitation de bassins versants, elle a accru ses importations de bois ronds industriels en provenance de zones tropicales et tempérées.

En mars 2005, le Forest Service du Department of Agriculture des États-Unis a annoncé aussi que des systèmes de certification seraient testés dans six forêts faisant partie du domaine forestier de l'État. À ce stade, les principales organisations de défense de l'environnement et le FSC se sont opposés à toute idée de certification de forêts gérées au niveau fédéral.

Avec le triplement de la superficie des terres forestières certifiées au Canada depuis 2003, près de 95 % de la superficie totale certifiée se trouvent dans l'hémisphère Nord, avec environ 58 % en Amérique du Nord et 36 % environ en Europe, mais ce dernier chiffre tend à diminuer. La part de l'Amérique latine est d'environ 4 %, celle de l'Océanie de 1 % et celle de l'Asie de 0,3 % seulement (graphique 9.2.5).

GRAPHIQUE 9.2.5

Répartition géographique des terres forestières certifiées, 2005



Note: Comme les terres forestières certifiées selon plusieurs systèmes ne sont comptabilisées qu'une seule fois, le total général des terres forestières certifiées est inférieur à la somme des totaux individuels.

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2005.

L'offre potentielle de bois ronds provenant des forêts certifiées dans le monde est estimée en 2005 à quelque 345 millions de m³, soit un accroissement de 13 % par rapport à 2004 (tableau 9.2.1). Ce chiffre représente 22 % de la production mondiale de bois ronds industriels, ou 37 % environ de la production de bois ronds industriels de l'Europe (hors CEI) et de l'Amérique du Nord où se trouvent 95 % des forêts certifiées. Pour calculer la production de bois ronds provenant de forêts certifiées, on multiplie les quantités annuelles moyennes enlevées des forêts disponibles pour la production de bois de chaque région par le pourcentage de terres forestières certifiées dans la région considérée. Selon la définition de la CEE/FAO, les bois ronds comprennent les bois ronds industriels et le bois de feu; ce dernier n'a toutefois pas été considéré séparément dans cette estimation.

9.3 Demande de PFC

Dans plusieurs gros pays producteurs européens, comme la Finlande et l'Autriche, les bois ronds sont issus à 100 % de forêts certifiées. Cependant, ces produits sont encore commercialisés en grande majorité sans aucun label de certification. Ce fait a été à nouveau confirmé par une étude qualitative effectuée récemment en Finlande (Owari *et al.*, 2005), dont il ressortait que les entreprises finlandaises labellisées ne se prévalaient pas pleinement de leur label parce qu'elles préféreraient passer par les circuits de commercialisation existants pour des raisons d'économies. La plupart des entreprises ne prenaient aucune initiative pour faire savoir que leurs produits étaient certifiés; il ne leur était pas non plus possible de relever leurs prix. La certification ne les avait pas aidées à améliorer leurs résultats financiers, mais elle était appréciée par les clients et considérée comme un bon moyen de promouvoir l'image de l'entreprise (Owari *et al.*, 2005).

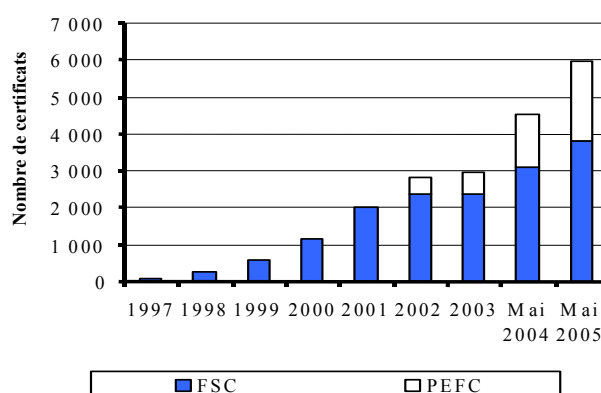
Au Japon, une coopérative de propriétaires forestiers relevant du FSC a découvert que la certification pouvait avoir une profonde incidence sur les circuits de commercialisation, en particulier pour les petits producteurs (Ota, 2005). La part des bois sciés produits par cette coopérative et vendus par l'intermédiaire de grossistes a chuté de 41 % en 1999 à 22 % en 2004. Au cours de la même période, la part des ventes directes aux entreprises de construction (de maisons écologiques essentiellement) est passée de 17 % à 49 %. De même, le prix du mètre cube de bois vendu aux grossistes a chuté d'environ 17 % alors que celui du mètre cube vendu aux entreprises de construction bondissait d'environ 47 %.

La méconnaissance de la certification et le manque d'information à ce sujet sont deux raisons souvent avancées pour expliquer que la demande des industriels en aval et des consommateurs soit généralement faible, étant donné que les forêts certifiées servent essentiellement à fournir des conifères de zones tempérées assimilables à des produits de base. Dans certains pays, comme la Finlande et l'Autriche, qui ont obtenu la certification de toutes leurs forêts et où par conséquent tous les produits forestiers ont droit à un label, les entreprises sont en fait peu incitées à utiliser ce label comme un argument de vente pour différencier leurs produits de ceux de la concurrence. Les industriels en aval n'exigent pas en général que les produits de base soient certifiés, ce qui explique que l'offre potentielle soit supérieure à la demande effective sur de nombreux marchés, en particulier pour les PFC bénéficiant du label PEFC. En outre, quelques gros détaillants aux États-Unis et en Europe préfèrent créer leur propre label exclusif pour garantir à leurs clients l'origine et la pérennité de leurs produits, plutôt que de vendre des produits labellisés selon des systèmes de certification indépendants. La quantité de PFC issus de forêts certifiées n'est pas moins en augmentation, de même que celle des PFC non tropicaux désormais disponibles par l'intermédiaire de détaillants. Par exemple, une chaîne internationale de supermarchés en Autriche vend désormais des produits en bois essentiellement certifiés PEFC. Des chaînes de magasins de bricolage au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche se mettent à vendre de plus en plus de bois tropicaux certifiés FSC.

En l'absence de chiffres officiels du commerce, le volume et la part réels des PFC restent difficiles à déterminer, mais il est possible d'avoir une indication du niveau et des caractéristiques de la demande de PFC dans le commerce interentreprises en considérant le nombre et les types de certificats de traçabilité délivrés. Il ressort des statistiques concernant les certificats de traçabilité qu'après une brève période de stagnation en 2003, depuis 2004 le nombre total de certificats de traçabilité délivrés recommence à augmenter (graphique 9.3.1).

GRAPHIQUE 9.3.1

Évolution du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde, 1997-2005



Note: Les chiffres indiqués correspondent uniquement au nombre de certificats délivrés et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés ni de leur volume de production.

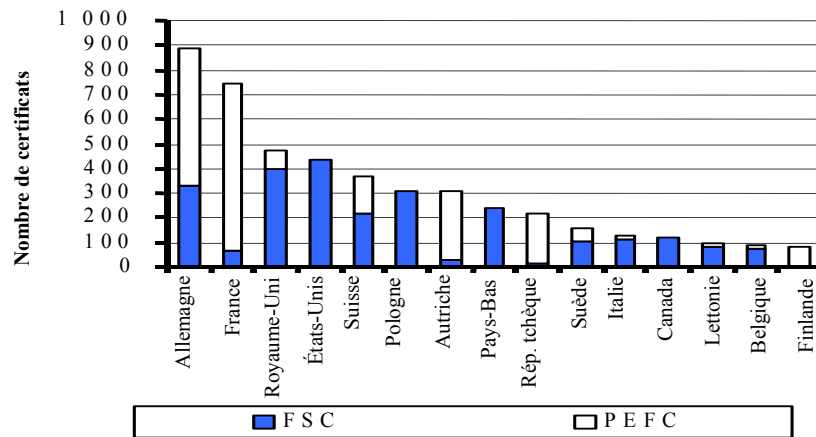
Sources: FSC et PEFC, 2005.

En mai 2005, il avait été délivré un total de 5 979 certificats de traçabilité dans le monde, dont 64 % par le FSC et 36 % par le PEFC. La part relative des certificats délivrés par le FSC est en léger recul car la progression enregistrée pour le système PEFC (45 %) a été de nouveau supérieure à celle enregistrée pour le système FSC (23 %). Le PEFC a essentiellement progressé en France (248 certificats de plus), en Allemagne (184 certificats de plus), en République tchèque (111 certificats de plus) et en Suisse (95 certificats de plus). Le FSC a quant à lui progressé essentiellement au Japon (91 certificats de plus), en Allemagne (84 certificats de plus) et en Suisse (80 certificats de plus). Comme les années précédentes, le FSC et le PEFC restent les seuls systèmes à pouvoir offrir pour les produits forestiers des certificats de traçabilité couvrant l'ensemble de la chaîne de contrôle. À ce jour, des certificats de traçabilité FSC ont été délivrés dans 72 pays (dont 6 nouveaux pays) et des certificats PEFC dans 15 pays (dont 2 nouveaux pays). Les systèmes SFI et CSA en Amérique du Nord ont l'un et l'autre développé des logos, des procédures de certification et une procédure de labellisation des produits, mais jusqu'à présent ils ne délivrent pas de certificats de traçabilité.

La répartition géographique de la demande de PFC sur les marchés interentreprises, établie d'après le nombre total de détenteurs de certificats de traçabilité, montre que c'est l'Allemagne qui est en tête dans la région de la CEE, avec un nombre croissant de certificats de traçabilité FSC et aussi PEFC (graphique 9.3.2). Ce dernier système représente les deux tiers des certificats délivrés, le dernier tiers revenant au FSC. La France se place de nouveau en deuxième position avec un nombre de certificats PEFC en progression régulière et dont la part est supérieure à 90 % du total. On trouve au troisième rang le Royaume-Uni, devant les États-Unis et la Suisse. Ce classement montre que la plupart des marchés nationaux tendent à converger vers l'un des systèmes de certification, à l'exception de l'Allemagne et de la Suisse.

GRAPHIQUE 9.3.2

Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2005



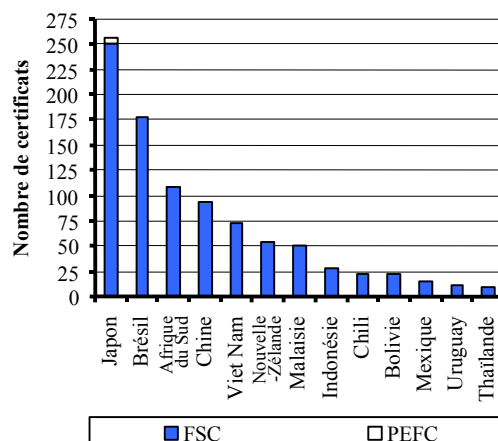
Notes: Le graphique ne tient pas compte des pays qui détiennent moins de 50 certificats. Les chiffres indiqués correspondent uniquement au nombre de certificats détenus en mai 2005 et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés.

Sources: FSC, PEFC et données recueillies par les auteurs, 2005.

Presque toutes les sociétés qui détiennent un certificat de traçabilité en dehors de la région de la CEE l'ont obtenu du FSC (graphique 9.3.3). Avec 256 certificats, le Japon devance le Brésil (177 certificats), suivi par l'Afrique du Sud. La Chine, maintenant au quatrième rang, devient aussi un marché porteur pour les PFC, essentiellement en raison de la délocalisation en Chine par certaines sociétés, comme IKEA, de leurs installations de production. Toutefois, ces sociétés travaillent essentiellement pour l'exportation vers l'Amérique du Nord et l'Europe, plutôt que pour le marché intérieur chinois ou pour d'autres marchés d'exportation chinois qui n'ont pas, jusqu'à présent, demandé de produits certifiés.

GRAPHIQUE 9.3.3

Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2005



Notes: Le graphique ne tient pas compte des pays qui détiennent moins de 10 certificats de traçabilité. Les chiffres indiqués correspondent uniquement au nombre de certificats détenus en mai 2005 et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés.

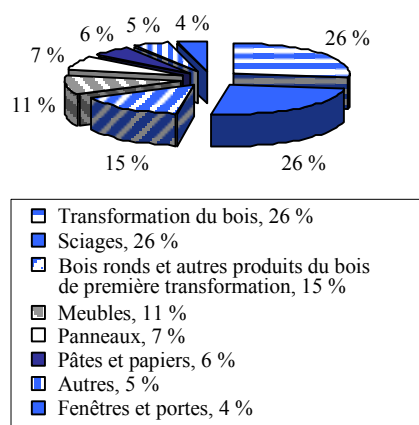
Sources: FSC, PEFC et données recueillies par les auteurs, 2005.

Compte tenu des données disponibles, il est difficile d'éliminer tout double comptage des certificats de traçabilité. On sait toutefois que certaines usines de papier, comme celle d'UPM's Caledonian en Écosse, ont obtenu des certificats délivrés selon le système PEFC et aussi selon le système FSC. D'une part, ces producteurs souhaitent pouvoir offrir davantage de fibres certifiées tout en comparant les deux normes de certification sur une base objective à ce stade de l'évolution du marché des PFC. D'autre part, ils se positionnent favorablement pour pénétrer à la fois sur les marchés où le système FSC est préféré et sur les marchés où c'est le système PEFC qui domine.

La répartition des certificats de traçabilité en fonction des produits offerts montre que des entreprises dans toutes les industries du bois et dans tous les secteurs du commerce du bois en détiennent. Les sociétés qui détiennent des certificats délivrés par le FSC (64 %) couvrent une gamme relativement large de produits (graphique 9.3.4). Globalement, la répartition des certificats par secteur industriel n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Les entreprises de transformation du bois et de sciages détiennent environ la moitié des certificats de conformité, à parts égales. Les producteurs de bois ronds en détiennent 15 % environ, et les fabricants de meubles 11 %. Les certificats de traçabilité PEFC (36 % du total) sont essentiellement délivrés à des entreprises de commerce du bois (45 %) et à des scieries (27 %), puis à d'autres entreprises de première transformation du bois (14 %). Par rapport à 2004, la part des scieries est en recul alors que celle des autres entreprises de première transformation du bois et celle des entreprises de transformation secondaire du bois sont en hausse (graphique 9.3.5).

GRAPHIQUE 9.3.4

Répartition des certificats de traçabilité FSC délivrés dans le monde par secteur industriel, 2005

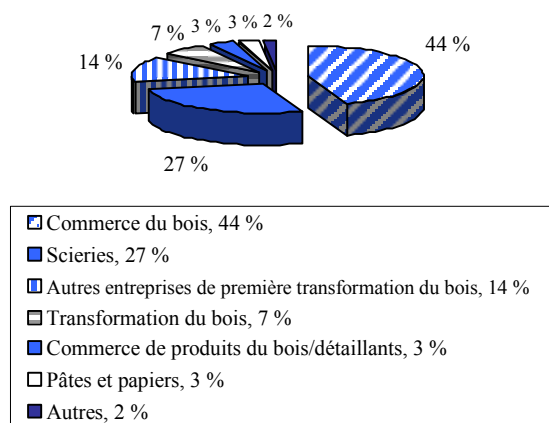


Note: Certains recoupements entre les secteurs sont possibles.

Source: FSC, 2005.

GRAPHIQUE 9.3.5

Répartition des certificats de traçabilité PEFC délivrés dans le monde par secteur industriel, 2005



Note: Certains recoupements entre les secteurs sont possibles.

Source: PEFC, 2005.

En général, la demande de PFC des consommateurs finals reste relativement faible et représente un facteur insignifiant sur le marché de ces produits. Au Royaume-Uni, les ventes de produits du bois certifiés FSC ont quadruplé et atteint 1,6 million de dollars environ l'année passée (Ethical Purchasing Index). Aux Pays-Bas, la proportion de consommateurs connaissant le système FSC a augmenté d'un tiers et la reconnaissance du label FSC de 12 %, ce qui a porté son niveau de reconnaissance global à 63 % ces dernières années, grâce à une campagne

nationale de marketing à la télévision et à une campagne par voie d'affichage (FSC-Pays-Bas). Les chiffres des ventes mentionnés ainsi que les enquêtes sur les attitudes et la sensibilisation des consommateurs aux PFC montrent au moins que les consommateurs s'intéressent davantage à ces produits et ils devraient continuer d'inciter le secteur à agir et à développer ses activités de relations publiques.

9.4 Questions de politique générale

9.4.1 Marchés publics et gouvernance concernant le bois

Sur les marchés européens, plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la France, l'Allemagne et la Suisse, ont mis en place et appliquent des politiques d'achat public qui comportent des dispositions favorisant l'achat de PFC, notamment en provenance de pays tropicaux, en vue d'assurer ou de promouvoir l'achat de bois produit de manière durable, ou du moins récolté légalement. Dans la plupart des pays s'est ouvert un vaste débat, qui se prolonge, sur les modalités d'application des procédures de passation des marchés publics pour du bois produit légalement et de manière durable. Le Royaume-Uni a été ainsi amené à exiger que tous les produits du bois importés soient de provenance 100 % légale et contiennent 17 % au moins de matières premières certifiées, afin de démontrer que ces produits viennent de forêts gérées de manière durable. Cette réglementation devait entrer en vigueur vers la mi-2005. Au Danemark, l'idée est d'aider, au moyen d'indications, les acheteurs de bois tropicaux à s'assurer que les produits proviennent de sources légales et, dans l'idéal, sont gérées de manière durable. Contrairement à l'approche retenue au Royaume-Uni, il n'est pas prévu de vérifier l'exactitude des déclarations de conformité.

Les procédures de passation des marchés publics dans l'UE ne sont pas harmonisées mais elles continuent à encourager la certification et constituent une source de la demande de PFC. Des mesures analogues existent aussi au niveau des collectivités locales de plusieurs pays de la région de l'UE/AELE, ainsi qu'aux États-Unis. Ce dernier pays s'est peu intéressé jusqu'à présent à la question, mais plusieurs ONG veulent encourager l'utilisation de produits forestiers obtenus grâce à une gestion durable (on peut citer par exemple l'initiative Leadership in Energy and Environmental Design).

9.4.2 Certification et gouvernance dans la Fédération de Russie

Le Ministère des ressources naturelles de la Fédération de Russie a déclaré qu'il entendait certifier tout le couvert forestier et dès 2007 fournir exclusivement du bois certifié au marché occidental. Les normes nationales russes en matière de certification volontaire des forêts entreront en vigueur en 2006 et il sera demandé au PEFC de les agréer. Pareille procédure de certification devrait non seulement faciliter l'accès du bois russe aux marchés internationaux, mais aussi aider à résoudre le problème des abattages irresponsables d'arbres. Les dommages causés par l'exploitation illégale des forêts dans la Fédération de Russie sont estimés à 200 millions de dollars par an (selon un communiqué de presse du Ministère en date du 14 avril 2005, rapporté par Forest Certification Watch). Selon le Ministère, la création d'un organisme central qui assurera des fonctions de représentation à l'étranger aura aussi pour effet de favoriser le processus de certification dans la Fédération de Russie et la reconnaissance des normes nationales russes au niveau international.

9.4.3 Abattages illégaux et certification de la gestion forestière durable

En 2005, le problème des abattages illégaux est resté, dans de nombreux pays, au centre des discussions sur les produits forestiers. La solution de ce problème essentiel du secteur forestier au niveau mondial passe notamment par des mesures en faveur de la gestion durable des forêts, telles que la certification, même s'il s'agit en réalité de deux questions bien distinctes. Les coupes illégales et le commerce du bois qui en provient causent d'importants dégâts à l'environnement dans les pays en développement et les pays en transition. Les abattages illégaux vont de pair avec corruption et gabegie et l'on estime qu'ils privent les gouvernements des pays en développement concernés de 15 milliards de dollars de recettes et de redevances fiscales chaque année (Banque mondiale, Forest Certification Watch). Dans les pays en développement, les abattages illégaux appauvrissent aussi les populations rurales qui dépendent des produits de la forêt pour leur subsistance.

La lutte contre les abattages illégaux se heurte à certains problèmes majeurs, notamment: difficulté de distinguer entre bois légal et bois illégal, manque de moyens pour faire appliquer les réglementations dans les pays producteurs et les pays consommateurs et absence de cadres juridiques appropriés. Pour remédier à la situation, plusieurs initiatives internationales, comme les programmes FLEG de la Banque mondiale (Application des réglementations forestières et gouvernance) et FLEGT de l'Union européenne (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux), prévoient la mise en place de systèmes de certification légale. Par ailleurs, les Ministres de l'environnement et du développement du G-8 se préoccupent de la lutte contre le commerce du bois illégal et, en Allemagne, un projet de loi obligerait les entreprises allemandes du secteur du bois à certifier que le bois qu'elles importent ou qu'elles utilisent a été obtenu légalement. Dans la législation allemande d'aujourd'hui, les abattages illégaux ne peuvent être combattus que dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.

À côté de ces mesures au niveau des États, diverses initiatives quasi gouvernementales ou privées associant des ONG et des associations pour le commerce du bois ont été lancées (par exemple au Royaume-Uni, au Danemark, aux Pays-Bas, en France et en Belgique) afin de lutter contre les coupes illégales.

Dans le cadre de toutes ces discussions et initiatives, tant publiques que privées, l'expérience des systèmes de certification de la gestion forestière durable a été extrêmement précieuse pour aider à assurer la traçabilité du bois et à concevoir des mécanismes de surveillance et de certification appropriés. Toutefois, les parties prenantes concernées ne voient pas toujours, semble-t-il, que la provenance légale et le caractère durable sont deux questions tout à fait différentes, même si l'on conçoit pour l'une et l'autre des systèmes et des outils similaires.

Le dispositif mis en place au Royaume-Uni pour la passation des marchés publics, qui vise à assurer l'achat de bois produit légalement et de manière durable en exigeant systématiquement une preuve minimum de légalité, est intéressant. Il envisage trois stades: provenance légale, provenance légale et caractère durable en voie de réalisation, et provenance légale et caractère durable. Cette approche s'applique à toutes les sources de bois. Le Royaume-Uni utilisait précédemment la certification FSC ou son équivalent pour garantir le caractère durable, mais il dispose désormais d'un moyen plus général pour définir et vérifier le caractère durable et la provenance légale. En l'absence de certification, d'autres éléments de preuves vérifiables

sont envisagés. Selon le Royaume-Uni, il y aurait eu une évolution radicale des attitudes des fournisseurs, et désormais la plupart d'entre eux comprennent bien les objectifs de la politique et les soutiennent. Les industriels britanniques citent fréquemment la politique de marchés publics comme ayant été un facteur décisif dans l'évolution de leur propre comportement (Brack et Saunders, 2004).

9.4.4 Vérification du piégeage du carbone et Protocole de Kyoto

Le Protocole de Kyoto a été ratifié par la Douma russe en octobre 2004 et il est entré en vigueur en février 2005. Le Protocole autorise explicitement les activités de déboisement et de reboisement exécutées dans le cadre du mécanisme pour un développement propre (MDP) au titre de la première période d'engagement. Dans le cadre de modalités et de procédures simplifiées, la certification des forêts pourrait donc constituer très prochainement un mécanisme de vérification pour les petits projets de déboisement et de reboisement menés au titre du MDP.

Dans l'hémisphère austral, par exemple en Afrique du Sud, au Chili, en Australie et en Nouvelle-Zélande, la certification des forêts plantées se développe. En Nouvelle-Zélande, un tiers environ des plantations forestières à rotation rapide ont été certifiées ces dernières années pour faire face aux besoins accrus de leurs principaux marchés de destination, les États-Unis et le Japon. L'utilisation de la biomasse d'origine certifiée pour produire de la bioénergie à partir de plantations forestières à courte rotation pourrait jouer un rôle croissant, dans le cadre du MDP, pour tenir les engagements et remplacer les combustibles fossiles, en vue d'une production durable contrôlée. Par ailleurs, dans les pays nordiques et les pays d'Europe centrale, le chauffage par la biomasse tirée des forêts se développe au niveau des collectivités locales et en milieu rural et il y a concurrence entre ce secteur et l'industrie de la pâte et du papier pour les mêmes ressources.

En outre, la certification pourrait permettre de s'assurer que les forêts utilisées comme puits de carbone sont aussi gérées de manière durable et en vue d'objectifs multiples (écologiques, économiques et sociaux). Les techniques mises au point dans le cadre des normes de certification pourraient ainsi servir à surveiller la compatibilité de telles forêts ou plantations avec le Protocole de Kyoto.

9.4.5 Agrément et reconnaissance mutuelle

Le PEFC a agréé à ce jour 18 systèmes nationaux. Récemment, il a agréé le système national canadien ou CSA, ce qui signifie dans la pratique que les produits issus des 63,7 millions d'hectares de superficies forestières certifiées selon ce système peuvent être vendus également avec la certification PEFC. Cinq systèmes sont en cours d'évaluation (Brésil, Estonie, Lituanie, Luxembourg et Slovaquie). Selon les experts des pays, la politique d'agrément du PEFC devrait stimuler le développement du mécanisme de certification ainsi que le marché des produits forestiers certifiés. Le FSC a lui aussi des programmes d'accréditation des normes nationales et sous-nationales qui satisfont à ses critères, mais il n'a pas de politique de reconnaissance mutuelle. Certains pays européens tentent d'harmoniser les deux normes, ce qui permet de pratiquer une double certification en utilisant les deux systèmes parallèlement – comme en Suède par exemple. L'ATFS et la SFI aux États-Unis reconnaissent mutuellement leurs normes et systèmes de certification pour les petits et les gros propriétaires forestiers. Le FSC et le PEFC reconnaissent ou approuvent désormais plus de 50 systèmes nationaux dans

le monde, mais ne prévoient pas de reconnaissance mutuelle dans un avenir proche. On continue à craindre que cette concurrence entre les deux principaux systèmes mondiaux de certification ne soit source de confusion pour le consommateur et ne nuise ainsi à l'utilisation rationnelle du bois. Toutefois, des mesures sont prises pour rapprocher les systèmes – aux Pays-Bas, les entreprises qui récoltent le bois et en font le commerce peuvent obtenir des certificats de traçabilité combinés selon la norme FSC et selon la norme PEFC.

9.4.6 Certification de type progressif pour les forêts tropicales

On préconise depuis un certain temps une certification de type progressif ou par étapes, en particulier pour les forêts tropicales, et notamment pour aider les pays en développement à arriver à la certification. Dans cette perspective, la certification complète demeure l'objectif mais les entreprises et autres propriétaires forestiers peuvent voir le marché reconnaître leurs efforts visant à améliorer leurs pratiques sylvicoles avant même de parvenir à la certification intégrale (OIBT, 2005). Certains principes doivent dès lors être respectés, notamment un objectif de certification intégrale, un calendrier précis, des moyens de communication adéquats, la transparence et des audits indépendants. Il est de plus en plus largement admis que les pays tropicaux ne pourront pas forcément parvenir à un aménagement forestier véritablement durable en une seule étape, même avec l'aide d'un mécanisme de certification efficace. C'est pourquoi une certification par étapes (c'est-à-dire d'abord la vérification de l'origine légale, puis celle du caractère durable) est de plus en plus préconisée, même si certains observateurs considèrent que l'acceptation de bois produits légalement, mais non de manière durable, constitue une régression inacceptable. Les différentes modalités de mise en œuvre de l'approche progressive sont controversées et continuent à diviser les experts, et les dispositions relatives à un tel processus de certification n'ont pas encore été adoptées. Seul le LEI (l'Institut indonésien d'écoétiquetage ou Lembaga Ekolabel Indonesia) exécute actuellement un projet pilote visant à élaborer un mode de certification graduelle des forêts tropicales.

Les participants à un atelier parrainé par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) à Berne (Suisse) en avril 2005 ont constaté qu'en raison de la lenteur de sa mise en œuvre dans les pays producteurs de bois tropicaux la certification des forêts risquait de perdre de son efficacité comme moyen d'y promouvoir l'aménagement forestier durable. Parmi les obstacles essentiels qui freinaient la certification dans les zones tropicales, les experts ont cité l'insuffisance des capacités pour mettre en œuvre un aménagement forestier durable, les coûts supplémentaires et divers problèmes écologiques et socioéconomiques liés à la certification des forêts tropicales naturelles.

Les participants à l'atelier ont recommandé en conclusion à l'OIBT d'approuver le principe d'une certification de type progressif, considérée comme un moyen de nature à promouvoir l'aménagement forestier durable et à accélérer la certification des forêts dans les pays producteurs de bois tropicaux, tout en appuyant des projets pilotes et en assurant la diffusion de leurs résultats. Ils ont recommandé aux gouvernements des pays consommateurs de consulter les pays producteurs et leurs parties prenantes lorsqu'ils élaboraient des politiques d'achat public, d'évaluer au préalable les incidences sur le plan de la durabilité pour les pays producteurs de bois tropicaux des politiques qu'ils envisageaient et de prévoir dans ces politiques des dispositions relatives à une certification de type progressif. Quant aux pays producteurs, ils devraient renforcer leurs systèmes de vérification de l'origine légale et du respect des réglementations afin de disposer d'arguments convaincants face aux besoins du marché et

des parties intéressées. La question des systèmes de certification a également été examinée et les participants ont recommandé de mettre en place des dispositions appropriées en vue de certifications par étapes et de continuer à promouvoir les programmes de reconnaissance mutuelle. Par ailleurs, les parties prenantes des pays producteurs de bois tropicaux ont été engagées à coopérer pleinement à l'élaboration de normes et de systèmes nationaux, et les acheteurs et autres parties prenantes des pays consommateurs à prendre en considération l'incidence de leurs besoins sur les pays producteurs de bois tropicaux.

9.4.7 Certification des plantations et révision des normes

En mai 2005, on comptait quelque 200 millions d'hectares de plantations forestières dans le monde, dont environ 11 % (plantations et forêts naturelles combinées) sont actuellement certifiés. La délivrance de certains certificats FSC pour des plantations (6 millions d'hectares de plantations et 17 millions d'hectares de plantations et forêts naturelles combinées) a été critiquée, essentiellement pour des raisons d'ordre social. Il est arrivé que des plantations forestières déclenchent ou exacerbent des conflits sociaux portant sur l'utilisation des terres, suscitant ainsi bien des controverses. C'est ce qui a amené le FSC à entreprendre, en septembre 2004, un réexamen complet de ses politiques et de ses normes concernant les plantations. Ce projet, d'une durée de deux ans, vise à dégager une solution satisfaisante conforme aux trois principes fondamentaux du FSC (environnemental, social et économique). Un processus participatif en deux étapes a été établi: dans un premier temps, les questions de politique générale seront définies, discutées et réglées et ensuite, des solutions techniques seront élaborées pour répondre aux exigences de la situation.

9.5 Références

AF&PA, SFI (http://www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm).

American Forest & Paper Association (AF&PA) (<http://www.afandpa.org>).

American Tree Farm System (ATFS) (<http://www.treefarmssystem.org>).

Association canadienne de normalisation (CSA) (<http://www.csagroup.org>).

Banque mondiale, 2001, Controlling the International Trade in Illegally Logged Timber and Wood Products – a Revised Strategy for the World Bank Group. Washington DC, 30 juillet.

Brack D. et J. Saunders, 2004, Public Procurement of Timber. EU member state initiatives for sourcing legal and sustainable timber. Document de travail pour l'atelier sur les marchés publics du bois, Copenhague, 27 septembre 2004. Chatham House/Royal Institute of International Affairs, 2004 (www.chathamhouse.org.uk/sustainabledevelopment).

Cashore B., G. Auld, D. Newsom, 2004, Governing Through Markets. Forest Certification and the Emergence of Non-State Authority, Yale University Press.

CEPIPRINT – Association of European Publication Paper Producers (<http://www.cepiprint.ch>).

Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable (<http://www.sfms.com>).

Co-operative Bank Ethical Purchasing Index (EPI), Ethical Consumerism Research Report 2005 (<http://www.co-operativebank.co.uk>).

Correspondants nationaux officiels du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO sur les PFC et la certification de l'aménagement durable des forêts.

Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt, CEE/FAO, «Forest Certification Update for the UNECE Region, Summer 2002» (<http://www.unece.org/trade/timber/docs/dp/dp-25-cert.pdf>).

Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt, CEE/FAO, «Forest Certification Update for the UNECE Region in 2003» (<http://www.unece.org/trade/timber/docs/dp/dp-39.pdf>).

FAO, 2005, *Situation des forêts du monde 2005* (<http://www.fao.org/forestry>).

Fonds mondial pour la nature (<http://www.wwf.org>).

Forest Certification Watch, 2003, Year in Review Report (<http://www.CertificationWatch.org>).

Forest Stewardship Council (FSC) (<http://www.fscoax.org/coc/index.htm>).

FSC-Allemagne (<http://www.fsc-info.org>).

Goulding C., E. Hay, 2003, Certification for short-rotation fast wood forestry – lessons from the New Zealand experience. Forest Research. Private Bag 3020. Rotorua (Nouvelle-Zélande).

Illegal Logging Info (<http://www.illegal-logging.info>).

Ingram C. D., R. Nelson, A. Garcia, 2004, Forest Certification in the North American Context. Document établi pour la vingt-deuxième session de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord, Veracruz (Mexique), octobre 2004.

OIBT, Atelier international sur les approches par étapes de la certification, 19-21 avril 2005, Berne (Suisse) (<http://www.ito.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=852>).

Ota Ikuo (2005). FSC Forest Certification and a Successful Activity of a Local Forest Owners' Cooperative in Japan. Documents du Colloque international de l'IUFRO sur l'exploitation forestière à petite échelle dans un environnement en évolution, 30 mai-4 juin 2005, Vilnius (Lituanie).

Owari T., H. Juslin, A. Rummukainen, T. Yoshimura, 2005, Strategies, functions and benefits of forest certification in wood products marketing: perspective of Finnish suppliers. *Forest Policy and Economics*. À paraître.

PEFC-République tchèque (<http://www.pefc.cz/register>).

Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts (PEFC) (<http://www.pefc.org>).

Seneca Creek Associates, LLC, Wood Resources International, LLC, 2004, «Illegal» Logging and Global Wood Markets: The Competitive Impacts on the US Wood Products Industry. Document établi pour l'American Forest & Paper Association.

UE-FLEGT, notes d'information (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) (http://europa.eu.int/comm/development/body/theme/forest/initiative/briefing_sheets_en.htm).

CHAPITRE 10

LE SECTEUR DES PRODUITS DU BOIS À VALEUR AJOUTÉE MET EN ŒUVRE DES POLITIQUES VISANT À LUI PERMETTRE DE DEMEURER COMPÉTITIF: MARCHÉS DES PRODUITS DU BOIS À VALEUR AJOUTÉE, 2004-2005⁶²

Faits saillants

- Les achats de produits du bois à valeur ajoutée des cinq plus gros importateurs ont grimpé de 17 % pour atteindre un total de 37 milliards de dollars en 2004.
- Les meubles en bois et leurs éléments ont enregistré une progression impressionnante de 15 %, les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction de 19 % et les bois profilés et moulures de 38 %, grâce en partie à la faiblesse du dollar.
- Les importations des États-Unis se sont accrues de 15 % pour les meubles en bois, de 32 % pour les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, et de 54 % pour les bois profilés, atteignant une valeur supérieure à celle des importations totales des quatre autres grands importateurs réunis: Allemagne, France, Royaume-Uni et Japon.
- Le commerce chinois des meubles en bois a continué de progresser, comme celui des États-Unis, malgré les mesures antidumping imposées par ces derniers en 2004.
- L'Europe et le Canada semblent être les prochaines grandes cibles visées par les exportateurs chinois qui rassemblent leurs capacités de sous-traitance dans des usines gigantesques et diversifient leur production de meubles, ne fabriquant plus seulement des produits de masse mais approvisionnant également le marché du luxe.
- Les importations d'ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction et de bois profilés ont fait un bond de 32 % aux États-Unis, la production intérieure devenant moins compétitive; ces produits sont destinés principalement à la construction des logements en bois qui se sont chiffrés à près de 2 millions en 2004.
- La Confédération européenne des industries du bois a lancé le carnet de route 2010 pour encourager la compétitivité du secteur des produits du bois à valeur ajoutée de l'Union européenne.
- La production nord-américaine de bois lamellés-collés a atteint un niveau record en 2004 grâce surtout à la magnitude du marché du logement et de la capacité de production de poutres standard.
- Un marché du logement exceptionnellement dynamique, associé à une reprise de l'économie, a permis une production record de bois lamellés-collés, de poutres en I et de lamibois en Amérique du Nord en 2004.

⁶² Par MM. Jukka Tissari, Craig Adair et Al Schuler.

- Le marché ayant accepté l'utilisation du lamibois pour les poutres et les linteaux, ce matériau est le produit du bois de haute technologie dont la croissance est la plus rapide en Amérique du Nord.

Introduction du secrétariat

L'analyse du présent chapitre sur les courants d'échange des produits du bois à valeur ajoutée et des produits du bois de haute technologie vient en complément de notre analyse globale du marché. Le chapitre est divisé en deux parties: articles d'ameublement et de menuiserie à valeur ajoutée et produits du bois de haute technologie. Le commerce international des produits forestiers à valeur ajoutée donne une idée de la capacité des pays à produire pour le marché d'exportation, nombre d'entre eux ayant aussi un marché intérieur important. Une partie de la production de produits primaires n'est pas prise en compte dans les statistiques lorsque le processus de transformation est intégré, allant, par exemple, de la transformation de grumes jusqu'à la fabrication d'éléments de meubles.

Nous remercions M. Jukka Tissari⁶³, chef de la veille économique et des études de marché à Savcor Indufor Oy, qui a analysé les marchés des produits du bois à valeur ajoutée pour la quatrième année de suite. Comme des sources nationales ont été utilisées cette année, l'analyse a cessé d'avoir une envergure mondiale. Les statistiques des cinq principaux pays ont été réunies afin de mettre en évidence l'évolution des échanges commerciaux entre les pays et les régions d'approvisionnement. Le commerce intrarégional des produits du bois à valeur ajoutée n'en est pas moins très important. Nous remercions également M. Tapani Pahkasalo, analyste des marchés à Savcor Indufor Oy et ancien assistant dans l'équipe de rédaction de la *Revue* en 2003, qui a également contribué à l'élaboration du présent chapitre.

Nous sommes très reconnaissants à M. Craig Adair⁶⁴, Directeur des études de marché à l'APA - The Engineered Wood Association, et M. Al Schuler⁶⁵, chercheur en économie au Forest Service du Department of Agriculture des États-Unis, d'avoir une fois de plus analysé le marché nord-américain des produits du bois de haute technologie. M. Schuler fait partie de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers de la CEE/FAO. Les produits du bois de haute technologie continuent d'évoluer tant dans leur conception que dans leurs applications et leur emploi fait partie des solutions préconisées dans le cadre de la politique d'utilisation rationnelle du bois recommandée par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO.

⁶³ M. Jukka Tissari, chef de la veille économique et des études de marché, Savcor Indufor Oy, Töölönkatu 11 A, FIN-00100 Helsinki, téléphone: +358 40 900 1695, télécopie: +358 9 135 2552, courriel: jukka.tissari@savcor.com.

⁶⁴ M. Craig Adair, Directeur des études de marché à l'APA - The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, USA 98411-0700, téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, courriel: craig.adair@apawood.org.

⁶⁵ M. Al Schuler, chercheur en économie, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, USA 24740, téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, courriel: aschuler@fs.fed.us.

10.1 Introduction

La demande de produits du bois à valeur ajoutée est fortement influencée par la dynamique de la construction et de la décoration d'intérieur. Le secteur du bâtiment comprend les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente utilisés en construction (portes, fenêtres, fermes de toit, parquets et planchers). Les meubles et accessoires de ménage sont directement subordonnés aux nouvelles constructions de logements, et les meubles de bureaux aux constructions de bâtiments non résidentiels. Une proportion croissante des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction ainsi que des meubles est absorbée par le secteur de la rénovation, de l'entretien et de l'amélioration, qui représente déjà entre 40 et 50 % de l'activité totale du bâtiment en Europe occidentale. Toutefois, les meubles dépendent beaucoup plus de la mode et changent plus rapidement en fonction des tendances, voire des styles du moment. Le secteur de l'ameublement utilise de grosses quantités de sciages, de panneaux dérivés du bois, de pièces en feuillus et de bois profilés, aussi crée-t-il une demande de produits du bois de première transformation.

Les produits du bois de haute technologie présentent de nouvelles caractéristiques techniques obtenues par combinaison de produits primaires, par exemple les sciages et les placages, qui en font des produits de plus grande valeur (lamellés-collés et lamibois). Les flocons et les fibres reconstitués avec des résines et des adhésifs fournissent de nouveaux produits qui satisfont aux caractéristiques techniques exigées pour les matériaux de construction et autres produits du bois à valeur ajoutée, les meubles par exemple. La croissance des produits de haute technologie se poursuit, en particulier en Amérique du Nord, mais de plus en plus en Europe et au Japon. La demande dont ils font l'objet, et par conséquent celle des produits de première transformation dont ils sont tirés, est intrinsèquement liée à la construction de logements en Amérique du Nord, comme dans le cas des produits du bois à valeur ajoutée. Les produits du bois de haute technologie gagnent en outre des parts de marché dans le secteur de l'ameublement et pour d'autres applications, dans lesquelles ils remplacent le bois massif et parfois des matériaux non ligneux.

10.2 Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2003 et 2004

10.2.1 Importations de meubles en bois sur les principaux marchés

Au total, les cinq principaux importateurs mondiaux (États-Unis, Allemagne, France, Royaume-Uni et Japon) ont acheté pour 29,2 milliards de dollars de meubles en bois en 2004 (tableau 10.2.1 et graphique 10.2.1), soit 15 % de plus que l'année précédente. Cette croissance des échanges est impressionnante mais peut s'expliquer en partie par la baisse du dollar des États-Unis par rapport à l'euro.

TABLEAU 10.2.1

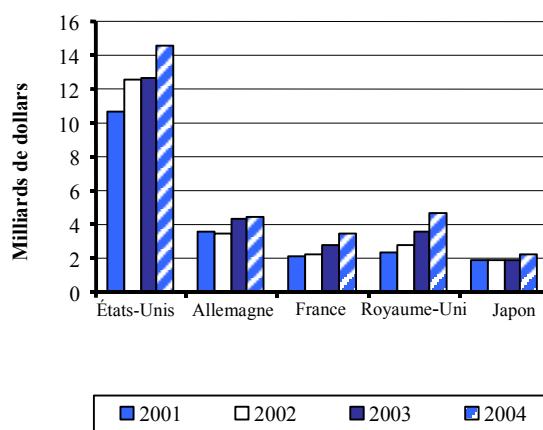
Origine des importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004
(En pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
Régions	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Asie	54,4	57,5	9,6	11,8	11,9	13,9	24,8	28,6	78,9	81,0
Amérique du Nord	21,0	19,4	0,2	0,2	0,7	0,4	1,7	1,5	2,5	2,0
Europe	15,9	14,1	88,8	86,4	82,5	81,2	68,9	65,8	18,3	16,8
Amérique latine	8,3	8,7	0,7	0,7	3,5	3,3	2,2	2,2	0,0	0,0
Autres pays	0,3	0,3	0,6	0,9	1,4	1,2	2,4	1,8	0,2	0,1

Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, ITA (International Trade Administration, Sous-Secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis), 2005.

GRAPHIQUE 10.2.1

Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004



Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, ITA (International Trade Administration, Sous-Secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis), 2005.

Les États-Unis restent plus encore qu'auparavant le premier importateur mondial de meubles en bois. En 2004, ils en ont achetés pour 14,5 milliards de dollars, soit une progression de 14,6 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance résulte de la confiance durable des consommateurs et du boom du logement dans le pays ainsi que de la diminution de la part de

marché des producteurs nationaux au profit des producteurs chinois. La demande des États-Unis est liée à un nombre sans précédent de mises en chantier de logements, qui a pratiquement atteint le chiffre exceptionnel des 2 millions en 2004, sous la poussée pour une large part de la croissance démographique, de l'immigration et de prix devenus abordables.

Depuis, la plus grande partie du potentiel de croissance de la consommation de meubles a été de nouveau absorbée par la Chine, qui augmente toujours plus ses livraisons de meubles de chambre à coucher en particulier. Dans le même temps, elle diversifie également la gamme de ses exportations, en regroupant ses activités dans de plus grandes unités de production et en prenant pied sur le marché des meubles du luxe afin d'accroître ses recettes.

Le commerce des articles d'ameublement entre la Chine et les États-Unis a été pour un temps interrompu vers le milieu de 2004, lorsque les États-Unis ont imposé des droits antidumping. Le droit préliminaire qui est entré en vigueur en juin 2004 a réduit les commandes américaines de meubles chinois de chambre à coucher. Dans le même temps, les fabricants de meubles vietnamiens et malaisiens ont accru leur part de marché au détriment de leurs rivaux chinois. Mais cette situation n'a duré que jusqu'à la fin de 2004, c'est-à-dire jusqu'à l'annonce de droits définitifs moins élevés que prévus. La Chine a rapidement retrouvé sa position dominante dans le secteur du meuble américain délocalisé. En règle générale, cette sous-traitance consiste à faire fabriquer des meubles en Chine conformément à des spécifications américaines concernant les matières premières, les modèles et la qualité. La plus grande partie de ces meubles est vendue au détail aux États-Unis mais certaines collections sont également vendues dans des boutiques d'ameublement de luxe en Chine et dans les capitales de l'Asie du Sud-Est, où elles sont appréciées par la clientèle locale avertie et les consommateurs expatriés. Les meubles de très haute qualité se signalent normalement par une marque ou un label américain.

Sous la poussée également des mises en chantier de logements sur d'autres grands marchés, les importations de meubles en bois ont progressé à un rythme soutenu: de 30 % au Royaume-Uni, de 20 % en France et de 15 % au Japon (en dollars des États-Unis). L'Allemagne est le seul pays dont les importations ont quasiment stagné puisqu'elles ont augmenté d'à peine 2,3 %. Considérant la dépréciation ininterrompue du dollar des États-Unis en 2004, les taux de croissance exprimés en euros sont demeurés soutenus mais beaucoup moins élevés que lorsqu'ils sont exprimés en dollars des États-Unis. En fait, en euros, les importations allemandes ont nettement diminué.

Au cours de l'année écoulée, les courants d'échange entre les régions dans le secteur du meuble et des composants de meubles en bois se sont largement modifiés. L'Asie a encore accru son emprise en tant que fournisseur des États-Unis, principalement au détriment du Canada et de l'Europe. Le rattachement de la monnaie chinoise à un dollar en baisse a contribué à maintenir un solide courant d'échange, ce qui a provoqué des frictions à la fois avec les fournisseurs nationaux et avec d'autres sources d'importations. Les quatre autres principaux marchés d'importation ont évolué dans le même sens. Les importations britanniques en provenance d'Asie, en particulier, se sont rapidement accrues en 2004. Ce sont là les premières manifestations de l'essor progressif du commerce interrégional des articles d'ameublement au détriment des courants traditionnels intrarégionaux.

Depuis les mesures antidumping appliquées l'année dernière par les États-Unis à l'encontre des meubles chinois, des craintes de plus en plus vives se sont manifestées au Canada et en Europe au sujet de l'afflux de meubles asiatiques peu coûteux. Les deux régions ont été victimes d'une évolution défavorable des taux de change et la Chine recherche activement de nouvelles voies d'accès au Canada et en Europe pour ses produits manufacturés. Même si les arrangements de sous-traitance conclus entre l'Europe et la Chine n'ont pas encore l'ampleur qu'ils ont prise aux États-Unis, ce modèle commercial a certainement contribué à l'apparition depuis 1999 d'un solde négatif dans les échanges extracommunautaires. En 2002 et en 2003, un fossé s'est rapidement creusé entre les importations et les exportations extracommunautaires. En 2003, le déficit commercial atteignait 3,6 milliards d'euros (soit 4,4 milliards de dollars aux taux de change de 2003), et cet écart va très probablement augmenter.

10.2.2 *Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction; bois profilés*

En 2004, les importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux importateurs mondiaux, qui sont les mêmes que les importateurs de meubles, ont atteint 5,1 milliards de dollars, en progression de 19 % par rapport à l'année précédente (tableau 10.2.2). De 2003 à 2004, les échanges se sont accrus de 800 millions de dollars (graphique 10.2.2). Une partie de cet accroissement est dû à la baisse du dollar des États-Unis.

TABLEAU 10.2.2

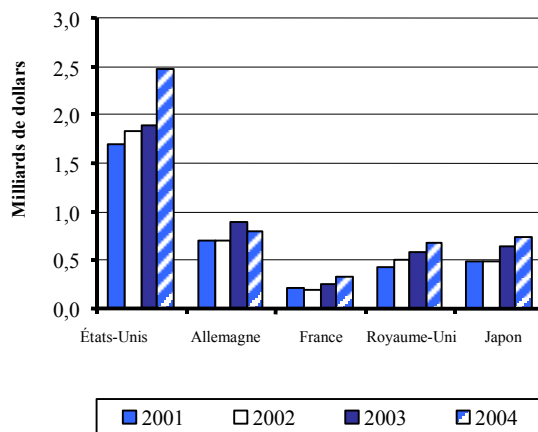
Origine des importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004 (En pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
Régions	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Asie	10,5	11,1	5,5	7,0	10,7	9,9	19,8	19,6	44,0	50,8
Amérique du Nord	67,0	67,4	0,2	0,4	1,7	1,2	10,3	9,5	12,8	10,1
Europe	7,0	6,0	93,7	91,6	83,7	85,2	57,5	57,3	37,0	33,1
Amérique latine	13,6	13,9	0,1	0,2	2,6	2,5	4,3	4,7	0,1	0,1
Autres pays	1,9	1,7	0,5	0,8	1,2	1,2	8,1	9,0	6,1	5,9

Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, USDA Foreign Agricultural Service, 2005.

GRAPHIQUE 10.2.2

Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004



Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, USDA FAS, 2005.

En valeur, les États-Unis se situent au premier rang des importateurs, avec 2,5 milliards de dollars. Ce sont eux également qui ont alimenté pour l'essentiel la croissance des importations puisque leurs achats d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction ont augmenté de 600 millions de dollars par rapport à 2003. Les maisons en bois, toujours très en vogue, ont représenté 87 % des nouveaux logements individuels et ont continué à soutenir la demande de produits du bois. Cependant, le ciment et l'acier sont de plus en plus utilisés pour la construction des maisons individuelles. Les constructeurs s'efforcent de rationaliser leurs méthodes de travail et d'abaisser les coûts et la construction par panneaux préfabriqués fait de plus en plus d'adeptes.

Sur tous les autres grands marchés, les importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction ont continué à augmenter, exception faite de l'Allemagne. Celle-ci n'en est pas moins restée le deuxième plus gros importateur, encore que son avance sur le Japon et le Royaume-Uni ait diminué. Il se construit beaucoup moins de maisons en bois en Europe qu'aux États-Unis. En moyenne, 7 % seulement des nouveaux logements sont en bois en Europe occidentale, et ils ne sont pas plus de 3 % en Europe orientale. La situation est toutefois très variable d'un pays à l'autre. On constate une évolution plus encourageante au Royaume-Uni et en Europe germanophone qu'en Europe méridionale et orientale. Le bois occupe une plus grande place sur les marchés nordiques de taille plus restreinte, particulièrement en Finlande. Les importations de bois profilés se sont elles aussi fortement accrues en 2004 (tableau 10.2.3). Pour l'ensemble des cinq principaux pays, elles ont progressé de 36 %, passant, en valeur, de 1,8 milliard de dollars en 2003 à 2,4 milliards en 2004 (graphique 10.2.3).

TABLEAU 10.2.3

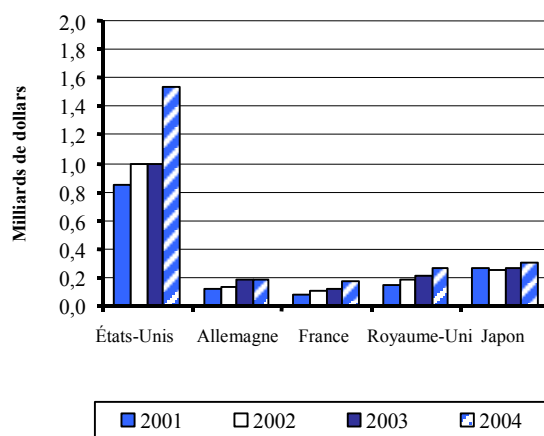
Origine des importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2003-2004
(En pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
Régions	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Asie	19,3	21,3	11,6	15,1	9,3	10,3	23,4	35,7	76,3	71,8
Amérique du Nord	30,6	23,2	1,4	1,4	0,8	0,5	13,0	9,4	10,0	7,6
Europe	5,5	4,3	85,6	81,1	79,7	70,3	60,5	52,9	9,2	14,9
Amérique latine	40,1	47,8	0,3	0,8	8,3	15,4	1,0	1,0	2,9	4,2
Autres pays	4,6	3,4	1,1	1,5	1,9	3,5	2,0	1,0	1,6	1,5

Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, USDA Foreign Agricultural Service, 2005.

GRAPHIQUE 10.2.3

Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2001-2004



Sources: Eurostat, Importations japonaises de produits par pays, USDA FAS, 2004.

Les importations des États-Unis ont fait un bond de plus de 50 % et atteint 1,5 milliard de dollars en 2004. Le second plus gros importateur était le Japon (0,3 milliard de dollars) tandis que le Royaume-Uni se situait à peu près au même niveau (0,3 milliard de dollars). Venaient ensuite l'Allemagne et la France, avec juste un peu moins de 200 millions de dollars.

L'Amérique latine est devenue beaucoup plus présente comme source d'importations des États-Unis. L'Asie a elle aussi fourni une plus grande quantité de bois profilés alors que les échanges avec l'Europe et le Canada se ralentissaient. Les taux de change ont entraîné des difficultés pour les exportateurs dont le prix des produits s'établissait en euros ou en dollars canadiens. Les pays européens ont nettement accru leurs achats de bois profilés aux pays asiatiques, mais la structure des importations variait beaucoup d'un pays à l'autre. Le Royaume-Uni s'est beaucoup plus ouvert aux importations asiatiques (35 %) que l'Allemagne et la France. Cette évolution a inévitablement entraîné un recul des livraisons européenne et nord-américaine au Royaume-Uni. La France importe plus de moulages et autres types de bois profilés d'Amérique latine (15 % en 2004) que ses voisins européens. Au Japon, la part de l'Europe dans les importations a progressé pour atteindre 15 % du total et ce sont les pays d'Europe centrale et orientale qui ont le plus contribué à cette progression. De façon générale, pour ce qui est des ouvrages de menuiserie et des pièces de charpente pour construction, les principaux courants d'échange demeurent par nature intrarégionaux et le commerce interrégional ne progresse pas aussi rapidement que celui des articles d'ameublement.

10.2.3 Les associations professionnelles favorisent le développement durable des produits du bois à valeur ajoutée et des produits du bois de haute technologie

Confrontées à une concurrence croissante due à la mondialisation du commerce des produits du bois à valeur ajoutée et des produits du bois de haute technologie, les associations de producteurs de la région de la CEE se regroupent pour faire face à des problèmes communs et rechercher ensemble des solutions. Les associations professionnelles se mettent en rapport avec les autorités locales, étatiques et régionales afin de coordonner la mise au point de politiques destinées à préserver le développement durable de la filière bois. En Europe comme en Amérique du Nord, des groupements d'associations professionnelles, qui bénéficient souvent du soutien d'universités et d'établissements de recherche, tout comme d'autres parties prenantes, élaborent et mettent en œuvre des stratégies prospectives visant à fabriquer et à commercialiser efficacement des produits du bois à valeur ajoutée, et par contre-coup à soutenir la demande des produits primaires en amont et par là même l'utilité des forêts dans la région de la CEE.

10.2.3.1 Europe: Application du carnet de route 2010

À titre d'exemple de la collaboration des associations professionnelles entre elles ainsi qu'avec des organismes publics régionaux, dans ce cas l'Union européenne, il était fait état dans la *Revue* de l'année dernière de la mise au point, par la Confédération européenne des industries du bois (CEI-Bois), de stratégies destinées à stimuler la demande de produits du bois à valeur ajoutée. Ces stratégies sont en harmonie avec les politiques des pays et de l'Union européenne tendant à une meilleure prise en compte des produits du bois à valeur ajoutée en vue du développement durable de la filière bois. Une telle initiative était jugée nécessaire afin que l'industrie européenne du travail du bois soit en mesure de concurrencer avec succès sur les marchés mondiaux les produits du bois et modes de construction importés, en s'appuyant sur une conjoncture économique européenne favorable.

Depuis l'année dernière, la CEI-Bois a pris d'importantes mesures pour donner concrètement effet aux politiques élaborées dans le cadre du carnet de route 2010. Elle a créé des groupes de travail chargés d'étudier des questions d'intérêt commun: questions internationales,

questions techniques et environnementales, recherche-développement, défense des intérêts de la filière, promotion du bois et questions sociales.

Les membres de la CEI-Bois tirent la plus grande partie de leurs bénéfices de l'industrie du meuble et de celle des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, aussi leurs stratégies, plus que toute autre politique actuelle, favorisent-elles ces branches d'activité. Les groupes de travail apportent directement leur appui aux industries européennes des produits du bois à valeur ajoutée en étudiant les questions liées à la compétitivité, à l'accès aux marchés, au commerce électronique et à l'élargissement de l'Union européenne, pour ne citer que les plus importantes. De plus, ils soutiennent indirectement leur chaîne d'approvisionnement, principalement en se faisant les défenseurs des entreprises de transformation primaire qui veulent avoir un accès prioritaire aux bois ronds, avant leurs concurrents du secteur de la bioénergie. Le carnet de route 2010 de la CEI-Bois vise à mettre en place une politique et des stratégies concrètes efficaces pour éviter un conflit d'intérêts préjudiciable aux deux secteurs.

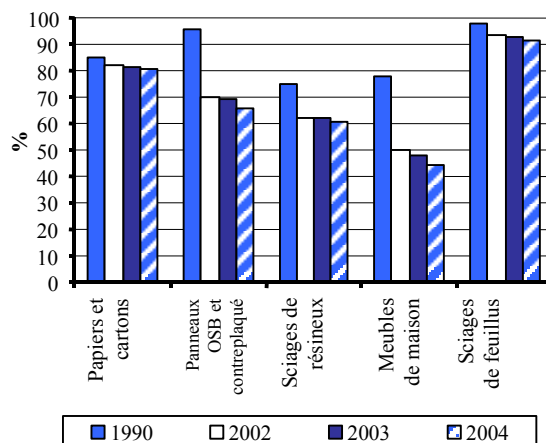
Le renforcement de l'action gouvernementale s'accompagne d'une défense active des intérêts de la filière afin de sauvegarder les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des fabricants des produits du bois à valeur ajoutée. On estime souhaitable de préserver la capacité de ce secteur d'œuvrer davantage en faveur du développement durable aux niveaux sectoriel et national.

10.2.3.2 Amérique du Nord: les associations collaborent

Le même scénario se déroule en Amérique du Nord où de nombreuses associations professionnelles mettent en place des stratégies pour demeurer compétitives. Aux États-Unis, la consommation de produits bruts du bois d'origine nationale a diminué de 10 à 20 % au cours des 12 dernières années et celle des produits du bois à valeur ajoutée davantage (graphique 10.2.4). Les importations y détiennent plus de 50 % du marché des meubles de maison, contre 25 % il y a seulement 10 ans. La diminution de la production de meubles aux États-Unis a d'importantes conséquences en amont pour les produits bruts utilisés, par exemple les sciages de feuillus, les panneaux de fibres de densité moyenne, les panneaux de particules et les placages.

GRAPHIQUE 10.2.4

Diminution de la consommation des principaux produits du bois aux États-Unis, 1990-2004



Note: Le chiffre des meubles de maison pour 2004 est une estimation à partir des données de 2005.

Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, USDA Forest Service, Department of Commerce des États-Unis, Bureau of the Census, Random Lengths, USDA Foreign Agricultural Service, et Mann, Armistead and Epperson, Ltd., Investment Bankers and Advisors, 2005.

Les associations professionnelles nord-américaines, en collaboration avec les organismes publics à l'échelon local et des États, ont réalisé des études des utilisations finales pour en comprendre les tendances et leurs causes⁶⁶. Les études de la demande d'utilisation finale fournissent un point de comparaison des schémas de consommation actuels ainsi qu'un moyen d'évaluer l'évolution dans le temps du rôle du bois sur certains marchés. Grâce à ces informations, les associations peuvent planifier ensemble leurs stratégies et leurs moyens de commercialisation. De telles études ont été entreprises pour les secteurs suivants du marché: construction résidentielle, réparation et réaménagement de logements, construction non résidentielle et marchés industriels.

Les organisations professionnelles mentionnées ci-après appliquent des politiques communes afin d'encourager des productions efficaces à valeur ajoutée face à la mondialisation croissante; un grand nombre de ces organisations sont membres du Wood Promotion Network établi en Amérique du Nord: APA – The Engineered Wood Association, Conseil canadien du bois, Composite Panel Association, Forintek Canada Corporation, Kitchen Cabinet Manufacturers Association, National Wood Flooring Association, NOFMA – The Wood Flooring Manufacturers Association, Southern Forest Products Association, The Hardwood

⁶⁶ Adair, C., D. McKeever et A. Schuler, «North American Demand for Wood Products by End Use», presentation at the Forest Products Society Meeting, Québec, Québec (Canada), juin 2005.

Council, Forest Service du Department of Agriculture des États-Unis et Western Wood Products Association.

Lors du débat sur le marché que le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ont tenu en 2004, il est apparu que, sur tous les segments, les producteurs à main-d'œuvre bon marché soumettent leurs concurrents partout dans le monde à de fortes pressions au niveau des prix. Si elles veulent survivre, les entreprises de la région de la CEE doivent préserver et améliorer leur compétitivité, en modifiant radicalement leurs stratégies le cas échéant et en tenant pleinement compte des tendances des marchés mondiaux⁶⁷.

10.3 Marchés nord-américains des produits du bois de haute technologie

Le dynamisme des marchés de l'immobilier aux États-Unis et au Canada en 2003 et 2004 a contribué à faire encore mieux accepter les produits du bois de haute technologie. Les entreprises de construction demeurent à la recherche de produits aux performances bien prévisibles qui posent moins de problèmes au propriétaire une fois la maison achevée. L'analyse ci-après des produits du bois de haute technologie s'appuie sur des données nord-américaines parce que ce sont les seules informations dont on dispose dans la région de la CEE. La majeure partie de ce type de produits est fabriquée et commercialisée en Amérique du Nord en raison du grand nombre de constructions en bois. Toutefois, d'autres pays ne faisant pas partie de la région, par exemple le Japon, fabriquent et utilisent eux aussi de tels produits. L'analyse qui suit fait apparaître le potentiel de ce segment de marché qui amène le bois à entrer en concurrence avec des produits de remplacement pour des applications traditionnelles comme pour des applications nouvelles.

10.3.1 Bois lamellés-collés

La production de bois lamellés-collés a atteint un niveau sans précédent en Amérique du Nord, avec 618 000 m³ en 2004. Cette progression est principalement attribuable à la magnitude du marché immobilier et de la capacité de production de poutres standard existant alors pour répondre à l'accroissement de la demande. Les poutres standard sont des poutres dont la longueur est normalisée et qui peuvent être découpées à la longueur souhaitée au point de vente final selon les spécifications du consommateur. La reprise du marché de la construction non résidentielle a également contribué à accroître la demande de lamellés-collés (fig. 10.3.1), dont les fabricants ont indiqué qu'ils tournaient à pleine capacité dans les derniers mois de 2004 et au début de 2005.

⁶⁷ http://www.unece.org/press/pr2004/04tim_n01e.htm.

FIGURE 10.3.1

Poutres en bois lamellés-collés utilisées dans un bâtiment résidentiel

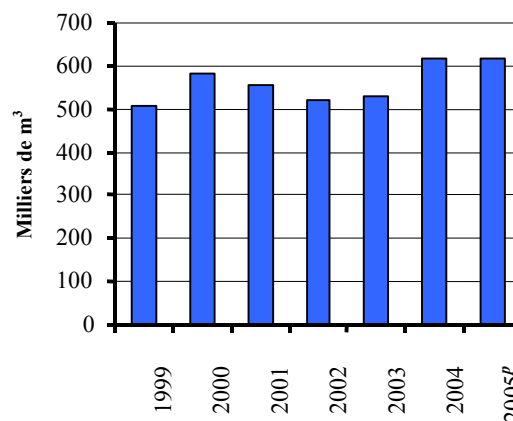


Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

À court terme, la demande de lamellés-collés pour la fabrication de poutres standard devrait augmenter et les lamellés-collés devraient en principe contribuer à la reprise conjoncturelle de la construction de bâtiments non résidentiels aux États-Unis (tableau 10.3.1 et graphique 10.3.1).

GRAPHIQUE 10.3.1

Production de bois lamellés-collés en Amérique du Nord, 1999-2005



Notes: ^P = prévision. Facteur de conversion: 650 pieds-planche par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

TABLEAU 10.3.1

Consommation et production de bois lamellés-collés en Amérique du Nord, 2001-2005
(En milliers de m³)

	2001	2002	2003	2004	2005 ^p	Variation en pourcentage 2001-2005
États-Unis						
Consommation						
Bâtiments résidentiels	323,1	332,3	352,3	447,7	430,8	33,3
Bâtiments non résidentiels	163,1	135,4	138,5	153,9	176,9	8,5
Industrie, autres	18,5	18,5	18,5	20,0	21,5	16,7
Total	504,6	486,2	509,2	621,5	629,2	24,7
Exportations	26,2	21,5	15,4	10,8	15,4	-41,2
Importations	15,4	13,9	27,7	53,9	61,5	300,0
Production	515,4	493,9	496,9	578,5	583,1	13,1
Canada						
Consommation	18,5	15,4	18,5	21,5	18,5	0,0
Exportations	20,0	10,8	12,3	18,5	15,4	-23,1
Production	38,5	26,2	30,8	40,0	33,9	-12,0
Production nord-américaine totale	553,9	520,0	527,7	618,5	616,9	11,4

Notes: Les chiffres des exportations des États-Unis sont tirés de statistiques des fabricants. Les importations des États-Unis proviennent du Canada et de l'Europe. Les chiffres du commerce canadien sont des estimations. Les importations canadiennes sont minimes.

^p = prévision. Facteur de conversion: 650 pieds-planche par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

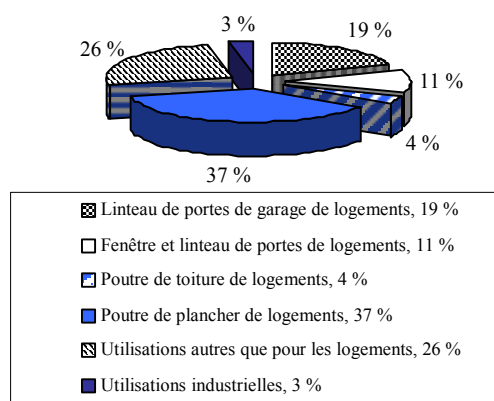
Les importations des États-Unis ont été estimées à 54 000 m³ en 2004 et pourraient augmenter à l'avenir. Il n'est pas encore certain que le lamellé-collé importé soit accepté dans le code du bâtiment et par les constructeurs. Malheureusement, il n'existe pas de code commercial harmonisé qui permettrait de suivre les importations. Toutefois, l'APA – The Engineered Wood Association prévoit, comme d'autres groupements, qu'un accord sur une nomenclature commerciale harmonisée interviendra d'ici à 2007. Même lorsque les codes existeront, il est impossible de savoir quand les pays commenceront à fournir des données sur le commerce des lamellés-collés.

Environ 37 % des bois lamellés-collés servent à fabriquer les poutres de plancher utilisées pour la construction et la rénovation de bâtiments résidentiels et, si l'on y ajoute d'autres utilisations dans ce type de bâtiments, plus de 70 % en volume de ces bois sont destinés à la

construction et à la rénovation de logements (graphique 10.3.2). Vient ensuite le marché de la construction non résidentielle qui représente 26 % des débouchés.

GRAPHIQUE 10.3.2

Utilisations finales des bois lamellés-collés en Amérique du Nord, 2004



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

La mise au point de nouvelles technologies et de nouveaux produits permet d'espérer une modeste progression de la part du marché des lamellés-collés à l'avenir. Une nouvelle génération de poutres en lamellés-collés présentant une résistance encore plus forte offre de nouveaux débouchés sur les marchés tant des bâtiments résidentiels que des bâtiments non résidentiels.

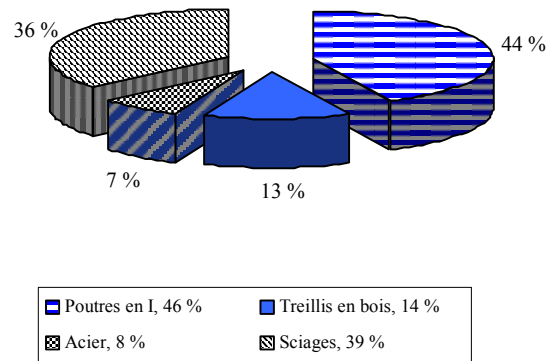
L'utilisation de poutres en lamellés-collés comportant une lamelle de lamibois ou d'un polymère renforcé de fibres va ouvrir la voie à des innovations qui permettront d'obtenir des produits meilleurs et plus compétitifs. Il existe actuellement quatre fabricants de bois lamellés-collés qui utilisent des lamelles de lamibois et deux fabricants qui utilisent des polymères synthétiques renforcés de fibres. Ces polymères peuvent augmenter de 40 % la résistance des lamellés-collés, ce qui devrait favoriser l'utilisation du bois en tant que concurrent de l'acier pour la construction de bâtiments.

10.3.2 Poutres en I

La part de marché des poutres en I augmente et atteignait en 2004 46 % contre 39 % pour les poutres de plancher en sciages massifs et 14 % pour les fermes en bois ajourées (graphique 10.3.3). Les solives de plancher en acier occupaient moins de 1 % du marché.

GRAPHIQUE 10.3.3

Planchers techniques des nouveaux logements en Amérique du Nord, 2004



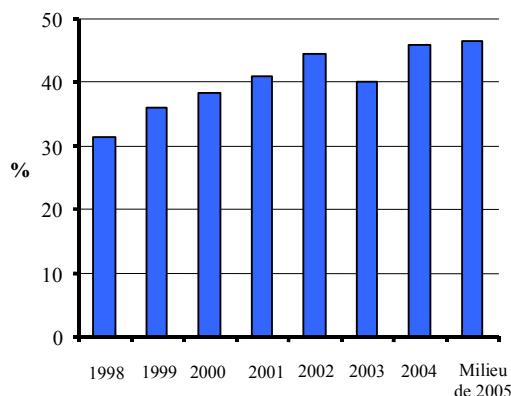
Note: Types de poutres soutenant des planchers techniques (par opposition aux dalles de béton).

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

Les données sur la pénétration du marché des poutres en I proviennent d'enquêtes. Les informations les plus récentes (2003) fournies par le centre de recherche de la National Association of Home Builder font apparaître une diminution de la part de marché en 2003 que les fabricants expliquent par des prix peu attrayants au premier semestre et par une compression des coûts en milieu d'année suite au renchérissement des matériaux utilisés pour l'âme et les membrures de poutre (graphique 10.3.4).

GRAPHIQUE 10.3.4

Part de marché des poutres en I, États-Unis, 1998-2005



Note: Part de marché des poutres en I en bois rapportée en pourcentage à la superficie totale des planchers techniques.

Source: Enquêtes des constructeurs de la NAHB, 2004.

Aucune mesure importante d'incitation pour augmenter la production n'est intervenue avant la fin de 2003. Une comparaison des mises en chantier de logements et des gains de production des poutres en I en 2004 montre que celles-ci ont accru leur part de marché en 2004. Actuellement, les conditions économiques favorisent la vente de lamibois pour la fabrication de poutres et linteaux plutôt que de membrures de poutre en I. L'APA s'attend que les parts de marché de la poutre en I continuent d'augmenter à l'avenir.

Les poutres en I offrent encore l'avantage d'avoir une qualité fiable et de produire moins de déchets que les solives en sciages massifs (fig. 10.3.2). Les grandes entreprises de construction apprécient les performances des poutres en I, et leur regroupement continu devrait se traduire par un accroissement de la demande. À mesure que la capacité de production d'OSB augmente, les fabricants de poutres en I devraient disposer d'un plus grand stock de panneaux OSB. Les matériaux actuellement utilisés pour les membrures sont le lamibois, les sciages massifs et le bois reconstitué LSL⁶⁸. D'ici peu, il se pourrait que le meilleur moyen d'augmenter l'offre de membrures standard consiste à importer du lamibois. Pour les membrures des poutres en I, certains fabricants utilisent alternativement des sciages ou du lamibois selon les coûts et la réaction de la clientèle. D'après estimations, 74 % des poutres en I avaient des membrures en lamibois en 1997 contre 68 % en 2003 et 54 % environ en 2004. L'APA pense qu'on utilisera à l'avenir plus de sciages massifs et de bois reconstitué LSL pour fabriquer les poutres en I.

⁶⁸ Dans le présent chapitre, le terme «bois» est synonyme de sciages.

FIGURE 10.3.2

Poutres en I dans le toit d'un bâtiment non résidentiel

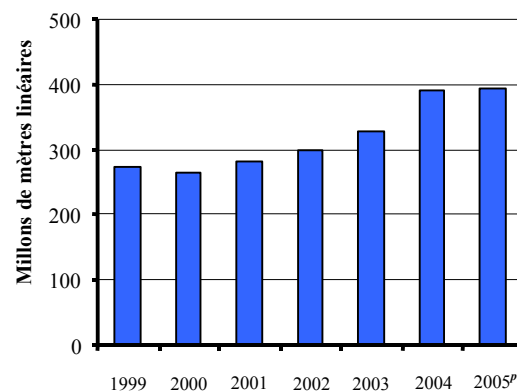


Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

En 2004, on estime que 890 millions de pieds linéaires de poutres en I ont été utilisés aux États-Unis pour construire des planchers, toitures et murs de logements et 225 millions pour la rénovation et la construction de bâtiments non résidentiels (tableau 10.3.2 et graphique 10.3.5).

GRAPHIQUE 10.3.5

Production de poutres en I en Amérique du Nord, 1999-2005



Notes: ^P = prévision. Facteur de conversion: 3,2802 pieds linéaires par mètre.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

TABLEAU 10.3.2

**Consommation et production de poutres en I en bois
en Amérique du Nord, 2001-2005**
(En millions de mètres linéaires)

	2001	2002	2003	2004	2005 ^p	Variation en pourcentage 2001-2005
États-Unis						
Demande – Marchés intérieurs						
Logements neufs	216,4	236,2	221,0	271,3	266,7	23,2
Bâtiments non résidentiels, autres	33,5	32,0	59,4	68,6	73,2	118,2
Total marché intérieur	249,9	268,2	280,4	339,9	339,9	36,0
Production	227,7	230,4	243,2	268,2	266,7	17,1
Canada						
Demande – Marchés intérieurs et étrangers	32,3	30,8	46,9	50,9	46,9	45,3
Production	54,6	68,6	84,1	122,5	84,1	54,2
Production nord-américaine totale	282,2	299,0	327,4	390,8	393,2	39,3

Notes: Dans le logement, les poutres sont essentiellement utilisées pour construire les planchers des habitations individuelles ou collectives et accessoirement les murs et la toiture. «Autres» désigne la rénovation, les bâtiments non résidentiels et certaines exportations.

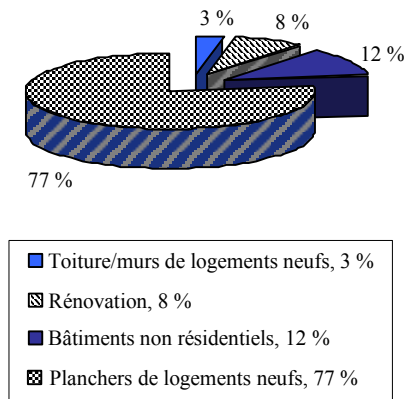
^p = prévision. Facteur de conversion: 3,2808 pieds linéaires par mètre.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

En 2004, 77 % des poutres en I ont été utilisées pour construire des planchers de logements neufs et 3 % des toits et des murs (graphique 10.3.6). Environ 8 % ont été utilisés dans la rénovation et 12 % pour construire des bâtiments non résidentiels. Une petite quantité de poutres en I sont exportées, principalement en Asie.

GRAPHIQUE 10.3.6

Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2004



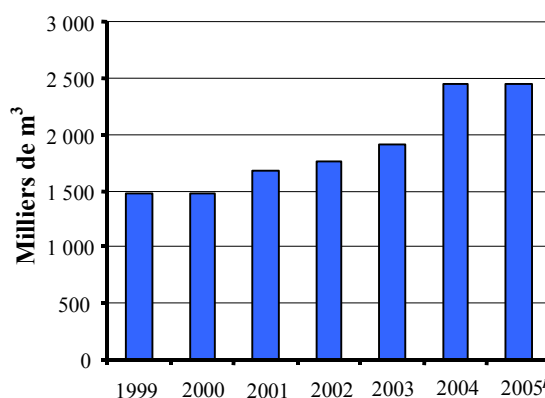
Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

10.3.3 Lamibois

La production de lamibois a augmenté de façon spectaculaire en 2004 pour répondre à la progression des mises en chantier et à l'utilisation de ce produit par un nombre accru d'architectes (tableau 10.3.3 et graphique 10.3.7). À l'heure actuelle, les fabricants de lamibois estiment que les poutres et linteaux sont plus rentables que les membrures de poutres en I. La demande de poutres et linteaux en lamibois va continuer à augmenter (fig. 10.3.3). Certes, les stocks de placages utilisés pour le lamibois sont actuellement restreints, mais ce phénomène devrait être passager. Une solution consisterait à importer à la fois des placages et du lamibois. À plus long terme, le secteur pourrait abaisser les critères de résistance pour les linteaux de courte portée de façon que l'on puisse utiliser une plus grande quantité de placages produits dans le pays.

GRAPHIQUE 10.3.7

Production de lamibois en Amérique du Nord, 2005



Notes: ^p = prévision. Facteur de conversion: 35,3137 pieds cubes par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

TABLEAU 10.3.3

Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord, 2001-2005
(En milliers de m³)

	2001	2002	2003	2004	2005 ^p	Variation en pourcentage 2001-2005
<i>Demande</i>						
Membrures de poutres en I	767,4	792,9	869,4	962,8	971,3	26,6
Poutres, linteaux, autres	900,5	968,5	1 042,1	1 481,0	1 478,3	64,2
Demande totale (et production)	1 667,9	1 761,4	1 911,4	2 443,8	2 449,5	46,9
<i>Production</i>						
Production totale des États-Unis	1 512,2	1 588,6	1 744,4	2 222,9	2 228,6	47,4
Production totale du Canada	155,7	172,7	167,1	220,9	220,9	41,8

Notes: Le lamibois est également utilisé pour les madriers d'échafaudages, les raidisseurs de coffrages béton et des composants de meubles. L'APA s'efforce d'établir un code douanier international pour le lamibois. Aucune date n'est prévue.

^p = prévision.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

FIGURE 10.3.3

Poutres en I (membrures lamibois et âme OSB) attachées à une poutre en lamibois

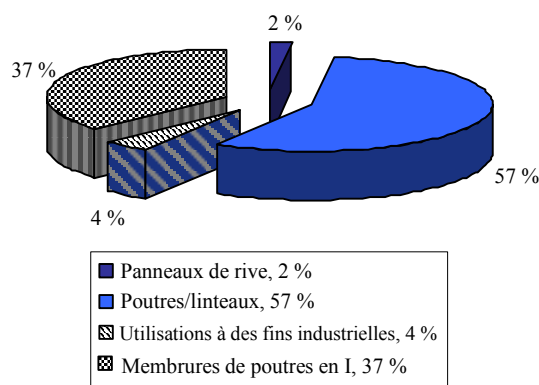


Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

Les poutres et linteaux représentent maintenant 57 % de la demande de lamibois et les membrures de poutres en I 37 % (graphique 10.3.8). De tout temps, la production de lamibois a évolué dans le même sens que les marchés des poutres en I étant donné qu'il s'agissait du principal matériau utilisé pour les membrures. Toutefois, comme celles-ci sont de plus en plus fabriquées en sciages massifs, il se pourrait que cela cesse d'être le cas. L'utilisation du lamibois à des fins industrielles, par exemple pour la fabrication de madriers d'échafaudage, d'éléments de fermes de toit, de lamelles tendues (lamellés-collés), d'étais des coffrages à béton et d'éléments de meubles et de menuiserie, contribue pour 4 % environ à la demande globale de lamibois. L'APA s'efforce actuellement d'établir un code douanier international pour ce matériau.

GRAPHIQUE 10.3.8

Utilisations finales du lamibois en Amérique du Nord, 2004



Note: Les panneaux de rive sont utilisés autour d'un plancher de poutres en I pour soutenir la structure.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2005.

10.3.4 Autres produits composites

Les gouvernements et associations professionnelles d'Amérique du Nord ont adopté des mesures destinées à soutenir l'industrie de la transformation du bois et, partant, le développement durable du secteur forestier. De même que les universités, les établissements de recherche et le secteur privé, ils savent que l'avenir de cette industrie dépend de la mise au point de nouveaux produits répondant mieux aux besoins des marchés existants et de l'invention à partir du bois et de fibres de bois de nouveaux produits pour de nouvelles applications. Parfois, les produits du bois de haute technologie remplacent les produits traditionnels, les sciages par exemple, et parfois ils offrent une solution écologique pour remplacer le ciment et l'acier, sous la forme par exemple de lamellés-collés.

Les chefs d'entreprise, universités et instituts de recherche continuent de tester de nouveaux produits composites, par exemple le bois reconstitué LSL et le bois fait de copeaux longs orientés (OSL). Si ces nouveaux produits donnent satisfaction pour fabriquer des poutres et des linteaux, ce sera probablement aux dépens du lamibois. En 2004, l'État du Mississippi a alloué 10 millions de dollars pour aider à la création d'une usine Tim Tek dans la partie orientale de l'État⁶⁹. Ce produit utilise des grumes de petit diamètre écrasées en longues bandes puis pressées, avec un adhésif, jusqu'à devenir un tapis qui peut être scié pour fournir un produit final qui peut servir par exemple à fabriquer des poutres en bois. Une entreprise de transformation du bois du Mississippi a récemment annoncé qu'elle envisageait de construire une usine Tim Tek et de lancer le produit dans deux à quatre ans. C'est là un exemple de travail de recherche financé

⁶⁹ Pour plus d'informations, voir www.cfr.msstate.edu/timtek.

par des fonds publics qui produira à son tour un produit commercialisé dont le rendement devrait se traduire en termes d'emplois, de recettes fiscales et d'une série d'effets d'entraînement favorisant le développement durable du secteur forestier.

DeltaStrand, nouveau produit du bois de haute technologie, est un autre exemple de partenariat entre le secteur public et le secteur privé en vue de mettre au point des produits de haute technologie permettant de nouvelles applications et favorisant indirectement le développement durable de la filière bois. DeltaStrand est actuellement mis au point par le Centre d'études avancées des composites du bois de haute technologie (Advanced Engineered Wood Composites Center) de l'Université du Maine⁷⁰ dans l'État du Maine. Le programme de recherche de l'Université ressemble à celui d'autres universités en ce sens qu'il bénéficie d'un financement provenant à la fois des autorités fédérales, de celles de l'État et de partenaires industriels, à la mesure de leur volonté de mieux utiliser le bois et les fibres du bois.

10.4 Références

APA – The Engineered Wood Association, 2005.

CEI-Bois (Confédération européenne des industries du bois): carnet de route 2010. Rapport final. European Wood Factsheets 1-5, Bruxelles, Belgique, 2005.

États-Unis, Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, U.S. Trade Internet Service (<http://www.fas.usda.gov/ustrade/>).

Eurostat, External Trade (<http://epp.eurostat.cec.eu.int/>).

Importations japonaises de produits par pays (décembre 2003 et décembre 2004) et Organisation japonaise du commerce extérieur (<http://www.jetro.go.jp/en/stats/statistics/>).

International Trade Administration, Office of Trade and Industry Information (<http://ita.doc.gov/td/industry/otea/>).

Structural Panel & Engineered Wood Yearbook, APA Economics Report E171.

UEA, Fédération européenne des fabricants de mobilier: Furniture in Europe. Le rapport peut être téléchargé à partir du site Web de l'UEA à l'adresse suivante: www.ueanet.com. Bruxelles, Belgique, 2005.

⁷⁰ Pour plus d'informations, voir www.aewc.umaine.edu.

CHAPITRE 11

LES EXPORTATIONS DE PRODUITS TROPICAUX À VALEUR AJOUTÉE DÉPASSENT CELLES DE PRODUITS DE PREMIÈRE TRANSFORMATION: ÉVOLUTION DU COMMERCE DES BOIS TROPICAUX, 2003-2004⁷¹

Faits saillants

- Grâce à l'efficacité des politiques mises en œuvre pour promouvoir la fabrication de produits à valeur ajoutée, les exportations de produits ligneux de deuxième transformation effectuées par les pays tropicaux ont pour la première fois dépassé en valeur le commerce des produits de première transformation en 2004.
- La croissance des exportations chinoises de contreplaqués tropicaux, produits surtout à partir de grumes importées, a été rapide, atteignant 567 000 m³ en 2003 (soit une progression de 30 % par rapport à 2002), et a encore grimpé de 68 % en 2004.
- Les chiffres relatifs aux échanges de grumes tropicales entre la Malaisie et la Chine pourraient être considérablement faussés par une désignation incorrecte des grumes indonésiennes.
- Les exportations de grumes tropicales ont chuté de moitié au cours des 10 dernières années, environ un tiers des 13 millions de m³ exportés provenant actuellement de la Malaisie.
- En 2003, les importations totales de sciages tropicaux par les pays de l'Union européenne ont progressé de près de 8 %, pour atteindre 2,7 millions de m³, en raison principalement d'un accroissement des importations en France, au Royaume-Uni et en Italie.
- Les prix de nombreux produits en bois tropicaux ont été affectés par les perturbations des échanges dues à des troubles politiques, à l'inscription d'essences de substitution sur les listes de la CITES, aux fluctuations des taux de change, aux interdictions d'exporter et aux règlements et restrictions visant les importations.
- En 2004, bien que certains facteurs aient limité l'approvisionnement, les prix des bois tropicaux n'ont guère progressé (à l'exception des prix des contreplaqués), essentiellement en raison de l'atonie du principal marché de sciages tropicaux, l'Union européenne.
- La demande étant forte, les prix des contreplaqués brésiliens ont augmenté car ce produit respecte les nouvelles règles de sécurité de l'Union européenne concernant la fabrication du contreplaqué structurel (Conformité européenne) qui sont entrées en vigueur au début de 2004.

⁷¹ Par MM. Steven E. Johnson, Michael Adams, Jairo Castaño et M^{me} Masaki Miyake.

- Outre ses fortes exportations de bois tropicaux, le Brésil est devenu le principal fournisseur de contreplaqués de résineux sur l'énorme marché des États-Unis, distançant largement le Canada, qui en était auparavant le principal fournisseur; grâce à une forte demande, les prix des contreplaqués brésiliens de pin *elliottis* ont atteint des niveaux records au début de 2004, mais ont baissé pendant le restant de l'année; en effet, les stocks ont fortement augmenté aux États-Unis car les acheteurs spéculaient sur une nouvelle augmentation des prix et ont accru leurs importations.

Introduction du secrétariat

La présente analyse est le fruit de l'étroite collaboration que nous continuons d'entretenir avec nos collègues de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), dont le document *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2004* et le rapport bimensuel *Service d'information sur le marché* (MIS) ont été utilisés pour rédiger le présent chapitre. Nous remercions à nouveau M. Steve Johnson (statisticien et économiste), M. Michael Adams (coordonnateur du MIS), M. Jairo Castaño (analyste de systèmes) et M^{me} Masaki Miyake (assistante pour les statistiques)⁷² de nous avoir aidés à réaliser cette analyse.

La terminologie employée dans le présent chapitre diffère quelque peu de celle qui est utilisée dans le reste de la *Revue*. Par ailleurs, comme on manque de données pour plusieurs pays, 2003 a été retenue comme année de référence. L'OIBT répartit ses 60 membres en pays (tropicaux) producteurs et pays (non tropicaux) consommateurs, qui représentent ensemble 95 % de l'ensemble du commerce des bois tropicaux.

Pour une analyse complète des tendances de la production, de la consommation et du commerce des produits en bois tropicaux de première et de seconde transformation par rapport à l'évolution du bois en général, il convient de se reporter au document *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2004* établi par l'OIBT, qui le diffuse sur son site Web (www.itto.or.jp).

11.1 Introduction

En 2004, la Chine dont les importations continuent à influencer fortement sur le commerce des grumes et sciages tropicaux a pris une place de plus en plus centrale dans le secteur mondial des bois tropicaux. Plus encore que par le passé, il est clair que ce pays est devenu l'un des principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux grâce à des grumes et à des placages importés et nationaux. Les importations de contreplaqués tropicaux du Japon se sont redressées en 2004, après un fort recul en 2003, qui résultait du fait que certains de ses fournisseurs (principalement l'Indonésie) n'étaient pas en mesure de se conformer aux nouvelles règles concernant les émissions de formaldéhyde.

La production du Japon et ses importations de grumes tropicales ont continué de se contracter. En 2003 et en 2004, de nombreux pays producteurs ont encore développé leurs exportations de produits du bois de deuxième transformation dont les échanges ont égalé (et en 2004 dépassé) ceux, en déclin, des produits en bois tropicaux de première transformation.

⁷² M. Steven E. Johnson, statisticien et économiste, M. Michael Adams, coordonnateur du système d'information sur le marché, M. Jairo Castaño, analyste de systèmes, et M^{me} Masaki Miyake, assistante pour les statistiques de la Division de l'information économique et sur les marchés, Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012 (Japon), téléphone: +81 45 223 1110, télécopie: +81 45 223 1111, site Web: www.itto.or.jp, courriel: itto@itto.or.jp.

Le présent chapitre donne des informations sur les tendances du commerce et des prix des principaux produits ligneux tropicaux de première transformation dans les 60 États membres de l'OIBT (tableau 11.1.1) (en ce qui concerne les tendances relatives aux produits de deuxième transformation, voir le chapitre 10).

TABLEAU 11.1.1

**Production et commerce des produits en bois tropicaux
de première transformation, 2003-2004**
(En millions de m³)

	2003	2004	Variation en %
<i>Grumes</i>			
Production	138,6	137,7	-0,7
Importations	15,8	14,5	-7,9
Exportations	13,2	12,5	-5,7
<i>Placages</i>			
Production	3,5	3,6	4,0
Importations	1,3	1,4	6,1
Exportations	1,1	1,0	-9,3
<i>Sciages</i>			
Production	44,2	45,4	2,6
Importations	10,1	9,9	-1,8
Exportations	7,6	8,5	11,5
<i>Contreplaqués</i>			
Production	21,4	21,5	0,3
Importations	8,9	10,7	20,3
Exportations	11,4	12,9	13,4

Source: Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2004, 2005 de l'OIBT.

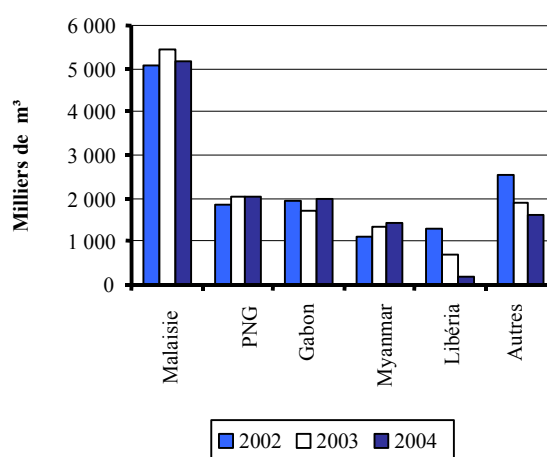
11.2 Évolution des exportations

En 2003, les 33 pays producteurs de l'OIBT ont exporté près de 13 millions de m³ de grumes, pour une valeur de 1,6 milliard de dollars, la Malaisie représentant à elle seule un peu plus d'un tiers de ce volume, contre près des trois quarts au début des années 90 (graphique 11.2.1). Les exportations de grumes ont légèrement reculé par rapport à 2002 et, en 2004, elles ont encore diminué de 5,1 % pour atteindre 12,3 millions de m³, soit moins de la moitié du volume exporté il y a un peu plus de 10 ans. Les statistiques des échanges

commerciaux pour 2003-2004 semblent indiquer une réduction des exportations illégales ou non enregistrées de grumes d'Indonésie vers ses principaux partenaires commerciaux, tandis que les chiffres des importations de la Chine et de la Malaisie (où l'importation de ces grumes est interdite) se rapprochent du niveau pratiquement nul des exportations déclaré par l'Indonésie pour la première fois depuis de nombreuses années. Cette réduction des exportations de grumes illégales ou non enregistrées a cependant coïncidé avec l'apparition d'importantes différences entre les déclarations relatives au commerce de grumes entre la Chine et la Malaisie, ce qui peut donner à penser que des exportations de grumes indonésiennes non enregistrées et mal désignées parviennent toujours aux principaux marchés d'importation.

GRAPHIQUE 11.2.1

Principaux pays exportateurs de grumes tropicales, 2002-2004



Note: PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée.

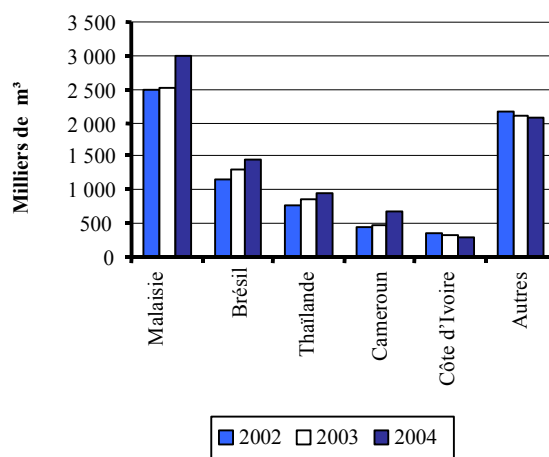
Source: OIBT, 2005.

Les exportations de sciages des producteurs membres de l'OIBT ont augmenté de près de 6 %, pour atteindre 7,1 millions de m³ (pour une valeur de 2,1 milliards de dollars) en 2003, et plus de 8 millions de m³ en 2004 (graphique 11.2.2). Les exportations de la région Asie-Pacifique ont fluctué en 2003 et 2004, tandis que celles des pays d'Afrique et d'Amérique latine ont augmenté régulièrement. Les exportations malaisiennes de sciages devraient rester fermes après l'imposition par l'Indonésie, à la fin de l'année 2004, d'une interdiction d'exporter des grumes. Les exportations de placages des pays producteurs de l'OIBT se sont réduites de 11,5 % en 2003, pour atteindre 957 000 m³ (pour une valeur de 488 millions de dollars), avant de chuter de 8,8 % en 2004 (graphique 11.2.3). Les exportations de contreplaqués tropicaux des membres producteurs de l'OIBT se sont contractées en 2003 de 1,2 % pour atteindre 10,2 millions de m³ (pour une valeur de près de 3,1 milliards de dollars), l'Indonésie (5,1 millions de m³) et la Malaisie (3,9 millions de m³) représentant près de 88 % de ce total

(graphique 11.2.4). Les exportations ont progressé en 2004 pour atteindre 11,4 millions de m³, principalement du fait des exportations de la Malaisie.

GRAPHIQUE 11.2.2

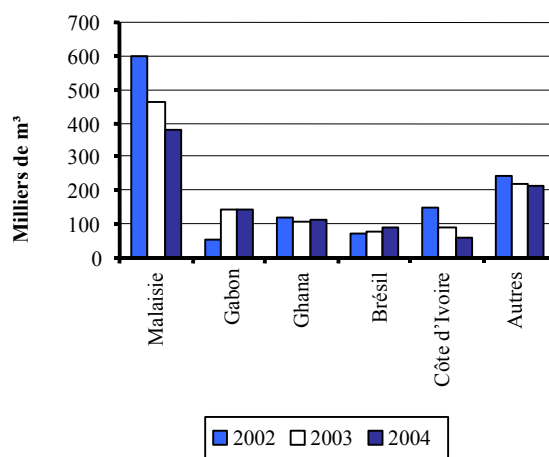
Principaux pays exportateurs de sciages tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

GRAPHIQUE 11.2.3

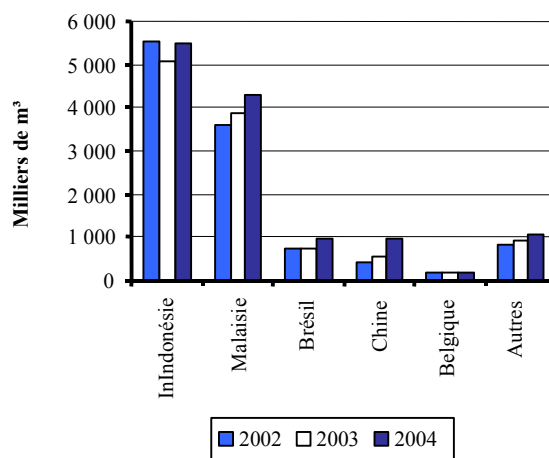
Principaux pays exportateurs de placages tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

GRAPHIQUE 11.2.4

Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

En 2003, les pays consommateurs de l'OIBT ont aussi exporté ou réexporté des quantités importantes de bois tropicaux, principalement sous forme de sciages et de contreplaqués, à raison de 485 000 m³ (pour une valeur de 342 millions de dollars) pour les premiers et de 1,2 million de m³ (474 millions de dollars) pour les seconds. Les exportations de grumes et de placages ont été moins importantes (144 000 m³ ou 47 millions de dollars et 138 000 m³ ou 137 millions de dollars, respectivement, en 2003). Les exportations de contreplaqués tropicaux des pays consommateurs ont augmenté en 2004, tandis que celles de grumes, de sciages et de placages ont diminué. Les exportations chinoises de contreplaqués tropicaux ont monté en flèche en 2003, atteignant 567 000 m³ (soit 30 % de plus qu'en 2002) et ont bondi de 68 % en 2004 pour un total de 955 000 m³. Le Brésil reste le troisième exportateur de contreplaqués tropicaux du monde, mais la Chine le rattrape rapidement.

Les exportations de sciages tropicaux de l'Union européenne sont passées de 420 000 m³ en 2000 à 330 000 m³ en 2003. La Belgique, qui exporte plus de sciages tropicaux que de nombreux pays producteurs, était, dans l'UE, le principal exportateur de sciages tropicaux en 2003, avec 153 000 m³; elle était suivie par l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. Les exportations totales de sciages tropicaux provenant des pays consommateurs sont tombées à 371 000 m³ en 2004, en raison d'un recul de près de 11 % des exportations de l'UE, qui ont été ramenées à 295 000 m³.

La part de l'UE dans les exportations totales de placages tropicaux des pays consommateurs (138 000 m³) s'est élevée à 81 000 m³ en 2003, mais ses exportations ont chuté de près de 17 % en 2004 pour atteindre 67 000 m³. La France, l'Allemagne et l'Espagne sont les principaux exportateurs de placages tropicaux de l'UE. Les exportations totales des pays consommateurs membres de l'OIBT sont passées à 120 000 m³ en 2004, la Chine ayant enregistré la progression la plus forte.

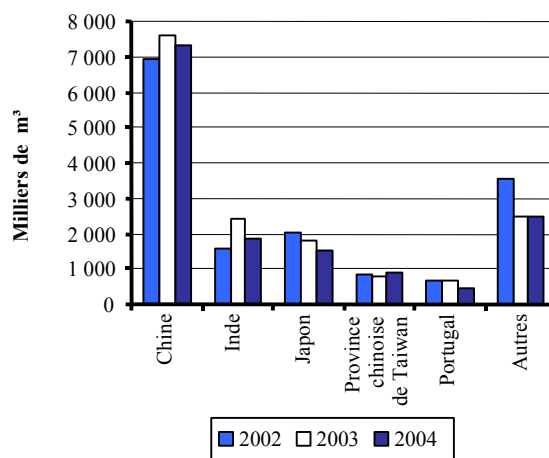
En 2003, les exportations de contreplaqués tropicaux des pays consommateurs membres de l'OIBT ont augmenté de 15,5 % pour s'établir à 1,2 million de m³, principalement en raison de la forte augmentation des exportations de la Chine dont il a été question plus haut. L'essor des exportations de contreplaqués tropicaux de la Chine vers des marchés tels que l'UE, la province chinoise de Taiwan et le Japon est d'autant plus remarquable qu'il repose en grande partie sur des grumes provenant de pays producteurs de l'OIBT, dont beaucoup perdent régulièrement des parts de ces marchés des contreplaqués. Initialement, la Chine exportait surtout des contreplaqués en okoumé (qui font maintenant l'objet de droits antidumping élevés dans l'UE) puis auxquels elle a ensuite ajouté des contreplaqués mixtes constitués d'une âme en peuplier chinois et de placages extérieurs en bintangor ou méranti tropical. Plus légers et moins chers que les produits de l'Asie du Sud-Est, les contreplaqués chinois ont vu leur qualité s'améliorer notablement ces dernières années. Ils font l'objet d'un intérêt croissant, dans la mesure où l'offre indonésienne tendra à diminuer à long terme. L'UE, qui importe des quantités élevées de contreplaqués tropicaux chinois, est également un exportateur non négligeable, mais les échanges en cause s'effectuent presque exclusivement entre ses membres. Les exportations de contreplaqués tropicaux de l'UE ont progressé de 5 %, pour atteindre 471 000 m³ en 2003, année au cours de laquelle elles représentaient un peu plus de 40 % des exportations des pays consommateurs. En 2003, elles provenaient principalement de Belgique et de France. Les exportations totales de contreplaqués tropicaux des pays consommateurs ont augmenté de 32,4 %, pour passer à près de 1,5 million de m³ en 2004, la Chine ayant enregistré la progression la plus forte.

11.3 Évolution des importations

Les importations de grumes de feuillus tropicaux des pays consommateurs de l'OIBT ont été stables (12,7 millions de m³) en 2003 (graphique 11.3.1). Cependant, elles sont tombées à 11,8 millions de m³ en 2004, un recul de 7 %, du fait de la réduction des achats de la France, du Japon et du Portugal et d'une certaine stagnation du marché chinois après plusieurs années de forte expansion. La Chine importe davantage de grumes russes, qui représentent maintenant le double des importations de grumes tropicales. Si l'on inclut les pays membres producteurs, les importations totales de grumes tropicales des membres de l'OIBT se sont élevées en 2003 à près de 15,8 millions de m³, soit 1 % de plus qu'en 2002. Le volume total des importations de grumes a dépassé en 2003 de près de 2,7 millions de m³ le total des exportations de l'OIBT, mais cette différence a été ramenée à environ 1,6 million de m³ en 2004. On peut supposer que les fournisseurs de grumes non membres de l'OIBT sont à l'origine de cette différence, mais les sous-déclarations d'exportations, les classifications erronées des importations, la contrebande et les erreurs statistiques peuvent également y contribuer. Les importants fournisseurs de grumes tropicales qui ne sont pas membres de l'OIBT sont notamment la Guinée équatoriale et les Îles Salomon, dont on estime que les exportations s'élèvent en moyenne à 400 000 m³ par an pour chacun d'entre eux.

GRAPHIQUE 11.3.1

Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

Les importations chinoises de grumes tropicales ont augmenté de 10 %, pour passer à plus de 7,6 millions de m³ en 2003. La croissance de l'économie chinoise, le maintien de l'interdiction de toute récolte en Chine et l'absence de droits d'importation sur les grumes continuent à engendrer une hausse des importations de bois rond, alors que celles de grumes tropicales se sont légèrement contractées en 2004, pour s'établir à 7,3 millions de m³, en raison de difficultés d'approvisionnement. Les importations de grumes tropicales du Japon ont diminué de 12 % en 2003, ce qui les a ramenées à moins de 1,8 million de m³, et elles ont encore reculé de 16 % en 2004, en raison de la léthargie de l'économie japonaise, de la réduction des approvisionnements en provenance de Malaisie, de la concurrence de la Chine et d'une utilisation croissante de grumes de résineux. Parmi les pays producteurs de l'OIBT, l'Inde, la Thaïlande et les Philippines sont les principaux importateurs de grumes, avec 96 % du total des importations de ces pays, qui s'élevaient à 3,1 millions de m³ en 2003. Les importations de grumes de la Thaïlande et des Philippines ont diminué en 2003, mais se sont redressées en 2004 (la tendance a été inverse en Inde).

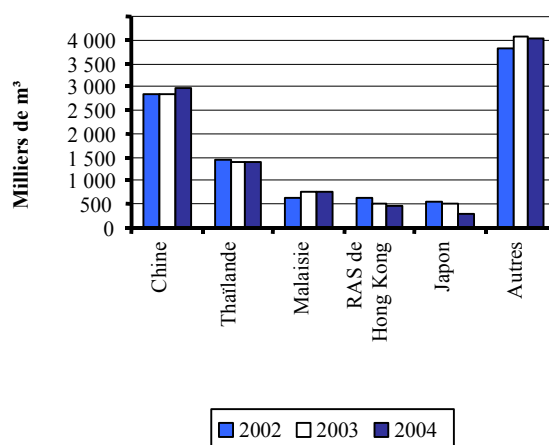
En 2003, les pays de l'UE ont importé près de 1,9 million de m³ de grumes tropicales, soit une diminution de 8,7 % par rapport à 2002. La plupart de ces importations continuent de provenir de producteurs africains. Celles du Portugal, qui est le premier importateur de grumes au sein de l'UE, sont restées stables, atteignant 668 000 m³, mais elles ont chuté d'un tiers en 2004. Les années précédentes et en 2004, le Portugal a fait état d'importations élevées de grumes d'eucalyptus tropical en provenance du Brésil qui n'apparaissent pas dans les statistiques brésiliennes d'exportation. En 2003, les importations françaises ont reculé de 10 % pour s'établir à 579 000 m³, étant donné les restrictions à l'exportation imposées ou renforcées par certains de ses principaux fournisseurs (Cameroun, Gabon, Libéria et République du Congo). En 2004, elles ont encore chuté de 28 % pour s'établir à 417 000 m³. L'Italie est également un grand importateur européen de grumes, puisque ses importations se sont élevées à 200 000 m³.

en 2003. Les importations européennes de grumes ont reculé de 18,5 % en 2004 pour s'établir à 1,5 million de m³.

En 2003, la Chine est restée le principal importateur de sciages tropicaux du monde malgré une réduction de 1 % de ses importations, qui ont été ramenées à un peu moins de 2,8 millions de m³ (graphique 11.3.2).

GRAPHIQUE 11.3.2

Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

La même année, les importations de la Thaïlande (réduites de plus de moitié en 1998) ont également fléchi de 1 % pour s'établir à 1,4 million de m³ tandis que celles du Japon, en diminution de 10 %, passaient à 490 000 m³ avant de tomber à 292 000 m³ en 2004, avec une chute de 40 %. Les importations de sciages tropicaux de l'ensemble des pays consommateurs qui avaient augmenté de 1,2 % en 2003 et atteint 7,6 millions de m³ ont diminué de 2,6 % en 2004 et sont revenues à 7,4 millions de m³, en raison de la chute des importations japonaises. Le volume total des importations de sciages tropicaux de l'OIBT a augmenté de 1,1 % en 2003, ce qui les a portées à 10,1 millions de m³, en raison de l'accroissement des importations des producteurs, et il est descendu en dessous de 10 millions de m³ en 2004, à cause de la contraction des marchés des pays consommateurs.

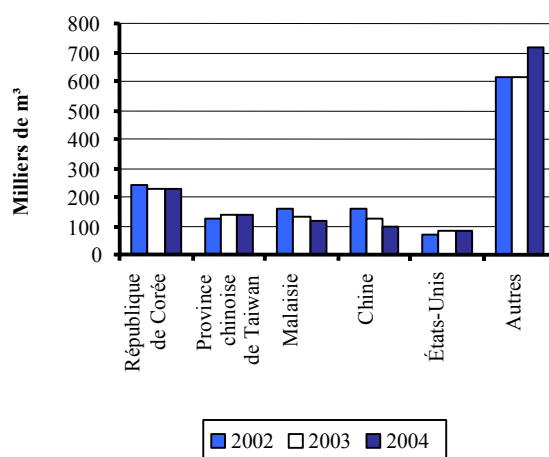
Le volume total des importations de sciages tropicaux des pays de l'UE a augmenté de près de 8 % en 2003, pour s'établir à 2,7 millions de m³, grâce principalement à une augmentation des importations de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie. Le Brésil, la Malaisie et l'Indonésie ont été les principaux fournisseurs de l'UE, représentant plus de la moitié du total. La Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana ont fourni la quasi-totalité du reste des bois importés par l'UE. En 2004, les importations européennes de sciages tropicaux ont régressé de près de 2 % à 2,6 millions de m³, en raison de la diminution des achats de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Portugal. Les Pays-Bas sont le principal importateur de sciages tropicaux de l'UE et ont absorbé 392 000 m³ en 2003 (-11 % par rapport à 2002) et 390 000 m³ en 2004. Les importations néerlandaises proviennent principalement d'Asie (Indonésie et

Malaisie), du Brésil et de Belgique. La France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie ont également figuré en 2003 parmi les principaux importateurs de sciages tropicaux de l'UE.

Le volume total des importations de placages tropicaux de l'OIBT a fléchi de 4,1 % en 2003, pour s'établir à 1,3 million de m³, mais a progressé de 6,1 % en 2004, atteignant ainsi 1,4 million de m³ (graphique 11.3.3).

GRAPHIQUE 11.3.3

Principaux pays importateurs de placages tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

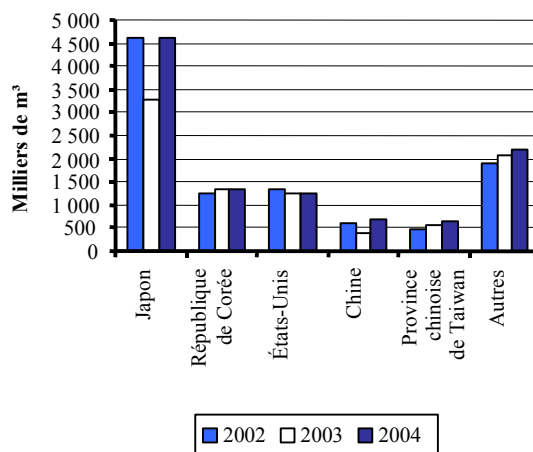
Malgré un recul de 5 % par rapport à 2002, la République de Corée est demeurée le principal importateur OIBT de placages tropicaux en 2003 (228 000 m³). Ses importations se sont légèrement redressées (+1 %) pour atteindre 231 000 m³ en 2004. La Malaisie est devenue le deuxième importateur OIBT en 2003, dépassant la Chine avec 128 000 m³, bien que les sources de ces importations ne soient pas claires. Les importations de la Malaisie ont reculé de 6 % pour s'établir à 120 000 m³ en 2004. Les importations de la Chine ont chuté de 24 % en 2003, à 122 000 m³, et de 19 % en 2004, à 99 000 m³, étant donné que ce pays est parvenu à satisfaire de plus en plus ses besoins en transformant des grumes tropicales importées. L'UE a absorbé 302 000 m³ de placages tropicaux en 2003 et 336 000 m³ en 2004, soit plus d'un cinquième du total des importations de l'OIBT. La majorité des importations européennes proviennent de producteurs africains (principalement la Côte d'Ivoire, mais de plus en plus le Gabon et le Ghana).

Bien qu'il ait fait état d'une réduction de 29 % en 2003, le Japon reste le premier importateur de contreplaqués tropicaux avec 3,3 millions de m³ (graphique 11.3.4). Les importations continuent de remplacer la production nationale du fait de leurs prix relativement bas et de l'offre réduite de grumes de déroulage tropicales. En 2003, les importations japonaises représentaient près de 37 % du volume total des importations de l'OIBT, chiffrées à 9 millions de m³. En 2004, celles des membres de l'OIBT ont augmenté pour se situer à 10,7 millions de m³, alors que les importations du Japon se sont redressées, les fournisseurs de

ce pays (principalement l'Indonésie) étant en mesure de se conformer à une nouvelle norme sur les émissions de formaldéhyde.

GRAPHIQUE 11.3.4

Principaux pays importateurs de contreplaqués tropicaux, 2002-2004



Source: OIBT, 2005.

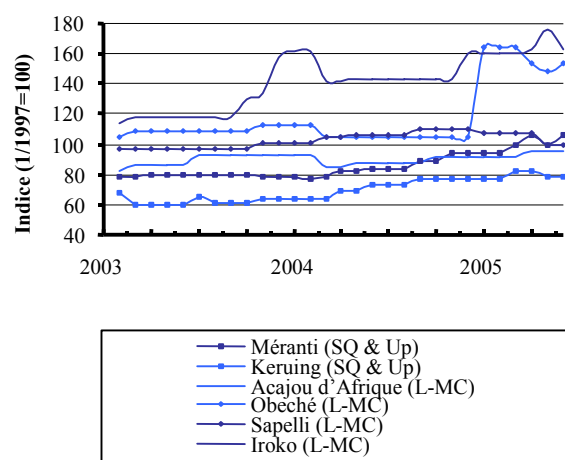
Les importations de l'UE ont atteint près de 1,4 million de m³ en 2003, en augmentation de 7,5 % par rapport à 2002. Les principaux importateurs sont le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la France. La plupart des contreplaqués tropicaux importés par l'UE provenaient d'Indonésie et de Malaisie, mais les achats au Brésil et le commerce intra-européen occupent une place relativement importante dans les importations de nombreux pays. La Chine a continué d'exporter des quantités croissantes de contreplaqués tropicaux vers l'UE, en particulier le Royaume-Uni, où des préoccupations ont été exprimées au sujet de leur qualité et des prix pratiqués. Les importations européennes ont fléchi de 3,2 % en 2004.

11.4 Prix

Les prix nominaux en dollars des États-Unis d'un grand nombre d'essences tropicales et de produits en bois tropicaux de première transformation ont augmenté en 2004 du fait de la raréfaction des matières premières, de l'amélioration de la conjoncture mondiale, de l'appréciation de certaines monnaies vis-à-vis du dollar des États-Unis, de la confiance retrouvée des consommateurs et de la reprise de la demande sur la plupart des marchés (graphiques 11.4.1, 11.4.2 et 11.4.3).

GRAPHIQUE 11.4.1

Évolution des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2003-mai 2005

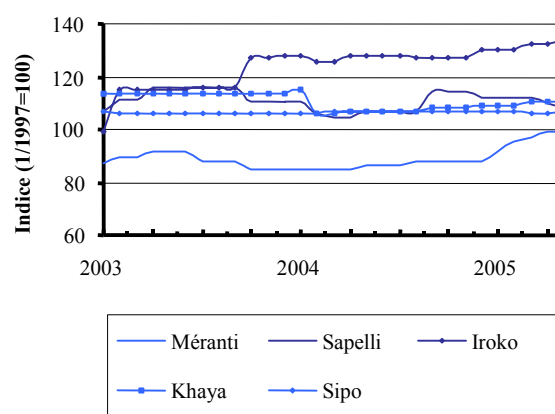


Note: «SQ & Up» signifie qualité sciage et «L-MC» Loyale Merchant.

Source: OIBT, 2005.

GRAPHIQUE 11.4.2

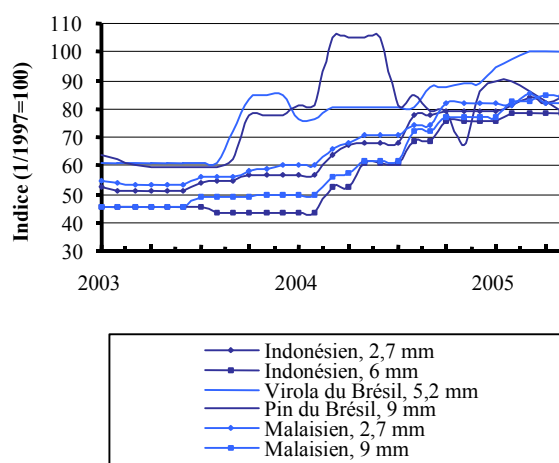
Évolution des prix des sciages tropicaux, 2003-mai 2005



Source: OIBT, 2005.

GRAPHIQUE 11.4.3

Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2003-mai 2005



Source: OIBT, 2005.

Les hausses des prix des grumes et des sciages d'Afrique enregistrées en 2003 ne se sont pas effritées et certaines essences ont atteint des niveaux records en dollars en 2004. Les prix des bois africains sont généralement libellés en euros et, en raison de l'importante appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar des États-Unis en 2004, les grumes et les sciages d'Afrique sont devenus moins compétitifs que les produits similaires d'Asie du Sud-Est, traditionnellement facturés en dollars. Cependant, les hausses des prix des bois africains n'ont pas été uniquement dues à des fluctuations monétaires, mais aussi à une diminution de l'offre de certaines essences.

L'instabilité politique en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire et au Libéria, l'embargo de l'ONU sur les exportations de grumes du Libéria, l'interdiction frappant les exportations de 20 essences primaires au Cameroun, le relèvement des taxes dans plusieurs pays et l'engorgement des transports maritimes sont autant de facteurs qui ont contraint de nombreux producteurs à augmenter leurs prix. Cependant, la léthargie de la demande sur le marché européen a empêché de plus fortes hausses, sauf pour l'obeché, dont les prix auraient bondi de près de 60 % au dernier trimestre 2004, en raison, en partie du moins, de la substitution de cette essence au ramin, inscrit à l'appendice II de la CITES⁷³ en octobre 2004.

Les prix de certaines essences de grumes d'Asie du Sud-Est ont atteint en 2004 leur niveau le plus élevé depuis six ans en raison de la limitation de l'offre, due essentiellement aux restrictions sur les exportations de grumes et à la réduction par l'Indonésie des contingents d'abattage. Cette hausse s'est produite malgré une certaine résistance des acheteurs en Chine, principal pays de destination de ces grumes. Néanmoins, les prix des grumes provenant des forêts naturelles d'Asie (principalement destinées aux marchés chinois, indien et japonais) sont restés de 15 à 30 % environ en dessous de leur niveau antérieur à la crise du début 1997.

⁷³ Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (www.cites.org).

Les prix de la plupart des sciages tropicaux d'Asie et d'Afrique ont légèrement augmenté en 2004 et, pour certaines essences (par exemple le khaya et l'iroko), des records historiques ont été atteints au début de l'année. Les hausses de prix ont été dues principalement à diverses pratiques restrictives touchant le commerce d'essences africaines et de substitution, notamment l'interdiction de l'abattage de l'acajou au Brésil, l'inscription de cette essence à l'appendice II de la CITES fin 2003 et les perturbations du commerce de l'iroko résultant des troubles civils qui se sont produits en Côte d'Ivoire. Les États-Unis ont continué d'absorber la majeure partie du khaya (aussi appelé acajou d'Afrique) disponible, alors que l'offre d'acajou d'Amérique du Sud, qui a nettement la préférence des consommateurs des États-Unis, a été limitée. Le regain d'intérêt des consommateurs européens pour les bois rouges et brun foncé pour la fabrication de meubles s'est confirmé en 2004, ce qui s'est traduit par la hausse des prix de ces essences. À l'instar des grumes, les sciages asiatiques sont devenus plus compétitifs dans l'UE par rapport aux bois africains, en raison de la fermeté de l'euro en 2004. C'est ainsi que le sapelli a continué de perdre des parts de marché au profit du méranti rouge foncé en 2004, en raison du prix beaucoup plus intéressant de ce dernier.

Les prix des contreplaqués asiatiques ont continué de se raffermir en 2004. Les fabricants indonésiens et malaisiens ont augmenté leur offre en conformité avec la norme japonaise de 2003, qui limite les émissions de formaldéhyde, et ont bénéficié d'une hausse des prix en 2004. Cette hausse a été due à la vigueur de la demande de contreplaqués conformes à cette norme, à la pénurie persistante de grumes en Indonésie et à des goulets d'étranglement dans les transports maritimes. Vu l'insuffisance de la production indonésienne de contreplaqués, ceux-ci ont de plus en plus été remplacés, en Europe et ailleurs, par des contreplaqués mixtes chinois meilleur marché, constitués d'une âme en peuplier chinois et de placages extérieurs tropicaux importés. Plusieurs grands importateurs (en particulier en Europe), sensibilisés aux abattages illégaux, ont cherché à remplacer les contreplaqués indonésiens. Au milieu de 2004, la Commission européenne a proposé un système de certification de la légalité de tous les bois exportés vers l'UE. L'Indonésie qui devait être l'un des premiers pays à participer à ce système a déjà signé des accords bilatéraux avec le Royaume-Uni, la Chine et le Japon, pour freiner les exportations illégales. Les effets de ce système sur la demande, l'offre et les prix des contreplaqués et des autres produits en bois tropicaux ne sont pas encore connus, mais il est manifeste que la présence de quantités croissantes de contreplaqués chinois à bas prix dans l'UE et sur d'autres marchés pèsera sur les prix. On l'a vu, l'UE impose déjà des droits antidumping sur les contreplaqués chinois en okoumé, dont elle estime que le prix est inférieur au coût de production.

Les prix des contreplaqués brésiliens ont augmenté en 2004 en raison d'une forte demande aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette hausse provient notamment du respect, par les fabricants brésiliens de contreplaqués, des nouvelles règles de sécurité de l'UE concernant la fabrication de contreplaqués de construction (marquage CE⁷⁴), qui sont entrées en vigueur début 2004. Outre ses importantes exportations de bois tropicaux, le Brésil est devenu le principal fournisseur de contreplaqués résineux pour l'énorme marché des États-Unis, loin devant le Canada, auquel il a ravi la première place. Les prix des contreplaqués en pin *elliottii* brésilien ont atteint des niveaux records au début de 2004. Cependant, la forte demande, tout

⁷⁴ Le marquage CE est obligatoire pour environ 70 % des produits vendus sur le marché de l'UE. Les lettres «CE» signifient «Conformité européenne».

comme les prix, de ces contreplaqués ont ensuite fléchi, les stocks aux États-Unis ayant considérablement gonflé après la disparition des problèmes d'expédition au Brésil.

11.5 Références

OIBT, 2005a. Examen annuel et évaluation de la situation mondiale du bois, 2004 (www.itto.or.jp).

OIBT, 2005b. Service d'information sur le marché (bimensuel) (www.itto.or.jp).

Annexe

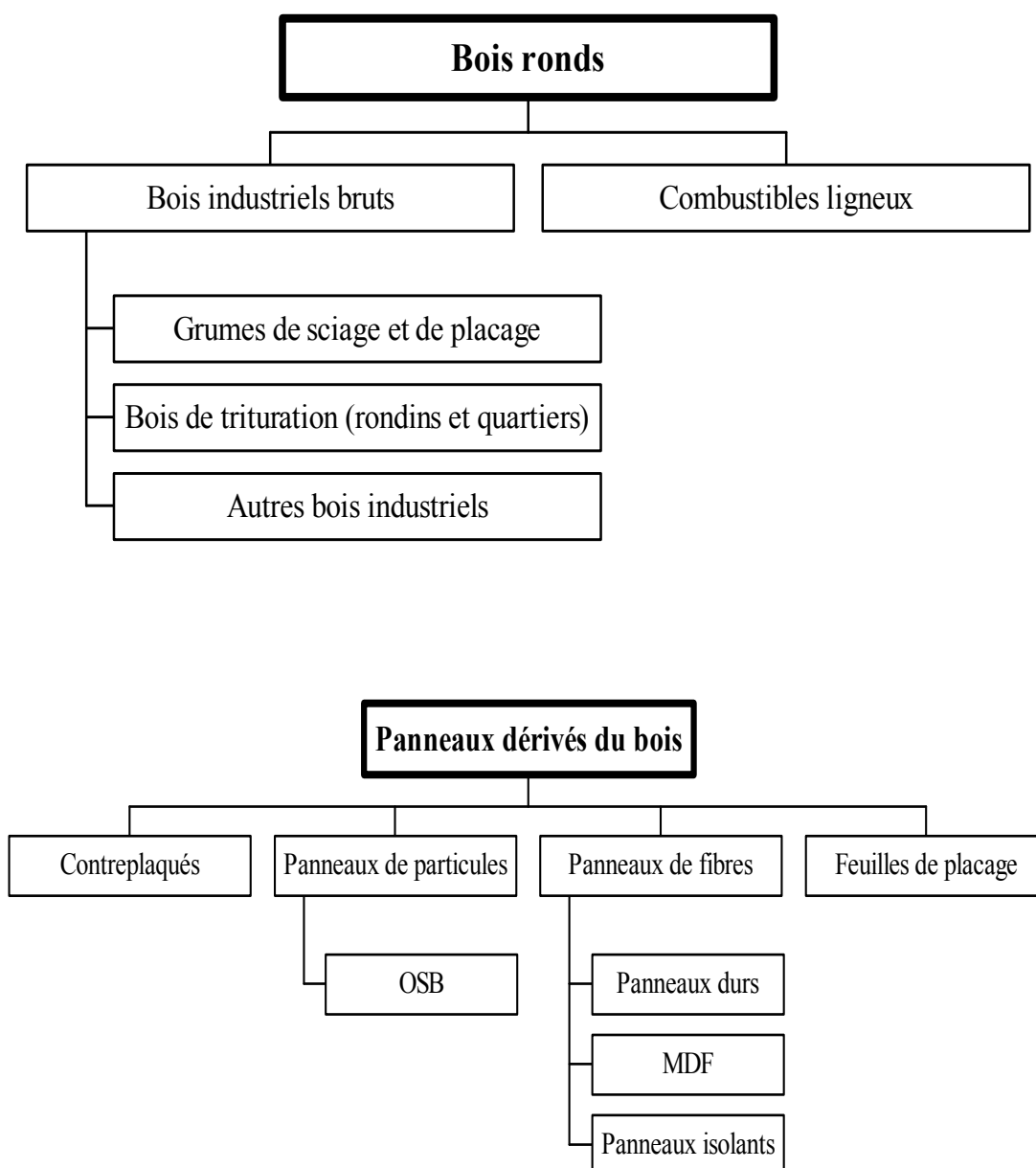
Page

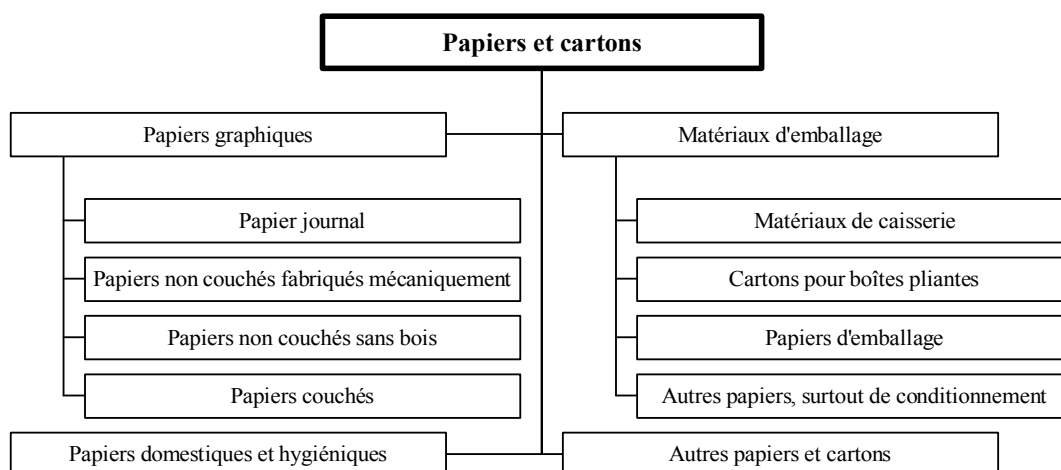
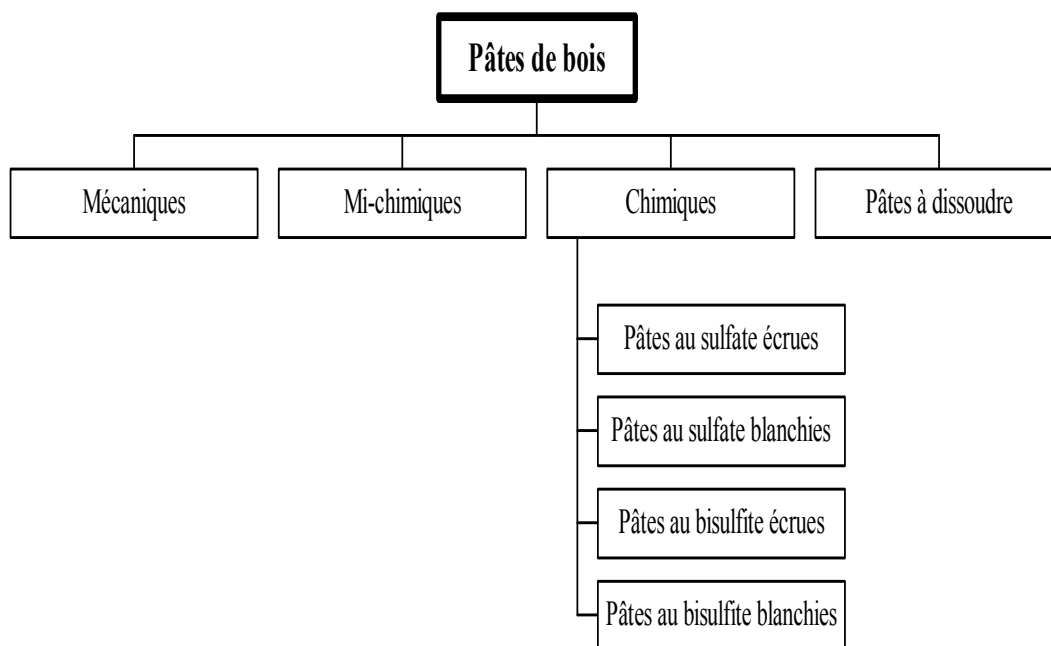
Composition des groupes de produits du bois	
Bois ronds	
Panneaux dérivés du bois	
Pâtes de bois	
Papiers et cartons	
Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions	
Sources des informations utilisées pour l'établissement de la <i>Revue annuelle du marché des produits forestiers</i>	
Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois	
Publications de la CEE/FAO	

Composition des groupes de produits du bois

(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier)

Les principales catégories composant les grands groupes de produits du bois de première transformation sont présentées ci-dessous sous forme de diagrammes. À l'intérieur de ces catégories, nombre de produits, à savoir tous les bois ronds, les sciages, les feuilles de placage et les contreplaqués, sont en outre répartis entre résineux et feuillus. Ceux qui n'entrent dans aucun des agrégats présentés – charbon de bois, plaquettes et particules, résidus de bois, sciages, autres pâtes et papiers de récupération – ne sont pas indiqués.





Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions



- Europe
- Communauté d'États indépendants (CEI)
- Amérique du Nord

Europe (UE*)

- Albanie
- Allemagne*
- Andorre
- Autriche*
- Belgique*
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Chypre*
- Croatie
- Danemark*
- Espagne*
- Estonie*
- Ex-Rép. yougoslave de Macédoine
- Finlande*
- France*
- Grèce*
- Hongrie*
- Irlande*
- Islande
- Israël
- Italie*
- Lettonie*
- Liechtenstein
- Lituanie*
- Luxembourg*
- Malte*
- Monaco
- Norvège
- Pays-Bas*
- Pologne*
- Portugal*
- République tchèque*
- Roumanie
- Royaume-Uni*
- Saint-Marin
- Serbie-et-Monténégro
- Slovaquie*
- Slovénie*
- Suède*
- Suisse
- Turquie

Communauté d'États indépendants (CEI)

- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Ouzbékistan
- République de Moldova
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine

Amérique du Nord

- Canada
- États-Unis d'Amérique

Sources des informations utilisées pour l'établissement de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*

- Administration nationale suédoise de l'énergie (www.stem.se)
- APA – The Engineered Wood Association, États-Unis (www.apawood.org)
- Association canadienne de normalisation, CSA International (www.csa.ca)
- Banque centrale européenne (www.ecb.int)
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO (www.unece.org/trade/timber)
- Bureau of Labor Statistics, États-Unis (www.stats.bls.gov)
- Centre japonais de recherche et d'information sur les produits du bois (www.jawic.or.jp)
- Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable (www.sfms.com)
- Conseil national suédois pour le développement industriel et technique (NUTEK) (www.nutek.se)
- Conseil des produits des pâtes et papiers, Canada (www.pppc.org)
- Council of Forest Industries, Canada (www.cofi.org)
- Ecosecurities, Royaume-Uni (www.ecosecurities.com)
- Eurostat – Bureau de statistique de l'UE (www.europa.eu.int/comm/eurostat)
- Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP) (www.parquet.net)
- Fédération européenne des panneaux à base de bois (www.europanel.org/)
- Fédération finlandaise des industries forestières (www.forestindustries.fi)
- Fédération nationale du bois, France (www.fnbois.com)
- Fédération suédoise des industries forestières (www.svenskttra.org)
- Fonds monétaire international (www.imf.org)
- *Forest Products Journal*, États-Unis (www.forestprod.org)
- Forest Stewardship Council (FSC) (www.fscoax.org)
- *Hardwood Market Report*, États-Unis (www.hmr.com)
- *hardwoodmarkets.com*, Royaume-Uni (www.hardwoodmarkets.com)
- *Hardwood Review Export*, États-Unis (www.hardwoodreview.com)
- *Holz-Zentralblatt*, Allemagne (www.holz-zentralblatt.com)
- *Import Export Purchasing News*, États-Unis (www.millerpublishing.com)
- Institut finlandais de recherches forestières (Metla) (www.metla.fi)
- *International Wood Fiber Report*, États-Unis (www.pulp-paper.com)
- Jaakko Pöyry Consulting (www.consulting.poyry.com)
- *Japan Lumber Journal* (www.jlj.gr.jp)
- *Japan Lumber Reports* (www.n-mokuzai.com/)
- *La Forêt*, Suisse (www.wvs.ch)

- *Le Commerce international du bois*, France (www.ifrance.com/cib-ltb)
- *L'Écho des bois*, Belgique (www.echodesbois.be)
- Malaysian Timber Industry Board, Malaisie (www.mtib.gov.my)
- *Maskayu*, Malaisie (www.mtib.gov.my)
- Ministère des forêts, Colombie-Britannique, Canada (www.gov.bc.ca/for)
- *Monthly Statistics of Japan* (www.stat.go.jp/english/data/geppou/index.htm)
- National Association of Realtors, États-Unis (www.realtors.org)
- Newsprint Data, Canada (www.cppa.org/)
- *New Zealand Forest Industries* (www.nzforest.co.nz)
- Office fédéral suisse de la statistique, Suisse (www.statistik.admin.ch/)
- Office national des forêts, France (www.onf.fr)
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) (www.itto.or.jp)
- Organisation internationale de normalisation (ISO) (www.iso.ch)
- paperloop.com, États-Unis (www.paperloop.com)
- *PaperTree Letter*, États-Unis (www.wood-info.com/1879.htm)
- *PIMA – Papermaker Magazine*, États-Unis (www.pimaweb.com)
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) (www.pefc.org)
- *Random Lengths Export*, États-Unis (www.randomlengths.com)
- *Random Lengths Yardstick*, États-Unis (www.randomlengths.com)
- Scieries finlandaises (www.finnishsawmills.fi)
- Statistique Canada, Canada (www.statcan.ca)
- *Statistische Bundesamt Preise*, Reihe 1; Reihe 2, Allemagne (www.destatis.de)
- *Timber & Wood Products* (TTJ), Royaume-Uni (www.ttjonline.com/)
- UN Comtrade, États-Unis, (www.unstats.un.org/unsd/comtrade/)
- United States Census Bureau – Department of Commerce (www.census.gov)
- USDA Foreign Agricultural Service, États-Unis (www.ffas.usda.gov)
- USDA Forest Service, États-Unis (www.fs.fed.us)
- *Weekly Hardwood Review*, États-Unis (www.hardwoodreview.com)
- *Wood Based Panels*, Royaume-Uni (www.ttjonline.com/)
- *Wood Markets Monthly*, États-Unis (www.woodmarkets.com)
- *Wood Products Statistical Roundup*, American Forest and Paper Association, États-Unis (www.afandpa.org)
- WWF – Forests for Life (www.panda.org/forests4life)
- ZMP – Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land-, Forst- und Ernährungswirtschaft GmbH, Allemagne (www.zmp.de)

Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois

Le Comité du bois de la CEE est l'un des principaux organes subsidiaires de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Établi à Genève, c'est un organe de coopération et de consultation entre les pays membres dans le domaine de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Tous les pays d'Europe, ceux de la Communauté d'États indépendants, le Canada, les États-Unis d'Amérique et Israël en sont membres et participent à ses travaux.

Dans le contexte d'un développement durable, le Comité du bois fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et du secteur de l'industrie forestière, notamment le commerce et l'utilisation des produits forestiers («le secteur») et, s'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité:

1. Avec la participation active des pays membres, procède à des analyses à court, à moyen et à long terme des tendances du secteur et des tendances qui l'influencent, y compris celles qui permettent de faciliter le commerce international et d'améliorer la protection de l'environnement;
2. Recueille, stocke et diffuse des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvre en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité;
3. Sert de cadre à la coopération, par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux de durée limitée, pour l'échange, entre les gouvernements et des organismes des pays membres, des informations économiques, environnementales et techniques nécessaires à l'élaboration et à l'application de politiques visant au développement durable du secteur et à la protection de l'environnement dans leurs pays respectifs;
4. Mène des activités considérées comme prioritaires par la Commission ou le Comité, notamment la facilitation de la coopération sous-régionale et des activités propres à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et d'Europe orientale et aux pays de la région qui se développent du point de vue économique;
5. Passe constamment en revue sa structure et ses priorités et coopère avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans ce secteur, et en particulier la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et sa Commission européenne des forêts et l'OIT (Organisation internationale du Travail), afin d'assurer la complémentarité des tâches et d'éviter tout chevauchement des activités, de manière à optimiser l'emploi des ressources.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux du Comité, s'adresser à:

Section du bois
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: +41 22 917 00 41
Courriel: info.timber@unece.org
Site Web: <http://www.unece.org/trade/timber>

Publications de la CEE/FAO

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005

ECE/TIM/BULL/2005/3

Études de Genève sur le bois et la forêt

European Forest Sector Outlook Study: 1960 – 2000– 2020, Main Report

ECE/TIM/SP/20

Forest policies and institutions of Europe, 1998-2000

ECE/TIM/SP/19

Les forêts et les produits forestiers: Profils nationaux:

Fédération de Russie

ECE/TIM/SP/18

(Des profils nationaux existent aussi pour l'Albanie, l'Arménie,
le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie,
la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque,
la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie et l'Ukraine)

Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants,
de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande

ECE/TIM/SP/17

État des forêts et de la foresterie en Europe, 1999

ECE/TIM/SP/16

Biens et services des forêts autres que la production de bois

ECE/TIM/SP/15

Les publications citées ci-dessus ainsi que les abonnements sont disponibles auprès des Bureaux de vente des publications des Nations Unies et peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

Pour les commandes en provenance d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient:

Section vente et commercialisation des publications

Bureau C-113

Nations Unies

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10, Suisse

Télécopie: + 41 22 917 00 27

Courriel: unpubli@unog.ch

Pour les commandes en provenance d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Antilles et de la région Asie-Pacifique:

Sales and Marketing Section, Room DC2-853

United Nations

2 United Nations Plaza

New York, N.Y. 10017, United States of America

Télécopie: +1 212 963 3489

Courriel: publications@un.org

Site Web: <http://www.un.org/Pubs/sales.htm>

* * * *

**Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt
(langue originale uniquement)**

Forest Wood and Energy: Policy Interactions	ECE/TIM/DP/42
Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro	ECE/TIM/DP/40
Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003	ECE/TIM/DP/39
Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria	ECE/TIM/DP/38
Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Product	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: a Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest certification update for the UNECE region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of economic growth in OECD and central and eastern European countries for the period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24
Forest Certification update for the UNECE Region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22
Markets for secondary processed wood products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest certification update for the UNECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and environment issues in the forest and forest products sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple use forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest certification update for the UNECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of "The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions"	ECE/TIM/DP/16
Recycling, energy and market interactions	ECE/TIM/DP/15
The status of forest certification in the UNECE region	ECE/TIM/DP/14
Le rôle des femmes sur les propriétés forestières en Haute-Savoie (France): Premiers éléments de recherche	ECE/TIM/DP/13
Interim Report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference on the protection of forests in Europe (résultats de la deuxième enquête)	ECE/TIM/DP/12
Manual on acute forest damage	ECE/TIM/DP/7

International Forest Fire News (*deux numéros par an*)

Séries d'informations sur le bois et la forêt

Annuaire du Comité du bois 2004

ECE/TIM/INF/11

Pour obtenir gratuitement les séries de publications citées ci-dessus, contacter:

Section du bois
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Nations Unies
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: + 41 22 917 00 41
Courriel: info.timber@unece.org

Certaines de ces publications sont téléchargeables sur le Web à: <http://www.unece.org/trade/timber>.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* fournit une analyse complète de la région de la CEE (Amérique du Nord, Communauté d'États indépendants et Europe). Elle traite des produits forestiers depuis la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée. Chaque livraison contient de nombreuses données statistiques, associées à une analyse de l'évolution et des tendances. Les chapitres, qui s'appuient sur des statistiques standard, sont consacrés aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois, à la matière première bois, à la pâte et au papier. Chaque année, d'autres chapitres analysent l'évolution des marchés des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux.

La *Revue* de cette année contient un chapitre traitant des questions de fond relatives aux marchés des produits forestiers, notamment l'application de la législation forestière, la gouvernance et le commerce, les initiatives visant à favoriser l'utilisation de produits ligneux obtenus conformément aux principes d'une production durable, les politiques relatives au développement du secteur forestier, aux changements climatiques et à l'énergie-bois, la politique commerciale, les obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris les mesures phytosanitaires, et l'entrée en scène de la Chine en tant qu'acteur majeur de la fabrication de produits ligneux.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et les publications qui l'ont précédée sont des documents que la Section du bois de la CEE/FAO fait paraître tous les ans depuis 1948, dans le but de fournir une analyse et des statistiques complètes sur les marchés des produits forestiers, en mettant en évidence les enseignements à tirer du point de vue de l'action. Les informations qu'elle contient s'adressent aux décideurs, chercheurs, investisseurs et spécialistes de la commercialisation des produits forestiers qui travaillent au sein des administrations, des institutions de recherche, des universités et du secteur privé. La présente *Revue* est destinée à servir de document de travail pour le débat annuel du Comité du bois sur le marché.

Des informations complémentaires sur les marchés des produits forestiers ainsi que des renseignements sur le Comité du bois de la CEE et sur la Commission européenne des forêts de la FAO se trouvent sur le site Web www.unece.org/trade/timber. Pour obtenir des renseignements sur la CEE et la FAO, on pourra consulter les sites www.unece.org et www.fao.org.
